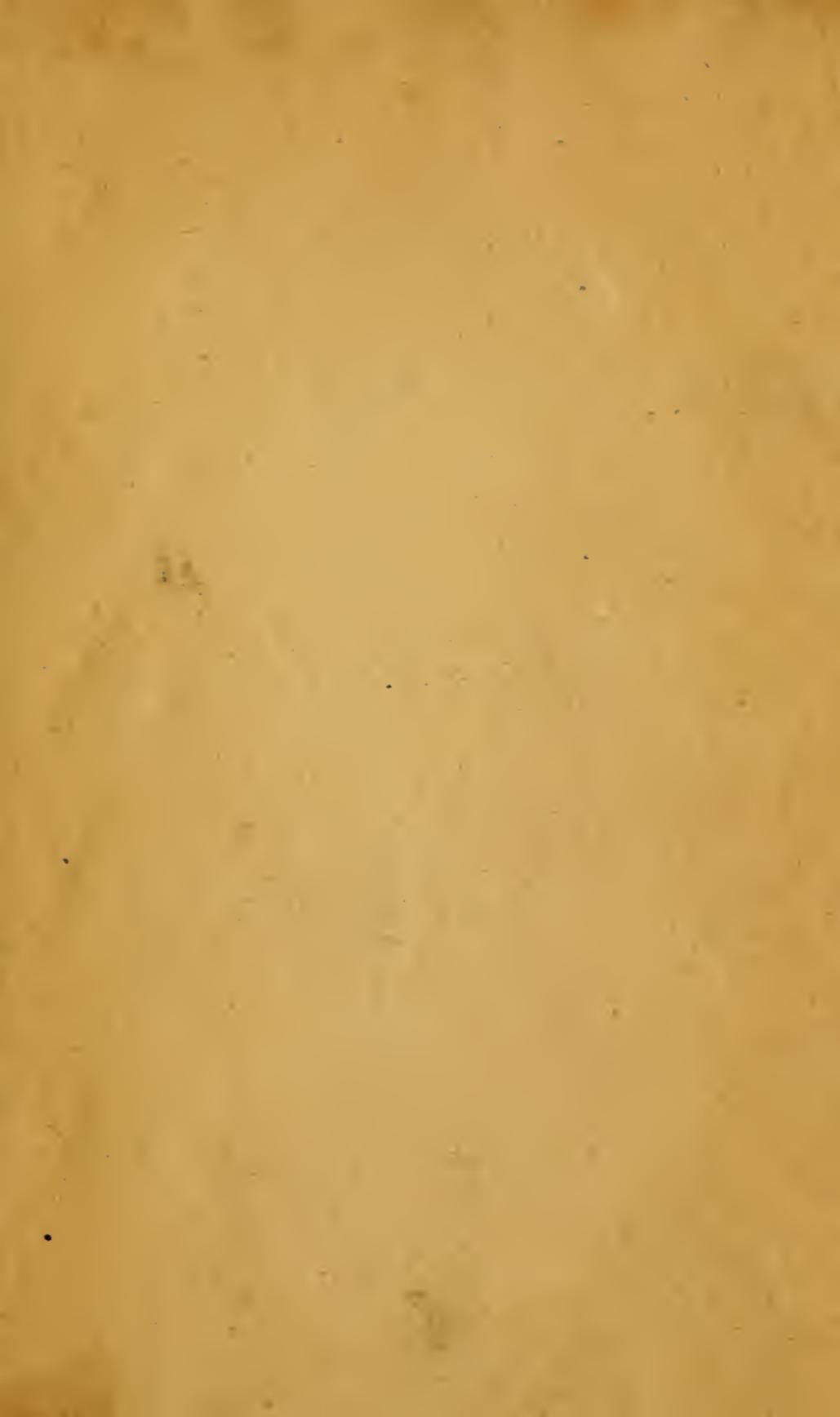




274443



Division SCB
Section 2041
No. _____





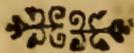
BRIEF TRAITE
DE LA
PREDESTINATION.
AVEC
L'ESCHANTILLON
DE LA DOCTRINE DE
CALVIN SVR LE
MESME SVIET.

ET

LA RESPONSE A M. DE L. M.
SVR LA MATIERE DE LA
GRACE ET AVTRES
questions de Theologie.

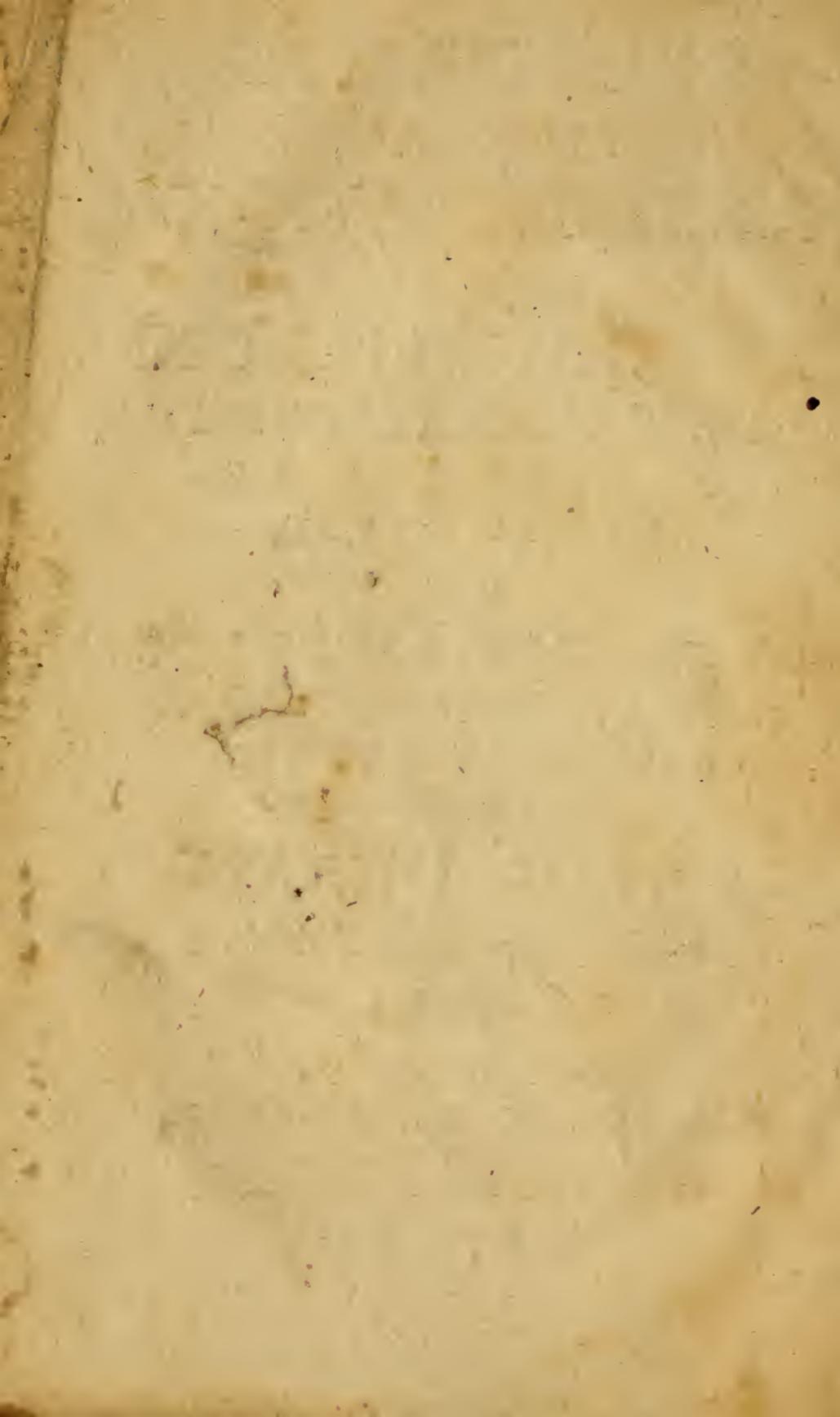
Par MOYSE AMYRAVT.

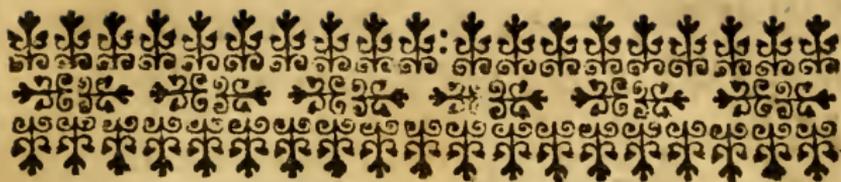
Nouvelle Edition reuenüe & corrigée.



A SAVMYR,
Chés ISAAC DESBORDES,
Imprimeur & Libraire.

M. DC. LVIII.





A
MESSIEVRS
LES
ESTVDIANS
EN THEOLOGIE
EN L'ACADEMIE
DE SAVMVR.



ESSIEVRS,

*Ayant esté obligé par la consideration
de l'interest du public, auquel ie fais pro-*

EPISTRE

cession de servir, de r'imprimer ces trois diuers Traittés, que i'ay recueillis en ce Volume, & dont il ne se trouuoit plus d'Exemplaires; I'ay creu que ie ne les deuois adresser à d'autres qu'à Vous. Car, outre qu'ils semblent vous appartenir, comme les ayant déjà faits vostres par la lecture exacte, & par la meditation fructueuse, que sans doute vous en auez faite; Ie me suis imaginé qu'ils vous estoient encore deus, puis qu'ils viennent d'un Auteur, dans les tra-uaux duquel il vous donne luy mesme tous les iours si bonne part. De plus à qui pouuois - ie offrir plus à propos & plus utilement, qu'à Vous, ce qui explique d'une maniere si claire & si forte les mysteres que vous estudiez? Ioint qu'il me semble que ie ne pouuois mettre en de meilleures mains, que les vostres des matieres si delicates, & si sublimes:

EPISTRE.

Et que les difficiles secrets de la Predestination, Et de la Grace, que les Esprits mediocres ont peine de comprendre, ne pouuoient estre mieux confiés qu'à ceux qui s'appliquans d'une façon toute particuliere à la meditation des choses du Royaume des Cieux, sont capables d'en reconnoistre le iuste prix, Et d'en faire un bon Et legitime usage. Au reste, quand ce liure qui parle Et se defend assés de luy mesme auroit besoin d'ailleurs de protection, de qui la deuroit-on attendre plustost que de Vous, MESSIEURS, que Dieu destine, prepare, Et appelle dans son Eglise à enseigner sa Verité? Outre ces raisons i'ay esté induit particulièrement par ma propre inclination à vous dédier cet ouurage, pour vous donner un tesmoignage public de l'estime que i'ay pour vostre excellente Compagnie, Et du singulier estat, que

EPISTRE.

*ie fais des personnes qui sont consacrées
au Sanctuaire, & qui y doivent servir
un iour en qualité d'Ambassadeurs, &
Ministres de Christ. Le Seigneur vous
vueille faire cette grace en sa benediction,
& me presenter les occasions de Vous
servir, puisque ie suis,*

MESSIEURS,

*Vostre tres-humble & tres-
obeissant seruiteur,*

ISAAC DESBORDES.

*De Saumur ce 1.
Iannier 1658.*



BRIEF TRAITTE
DE LA
PREDESTINATION
ET DE SES PRINCIPALES
DEPENDANCES.

CHAP. I.

*Que c'est que la Prædèstination
dont il s'agist.*



OMME ainsi soit que
les causes qu'on appelle
communément naturelles,
telles que sont les Cieux
& les Elemens, agissent
d'une necessité aveugle &
ineuitable, & que les bestes soyent induites
à leurs actions par des instincts & des ap-
petits brutes qui ne se connoissent point
eux mesmes, les choses douïées d'intelli-
gence, comme sont les Anges & les hom-

mes , estans conduites par vne faculté plus excellente , & capables de comprendre les motifs de leurs actions, se proposent en elles vne certaine fin. De maniere que soit que les hommes s'occupent à l'exercice des arts, ou à la recérche & acquisition des sciences, soit qu'ils vacquent au gouvernement des Republicques , ou à ce qui concerne la Religion & la vertu , soit qu'ils s'appliquent à des choses de beaucoup moindre importance, de quelque nature qu'elles soyent, si ce ne sont des enfans ou des insensez , ou des gens autrement empeschez en l'vsage de leur entendement, ils sçauent pourquoy ils s'y adonnent, & peuuent rendre quelque raison du but qu'ils ont deuant les yeux. Il est vray que pource qu'en l'estat auquel les hommes viuent , ils sont sujets à beaucoup de passions & de mauuaises conuoitises, qui ont vne grande puissance mesmes sur leurs entendemens , il arriue assez souuent qu'en vne mesme action deux hommes tendront à des fins merueilleusement differentes, chacun selon la passion qui le domine le plus. Et n'ya que ceux en qui ces affections sont épurées & rangées à la raison, qui mesmes dans les bonnes & loiiables actions se proposent vne fin de mesme condition. Et plus vne nature intelligente est imbuë de vertu & libre de ses concupiscentes corrompuës , plus excellent est sans

de toute le but auquel elle adresse ses actions. Mais quoy que ç'en soit, bonne ou mauuaise, il y a tousiours quelque fin choisie par nostre intelligence, sur laquelle quoy que nous faisons nous auons nostre visée.

Quand donc nous n'en serions point informez d'ailleurs, & que le Sainct Esprit ne l'auroit point si clairement enseigné en sa Parole, la Nature nous apprenant que Dieu est vne essence intelligente; voire la source mesme dont est decoulé en ses creatures tout ce qu'il y a de raison, il ne se peut faire qu'il produise ses actions à l'auanture, & qu'il les tire comme à coup perdu: il faut necessairement qu'il ait en elles certain but auquel il regarde. Et partant puis que tout cet Vniuers est son ouurage, & que toutes les choses ou qui le composent ou qui y sont contenuës, sont sorties de sa main; grandes & petites; hautes & basses, viles & precieuses; contemptibles & honorables, bonnes & mauuaises, il faut qu'en leur premiere creation & en leur composition, ensemble en leur entreteñement & conseruation, en leur administration & conduite, il ait certaines fins auxquelles il les ait destinées: De fait, comme ce seroit vne imagination absurde de se figurer qu'un architecte n'eust point eu de dessein formé en la structure d'un bastiment, auquel on verroit n'antmoins

vne parfaitement belle obseruation des proportions & des mesures, des diuerses natures des materiaux & de leurs vsages, de leurs situations & liaisons; ainsi seroit-ce vne conception indigne de la beauté qui paroist en la constitution du monde, & de la Sapience de celuy qui l'a formé, de penser qu'il l'eust produit en estre à la volée, sans auoir particulièrement déterminé chacune chose à sa fin. Et pour ce que Dieu n'est nullement sujet aux passions qui nous dominant, & qu'en luy reside le principe de la lumiere de sainteté & de vertu, dont nous voyons de sa grace quelques rayons dans les meilleurs hommes, il ne se peut encore faire que la fin à laquelle ses actions tendent ne soit la plus exquisite de toutes, & conuenable à l'incomparable pureté de cette essence benite qui la regarde. Veu principalement qu'avec cette émerueillable sainteté, est en luy coniointe vne sapience infinie & incomprehensible.

Dauantage, comme c'est le propre des natures intelligentes de ne rien negliger des choses qui diuisent à leur dessein, & neantmoins auoir vn particulier égard à celles esquelles il reluist quelque excellence par dessus les autres, & les approprier à des fins & à des vsages qui leur conuiennent, pour ne mettre pas les marbres curieusement taillés, l'or, l'azur, & les peintures dans

le fondement des bastimens , & les cailloux où on n'a point mis le ciseau, sur les frontispices : aussi ne faut-il pas reuoquer en doute que Dieu n'ait eu particulièrement soin des creatures , en la production desquelles il auoit desployé dauantage de sagesse , & qui excellent en quelque façon. De sorte que l'hôme estant le chef d'œuvre de sa main, & l'abregé des merueilles qu'il a deçà delà diuersement dispensées en tout le reste de ses ouurages , il est euident que son soin a deu s'employer à ce qui le concernoit, d'vne façon particuliere, pour l'amener à vn certain but sortable à la condition de sa nature. Ioignés à cela que l'homme est homme , c'est à dire tiré du pair des autres creatures, parce qu'il est raisonnable, & que sa principale excellence consiste en la perfection de son entendement & des affections qui en dependent , & que cette perfection gist en la connoissance & en l'amour des choses qu'il doibt à son Createur & aux hommes ses semblables, & par consequent est vne qualité souuerainement aimable d'elle mesme , & qui represente la nature de Dieu. Parquoy non seulement la sagesse du Createur qui requiert que toutes choses soyent conuenablement disposées, mais sa bonté encore , & l'amour qu'il porte à tout ce qui en tient & qui luy ressemble , l'aura induit à auoir l'œil ouuert

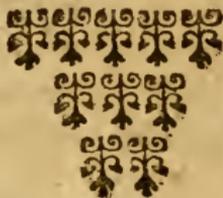
d'une façon singuliere sur cette piece la plus precieuse de l'Vniuers, pour la destiner à vne fin qui surmonte d'autant la fin à laquelle chacune des autres choses est ordonnée, comme l'entendement & la volonté de l'homme surmontent toutes les autres facultés, & comme la pieté & la vertu excellent par dessus toutes perfections desquelles les autres creatures peuuent estre ornées.

Or est-ce cela qu'on appelle ordinairement la Predestination. A la verité si on ne regarde seulement qu'à la generale signification du mot, il comprend vniuersellement ce qu'on nomme d'un nom plus commun & plus ordinaire, la Prouidence, c'est à dire, le soin que Dieu Createur de l'Vniuers prend en sa sapience de la conseruation & de la conduite de toutes les choses qui sont & qui se font au monde : de façon qu'il n'y arriue rien, soit en ce qui dépend des causes de la nature, comme sont les influences des Cieux & le meslange des Elements en la composition des choses, & la generation des animaux pour la propagation de leurs especes, & semblables ; soit en ce qui adient, comme on parle, fortuitement, c'est à dire, dont on n'apperçoit pas les causes en l'ordre de la nature ; soit dans les actions des homme mesmes, que ce qu'il a ordonné en son cōseil. Selon que le Psalmiste

dit que Dieu est es Cieux, d'où il fait tout Psal. 115. 3.
 ce qu'il luy plaist. Et l'Apostre, Qu'il ac- Eph. 1. 11.
 complit en efficace toutes choses selon le conseil
 de sa volonté. Et de vray, ce mot de Pre-
 destination se prend quelques fois en l'Es-
 criture en cette signification plus generale.
 Comme quand S. Pierre dit qu'Herode & Act. 4. 28.
 Ponce Pilate se sont assemblés avec les Nations
 & les peuples d'Israel, pour faire toutes les
 choses que la main & le conseil de Dieu avoient
 predestiné d'estre faites. Mais toutes-fois le
 mot de Prouidence estant plus souuent em-
 ployé pour ce qui regarde en general la
 conduite du monde, celuy de Predestination
 a esté appliqué à denoter non pas seulement
 cette prouidence qui veille communement
 sur les actions des hommes, mais celle
 particulièrement selon laquelle Dieu les a
 ordonnés à leur but. Et c'est en ce sens
 que le prend Sainct Paul quand il dit, que Rom. 8. 29.
 ceux que Dieu a precognus, il les a aussi pre-
 destinés, & ceux qu'il a predestinés il les a aussi 30.
 appellés. Et ailleurs, Que nous sommes Eph. 1. 11.
 faits son heritage, ayans esté predestinez selon Eph. 1. 5.
 son propos arresté. Et encore, qu'il nous a
 predestinés pour nous adopter à soy par Iesus- Rom. 8. 29.
 Christ; c'est à dire, comme il l'explique
 ailleurs, à nous rendre conformés à l'image de
 son Fils.

Et neantmoins pource qu'entre la pre-
 miere creation de l'homme, & ce but au-

quel l'Apostre dit que nous auons esté ordonnés pour estre adoptés en Iesus-Christ, est interuenu le peché duquel les effects & les suites ont esté espouuantables au monde, & qui semble auoir changé non seulement toute la face de l'Vniuers, mais mesmes tout le dessein de sa premiere creation, & s'il faut ainsi parler, induit Dieu à prendre de nouueaux conseils: pour bien demesler les plus importantes difficultés qui semblent se rencontrer en cette matiere à cause de ces changemens arriués en la nature de l'homme & en ses dependances, il nous faut considerer ces choses separément & l'vne apres l'autre, & parler en premier lieu du but auquel le monde auoit esté premierement ordonné en general, & puis apres de celuy auquel auoit esté particulièrement destiné l'homme, afin de poursuiure puis apres chacune matiere en son ordre.





CHAP. II.

Pourquoy Dieu a créé le monde.

S'IL estoit question de respondre de la raison pour laquelle Dieu a formé chacune partie du monde en la maniere que nous voyons, & les a toutes composées ensemble en cet ordre, il l'a faudroit tirer simplement de sa saviencie. Car il a créé le Soleil pour illuminer tout l'Vniuers : il a mis la terre au milieu comme en l'endroit le plus bas du monde, & par consequent le plus propre à receuoir la plus pesante matiere de toutes, à celle fin d'estre le domicile des animaux; & a respandu la mer à l'environ afin d'estre le receptacle des eaux de la terre pour n'en estre pas inondée, & seruir au commerce & à la communication des nations les plus esloignées les vnes des autres. Et en est de mesmes de toutes les autres pieces de ce grand bastiment. Mais à considerer tout l'assemblage d'iceluy en general il luy faut establir vne fin plus vniuerselle.

Or en cecy il y a l'Ouurier & l'Ou-
rage. Comme ainsi soit donc que la plus

part du temps la fin naturelle de l'ouurage soit differente de la principale que l'ouurier s'est proposée, comme la fin d'une montre est de marquer la diuision du iour en ce qu'on nomme les heures & la fin d'une maison est l'habitation d'un homme, au lieu que peut estre l'horlogeur a regardé ailleurs, a scauoir à son contentement ou à son profit, & l'architecte de mesmes; il nous faut voir briefuement s'il n'en est point icy en la mesme maniere.

Certes la fin naturelle du monde ne peut estre autre que la gloire de celuy qui l'a formé. Car donnés à l'Vniuers quelque sentiment de son estre & de la merueilleusement belle composition de ses parties, & à chacune d'elles quelque connoissance de l'obligation qu'elle a à son Createur, il ne faut pas douter qu'elles ne conspirent toutes en general & chacune en particulier, à la celebration des vertus lesquelles Dieu a desployées en leur creation; sa puissance en la production de leur estre, sa sapience en l'ordre qu'il y a gardé, & sa bonté qui a induit l'une & l'autre à se tesmoigner en cette maniere. Comme donc nous disons que la fin naturelle d'une montre est de marquer les heures, pource que la force de ses ressorts, & le mouuement de ses rouës & generalement l'agencement de toutes les pieces qui la constituent, tendent vnanime,

ment à ce but ; & que la fin d'une maison est l'habitation d'un homme , pource que ses parois, son toit & ses planchers conspirent tous à cet usage , ainsi d'une si universelle conspiration qui se trouueroit en toutes les creatures à la gloire de leur Createur, si elles auoient quelque intelligence des vertus qu'il y a monstrées, nous recueillôs qu'en cela gist leur naturelle fin. Et c'est ce que veut donner à entendre le Prophete quand il dit que les Cieux racontent Psal. 19
1. 29 la gloire du Dieu fort, & l'estendue donne à connoistre l'ouurage de ses mains. Qu'un iour degorge propos à l'autre iour, & une nuit monstre science à l'autre nuit. Qu'il n'y a point en eux de langage & qu'il n'y a point de parole, & que toutes-fois leur voix est ouïe. Comme s'il disoit que telles sortes de creatures estans destituées d'intelligence & des organes par le moyen desquels les natures raisonnables mettent en auant leurs conceptions, elles ne peuuent elles mesmes à la verité prescher la gloire de celuy qui les a formées : mais que Dieu y a imprimé les marques de ses vertus si auant, & qu'elles les monstrent si illustres de toutes parts, que ce leur est comme vne espece de langage par lequel elles la publient, & conuient à la reconnoistre toutes les autres creatures qui en sont capables. En quoy elles signifient assés que si Dieu leur auoit inspiré

l'entendement avec l'estre, leur continuelle occupation seroit en la commemoration de sa gloire, comme cela estant leur deuoir & leur fin sans doute la plus naturelle. Ainsi cette sentence si commune, que Dieu a créé toutes choses pour sa gloire, voire que Dieu a créé toutes choses pour soy mesme, est tres-veritable; le deuoir des creatures & par consequent leur but estant naturellement d'y seruir.

Toutes-fois si nous regardons vn peu plus expressement à la fin laquelle Dieu s'est precisément & particulièrement proposée en la creation du monde, elle semble estre vn peu differente de celle là. Ce n'est pas pourtant qu'il y ait cherché son profit, comme les artisans font en la plupart de leurs ourages. Car il possède en en soy de toute eternité tous ses tresors, & ne pouuoit rien acquerir pour l'augmentation de sa felicité, de la creation de ses œuvres. Ni qu'il y ait regardé à quelque recreation qui luy en reuienne, de la nature de celle qui chatoüille les bons ouriers quand ils contemplent quelque machine qu'ils ont artificieusement composée, ou les excellens peintres quand ils regardent leurs tableaux, pour s'estimer par là plus qu'ils ne faisoient auparauant, & entrer en vne nouvelle admiration de leur industrie. Car Dieu scait de toute eternité en-

core quelles vertus sont en luy, auant qu'il en eust donné aucune preuue en la production des choses. Et s'il prend du contentement en la connoissance de ses admirables proprietéz, (comme de vray l'amour estant tousiours accompagné de douceur & de volupté, ses vertus ne peuuent estre telles qu'il ne les aime souuerainement, ny par consequent sans vn contentement innarrable) il ne s'est pas plus aimé apres la creation du monde qu'auparauant, pource que ny ses vertus n'en ont pas augmenté, ny non plus la connoissance qu'il a d'elles. Mais c'est que Dieu estant vne essence sans difficulté souuerainement parfaite & au dela de la comprehension de nos entendemens, il faut qu'il ait eu deuant les yeux la fin la plus excellente que puissent auoir ses actions, & qui conuiennent le plus à la perfection de sa nature. Et semble qu'il ait imprimé dans les esprits des hommes vne marque de ce que ce doit estre. Car pour le certain les actions humaines qui meritent le plus de recommandation, sont celles qui procedent nuëment de la vertu. Et bien que les actions vertueuses meritent naturellement de la loüange, & que ç'en soit ou cōme vne necessaire dependance, ou comme vne resplendeur qui resulte de la beauté de la vertu, si est-cé pourtant que la fin des hommes vertueux en leurs actions ne doit

pas proprement estre la loüange, mais l'exercice de la vertu mesme. Car la loüange & la gloire n'ayant de beauté que ce qu'elle en emprunte de la splendeur de la vertu dont elle naist, & la vertu estant vne chose belle & lumineuse d'elle mesme, & qui ne tire point sa recommandation d'ailleurs, celle cy est aimable à cause de foy, au lieu que l'autre ne l'est qu'à cause de sa source & de son principe. De façon qu'encore qu'un homme vertueux ne refuse pas la loüange qu'on luy donne pour les actions de vertu qu'il a produites, & mesmes qu'il trouue estrange & mauuais qu'on ne la luy rende pas; d'où vient que chacun est si soigneux de sa reputation; si est-ce que quand li les a produites il n'a pas eu pour but principlemēt d'en estre loüé, mais de faire cette chose qui puis apres merite de foy de la loüange, ou principalement ou vniquement pour le respect de sa naturelle excellence, & pource que c'est en cela que consiste son deuoir & la perfection de ses facultez & de son estre. Que si quelcun, comme il arriue souuent en cette corruption de nos esprits, regarde autant ou plus à la gloire qu'à la vertu mesme, comme font les hypocrites & les ambitieux, il diminuë autant de la loüange de son action, comme en son action il a eu d'enuie & de desir de loüange. Si donc toutes les choses qui sont belles & loüables

dans les hōmes, sont des rayons & des images de celles qui sont souuerainemēt belles & loüables en Dieu, la principale fin à laquelle Dieu aura visé en la creation du monde, à la considerer ainsi precisément, n'aura pas tant esté sa propre gloire, comme l'exercice de ses vertus, desquelles comme nous auons dit cy-dessus, résulte necessairement la gloire.

Et de vray cecy est dautant plus considerable que la principale de ses vertus lesquelles ont paru en la creation du monde, c'est sa Bonté. Car comme dit le Prophete, *L'Eternel est bon enuers tous, & ses compassions sont par dessus toutes ses œures.* De pf. 145
9.
façon que par vn commun instinct de la nature, quoy que l'essence diuine soit venerable & adorable en toutes manieres, si est-ce que tous les hommes le reconnoissent ie ne sçay comment plus Dieu par sa bonté, que par aucune de ses autres propriétés. Et cette sienne bonté s'est tellement manifestée en la production de toutes choses en leur estre, & mesmes en vn estre si excellent, que si vous demandiés à toutes ses creatures, les vnes apres les autres, & qu'elles fussent capables de vous respondre, que c'est qui peut auoir induit Dieu à les creer, elles respondroient d'vne commune voix que c'est sa bonté. C'est pourquoy Dauid les introduit si souuent, terrestres & ce

lestes, douïées & destituées d'intelligence & de quelque autre nature que ce soit, occupées en la celebration de cette vertu particulièrement, & les y inuite sans cesse. Or n'ont les actions de bonté autre motif que celuy de la bonté mesme; c'est à dire le desir de se communiquer, soit en donnant à autruy ce qui luy est necessaire & qu'il ne possede pas, soit encore qu'il ne luy soit pas absolument necessaire, qu'on luy vneille ainsi donner des tesmoignages de l'affection qu'on luy porte. Car la bonté estant vne inclination à bien faire, cherche bien hors de soy vn obiect sur lequel elle s'exerce: mais celuy qui l'exerce n'a point de but de son action hors de soy mesme, c'est à dire hors le desir d'agir conuenablement à cette sienne inclination. Et plus vne bonté est grande & exquisite, & plus est elle éloignée de toutes les autres, soit raisons, soit causes qui se pourroient mesler en la production de ses actions. Ainsi la bonté de Dieu estant non seulement grande & exquisite, mais infinie à la proportion de sa nature, & n'y ayant aucune autre cause qu'elle de la creation des choses, par laquelle leur a esté donné l'estre qu'elles n'auoient pas, & à chacune selon sa condition, vn estre douïé de toutes les perfections conuenables à son espece, il ne semble pas qu'on y doïue rien entremesler d'ailleurs, ny penser

n'y penser que Dieu ait eu en cela autre visée. Joignez à cela que ses creatures en sont d'autant plus obligées de se consacrer toutes entieres à cette fin que nous auons dit leur deuoir estre naturelle, c'est à sçauoir la gloire de leur Createur, s'il les a produites au monde & doiées chacune de si excellentes facultés & de si precieuses formes, & s'il les entretient & conserue d'une prouidence si vigilante à cause d'elles seulement & induit de sa pure bonté, que si elles s'imaginoient qu'il les eust créées pour soy-mesme, & en y cherchant purement & simplement sa gloire. Car comme en l'exercice de la liberalité ou de la beneficence, cestuy là se sent plus obligé à qui luy fait du bien seulement pource qu'il l'aime, qu'à qui en cette dispensation de ses biens cherche la reputation de liberalité : ainsi les choses créées, si elles ont quelque connoissance & quelque sentiment de leur bienfaiteur, s'estimeront plus tenuës à l'auancement & celebration de sa gloire, quand elles ne verront reluire en leur creation que sa pure benignité. Car quant à ce qu'on pourroit dire que les causes les plus excellentes se proposent la fin la meilleure de toutes, & que de toutes les fins la meilleure est la gloire de Dieu; il est certain que des actions des creatures il n'y peut auoir de meilleure fin que la gloire du Createur, & mesmes il

n'y en peut auoir aucune qui l'egale. Car c'est à la chercher avec toute sorte de sincerité & de vehemence que consiste le plus haut point de leur pieté & de leur vertu ; à raison dequoy l'Apostre nous exhorte si expressément d'y conduire toutes nos actions & toutes nos pensées. Mais pour le regard des actions de Dieu mesme, il semble qu'il luy soit plus conuenable d'estre bon, & de faire les actions de bonté seulement pource qu'il est bon, que pour chercher la gloire de l'estre. Et si le plus haut point du deuoir & la plus grande excellence & perfection des actions de la creature gist à procurer la gloire de celuy qui a vsé enuers elle d'une si inenarrable bonté, il ne s'en suit pas pourtant que la plus grande excellence des actions du Createur consiste plustost à desirer de paroistre & estre reconnu bon, qu'à vouloir veritablement l'estre.

La fin donc à laquelle Dieu a principalement visé en la creation de l'Vniuers, est qu'il a voulu estre bon & en sa nature & en scs effects, en faisant que les choses qui n'estoient point fussent, & fussent en vn estat extremement conuenable & heureux, autant comme chacune d'elles pouuoit desirer de bon-heur selon sa nature. Mais la fin naturelle du monde, & à laquelle toutes les creatures, chacune selon son instinct, & les facultés qui luy ont esté

communiquées, doivent tendre par dessus & au delà de toutes autres fins, c'est la gloire de celuy qui en leur creation a desployé vne puissance infinie, vne sapience incomprehensible, & vne bonté qui semble encore ie ne sçay comment les surpasser & l'une & l'autre.



CHAP. III.

*Pourquoy particulièrement Dieu
a créé l'homme.*

SI ç'a esté la Bonté de Dieu qui proprement l'a induit à la creation des choses ; comme nous venons de le deduire briefuement, & si la mesure de la bonté se connoist par les effects qui en procedent, l'homme ayant receu en sa creation, sans comparaison plus de graces qu'aucune des autres choses que nous voyons en tout ce pourpris de l'Vniuers, il se peut dire encore en beaucoup plus forts termes de luy que des autres creatures ; que c'est vne singuliere bonté qui l'a créé, & à laquelle par consequent il est aussi obligé d'une façon singuliere. Car aux vnes de ses creatures

Dieu auoit donné seulement l'estre : aux autres il auoit donné avec l'estre la vie : aux autres avec l'estre & la vie le sentiment à nulle des choses visibles & corporelles l'intelligéce qu'à l'hōme. De sorte qu'ayant l'estre commun avec toutes choses, & la vie avec les plantes, & le sentiment avec les autres animaux, il a eu cette prerogatiue particuliere d'auoir vne ame raisonnable capable de contempler les ouurages de Dieu, & vne forme corporelle merueilleusement bien composée pour vacquer à cette contemplation & en retirer les vsages; c'est à dire la connoissance de son Createur & des deuoirs par lesquels il est particulièrement obligé de seruir à sa gloire. Selon ce que l'Apostre dit que *ce qui se peut connoistre de Dieu a esté manifesté aux hommes: car Dieu le leur a manifesté. En ce que les choses inuisibles d'iceluy, à sçauoir tant sa puissance eternelle que sa diuinité, se voyent comme à l'œil par la creation du monde, & se reconnoissent en ses ouurages.* Et cela est venu de sa bonté encore & de sa sagesse coniointement, qu'il ne s'est pas contenté de luy donner vn entendement, c'est à dire vne faculté par le moyen de laquelle il se pouuoit adonner à ces choses. Car mesmes il auoit mis cette faculté en vne telle integrité que tout aussi-tost que l'homme a commencé à agir de son entendement (&

Rom.
1. 19.
20.

il a commencé à en agir des aussi-tost qu'il a esté au monde) il s'est desployé en cela, & en a retiré les fruiçts conuenables tant à la beauté & perfection de l'obiet, qui est Dieu mesme manifesté en ses ouurages qui se presentoient deuant ses yeux, qu'à l'integrité de la faculté, qui estoit cet entendement créé en vne constitution merueilleusement belle & parfaite.

Or estoit-ce principalement en cela que consistoit l'excellence de l'homme, & le plus precieux tesmoignage de la bonté de Dieu enuers luy. Car l'homme estant ainsi naturellement composé que telle qu'est la constitution de son entendement, qui le gouuerne & tient l'empire de son ame & les rénes de toutes ses affections, son entendement ne pouuoit estre si entier & si rayonnant de la connoissance de son autheur, que sa volonté ne fust embrasée de son amour, & toutes ses affections duites & souples à tout ce qui pouuoit seruir à sa gloire. Et pource que c'est en cette excellence que l'homme representoit la saincteté & la bonté de son createur, c'est aussi particulièrement à cause de cela qu'il est dit de luy qu'il auoit esté *créé à son image*. Car

Gen. 1.
26.

routes les autres, à sçauoir sa bonté : mais elles n'en ont point esté quant à elles faites participantes, pour posséder en elles des vertus semblables, n'ayans pas la faculté de l'intelligence qui y est absolument necessaire. Au lieu que Dieu a non seulement desployé les mesmes vertus en la creation de l'homme, mais luy auoit donné en cette excellente faculté par laquelle il est homme, vn rayon de son intelligence, & par ce moyen le principe des vertus qui le representent.

Toutesfois la Bonté de Dieu ne s'en estoit pas arrestée là en son endroit, mais auoit voulu que son image reluisist en luy toute entiere. Car en Dieu il y a deux choses de tout point inseparables l'vne d'auec l'autre : La premiere est, qu'il est extremement bon & sainct : La seconde, qu'il est extremement heureux, & en vne condition à laquelle il ne manque rien pour la felicité & pour la gloire. Qualités, s'il faut vser de ce terme, qu'il faut necessairement qui concurrent toutes deux à la constitution de la condition conuenable à ce qui est signifié par ce glorieux nom de la Diuinité. Tellement qu'encore que la premiere soit de beaucoup meilleure & plus excellente & venerable que la seconde, si sont elles tellement alliées ensemble, que sans la seconde il semble qu'il y ait quelque

chose de defectueux en la premiere ; sinon en sa nature mesme, & comme on parle, en son essence, au moins est-ce en ses dependances & suites necessaires. Afin donc qu'en l'homme on vist toute entiere l'image de son Dieu, non en ce qui concerne la premiere de ces choses seulement, mais aussi en ce qui regarde la seconde, il a voulu ioindre à cette perfection de sagesse & de vertu vne condition heureuse & glorieuse en toutes manieres. Et cela en le colloquant en vne demeure delicieuse au delà de ce que nous en pouuons comprendre maintenant, & luy donnant la seigneurie sur toutes ses creatures. A quoy le Prophete a sans doute en quelque façon regardé en ces paroles ; *Quand ie regarde tes Cieux l'ouurage de tes doigts, la lune & les estoilles que tu as agencées, ie di, qu'est-ce que de l'homme mortel que tu ayes souuenance de luy, & du fils de l'homme que tu le visites. Car tu l'as fait vn peu moindre que les Anges, & l'as couronné de gloire & d'honneur. Tu l'as constitué dominateur sur les œuures de tes mains, Tu luy as mis toutes choses sous ses pieds.*

Psal. 8.
45. 6. 7

De fait, la sagesse de Dieu & particulierement sa bonté, requeroient qu'il conioignist ainsi ces deux choses ensemble. Car outre ce qu'il ne conuenoit pas que celuy qui estoit si bon en cette premiere

sorte de perfection, endurast du mal en ce qui concerne l'autre, le bien & le mal de quelque nature qu'ils soyent ne pouuans auoir ensemble d'alliance conuenable; comment est-ce que celuy qui auoit tesmoigné vne si grande bonté enuers toutes ses autres creatures, eust voulu permettre qu'elle eust esté. si defaillante à l'endroit de celle-cy, en ce qui importoit tellement au bon-heur de son estre? Comment est-ce, di-je, que celuy qui auoit fait sentir à l'homme en le doiuant de cette perfection qui consiste en saincteté & en vertu, vne bonté qui surpasse de si loin celle que ses autres creatures auoient experimentée, luy eust tellement manqué en ce qui estoit absolument necessaire pour rendre son image accomplie en luy de tout point? Mais comme il n'estoit pas possible eu égard à cette bonté, que l'homme fust sainct & vertueux, & neantmoins d'autre costé destitué des choses necessaires à sa beatitude; aussi estoit il impossible qu'il peust retenir la iouissance de cette beatitude en decheant de sa saincteté. Car comme l'image de Dieu ne peut estre parfaitement accomplie eu la possession seule de la pieté & de la vertu, si elle est accompagnée de calamité & de misere, puis qu'en Dieu ces deux choses, la saincteté & la felicité sont inseparables; aussi ne peut subsister en la creature cette partie de l'image de Dieu

qui consiste en la felicité, sans la participation & subsistance de l'autre qui gist en la perfection de saincteté & de vertu. Et comme ny la sapsience ny la bonté de Dieu ne peuvent permettre que la creature parfaitement saincte & vertueuse, soit quant & quant miserable, en conioignant contre leurs natures la vertu & la calamité; aussi ny la sagesse ny la iustice ne peuvent souffrir que la creature descheuë de son integrité & deuenüë meschante, soit heureuse quant & quant, en assortissant contre toute sorte de raison la felicité avec le vice.

De ce que dessus donc, il est assés manifeste que la raison laquelle Dieu a eüë de créer l'homme a esté qu'il ne s'est pas contenté de cette mesure de bonté dont il auoit vsé enuers ses autres creatures, mais a voulu se surmonter soy mesme en cela, qu'il en a desployé sans comparaison davantage en la creation de l'homme, en luy donnant ce degré de perfection & de bonheur auquel consiste son image, & où les autres ne peuvent atteindre. Et par consequent que la fin à laquelle il auoit destiné l'homme en le creant estoit de mettre son image en luy composée & accomplie de toutes ces deux pieces ensemble, vne perfection de saincteté & de vertu à laquelle il ne manquast rien, & vne condition heureuse de mesmes en toutes manieres. Et cela

de telle sorte neantmoins que l'une dépendist de l'autre. S'il fust demeuré constant en son intégrité, sa félicité de mesmes eust esté permanente. Degenerant de la sainteté en laquelle il auoit esté créé, il deuoit perdre sa félicité & tomber en vne misere proportionnée à la grandeur du peché d'une creature qui se reuolte contre son Createur, & d'une nature finie qui viole la majesté d'une essence infinie en gloire.



CHAP. IV.

Pourquoy Dieu a permis que le premier homme pechast.

OR est-il clair, non pas seulement par la Parole de Dieu mais par l'expérience encore, que l'homme qui auoit esté créé tel, est descheu de cet estat heureux & parfait, & cela par sa propre faute: & partant qu'il a changé le dessein de sa création. Car ayant esté destiné à porter l'image de Dieu en vertu & en félicité, en laissant corrompre son intégrité par la tentation de Satan, il s'est laissé precipiter du

bon-heur où Dieu l'auoit mis en vne condition extremement miserable. Et en cela n'y a-il point de difficulté. Car qu'il en soit arriué ainsi, la chose parle d'elle mesme. Toute la difficulté consiste à scauoir la raison pourquoy Dieu ayant esté si bon enuers l'homme que de le colloquer en vn si haut degré de perfection & de bonheur, a permis qu'il en decheust, & l'a laissé surmonter à la tentation du malin. Car à quoy faire la demonstration d'une si grande bonté si elle deuoit estre inutile? Et si Dieu a peu empescher vn si grand malheur, comment n'y a-il point donné ordre auant qu'il arriuaist, afin de maintenir l'homme en la iouissance de la felicité qu'il luy auoit communiquée? Veu principalement qu'il estoit question de la conseruation de la saincteté de l'homme & de sa vertu, chose en laquelle consiste cette excellente image du Createur, & qu'il aime par dessus toutes autres? Et s'il ne l'a peu, comment est-il tout puissant? Comment a-il donné ou au diable ou à l'homme en leur premiere creation, quelque faculté qui non seulement peust faire resistance à sa volonté, mais qui la peust vaincre?

[De dire que Dieu a donné à l'homme vne certaine liberté de volonté de laquelle ses actions ont tellement dépendu des le commencement que Dieu ne la peut empes-

cher qu'en luy faisant quelque espece de violence, & ne l'en peut despoüiller qu'en luy ostant les conditions inseparables de sa nature qu'il luy a gratuitement communiquées en sa premiere creation, c'est limiter bien estroittement le pouuoir de Dieu, & au contraire estendre bien loin les puïssances humaines. Comment? Dieu qui par sa prouidence gouverne toutes les autres choses que par sa bonté & puïssance il a créées, se sera-il tellement borné soy mesme, qu'il ait soustrait à sa conduite la plus excellente de ses creatures, de sorte qu'elle soit entierement & absolument la maïtresse de ses actions, & qu'elles ne dépendent en aucune façon des arrests de son conseil? Ou sa sapienceluy aura-elle tellement manqué en nôstre creation qu'en formant toutes autres choses, il ait sçeu trouuer le moyen de leur donner des facultez qu'il peut regir & gouverner, pour executer au monde tout ce qu'il luy plaist sans leur faire aucune contrainte, & sans les despoüiller des conditions & des inclinations qu'il leur a données, & qu'il n'en ait peu donner à l'homme sur quoy il se reseruaſt vn tel empire? Mais quoy? Il appert manifestement que ce que l'homme est tombé de ce bien-heureux estat, doit estre imputé à ce qu'il luy a esté allegué des raisons qui luy ont fait croire qu'en desobeyſ-

fant à son Dieu, il feroit vne chose vtile & aduantageuse pour soy mesme. Car le Diable luy represente que le fruiet estoit agreable à voir & bon à manger, & luy persuade qu'il estoit capable de le remplir d'une science qui l'égaleroit à Dieu mesme. Et c'est pourquoy l'Apostre dit expressément qu'il *a esté deceu*. De sorte qu'il faut attribuer ce peché à vne vicieuse erreur de son entendement, auant que d'en donner aucun blasme ou en assigner la cause à la volonté, qui a desiré les choses que l'entendement luy a presentées comme desirables. Dieu donc ne pouuoit-il pas faire, sans violenter aucunement l'entendement, qu'il connust la vanité & la fausseté de ces raisons, pour se tenir plustost au Dieu de verité, que se laisser aller aux persuasions du pere de mensonge? Certainement cela se pouuoit aisément faire en illuminant l'entendement en la connoissance de la verité, & luy faisant appercevoir la fraude pernicieuse & le poison que le Diable cachoit sous ces apparences. Et tant s'en faut qu'une telle illumination eust destruit la nature de l'entendement, qu'au contraire c'est en cette sorte de connoissance que consiste son excellence.

Mais posé qu'il y eust en l'homme vne telle liberté de volonté; encore luy eust-il esté, ce semble, plus expedient que Dieu

Gen. 3.

6.

2. Cor.

11. 34

la luy eust ostée , que de luy en laisser l'usage au peril ineuitable d'une si espouuanteable ruine. Car soit par l'erreur de l'entendement, soit par la peruersité de la volonté, qu'un homme se iette du haut en bas d'un precipice pour se froisser entre les pointes des rochers, si nous luy mettons la main sur le collet & l'arrestons malgré qu'il en ait, tant s'en faut que cette violence luy face tort, & qu'il ait sujet de s'en plaindre, qu'au contraire il luy est obligé de sa vie. Et partant s'il n'y auoit autre chose, nous aurions plustost à nous plaindre en quelque façon, ou de ce que Dieu nous auroit donné cette liberté de volonté, ou de ce qu'au besoin il ne la nous auroit pas ostée. Ainsi la difficulté demeure toujours, & quelque opinion qu'on tienne en ces questions Theologiques qui semblent si arduës & à demy inexplicables, il importe autant aux vns qu'aux autres ou de les soudre, ou de les supprimer, & de les passer modestement sous silence. Car puis qu'il conste que Dieu l'a permis, & que nous nous trouuons presque également empeschez à resoudre comment, & que la disquisition d'une chose si profonde sert si peu à la decision de nos controuerses, est-ce prudence & modestie que de l'attenter, ou charité que de tirer de là matiere de disputer les vns contre les autres?

De vray la modestie nous deuroit estre en ce poinct en d'autant plus grande recommandation, qu'il semble que le sainct Esprit la nous ait voulu expressement enioindre par son silence. Car ordinairement où l'Escriture fait mention de quelque grand & notable peché, qui a tiré apres soy des suites importantes, elle y parle de l'operation de la prouidence de Dieu & veut expressement qu'on l'y remarque. Judas Act. 4^o
17. 28. en trahissant nostre Seigneur, & les Iuifs en le crucifiant n'ont rien fait que ce que la main & le conseil de Dieu, auoit des auparauant déterminé le deuoir estre. Ioseph Genes.
45. 7. 8. ne descend pas en Egypte par la trahison & inhumanité de ses freres, mais par la volonté de Dieu. Les enfans d'Heli n'obeissent point aux remonstrances de leur pere, 1. Sam.
2. 25. pource que l'Eternel les vouloit faire mourir. Dauid maudit par Semeï, dit que 2. Sam.
16. 10. c'est l'Eternel mesme qui luy commande de le maudire. Absalom commet ses infametez à la veuë du Soleil, pource que l'Eternel 2. Sam.
12. 11. l'auoit ainsi resolu. Pharaon n'obeïst 12. point au commandement de Dieu, pource Exod.
9. 12. que Dieu endurecist son cœur, & veut demonstrier en luy sa puissance. Et ainsi de 16. quelques autres. Icy où il est question du premier de tous les pechez, qui a tiré tous les autres en consequence, qui a ouuert la porte à la mort, enuveloppé tout le genre

humain, & ruiné le monde de fonds en comble, ny l'histoire qui le nous raconte, ni tous les liures du Vieil & du Nouveau Testament qui sont venus depuis, ne parlent aucunement de l'entremise de la Providence de Dieu en l'administration des choses qui y concurrent. Comme si expressément le Sainct Esprit auoit voulu tirer le rideau dessus, & nous apprendre qu'il y a là de dans des abysses qu'il est impossible que l'on sonde.

Et neantmoins telle est la correspondance que les parties de la Religion Chrestienne ont ensemble, que s'il ne s'en tire assez de lumiere pour esclairer toutes les tenebres de ce mystere, & nous mener iusques au fonds, au moins s'y trouue il assés de choses, si nous sommes tant soit peu modestes, pour oster le scandale que la raison charnelle de l'homme y rencontre. Car ie vous prie, pour haut que nous ayons loüé la bonté de Dieu (& nous ne la sçaurions jamais égaler, fussions-nous tous fondus en loüanges) luy a-t-elle pourtant osté la liberté d'en vser comme il luy plaist, & dispenser entierement à sa volonté la mesure de ses graces ? Il est Dieu à la verité en ce qu'il est bon. Mais il est Dieu aussi en ce qu'il est infiniment esleué au dessus de ses creatures, & n'est obligé à aucune en chose quelconque. Quand il auroit laissé
l'homme

l'homme dans le neant dont il a esté tiré ;
ou mis en vne cõdition beaucoup moindre
que celle en laquelle il l'auoit colloqué ;
y auroit-il sujet de s'en plaindre? Tant s'en
faut qu'il y en eust sujet , que si tout in-
continent apres l'auoir créé il l'eust abysmé
dans les enfers, sans consideration aucune
de ses actions, soit bonnes soit mauuaises,
& qu'il eust iugé expedient de monstres
ainsi le souuerain empire qu'il a sur
toutes choses, sans bornes ny limitation
quelconque, ce seroit à la creature à ac-
quiescer, qui n'estant rien que ce que le
Createur l'a fait estre, est à luy d'un droict
absolu, pour en disposer comme bon luy
semble. Ce donc qu'il a tesmoigné enuers
l'homme vne si grande bonté, voire qu'il
n'a eu autre but en sa creation que de luy
faire sentir sa bonté, ou aura-t-il diminué
son droict dessus nous pour l'obliger ne-
cessairement à nous faire encore du bien
dauantage, ou nous aura-t-il deu accroistre
l'audace d'appeller en iugement, & mesme
de tirer en crime sa prouidence? Car certes
pour mal quel'homme ait vsé de ses graces,
ç'ont esté des graces pourtant : pour peu
utile qu'à cause de l'inconstance de son
esprit, luy ait esté la bonté de son Dieu,
elle ne laisse pas d'auoir esté merueilleuse
en son endroit. Ce seroit vn iugement trop
peruertuy de l'estimer plustost par l'ingrati-

tude de l'homme, que par elle mesme.

Quant à ce qu'on dit que l'amour qu'il porte à la pieté & à la vertu comme à son image, a deu empescher que le peché ne se commist, c'est se plaindre qu'il ait enduré vne fois au commencement, ce qu'il a depuis souffert tous les iours en mille & mille lieux du monde. Car la pieté & la saincteté n'estoit pas plus belle ny plus aimable autresfois qu'elle est maintenant : & neantmoins il permet que iournellement on la viole. Et le peché n'est pas moins horrible & à haïr qu'il estoit alors ; & neantmoins il permet que continuellement on le commette. Ou donc qu'on se plaigne en beaucoup plus forts termes de sa prouidence de maintenant, avec ceux qui sont ouuertement profanes, ou qu'on ne charge point le premier acte de sa prouidence en la permission du peché, d'importunes calomnies. Mais quoy ? Certes en ce qu'il est si sainct luy mesme, & ne fait rien qui ne soit tres-exactement conforme aux reigles eternelles de la iustice ; en ce qu'il a créé l'homme en vne parfaite integrité, & luy en a donné des loix inuiolables ; en ce qu'il punist d'une façon si terrible les choses commises contr'elles ; & en ce principalement, comme nous verrons cy apres, qu'il a procuré la redemption de l'homme & la restauration du monde d'une maniere si

émerueillable, pour destruire les œuvres du peché, & remettre sus la venerable image de sa sainteté & en l'homme & au monde, il a monsté assez clairement quelle amour il porte à l'une, & en quelle horreur & detestation il a l'autre de ces choses. Et partant cette consideration ne luy a pas deu lier les mains, ny imposer des loix, pour eslargir ou resserrer contre sa volonté la mesure de ses dons aux hommes.

Il y a plus. La bonté de Dieu est grande à la verité: mais outre ce qu'il la peut dispenser avec vne souueraine liberté, il paroist encore, mesmes en cette occasion, qu'il le fait avec sapience. L'homme auoit esté créé en vn estat de perfection: mais neantmoins ce degré de perfection ne passoit point la mesure de la condition naturelle, c'est à dire accompagnée d'infirmité. Car son corps estoit exquisement composé; mais il n'auoit rien au dessus de la nature pourtant, & la vie laquelle il viuoit estoit vne vie animale & naturelle. Il mangeoit & beuoit & dormoit, & estoit sujet à toutes les autres choses semblables. A raison dequoy il est dit & remarqué diligemment par l'Apostre en faisant opposition de sa condition avec celle qui surpasse la nature, *qu'il auoit esté fait en ame viuante*: & appelle cette condition, *la chair & le sang*, maniere de parler vstée au Nou-

Genes.

2. 7.

1. Co.

15. 45.

ueau Testament pour designer l'estat de la nature accompagné des infirmité qui necessairement la suiuent. Les facultez de son ame par lesquelles il estoit homme, estoient excellétes d'elles mesmes, & agissoient conuenablement. Mais neantmoins leur constitution estoit naturelle, & la saincteté qui y residoit prouenoit de leur naturelle constitution & non pas d'un autre principe. Et comme l'œil estant naturellement bien composé iuge de soy-mesme des obiects, sans auoir besoin pour cela d'une assistance surnaturelle : ainsi l'entendement qui est l'œil de l'ame, contemperé, s'il faut ainsi parler, d'une façon si exquisite, comme venant tout fraichement de la main d'un si parfait ouurier, receuoit de mesmes les objets qui luy estoient offerts, sans besoin d'une grace qui surmontast la mesure de la nature. La beatitude aussi laquelle il possedoit estoit naturelle encore, & l'alliance en vertu de laquelle il la possedoit naturelle de mesmes. Car elle consistoit seulement en la communion qui est entre le Createur & la creature, pendant qu'elle demeure en son entier, & estoit fondée en l'amour que l'ouurier porté à son ouvrage pendant qu'il y voit la perfection qu'il y a mise, & qu'elle ne s'est point corrompuë : & rien dauantage. Or à quelque point de perfection que la nature soit amenée, si

a-t-elle tousjours cela de defectueux qu'elle est muable. Et c'est vne condition qui l'accompagne si necessairement & si inseparablement, que sans cela elle ne seroit plus ce que l'on appelle la nature. De maniere que cet estat de perfection estoit sujet à changement. Or quelle merueille y a-t-il si ce qui est sujet à mutation, reellement & de fait se change ? Si donc Dieu eust créé l'homme tel qu'il eust esté impossible qu'il pechast, il ne l'eust pas mis en l'estat de la nature, mais en vne condition sur-naturelle. Or ce qui est naturel & animal, dit l'Apostre, doit aller deuant, puis ce qui est spirituel & surnaturel vient apres. Et de le faire passer du non estre, dont il auoit esté tiré, à vn estat surnaturel, sans esprouuer le milieu de la condition de la nature, ce n'eust pas esté chose conuenable à cette intelligence qui conduit tout avec vne si merueilleuse sapience. Il falloit que le premier homme ayant esté pris de la terre eust des conditions terriennes portables à son origine, c'est à dire corruptibles & muables, comme sont toutes les choses qui ont esté prises de la matiere des elemens, auant que le second Adam descendist des Cieux, à qui seul comme à vn principe surnaturel & celeste, appartenoit de communiquer à ceux qui auroient cõmunion avec luy, des conditions celestes

1. Cor.
15.

1. Co.
15. 47.
48.

& incorruptibles. Que si Dieu n'eust pas voulu mettre l'homme en vn estat tout à fait surnaturel & immuable, & neantmoins qu'il eust voulu luy fournir aux occasiōs la force qui luy eust esté necessaire pour empêcher que ce qui pouuoit arriuer, c'est à sçauoir, sa mutatiō, n'arriuaft, & à le rédre impenetrable aux traiets du malin; tousiours eust ce esté vne grace au dessus de la nature, qui eust excédé la mesure de l'alliance qui estoit entre Dieu & la creature alors, & la mesure de l'amour sur lequel elle estoit fondée. Car la force de cette alliance consistoit en ce que la beatitude de l'homme dureroit autant comme sa saincteté seroit constante seulement, & l'amour dont elle dependoit estoit de mesme limité à la constance de l'integrité de la creature. La volonté donc de rendre cette integrité permanente & immuable eust monté vn degré au dessus, & eust appartenu à quelque autre sorte de bonté & à quelque autre espee d'alliance.

Finalemēt, tant s'en faut que les hommes ayent iuste sujet de se plaindre de la Prouidence de Dieu en cette action, en laquelle non seulement il a peu vser de tant de liberté, mais mesmes où il a tant decouvert de sapience, que nous auons tout sujet d'admirer les pensees de misericorde qu'il a eues en cette occurrence. C'est que luy estant libre s'il eust voulu, non pas de

laisser tomber l'homme, comme il a fait, mais de le laisser eternellement gisant en ses ruines, il luy a pleu prendre occasion de sa cheute, pour en le releuant d'une maniere entierement admirable, faire passer sa bonté par dessus les riues de la nature, & inonder tout le monde de sa misericorde. Et comment cela encore? En enuoyant son Fils vnique en la terre mourir ignominieusement, non seulement pour reparer cette image de Dieu qui auoit esté effacée par le peché en l'homme, mais encore l'amener à vii point qui surmonte infiniment la mesure de la nature, comme estant donnée en vertu d'une alliance surnaturelle. Car elle a pour conciliateur & mediateur celuy qui est descendu des Cieux, & qui à cette occasion est appellé par opposition à l'estat precedent, comme ie l'ay touché cy-dessus, le second Adam qui est celeste. Telles sont les raisons capables de diminuer, le scandale que la chair trouue en cecy ou mesme l'oster tout à fait; si la chair n'estoit point la chair, c'est à dire, curieuse; audacieuse & profane.





C H A P. V.

Quelles sont les suites du peché du premier homme.

L'HOMME ne pouuoit décheoir de l'estat auquel son Createur l'auoit colloqué, qu'il ne s'ensuiuist necessairement deux consequences de sa cheute. L'vne que de soy-mesme il ne s'en pourroit releuer : L'autre, qu'en cette condamnation il enuelopperoit toute sa race. Pour le regard de la premiere, l'estat auquel il auoit esté mis consistant, comme i'ay dit, en deux choses, vne parfaite felicité, & vne saincteté incomparable, ayant vne fois perdu cette integrité, comment eust-il peu la reparer de soy-mesme ? Car deux seuls motifs nous peuuent legitimement induire à la saincteté. L'vn est l'amour de la saincteté mesme, qui est belle, venerable, & aimable de soy à merueilles, comme representant l'image de celuy qui est souuerainement bon. L'autre est l'amour que nous nous portons, qui fait ou que nous desirons & esperons la recompense que Dieu

de sa bonté a attachée à la vertu, ou que nous craignons la peine qui suit le vice selon l'ordre de sa iustice. Or quant à l'amour de la saincteté, d'autant qu'il ne peut proceder que de la connoissance de sa naturelle excellence, il ne pouuoit auoir aucun lieu en l'homme de par luy mesme depuis son peché. Car comme le premier peché de l'homme a cōmencé par l'obscurissement de son entendement, deceu, comme nous auons veu cy-dessus, par les fallacieuses apparences des raisons que le Serpent luy a alleguées, aussi le premier effect du peché est de laisser de si espaisles tenebres en l'entendement, que desormais il ne puisse estre esclaircy que par vne lumiere surnaturelle. Et de vray l'integrité de l'entendement consistant en vne parfaite connoissance des choses bonnes & honnestes esquelles consiste l'image de la saincteté qui est en Dieu, & de cela dependant la fermeté de l'empire qu'il deuroit auoir sur les appetits du corps pour les ranger à la raison, ainsi qu'il a laissé perdre cette connoissance, il a quant & quant perdu les rénes par lesquelles il gouernoit les appetits auparauant, & eux destituez de gouuernement & de conduite se sont mis en vn si merueilleux desordre, que il est impossible qu'il y ait plus rien de composé en ses actions. Car d'où viendroit en cette

confusion la restitution d'un bon ordre ;
 Ce ne sera pas des appetits mesmes qui
 viennent de leur propre instinct se ranger
 à la moderation qui leur seroit conuen-
 able selon l'integrité de la nature. D'eux
 mesmes n'estans point participans de rai-
 son, ils ne se soumettent à ses loix que par
 l'empire d'une faculté superieure où la rai-
 son reside. Comme ce que disent les Poëtes
 des cheuaux de Phaëthon, qui depuis qu'ils
 l'eurent versé & commencé d'embrafer
 l'vniuers, ne furent iamais reuenus au ti-
 mon, ny n'eussent pas repris leurs ancien-
 nes ornieres dans le Ciel, si le Soleil qui
 seul les pouuoit commander, n'y eust mis
 la main luy mesme. Ce ne sera pas de
 l'entendement aussi. Car luy mesme s'e-
 stant aueuglé ne void plus la route qu'il
 doit tenir, & les appetits comme des che-
 uaux eschapez ayans pris le frein aux dents,
 & courants à tors & à trauers à tout aban-
 don, le traissent luy-mesme miserablement
 à la renuerse.

Encore y a-t-il cela de difference entre
 l'entendement deuenu tenebreux, & le
 gouuerneur d'un chariot qui a perdu le
 gouuernement dessus ses cheuaux, que
 cestuy-cy d'ordinaire reconnoist bien leur
 caprice, & tafche de remedier à leur violéce,
 s'ils l'emportent c'est au moins à son grand
 regret ; il y fait tout ce qu'il peut de re-

sistance. L'autre prend plaisir au desordre
 de ses passions, & s'y accoustume telle-
 ment qu'au lieu d'y resister il le fauorise,
 & prend plaisir à leurs plus exorbitan-
 tes équipées. Et c'est ce que l'Escriture
 sainte appelle *estre serf de peché*: maniere ^{Rom.}
 de parler qu'elle repete souuent, pource ^{6. 16.}
 qu'elle est tres-emphatique. Car comme ^{17. 209}
 les esclaves sont en la puissance de leurs
 maistres, & dependent absolument de leur
 commandement, ne se pouuans d'eux mes-
 mes affranchir de l'esclavage; ainsi l'homme
 ne se peut de soy mesme deliurer du peché.
 S'il ne s'y desploye quelque plus grâde ver-
 tu, quelque puissance superieure qui luy
 donne liberté, il faut que la corruption y
 regne. Il est vray que pource que la do-
 mination que les maistres ont dessus leurs
 esclaves est corporelle seulement, s'ils n'y
 peuuent resister de fait, au moins y regim-
 gent-ils de volonté, & ne s'en void pas de
 mille vn qui n'aimast mieux estre libre.
 Mais icy la domination du peché est en
 l'esprit; en l'entendement, di-je, en la
 volonté, & en tous les appetits de l'ame.
 De maniere que tous les mouuemens de
 l'esprit en dependans, la seruitude est ne-
 cessairement volontaire. Car ny l'entende-
 ment ne conçoit, ny la volonté ne veut, ny
 les appetits ne desirent chose quelconque
 malgré eux: il est impossible de s'imaginer

qu'ils puissent recevoir aucune sorte de contrainte.

Quant à l'amour que nous nous portons à nous mesmes, & qui se montre en la crainte, de la peine & en l'esperance de la recompense, elle ne peut avoir icy telle efficace en nous, que de nous remettre en l'intégrité de nostre nature. Car pour le regard de nostre recompense, comment la pourrions nous esperer, si Dieu en la main duquel elle est ne la nous promet? Or auons nous dit cy-dessus qu'en cet estat de nostre premiere creation & en cette premiere origine de nostre nature, il auoit conioint ces deux choses d'une alliance inseparable, la parfaite intégrité de l'ame, & la felicité accomplie. Où l'une vient à manquer, l'attente de l'autre est frustratoire. La conscience donc deuant rendre tesmoignage à l'homme qui a peché, qu'il n'est pas en cette intégrité là, luy doit aussi raur toute esperance de la felicité. Et tant s'en faut qu'il puisse auoir quelque telle esperance de residu en l'ame, qu'il faut necessairement par la mesme raison qu'il soit en vne continuelle crainte de la peine. Que di-je crainte? Ce mot en nostre commun vsage semble enclorre quelque incertitude de l'evenement, de sorte qu'encore qu'il y ait plus d'apparence que le mal arriuera qu'autrement, neantmoins soit à droit soit à tort,

il reste quelque petite fibre d'esperance, & nous nous flatons de quelque apparence d'euter ce qui nous menace. Icy il n'en est pas de mesmes. Car le peché estant évident, & la denonciation de la peine, irreuocable, & l'ire qui porte la vengeance, inflexible & implacable, l'ineuitable certitude de l'euenement, change la crainte en desespoir inconsolable. Or comme toute crainte de cette nature est volontiers accompagnée de haine; car nous haïssons naturellement ceux de qui nous attendons du mal; aussi tout desespoir est accompagné de rage. Et ne faut pas douter que le desespoir d'obtenir leur remission; auquel les Diabes se sont veus des le commencement, n'ait bien aydé à les rendre si meschans & irreconciliables ennemis de Dieu & de tout ce qui peut appartenir à sa gloire, Mais posé que cela ne fust point ainsi: (toutesfois la verité y est toute evidente, & l'experience mesme y parle:) puis que nous auons cydessus monstré que le premier motif de l'amour de la saincteté à cause d'elle mesme, ne peut auoir de lieu en l'homme, consideré en cet estat de corruption, tout l'amour que nous luy pourrions porter à cause de nous mesmes ne sçauroit amender la corruption de nostre nature. Car qui sera ou le Roy qui aime ses sujets, s'il est persuadé qu'ils ne luy

obeyssent sinon pour la crainte du gibet; ou le pere qui aime ses enfans, s'ils ne l'aiment que de peur qu'ils les desherite; ou le maistre mesmes qui aime ses esclaves, s'ils ne font rien de ses commandemens sinon à mesure qu'ils voyent la croix & les escourgées? Si, di-je, cependant ces sujets haïssent leur Prince au fonds du cœur, si ces enfans dédaignent leur pere, si ces esclaves murmurent sans cesse & grommelent entre les dents des imprecations contre leur maistre? Certes la perfection de nostre nature ne consiste pas en cela que nous nous aimions ardemment & passionnement nous mesmes, & au reste haïssions Dieu ou soyons lasches & languissans és choses qui le concernent: Mais bien en ce qu'en nous aimant (car il n'est ny possible, ny raisonnable d'arracher de nos cœurs les affections que nous nous portons naturellement) nous aimons Dieu sans comparaison davantage, cōme estant à cause de l'excellence de sa nature, & de la demonstration de sa bonté enuers nous, infiniment plus aimable: & que là ou il faut partager entre luy & nous, son amour & sa consideration l'emporte sans aucun contraste à la balance. Ainsi eu égard à cette premiere partie de nostre condition precedente, nous ne nous pouvons reparer nous mesmes.

Pour l'autre, la consequence en est sui-

dente. Car nous ne ſçaurions nous remettre en noſtre felicité, ſinon ou de droict, comme on parle, pource que nous ſoyons dignes d'eltre reſtablis par nos aétions: ou de fait, parce que de force nous nous y remettons nous meſmes, encore que nous n'en ſoyons pas dignes. Pour le droict, nous auons des-ja veu que nous en ſommes décheus, voire que de neceſſité ineuitable nous ſommes tombés en l'extremité contraire, eſtant tombés en peché, & le peché eſtant en nous vn vlcete merueilleuſement encharné & totalement incurable. Et quant au fait, ce ſeroit vn ridicule attentat, ſi nous voulions entreprendre de luyter contre Dieu, & luy extorquer de violence les choſes dont nous aurions enuie. Ce ſeroit l'audace des Geants dont les Poètes ont parlé, qui fut incontinent, non reprimée ſeulement, mais abyſmée ſous la foudre. Il ne falut meſmes point de foudres pour chaffer le premier homme du Paradis où il auoit eſté mis: la ſeule voix de Dieu y ſuffit. Et n'en fut point beſoin pour l'empêcher d'y retourner: il ne falut que la lame flamboyante du Cherubin, qui ſignifioit à mon aduis, les frayeurs de la conſcience, capables, quand il n'y auroit qu'elles, de nous eſloigner de Dieu, & empêcher que nous oſaſſions iamais tourner la face ou vers le bonheur que nous auons perdu, ou vers la

Gen. 3.
23. 24.

demeure de sa gloire.

Quant à l'autre des suites nécessaires du peché, il n'est pas besoin de longue ratiocination pour montrer qu'elle est inévitable. Car s'il en eust esté de la creation des hommes comme de celle des Anges, & qu'ils eussent esté tous formés dès le commencement de la main de Dieu mesme, & non dependu d'un seul par la voye de la generation naturelle, il n'eust esté nullement nécessaire que la cheute de l'un ou de plusieurs eust tiré les autres en ruïne. Il eust peu se faire que plusieurs se fussent maintenus en leur intégrité, & par consequent en leur beatitude. Mais le premier estant comme la souche de laquelle auoient à naistre tous les autres, & ce qu'il possedoit de felicité luy ayant esté communiqué afin de le communiquer aussi à ses descendans, il ne les en pouuoit rendre participans, s'en estant priué soy-mesme. Car n'y eust-t-il autre chose, comme en la police ordinaire des hommes, les crimes de leze majesté se punissent en telle façon sur les personnes de ceux qui les ont commis, que la misere de leur peine passe iusques sur leur posterité; comme la ruïne des maisons, la priuation des charges, la flettrifere de la renommée, & choses semblables; ainsi sans autre consideration la peine du premier homme à cause de son peché, se deuoit

se deuoit estendre iusques sur ses descendans au ressentiment de plusieurs miseres qui la suiuent. Et de vray, combien que l'homme n'eust pas vne du tout si estroite communion avec le reste de l'vniuers qu'il en deuoit auoir avec sa posterité, si est ce que pource que Dieu l'en auoit estably dominateur, & qu'il semble que ce fust le Palais magnifiquement basty & richement meublé de toutes commoditez où il l'auoit voulu placer en felicité & en gloire, il a ressenteny vne partie de la malediction de Dieu sur le peché, & a esté assujetty à vanité à cause de l'offence de l'homme.

Gen. 3^a
17.
Nomb^a
8. 20^a

Mais le principal & plus grand mal est non en la participation de la misere de la peine, mais en la communication du peché qui la merite. Car comme les peres lepreux engendrent des enfans lepreux comme eux, & comme il est aucunement selon l'ordre de la nature que chacun procréé ce qui luy est semblable, aussi ne pouuoit l'homme estre pecheur qu'il ne fist passer cettere malheureuse lepre de peché en sa race. Pource que transmettant à ses enfans les appetits corporels avec la substance du corps mesme, & ne les pouuant transmettre que tels qu'il les auoit, c'est à sçauoir, corrompus & desordonnez à merueilles, l'ame raisonnable qui vient d'ailleurs, est

imbuë de leur corruption, & afferuie sous leur empire, auant qu'elle ait aucune connoissance de la domination qu'elle deuroit auoir sur eux, & qu'elle puisse desployer son efficace pour les y ranger. Comme si en vne maison pleine d'esclaves yuognes & desbauchez, audacieux, insolens & temeraires, le maistre d'une plus genereuse extraction à la verité, mais neantmoins nourry & esleuë parmy leurs dissolutions, s'estoit accoustumé à leurs mœurs dès le berceau, & desormais menoit de son bon gré vne vie desbordée comme eux. Alors ny auroit il de difference entre leurs comportemens, sinon que la corruption de cestuy-cy est d'autant plus horrible & condamnable, qu'il est d'une extraction qui requerroit de la generosité, & qu'au lieu de reprimer le vice de ses seruiteurs, il les y autorise par son exemple & leur sert de port'enseigne. Et c'est ce que Dauid dit de soy mesme, que *sa mere l'a conceu en peché, & eschauffé en iniquité*. Et Moysse, que *l'imagination du cœur de l'homme est mauuaise en tout temps, & dès sa ieunesse*. Et Iob, qu'*il est impossible de tirer aucune chose nette de ce qui est impur & soüillé*. Et S. Paul, que *de nature nous sommes tous enfans d'ire, morts en nos fautes & pechez*. Et l'experience le monstre. Car puis que non seulement *par le peché la mort*

Ps. 51.

7.

Gen.

6. & 8.

21.

Iob 14.

4.

Eph. 2.

1.

Rom.

5. 12.

Rom.

6. 23.

est entrée au monde , mais encore que c'est son gage & comme sa solde , & que les enfans meurent , mesmes dès le ventre , il n'y auroit pas vn si grand desordre en la nature des choses , que les petits enfans fussent esteints sans auoir veu la lumiere du Soleil , s'il n'estoit arriué du desordre & de la corruption en leur nature mesme dès le ventre , ce que l'on appelle la contagion originelle du peché. De cette corruption naturelle donc , comme d'une source inépuisable , venant à sortir vne infinité de pechés qui vont puis apres augmentant & fortifiant les habitudes du mal par l'accoustumance , d'un costé il est inévitable qu'ils ne tombent en mesme ruine avec leur pere , & de l'autre il est impossible aussi bien à eux qu'à luy , qu'ils s'en releuent. Et c'est ce que le mesme S. Paul dit encore en ces paroles qui ne se peuvent assés priser , que *par vn seul homme le peché est entré au monde , & par le peché la mort , & qu'ainsi la mort est paruenue sur tous les hommes , d'autant que tous ont peché.* Enueloppant tous les hommes non seulement en vne mesme condamnation , mais encore en vne mesme cause de leur condamnation , à sçauoir , la corruption & le vice.

Rom.
5. 12.



CHAP. VI.

*Quel a esté le deffein de Dieu en
l'enuoy de son Fils au monde.*

LA nature de Dieu est si parfaite, & sa sâpience si merueilleuse, que toutes les choses que les creatures voyent aduenir chacune en son temps, il les a de toute eternité preueuës. Il a preueu mesmes qu'elles deuoient aduenir ainsi, pource qu'il l'a luy mesme ordonné, n'arriuant rien en l'Vniuers que selon la disposition de son eternelle ordonnance. Suiuant ce que nous auons allegué cy-dessus de S. Paul, qu'il accomplit toutes choses avec efficace selon le conseil de sa volonté. Et cela, soit que par cette sienne ordonnance il ait arresté d'executer luy mesme les choses, comme sont toutes celles qui peuuent estre nommées bonnes de quelque nature que ce soit, ou qu'il ait arresté de permettre tellement les mauuaises, que l'euuenement en soit entierement indubitable, l'administration de sa prouidence se monstrant ainsi efficace en la dispensation de tout ce qui est necessaire à leur production & qui peut de-

pendre de sa main. Ayant donc eternellement arresté en son conseil de créer l'homme en la maniere en laquelle nous l'auons dit cy dessus, en vne condition autant parfaite & excellente que l'estat de la nature le pouuoit permettre, mais naturelle pourtant, c'est à dire muable, il a preueu par cette sienne sagesse qui a toutes choses presentes deuant les yeux, que le Diable enuieux de la prosperité de l'homme, tascheroit à l'en subuertir par ses tentations. Et pource que d'un costé il auoit donné à l'homme les facultez de son entendement & de sa volonté, & sçauoit de quelle trempe elles estoient, & iusques où elles supporteroient l'effort de la tentation; & que de l'autre il sçauoit aussi iusques à quel point le Diable porteroit cette sienne tentation, de quelle façon il la proposeroit, & quels seroient les degrez de son efficace, il ne pouuoit manquer à en preuoir certainement l'euement. Car voyant que l'efficace de la tentation deuoit tres-assurement excéder la mesure de la resistance, & ayant pour les raisons deduites cy-dessus, & pour celles que nous ignorons encore, resolu de ne l'empescher pas, comment eust-t-il peu se tromper au iugement de l'issuë? L'experience fait iuger à vn Capitaine combien il faut de coups de canon pour faire breche dans vne tour, & à vn Ingenieur combien

il faut de caques de poudre pour faire sauter vn rempart : qui n'ont ny basti les murailles, ny fondé les remparts, ny donné la duresté aux boulets, ny la violence à la poudre. Dieu donc n'auroit-t-il peu iuger ou de la force de l'esprit de l'homme pour résister à la tentation, ou de l'efficace des raisons de la tentation sur l'esprit de l'homme ? Que si la coniecture des hommes les trompe quelquesfois, ou pource qu'ils ne penetrent pas assez auant dans la nature des choses & dans leurs forces, ou pource qu'il y a vne cause superieure, de la prouidence de laquelle dependent tous les euemens & toutes les puissances des causes secondes, qui en dispose non seulement contre l'intention des hommes bien souuent, mais mesmes au delà de toute leur connoissance, il n'en peut pas arriuer de mesmes à Dieu, dont la science approfondist toutes choses sans reserue, & au dessus de la volonté duquel il n'y a autre cause qui gouverne. Il a donc preueu que l'homme trebuscheroit par le peché, & qu'il tireroit toute sa race dans vne mesme calamité avec luy dautant que telle qu'a esté la condition du Pere, telle a deu estre celle de ses enfans. De sorte que mesmes auant que le monde fust basti & l'homme créé, il a veu au peché de l'homme la ruine du monde, & apperceu tous les hommes en general &

chacun en particulier ; non pas confusément & pêle mêle , mais distinctement & comme soigneusement arrangés , gifans en cette ineuitable corruption de leur nature, tant ceux qui ont esté autresfois, que ceux qui sont maintenant , & ceux qui seront encore iusques à la consommation des siècles. Car les premiers temps du monde ne sont pas plus proches de ses yeux que les derniers, toutes choses, comme i'ay dit, estant également & eternellement presentes à sa sapience. Comme donc s'il eust veu tout le genre humain perissant également sans distinction ny difference par vn mesme naufrage , dans vne mer sans fonds & sans riuage , il a eu compassion de cette calamité , & cherché quelque moyen de procurer le salut du monde. Et bien que d'vn costé sa iustice le tirast à le laisser perir comme il auoit merité, si est-ce pourtant qu'il s'est laissé surmonter à sa clemence.

Et pource que le malheur de l'homme consistoit en deux choses , la corruption de sa nature par le peché , & la souffrance de la misere que le peché tire en consequence ; il n'a peu estre touché de sa clemence pour reparer l'homme, qu'il ne resolust de le reparer en ces deux égards , à sçauoir , en l'amendement de sa nature , & en la restauration de sa felicité , afin de re-

mettre en luy son image toute entiere. Mais pource que cette partie de son image qui consiste en saincteté, luy est de beaucoup plus à cœur que l'autre, & qu'il est plus digne de l'excellence de l'homme d'estre bon & vertueux que d'estre heureux & à son aise, il a encore eu plus de soin & de desir de repater la saincteté que non pas la felicité de l'homme, quoy que ces deux choses soyent totalement inseparables. C'est pourquoy il est bien vray que l'Escriture sainte nous parle souuent de la deliurance des peines que nous auons meritées, & de la iouissance de toutes sortes de contentemens, comme de cela en quoy consiste le salut de l'homme; pource que veritablement ces choses en constituent vne partie, & que la representation de cette partie du salut nous touchant tres-viement par l'amour que nous nous portons à nous mesmes, a tant & plus d'efficace pour nous induire à la foy & à la saincteté. Mais si est-ce neantmoins quelle ne dissimule pas que c'est en l'autre deliurance, à sçauoir, de la domination du peché, & en la sanctification & de nos corps & de nos ames, que consiste la principale partie de ce qu'elle appelle le

1. or. salut. Ainsi dit elle que *nous sommes ap-*
 1. 2. *pellés à estre saints : à estre renouvelés en*
 Eph. 4. *l'esprit de nostre entendement & reuestus d'un*
 24. *nouvel homme, creé selon Dieu en iustice &*

vraye sainteté : à estre ensevelis en la mort de Christ par le Baptesme, afin que comme il est ressuscité des morts par la gloire du Pere, nous aussi pareillement cheminions en nouveauté de vie : en general, à imiter l'exemple de sa sainteté, comme nous sommes predestinés à luy estre rendus conformes en gloire. Elle dit qu'il est venu pour destruire les œuvres de peché ; Que ce qui estoit impossible à la Loy dautant qu'elle estoit foible en la chair, Dieu ayant ennoyé son Fils en forme de chair de peché & pour le peché, a condamné le peché en la chair ; & qu'ainsi la Loy de l'Esprit de vie qui est en Iesus-Christ, nous a affranchis de la Loy de peché & de la mort. Qu'il nous a esté fait de par Dieu Sapience, Iustice, Sanctification, & redemption. En vn mot, que la grace de Dieu salutaire à tous hommes, est clairement apparüe : nous enseignant que en renonçant à impieté & aux mondaines conuoitises, nous viuions en ce present siecle, sobrement, iustement, & religieusement ; attendant la bienheureuse esperance, & l'apparition de la gloire du grand Dieu, qui est nostre Sauueur Iesus-Christ, lequel s'est donné soy-mesme pour nous, afin qu'il nous rachetast de toute iniquité, & nous purifiast pour luy estre un peuple peculier adonné à bonnes œuvres. Et si nous sçauons estimer les choses comme il faut, le plus grand bien qui nous est reserué dans les

Rom.
6. 4.

Gen.
18.
Rom.
8. 3.

1. Cor.
1. 30.

Tit. 2.
11. 12.
13. 14.

Cieux consiste en ce que nous *serons faits*
 I. Iean *semblables à Dieu, lors que nous le verrons*
 3. 2. *tel qu'il est*; c'est à dire, que par la parfaite
 connoissance de ses admirables vertus, nous
 serons transformés en son image. Et il n'est
 pas besoin d'en produire dauantage d'exem-
 ples, l'Euangile le nous representant &
 recommandant ainsi de ligne en ligne.

Mais icy paroist avec vn merueilleux
 éclat la sapience de Dieu & sa misericorde.
 Car il nous auoit bien créés & bons &
 heureux au commencement à la verité, mais
 en vne condition naturelle pourtant, &
 par consequent muable. Cela donc qui est
 naturel ayant precedé & s'estant corrompu,
 il estoit conuenable à la sapience de Dieu,
 puis qu'il vouloit reparer l'homme, de le
 mettre en vne condition surnaturelle, & à
 sa misericorde de deliurer cette condition
 du peril de changement & la rendre immua-
 ble. Voila pourquoy quant à la felicité, il
 la nous propose en vn degré qui surpasse
 de bien loin tout ce que Adam en a iamais
 possédé, soit qu'on regarde à la condition
 du corps, car il doit estre par la resurre-
 ction reuestu de qualitez incorruptibles &
 celestes: soit à la demeure & au lieu de la
 felicité, car nous en deuous iouyr dans les
 Cieux, soit qu'on regarde à la nature des
 contentemens que nous esperons, car ils
 sont de tout poinct inimaginables, & com-

me parle l'Apostre, ne peuuent estre aperceus des yeux, ny connus par les oreilles, ny tomber en nostre pensée. A quoy la condition d'Adam n'auoit rien de comparable. Et quant à la sainteté, elle est inseparable de ceux à qui elle a esté communiquée en vertu de ce salut, & ne peut estre esbranlée ny rauie par tentation quelconque.

Et la maniere en laquelle Dieu a procedé pour reparer de cette façon le genre humain, est de tout poinct émerueillable. Car comme ainsi soit qu'en considerant en cette sienne infallible prescience l'homme perdu si miserablement, il eust par sa cleméce vne grande inclination à le retirer de cette malheureuse condition, & le colloquer en vne beaucoup meilleure que celle dont il estoit tombé; il se presentoit, ce semble, vn empeschement insurmontable de la part de sa iustice, qui crioit sans cesse vengeance à cause de l'offence. Et non pas vne vengeance telle quelle. Car la iustice estant vne vertu en Dieu, & toutes les vertus qui sont en Dieu y estans en vn degré extreme, il falloit necessairement quelle desirast vne vengeance de tout ce que le peché meritoit, estant commis contre vne infinie majesté, ou au moins de tout ce dont la creature estoit capable. La creature donc estant capable d'vne

peine, non pas infinie eu égard à sa grandeur, dautant que c'est vne creature, c'est à dire qu'elle a ses bornes, & qu'elle n'est pas capable d'un infiny ressentiment, mais perpetuelle, c'est à dire infinie eu égard à sa durée, dautant que c'est vne nature immortelle quant à l'ame; la iustice de Dieu requeroit que l'homme fust puni eternellement, & vne punition eternelle ne pouoit compatir avec cette reparation de nostre nature. De façon qu'il sembloit qu'il y eust entre ces choses vn abyfme. Et de vray, il n'estoit pas possible que Dieu remist l'homme en vn estat de felicité, en le laissant en celuy de peché & de vice: le bonheur estant vne condition qui ne se peut par la dispensation de Dieu assortir en aucune façon avec la haine de la pieté & de la vertu. Et n'estoit non plus possible qu'il le restablif en vn estat d'integrité & de vertu sans vne prealable satisfaction à sa iustice. Car quoy que c'en soit, la perfection de la nature en pieté & en vertu est vn plus grand bien, que la perfection de la condition en felicité & en aise. Si donc il ne conuient ny à la sagesse ny à la iustice de Dieu de luy communiquer le moindre bien sans auoir prealablement satisfait, il ne conuient pas aisement ny à l'une ny à l'autre de luy communiquer le plus grand sans vne satisfaction prealable.

L'homme donc ne pouuant satisfaire pour soy mesme, & nulle autre creature n'estant capable d'un si grand effect, Dieu a ordonné d'enuoyer son Fils au monde & luy faire vestir nostre nature humaine pour deux choses. La premiere est de satisfaire à la iustice de Dieu par la souffrance des peines que nous auons meritées, & cela en se constituant nostre pleige. Car en receuant cette charge de son Pere, & s'y offrant volontairement, il se rendoit capable de prendre sur sa personne les crimes qu'il n'auoit pas luy mesme commis, & qui autrement n'y eussent peu estre transferés s'il ne se fust allié avec nous si estroittement, non seulement par la communion d'une mesme nature humaine, mais aussi par un commandement exprés de Dieu, & vne soumission volontaire à la peine meritée, pour la redemption des autres. En ce donc qu'il estoit deuenu homme, il estoit capable de souffrir la mort reellement & de fait; y ayant esté adiugé par le commandement de son Pere, & assujetty de sa propre volonté. Et en ce qu'il estoit Dieu benit eternellement, il estoit capable de faire que cette sienne souffrance en qualité de peine pour nos offences, équipollast à leur demerite, & par ce moyen satisfist par sa valeur infinie à la iustice diuine. Cet obstacle leué, il faisoit la voye à cette misericorde

que la iustice tenoit resserrée, & qu'elle empeschoit de sortir hors des riués quelle luy auoit dressées.

L'autre est, qu'en consequence de cette sienne souffrance à laquelle il s'estoit si franchement & volontairement soumis pour obeyr à son Pere & procurer le salut du genre humain, il eust le droit & l'honneur d'accomplir luy mesme l'œuvre de leur salut & d'en estre le modelle. D'en estre, di-je, le modelle premierement. Car quant à la saincteté, soit que vous le consideriés deuant, soit que vous le consideriés depuis sa mort, il a esté & sera eternellement sans macule & sans tache, & represente en cela l'image de Dieu d'une façon si illustre & si glorieuse, qu'on peut aussi bien dire en cet égard qu'aux autres, que qui l'a veu, a veu le Pere, & qu'il est la resplendeur de sa gloire. Et pour le regard de la felicité, ce qu'il en possède surmonte toute comprehension & toute intelligence. Or est-t-il expressément dit que nous deuons estre *rendus conformes à son corps glorieux. Que nous sommes predestinez à estre rendus conformes à son image.* Et que *comme nous auons porté l'image du premier Adam qui estoit de terre, nous auons à porter l'image du second Adam qui est descendu des Cieux.* De l'accomplir luy mesme encore. Car c'est en luy que l'Esprit de

Phil. 3.

21.

Rom.

8. 28.

1. Cor.

15. 47.

48. 49.

sanctification a esté mis , pour le donner à ceux qui luy appartiennent , liant par ce moyen & estraignant avec eux vne communion si estroitte , que l'vnion politique & ciuile des sujets avec leurs Princes , & la conjunction soit politique soit naturelle des femmes avec leurs maris, & la communion naturelle des sarmans & des branches avec leurs troncs, & des membres avec leur chef, n'est point si ferme ny si indissoluble. Car toutes ces comparaisons sont employées en l'Escriture pour nous représenter cette communion, & si n'y peuuent atteindre. De maniere que le principé de nostre sanctification estant en luy comme en sa source , & ce que nous en participons estant comme ruisseaux qui en decourent , nous nous pouuons vanter que nous viuons de sa vie mesme, si nous sommes vne fois entés en son corps, & si nous auons part en cette communion bien - heureuse. Et c'est encore en luy que reside la mesme puissance de l'Esprit par laquelle il nous ressuscitera d'entre les morts, & reuestira nos corps de qualités incorruptibles semblables à celles que le sien mesme possède. Selon ce que dit l'Apotre, *Que si l'Esprit* Rom. *de celuy qui a ressuscité Iesus-Christ des morts* 8. II. *est en nous, celuy qui a ressuscité Iesus-Christ des morts viuifiera aussi nos corps mortels, à cause, ou par le moyen de son Esprit habitans*

Jean 6.
39. 40.

en nous. Ce qu'il dit luy mesme plus ex-
pressément encore, *Que quiconque vient à*
luy, & croit en luy & le contemple, ne verra
iamais la mort ; d'autant, dit-t-il, que ie le
ressusciteray au dernier iour. Et c'est la rai-

Jean 1.
12.

son pourquoy il est dit, *Qu'à ceux qui*
croient en luy il leur donne ce droit d'estre
faits enfans de Dieu : & qu'il est si souuent
fait mention de nostre adoption en Christ:

Car il y a en la condition des enfans ordi-
nairement ces choses : premierement qu'ils
sont d'une mesme nature avec leur pere :
secondement qu'ils tiennent cette ressem-
blance de nature de luy : & finalement qu'ils
ont part en ses biens & en son heritage ,
comme dependans de luy, & estans par ma-
niere de parler, parties de sa personne. La
restauration donc de la sainteté en nous
fait dire à S. Pierre que nous *sommes parti-*
cipans de la nature divine. Ce que nous

2. Pier.

1. 4.

avons cela de l'efficace de son Esprit & de
sa Parole , fait dire à S. Iean que nous

1. Iean

3. 9. &

4. 7.

Rom.

8. 17.

sommes nez de Dieu : Ce que nous avons
part en ses biens fait dire à S. Paul que
comme enfans nous sommes heritiers de Dieu
& coheritiers de Christ : Et ce que nous

Rom.

8. 16.

avons le sentiment & l'assurance de toutes
ces choses en nos ames par la vertu du mes-
me Esprit , fait dire au mesme Apostre ,
Qu'il rend tesmoignage à nos esprits que nous
sommes enfans de Dieu. Et neantmoins tout

cela

cela s'appelle adoption , pource que l'integrité de la nature ny opere rien , c'est la grace de la redemption : Et adoption en Christ, pource que nous n'auons ces choses que par son merite & son entremise.



CHAP. VII.

Quelle est la nature du conseil ou de la volonté par laquelle Dieu a ordonné d'accomplir ce dessein, soit pour son estenduë, soit pour la condition qui y est annexée.

LA misere des hommes estant vniuerselle, & le desir que Dieu a eu de les en deliurer par le moyen d'un si grand Redempteur , procedant de la compassion qu'il a eue d'eux, comme de ses creatures tombées en vne si grande ruine, puis qu'ils sont ses creatures indifferemment, la grace de la redemption qu'il leur a offerte & procurée a deu estre vniuerselle, pourueu qu'aussi ils se trouuassent tous disposés à la recevoir. Et en cela, ny iusques là, il n'y a point de difference entr'eux. Le

Redempteur a esté pris de leur race , & fait participant de mesme chair & de mesme sang avec eux tous , c'est à dire, d'une mesme nature humaine coniointe en luy avec la diuine en vnité de personne. Le sacrifice qu'il a offert pour la propitiation de leurs offenses , a esté pour tous ; & le salut qu'il a receu de son Pere pour le communiquer aux hommes en la sanctification de l'Esprit , & en la glorification du corps, est destiné à tous , pourueu, di-je , que la disposition necessaire pour le receuoir soit en tous de mesmes. Il est bien vray qu'il a esté promis d'une façon particuliere à la posterité d'Abraham , avec laquelle Dieu auoit contracté des alliances qu'il n'auoit pas avec les autres hommes du monde. Mais ce qu'il y a eu de special pour cette nation en cet égard , reuiet à ce que cet oracle prononcé dès le commencement , que la semence de la femme briseroit la teste du serpent, estant demeuré enseuely en oubliance parmy tout le reste de la posterité d'Adam en tous les autres peuples, Dieu a voulu en renoueller la memoire parmi cestuy-cy , & par le moyen des promesses du Redempteur , commencer dès lors en la nation des Iuifs le bastiment de son Eglise. Ioinct que ceste nation deuoit auoir cet honneur que le Redempteur naistroit du milieu d'elle, de la semence d'A-

braham son Patriarche, & de Daud le plus recommandable de ses Rôys. Et finalement que la doctrine de la redemption seroit premierement preschée parmi les Iuifs, & par le Redempteur mesme & par ses Apostres, ceste prerogatiue appartenant à ceste nation en vertu des promesses & des alliances. Mais cela fait, tous les peuples de la terre ont esté appellés à la communion d'un mesme salut selô les Prophetes, & les Apostres enuoyés par tout le monde, *debtours*, comme ils parlent eux-mesmes, à cause de la commission qui leur auoit esté donnée, *Tant aux Grecs* Rom. 5. *qu'aux Barbares, tant aux sages qu'aux ignorans*, de la cognoissance de l'Euangile. Car ils auoyent appris & de la bouche de leur maistre, & des reuelations des cieux mesmes, que *Dieu n'a point d'égard à l'apparence des personnes: mais qu'en toute nation celuy qui le craint & s'adonne à iustice luy est agreable*. Et mesmes à mesure que les Iuifs se sont montrés indignes de la grace speciale qui leur auoit esté faite, les Apostres se sont sentis plus obligés de faire fleurir la croix de Chr. & fructifier la doctrine de salut parmi les autres nations. Suiuant ces paroles de Paul & de Barnabas qui ne se peuuent considerer trop attentiuement. *C'estoit bien à vous Iuifs, qu'il falloit premierement annoncer la Parole de Dieu. Mais puis que vous la deboués, & que vous vous iugés vous mesmes indignes de la vie*

Rom. 5.

11.

Act. 10.

34. 35.

Act. 13.

46. 47.

eternelle, voicy nous nous tournons vers les Gentils. Car le Seigneur le nous a ainsi commandé disant, le i'ay ordonné pour estre la lumiere des Gentils, afin que tu sois en salut iusques au bout de la terre.

Et bien qu'il y ait plusieurs nations vers lesquelles peut estre la claire predication de l'Euangile n'est point encore paruenüe par la bouche des Apostres, ny de leurs descendans, & qui n'ont aucune distincte connoissance du Sauueur du monde, il ne faut pas penser pourtant qu'il y ait ny aucun peuple, ny mesmes aucun homme exclus par la volonté de Dieu, du salut qu'il a acquis au genre humain, pourueu qu'il face son profit des tesmoignages de misericorde que Dieu luy donne. Car encore qu'il ne face pas connoistre distinctement à tous qui est ce Redempteur par lequel ils ont esté sauuez, si est-ce que la prouidence par laquelle il les conserue, les benedictions temporelles desquelles il les arrouse & les remplit continuellement, & la longue attente & patience incroyable de laquelle il vse enuers eux, leur est vne predication suffisante, s'ils y estoient attentifs, pour leur faire entendre qu'il y a misericorde pardeuers luy pour ceux qui y recourent avec confiance & repentance. Selon ce que

Rom.

2. 4.

l'Apostre enseigne que les richesses de sa benignité & de sa patience & de sa longue at-

te, conuient les hommes à repentance. Car Dieu conuieroit-t-il les hommes à repentance pour neant, & en intention, s'ils venoient à obeyr à l'invitation & se repentir, de les exclurre de sa grace? Dieu est trop bon, &, s'il faut vser de ce mot, trop serieux, pour presenter aux hommes de vaines esperances. Voila pourquoy il n'est nullement à douter que si en quelque nation du monde que ce soit, où mesmes le nom de Christ n'est pas connu, il s'estoit rencontré quelqu'un, qui touché des témoignages de sa misericorde que Dieu presente de toutes parts aux hommes en l'administration des choses de l'vniuers, se conuertist veritablement à luy pour obtenir le salut de sa grace, (& nous verrons cy-dessous quelles facultez ou puissances il y a en l'homme de se conuertir ainsi) il ne luy en donnast la iouissance. Et bien mesmes qu'il ne cōnust pas distinctement le nom de Christ, & qu'il n'eust rien appris de la maniere en laquelle il nous a obtenu la redemption, Dieu, selon sa sapience admirable, & selon qu'il est riche en moyens, & puissant en force, ne laisseroit pas de trouuer les expediens necessaires pour l'en rendre participant en la remission de ses pechez, en la sanctification de son esprit, & en l'immortalité glorieuse. Car ces paroles sont d'une eternelle & vniuerselle verité, que

Iean 2. 2. *c'est luy qui est la propitiation pour nos pechez, & non seulement pour les nostres, mais aussi pour les pechez de tout le monde. Et celles-cy encore, que Dieu veut que tous soyent sauuez & viennent à la connoissance de sa verité d'autant qu'il y a un seul*

I. Tim 4. 5. 6. *Dieu & un seul moyennneur entre Dieu & les hommes, à sçauoir Iesus-Christ homme, qui s'est donné soy mesme en rançon pour tous. C'est à dire que non seulement il n'en exclud aucun, mais il seroit bien aise que tout le monde s'en approchast, voire il y conuie tout le monde, comme estant vne grace laquelle il a destinée à tout le genre humain, s'il ne s'en montre point indigne.*

Tit. 2. 1. *Et c'est pourquoy S. Paul l'appelle grace salutaire à tous hommes.*

I. Iean 3. 16. *Et bien que ces mots, Dieu a tant aimé le monde qu'il a enuoyé son Fils unique, afin que quiconque croit en luy ne perisse point, mais ait la vie eternelle, semblent tellement faire cette grace vniuerselle, comme procedante de l'amour que Dieu a porté au genre humain, que neantmoins ils la restraignent à ceux qui croyent, & qu'il ne semble pas que ceux soyent conuiez à croire en Christ qui mesme n'ont pas ouy parler de luy, elles ne contredisent pourtant point aux choses que nous auons cy-dessus posées. Car comme il y a de deux sortes de predication de Christ, aussi y pourroit-*

il auoir , si l'empeschement n'en venoit point d'ailleurs, de deux sortes de connoissance de Christ qui ameneroient au salut. L'vne predication est par le ministere des Apostres & de ceux à qui l'Euangile a esté commis ; qui annoncent que Iesus le Fils de Marie, & Fils eternel de Dieu tout ensemble, nous a rachetez de nos pechez par sa croix, & estant ressuscité des morts, est monté dans les lieux celestes, d'où nous le deuons attendre en nostre redemption. Et cette predication engendre vne foy en la misericorde de Dieu manifestée en ce grand Sauueur, conioincte avec vne distincte cōnoissance de ce Sauueur mesme : laquelle foy produit en nos esprits des effects. entierement émerueillables. L'autre est par l'entremise de la prouidence de Dieu seulement, qui conserue le monde nonobstant son iniquité, & l'inuite à repentance par sa longue patience, laquelle, si les hommes n'estoient point naturellement aueugles & obstinez en leur aueuglement, seroit capable d'engendrer en eux vne persuasion de la misericorde de Dieu, destituée à la verité de la distincte connoissance de ce Redempteur que l'Euangile nous presche, & neantmoins suffisante pour rendre les hommes iouyssans du salut duquel il est auteur. Parce que si elle ne les y amenoit immédiatement, au moins leur seroit elle

par les moyens que Dieu en trouueroit, vne certaine & indubitable introduction à cette claire & nette connoissance de Iesus-Christ, que l'Euangile rend necessaire à ceux qui viuent sous son Economie. De sorte que les vns à qui il est distinctement presché, croient en luy en le cōnoissant; les autres, s'ils ne mesprisoient point la misericorde de Dieu qu'il leur offre en la conduite de sa Prouidence, persuadés sans le connoistre de la misericorde dont il est auteur, viendroient par les moyens que Dieu leur en fourniroit en ses grandes compassions, & par sa sagesse incomprehensible, à cette foy au Redempteur que la predication de la Parole, & la reuelation de l'Esprit est seule capable de donner aux hommes. Car tout ce que Dieu desploye de misericorde & d'esperance de salut aux hommes en quelque maniere que ce soit, vient de ce que sa iustice a esté appaisée par le sacrifice de son Fils, & que ainsi il a leué l'empeschement que le peché mettoit à la grace de la remission, s'ils ne s'en montrent point indignes.

Mais tout cela dépend de cette condition, qu'ils ne s'en montrent pas indignes. Car il ne conuenoit pas à la sagesse de Dieu de procurer ny proposer ce salut aux humains, pour en estre mis reellement & de fait en iouissance, encore qu'ils n'en

voulussent point, & qu'ils demeurassent opiniastres à refuser sa misericorde. Que di-je, il ne conuenoit pas à la sapience de Dieu ? Il estoit absolument impossible que les hommes fussent sauuez malgré qu'ils en eussent. Car puis que la principale partie du salut cōsiste en la sanctification de l'ame, & cette sanctification en l'illumination de l'entendement, & en la correction de la volonté & des affections, pour faire que les mouuemens & les operations de toutes ses puissances soyent conformes à la volonté de Dieu, & representent son image en leur excellence, comment se pourroient operer toutes ces choses en l'homme, l'homme demeurant neantmoins obstiné alencontre de Dieu, & contre toutes ces vertus qu'il luy presente en sa grace ? Autant est-il impossible comme d'illuminer vne chose qui demeure tenebreuse nonobstant, ou en redresser vne autre qui toutesfois demeure tortuë : cela s'impliquant soy-mesme en vne contradiction manifeste. Et puis que la seconde partie du salut ne peut en façon quelconque subsister sans la premiere, il estoit impossible de mesmes, comme i'ay dit si souuent, de rendre l'homme iouyssant de la felicité, sans luy communiquer ou prealablement ou coniointement la sanctification de son ame. Il faloit donc necessairemēt, auant que ce Redempteur à qui

a esté commise la charge d'accomplir nostre salut en nous, desployast la puissance de son esprit en nostre regeneration & en nostre glorification, & nous fist sentir l'effect de sa cõmunion en ces choses, queles hommes le receussent & vinsent à luy pour

Jean 6. s'y conioindre. Et c'est ce qu'il appelle
35. 40. luy mesme, *venir à luy, & le contempler, & croire en luy.* C'est à dire estre entierement persuadé de cette verité qu'il est le Sauueur du monde, afin de rechercher en luy le remede à nos maux : ce que ses Apostres appellent en tant de lieux *la foy*, qui si elle est veritable & sincere, nous ente au corps de nostre Seigneur Iesus, comme greffes sauuages en vn oliuier franc, pour tirer de luy le suc & la seue de vie spirituelle : si elle ne se trouue pas en nous, nous demeurons en nostre corruption & misere naturelle.

Rom.
11.

Tout le Nouveau Testament le nous enseigne ainsi de bout en bout : Christ notamment en ces beaux passages, *Comme*

Jean 3. *Moyse esleua le serpent au desert, ainsi faut-*
14. 15. *il que le Fils de l'homme soit esleué : Afin que*
16. *quiconque croit en luy ne perisse point, mais qu'il ait vie eternelle. Car Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en luyne perisse point, mais ait vie eternelle. Car Dieu n'a point enuoyé son Fils au monde pour condamner le monde, mais afin que le monde soit sauué par*

luy, *Qui croit en luy ne sera point condamné, mais qui ne croit point est des-jà condamné. Car il n'a point creu au nom du Fils unique de Dieu.* Item; *Qui croit en moy à vie eternelle, & qui ne croit point, l'ire de Dieu demeure sur luy.* Et n'est pas besoin de plus de preuues en vne chose claire & non contestée. Son Disciple bien-aimé y adiouste vne expression pleine d'emphase. *Si nous receuons le tesmoignage des hommes, le tesmoignage de Dieu est plus grand; Car c'est là le tesmoignage de Dieu, lequel il a tesmoigné de son Fils; à sçauoir que Dieu nous a donné la vie eternelle, & que cette vie est en son Fils. Qui croit au Fils de Dieu il a le tesmoignage de Dieu en soy-mesme: qui ne croit point à Dieu, il l'a fait menteur: Car il n'a point creu au tesmoignage que Dieu a tesmoigné de son propre Fils.* De façon qu'outre qu'en ne receuant pas Christ pour Sauueur on reiette l'unique moyen d'obtenir le salut, & outre le peché qu'il y a à mepriser vne si grande grace que Dieu nous presente, il y a encore ce crime icy, d'accuser Dieu de mensonge, en ne croyant point au tesmoignage qu'il a rendu de son Fils. Ainsi, si vous considerés le soin que Dieu a eu de procurer le salut au genre humain par l'envoy de son Fils au monde, & les choses qu'il y a faites & souffertes à cette fin, la grace est vni-

Jean 3.

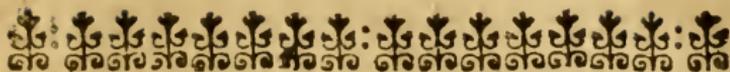
36.

1. Jean

5. 9. 10

niuerselle & présentée à tous les hommes. Mais si vous regardés à la condition qu'il y a necessairement apposée, de croire en son Fils, vous trouuerés qu'encore que ce soin de dōner aux hommes vn Redempteur procede d'vne merueilleuse charité enuers le genre humain, neantmoins cette charité ne passe pas cette mesure, de donner le salut aux hommes, pourueu qu'ils ne le refusent pas: s'ils le refusent, il leur en oste l'esperance, & eux par leur incredulité aggrauent leur condamnation. Et partant ces paroles, *Dieu veut le salut de tous les hommes*, reçoient necessairement cette limitation, *pourueu qu'ils croient*. S'ils ne croient point, il ne le veut pas. Cette volonté de rendre la grace du salut vniuerselle & commune à tous les humains, estant tellement conditionnelle, que sans l'accomplissement de la condition, elle est entiere-ment inefficacieuse. Voyons donc d'où dépend l'accomplissement de la condition, & par consequent l'efficace particuliere de la grace vniuerselle.





CH A P. VIII.

*Quelle est depuis le peché l'impuis-
sance de l'homme pour l'accom-
plissement de cette condition.*

I'Ay dit cy-dessus que l'homme decheant de l'integrité en laquelle il auoit esté creé, s'estoit rendu si miserable, qu'il estoit totalement impossible qu'il se releuast soy-mesme de sa misere, & en ay déduit les raisons suffisamment pour le sujet que ie traittois. Mais cela peut estre ne suffit pas pour la question de maintenant. Car, soit, dira quelcun, Qu'il n'ait peu se seruir de Redempteur à soy mesme. La nature de la iustice de Dieu & de son propre peché ne permettoit pas qu'il le peust. Mais de cela s'ensuit-t-il qu'il ne fust pas capable de receuoir vn Redempteur qui luy est procuré d'ailleurs, & que Dieu mesme luy presente? Quelle grande difficulté y peut-t-il auoir en cela, de ne refuser pas la remission de ses pechez, & l'esperance de la vie qui luy est si liberalemét offerte? Certes il ne semble pas de primabord que de vray

cela deust estre si malaisé. Mais il se trouue neantmoins impossible à l'experience, & l'Escriture l'enseigne ainsi, & les raisons, à qui y veut penser, en sont manifestes & pertinentes. Car ie vous prie, s'il y auoit en l'homme quelque vertu qui le rendist capable d'embrasser de soy-mesme le Redempteur qui luy est offert, comment est-ce qu'estant presché à tant de gens, il y en a si peu qui croyent? Les Apostres en ont parlé à toutes nations, en ont exposé la doctrine avec vne merueilleuse euidence, l'ont accompagnée d'une saincteté de vie exemplaire, & quant & quant d'œuvres de tout point admirables, & neantmoins ils se plaignent qu'il y en a peu en comparaison des autres, qui se conuertissent à leur predication; & leur histoire le tesmoigne. Depuis, ceux à qui ils auoient donné la charge de prescher le mesme Euangile apres eux, le prouignent de tout leur pouuoir: mais ils y trouuent vne si estrange resistance, qu'on n'est pas content de ne leur obeïr pas, on les persecute à cause de cete doctrine à toute outrance. Tesmoins les horribles carnages que les Empereurs Romains ont fait des Chrestiens, & non le mespris seulement, mais l'abomination en laquelle ce nom estoit de leur temps entre les hommes. Et s'il n'estoit arriué qu'au populaire de la rejeter, on en pour-

roit accuser son defect d'entendement, qui paroist en maintes autres choses. Mais les plus grands personnages du siecle y ont ordinairement le plus resisté, les Politiques l'ont haïe, les Philosophes l'ont combatuë de leurs subtilités, les Orateurs de leur eloquence, chacun comme à l'ennuy a desployé ce qu'il auoit de faculté dans les sciences, & en la prudence de la chair, pour mettre opposition au cours qu'elle vouloit prendre au monde. Et apres l'obstination des Iuifs il n'y a plus rien à dire. C'estoit à eux que le Messie auoit esté promis, & portrait, par maniere de parler, en leurs Escritures. Ils n'auoient autre propos en la bouche ny autre esperance au cœur, que de ce qui leur en auoit esté promis; la tige dont il deuoit sortir, & le lieu de sa natiuité auoient esté designés; les années prefixes à son aduenement estoient expirées. Il se presente deuant eux à poinct nommé, il fait ses merueilles en leur presence, ils le considerent de toutes parts, ils le mettent à toutes espreuues, & toutes-fois ils ne le peüent reconnoistre. Ils le mettent en croix pource qu'ils s'estoient scandalisés de ne le trouuer pas à leur goust, & puis apres l'auoir crucifié, sa croix leur est encore en nouveau scandale. Apres cela qui doutera qu'il n'y ait en l'homme vn estrange auuglement pour ne pouuoir recon-

noistre ny ce salut ny son auteur, & par consequent se priuer soy - mesme de sa iouissance ?

Et l'Escriture confirme pleinement ce qui se recueille de l'experience. Car quand elle parle de la condition en laquelle nous sommes naturellement, elle nous donne des tiltres qui emportent clairement cette impuissance. Elle nous appelle *serfs de peché*: & nous auons dit cy-dessus que cette seruitude est en l'ame, en l'entendement, & en la volonté. Quel effort peuuent donc faire ces facultés, ou quelle action produire qui ne despende de celuy qui les domine ? Elle dit que *la chair ne se peut assubiectir à la Loy de Dieu*, & nous enseigne quant & quant que nous sommes chair. Quelle obeysance pouuons nous donc rendre à celuy qui nous appelle, & qui publie deuant nous ses ordonnances ? Elle dit que naturellement nous auons *vn cœur de pierre*, & quelle faculté y peut-t-il auoir en vne pierre d'ouyr les exhortations qu'on luy feroit ? Elle dit que *nous sommes morts en nos fautes & pechez*. Or quelle peut estre la force d'un mort, ou à se releuer de soy-mesme, ou à escouter la voix de celuy qui luy crie qu'il se releue de la tombe ? Et pource qu'encore que la pluspart des hommes rejettent l'Euangile de Christ; si est-ce pourtant qu'il y en a quelques vns qui le reçoient,

Rom.
6. 20.

Rom.
8. 7.

Ezech.
36. 26.

Eph.
2. 2.

reçoient, & qu'à cette occasion on pour-
 roit penser que si l'incrédulité est ordinaire,
 elle n'est pas absolument vniuerselle pour-
 tant, mais depend de la liberté de la vo-
 lonté de l'homme, qui se porte en quelques
 vns au bien, & dans les autres au mal ;
 l'Escriture attribué sans aucune variation
 la foy par laquelle nous embrassons Christ
 à l'opération de Dieu en nous, voire en
 termes qui descourent assez l'impuissance
 qui est de nostre part en cette affaire. Car
 elle dit que *c'est luy qui nous oste le cœur de*
Pierre pour nous en donner vn de chair : que
c'est luy qui nous transporte du royaume de
tenebres, au royaume de lumiere : qu'il fait
en nous & le vouloir & le parfaire selon son
bon plaisir. Que c'est luy qui nous illumine,
 qui nous renouelle, qui nous regenere,
 qui nous viuifie, qui nous fait nouuelles
 creatures, & nous crée derechef, qui nous
 ente au corps de son Fils, qui nous appelle,
 qui nous tire, qui nous donne de croire en
 Christ, & choses semblables. Paroles qui
 monstrent assez que nous ne contribuons
 rien à l'efficace par laquelle nos entende-
 mens sont induits à receuoir la doctrine de
 salut, & nos volonteés à la suiure. Et afin
 que cela ne se puisse en façon quelconque
 reuoquer en doute, Christ luy mesme pro-
 nonce comme vn oracle auquel on ne peut
 rien opposer. *Que nul ne peut venir à luy,*

Ezech.
36. 26.Col. 1.
13.Phil. 2.
13.Ephes.
4. 23.Iean 3.
5.Ephes.
2. 5.Ephes.
2. 10.Rom.
11. 13.Rom.
8. 28.& ail-
leurs.

Iean 6.
44. c'est à dire, comme luy mesme l'interprete,
croire en luy, si son Pere ne le tire. Apres
cela qui doutera de nostre naturelle im-
puissance?

De fait, si nous nous rememorons l'estat
auquel nous disions cy-dessus que nous
sommes tombez, nous ne nous émerueille-
rons pas de cette impuissance. Car la do-
ctrine de l'Euangile, à cause de l'evidence
de sa verité, est bien appellée vne lumiere,
& Christ qui en est l'auteur, la lumiere
du monde. Mais s'il n'y a rien d'auantage,
c'est vne lumiere externe seulement, la-
quelle ne se peut receuoir que par vne fa-
culté conuenablement disposée. Nos en-
tendemens donc estans deuenus tenebreux
par le peché, & leurs tenebres s'épaississans
iournellement par l'accoustumance de pe-
cher, de façon que leur aueuglement est
acomparé à vn cal qui naist sur la pru-
nelle de l'œil & oste entierement la faculté
de la veüe, ils ne peuuent non plus rece-
uoir cette lumiere spirituelle qui gist en la
verité, qu'vn œil qui par vne taye a perdu
la faculté de voir, la clarté que le Soleil
respend au monde. Voila pourquoy l'A-
postre desire sur toutes choses que Dieu
donne aux hommes *les yeux de leurs enten-*
demës illuminez, & mesmes, tant il y a de dif-
ficulté en cela, *selon l'excellente grandeur de*
sa puissance, & l'efficace de la puissance de sa

Eph. 1.
17. 18.

force. Et Christ dit qu'il faut estre enseigné de Dieu; selon l'oracle du Prophete, estant question d'appercevoir vne verité entre la nature de laquelle & la peruerse disposition de nos entendemens, il n'y a nulle correspondance.

Iean 6.
45.

Que si nous disons ainsi, que l'homme ne peut recevoir de soy mesme la grace de Iesus-Christ, & qu'il faut que ce soit Dieu qui par sa vertu agissante interieurement le dispose en telle maniere qu'il l'a reçoiue (en quoy nous parlons conformément au stile de l'Escriture) ce n'est pas à dire pourtant que cette impuissance nous excuse deuant Dieu, & oste tout à fait ou mesme diminue le blasme de cette incredulité, & nous exempte à son regard de la peine meritée. Car ce que nous ne le pouons pas, ne vient pas de ce que la doctrine qu'on nous propose soit de soy difficile à concevoir. Si on nous commandoit de trouver les causes occultes des vertus de l'aymant, ou la proportion qui est entre vn cercle & vn carré, ou quelques autres choses qui approchassent de la difficulté de celles là, & que nous n'en peussions venir à bout, nous tirerions excuse de leur difficulté, & peut-estre l'approuverions-nous aux Iuges les moins équitables. Mais la doctrine de salut est aisée à comprendre & évidente. Si Dieu ne nous auoit point donné les facultés

tés d'entendement & de volonté par lesquelles nous sommes hommes, & tant qu'hommes capables d'entendre ce qu'on nous propose, qui est intelligible de soy, de croire ce qui est fondé en raisons claires & manifestes, d'aimer & désirer les choses bonnes & désirables, & fuir celles qui sont contraires, nous prétendrions encore excuse & y serions bien fondez. Les choses destituées de cette faculté n'ont rien à craindre pour n'auoir pas reconnu l'excellence de l'Euangile. Mais nous en auons esté doiüés des le commencement, & Dieu les nous a conseruées nonobstant nostre peché, autrement nous ne serions pas hommes. Bien que nous ayons ces facultez, & que la doctrine de salut soit d'elle mesme euidente, si neantmoins nous n'en auons pas ouy parler, comme qui auroit esté nourry en vn autre monde, pource que de nous mesmes nous ne la pourrions pas deuiner, nous en pourrions, comme on dit, pretendre cause d'ignorance. Mais *leur son*, dit l'Apostre de ses compagnons & de soy, *est-il pas allé par toute la terre ?* Y a t-il presques aucune nation ou qui n'ait ouy la predication de l'Euangile de Christ, ou qui ne soit proche de celles parmy lesquelles on le presche? Que s'il y en quelqu'une qui du tout n'en ait point ouy parler, & à qui on ne puisse imputer qu'elle l'ignore par

Rom.
10. 18.

mespris ou par nonchalance, elle ne sera pas cōdamnée pource qu'elle ait reellement & de fait mesprisé le nom de Christ, mais pource quelle aura mesprisé la voix des Cieux, & le cry de la prouidence & de la patience de Dieu, qui l'appelloit à repentance. En quoy elle a donné assés de témoignages qu'il y a en elle, quelle qu'elle soit, vne dureté de cœur si inuincible, que quand Christ luy auroit esté annoncé aussi hautement & clairement qu'il a esté en Ierusalem, elle l'auroit mesprisé de mesmes. Parquoy cette impuissance vient de ce que nous sommes meschans, c'est à dire, que le vice qui est en nous y a ietté ses racines si auant, y a tellement confirmé ses habitudes, s'y est acquis vn empire si absolu, possède tellement toutes les facultés de nos ames, que non seulement nous ne nous en sçaurions dégager quand nous le voudrions, (cōme les Philosophes mesmes disent que telle est la force des mauuaises habitudes de l'ame quand elles sont inueterées) mais mesme qu'il est impossible que nous le vueillons. Car nos facultés ne sont pas seulement debilitées par le vice, de façon que si elles se veulent efforcer alencontre, leurs essais sont lasches & leurs efforts languissans, & par consequent ne se peuuent desfaire d'vne habitude plus puissante: mais elles sont tout à fait asseruies au mal &

Aristote parle ainsi de celuy qui est iniuste.

mortes quant au sentiment du bien , de sorte qu'il est impossible qu'elles puissent rien vouloir , comme i'ay dit cy-dessus , que comme cette puissante habitude du vice les commande. Or plus vne telle disposition de l'ame est forte , profonde & inueterée , plus est-t-elle meschante , & plus elle est meschante , plus merite-t-elle de blasme. Ainsi tant s'en faut que l'impuissance de cette nature excuse l'incrudulité , que plus grande elle est , & plus merite-t-elle de blasme & de peine. Autrement les Diabes ne meriteroient point de supplice , pource qu'ils ne peuuent faire autre chose que pecher , & pour s'exempter du blasme & du supplice du peché , il n'y auroit meilleur moyen que de se rendre aussi meschant que le Diabe. Certes comme la vertu en est sans cõparaïson plus excellente quand elle est venuë à vn tel point qu'elle ne peut degenerer tant elle est grande & possede pleinement l'ame , & comme ses actions sont d'autant plus louïables qu'elles procedent d'vne vertu plus eminent & plus parfaite , comme est la vertu des Anges : aussi le vice qui est venu à tel degré qu'il est totalement incorrigible en est plus digne d'estre hai , & les actions qui en procedent plus dignes de punition , comme prouenuës d'vne peruersité de l'esprit plus profonde & plus abominable.



C H A P. IX.

Quelle est l'Eslection & Predestination de Dieu, par laquelle il a ordonné d'accomplir en quelques vns cette condition, & laisser les autres à eux mesmes, & quelle en est la cause.

LA nature de l'homme estant telle, si Dieu n'eust pris autre conseil en ordonnant d'enuoyer son Fils au monde, que de le proposer pour Redempteur vniuersellement à tous, pour grande que soit la charité de laquelle ce conseil procede, si eust-elle esté inutile au genre humain, & l'enuoy & les souffrances de son Fils entierement frustratoires. Ne pouuant donc conuenir à sa sapience d'enuoyer son Fils au monde y soustenir vne mort ignominieuse, pour ne produire aucun effect au salut des humains, & à sa clemence & charité inenarrable de laisser perir toute la race humaine en cette condamnation, il ne restoit plus qu'un moyen d'y paruenir,

c'est de desployer vne telle efficace de sa puissance en l'homme, qu'elle surmontast tout ce qu'il y a de corruption en son entendement & en sa volonté, pour le faire croire & embrasser la grace qui luy est offerte. Afin que nonobstant toute la resistance qu'y apportent les tenebres de l'intellect & la peruersité de la volonté, il cedast neanmoins à l'evidence de la verité, & reconnust la necessité & l'excellence du Redempteur, & cherchast en luy sa deliurance. C'est donc en ce conseil que consiste ce que l'on appelle Election ou Predestination, où il montre comme à l'enuy & les abondamment excellentes richesses de sa misericorde enuers ceux qu'il a élus & predestinez pour leur donner la foy, & sa seuerité enuers ceux qu'il a abandonnez, à eux mesmes, & sa souueraine liberté en la dispensation de cet adorable mystere.

Et quant à la misericorde, elle y paroist comme sortie hors de ses propres bornes. Car en ce que voyant le genre humain gisant en vne si miserable condition il en a esté touché, il y a bien vn tesmoignage d'une nature encline à la pitié. Mais tant y a que la iustice qui demandoit vengeance de l'autre costé, la tenoit resserrée, & empeschoit quelle ne nous peust estre fructueuse. En ce qu'il ne s'est pas contenté d'estre touché de quelque pitié, mais a cherché en

sa sâpience le moyen de satisfaire à sa iustice, & de vray a resolu d'enuoyer son Fils en la terre & l'abandonner à la mort de la croix pour le salut du monde vniuersel, il a monstré vne compassion vehemente, qui se renforçoit, & par maniere de dire, s'irritoit contre les obstacles de sa iustice, & qui de vray les surmonte; mais neantmoins encore presuppofette-elle en l'homme vne condition qui luy est sortable, & qui la conuie, à sçauoit la foy au Redempteur, laquelle se tesmoigne en repentance. Sans cela il ne veut pas que cette sienne misericorde nous soit d'aucun vsage. Et comme il y a quelque correspondance naturelle entre l'integrité de la creature & la bonté du Createur, & quelque relation necessaire entre la corruption de l'homme, & la iustice du iuge du monde, aussi semble-t-il y auoir quelque conuenance entre la foy & repentance du pecheur, & la diuine misericorde. De façon que comme on peut rendre cette raison, Dieu aime sa creature pource qu'elle est entiere, Dieu punist l'homme pource qu'il est pecheur, ainsi peut-t-on rendre en quelque sorte celle-cy, Dieu pardonne au pecheur pource qu'avec foy il a recours à sa misericorde. Mais en cecy tant s'en faut que l'amour de Dieu puisse presupposer cette cõdition en l'hom-

me, qu'il faut necessairement presupposer qu'elle n'y est pas, & mesmes qu'elle n'y peut estre, sinon que luy-mesme l'y crée par sa puissance. Ainsi la misericorde en ce point excede toute mesure & toute intelligence. Et l'Apostre semble auoir égard à cela quand il ne dit pas seulement qu'en

Ephes. 2. 4. 5. *cela Dieu s'est monstré riche en misericorde, que par sa grande charité de laquelle il nous a aimez, du temps mesmes que nous estions morts en nos fautes il nous a viuifiez ensemble avec Christ; mais il appelle encore cette*

Rom. 8. *sorte de charité precognoissance. Ceux que Dieu a precognus il les a aussi predestinez.*

Rom. 11. *Et ailleurs: Dieu n'a point reietté son peuple lequel il a precogneu. Car pource que ce mot connoistre, en l'Escriture, signifie quelquesfois aimer, mais neantmoins aimer en consequence de l'approbation de quelque qualité ou condition qui se rencontre en la chose que l'on aime, qui conuie les affections, comme quand il est dit que Dieu*

Ps. 1. 6 *connoist la voye des iustes: Cette preconnoissance icy est vne amour qui precede toute condition & toute consideration de quelque qualité aimable en la creature. Et à cela se peuuent rapporter ces mots de l'Epistre aux Galates: Lors que vous ne connoissiez point Dieu vous seruiez à ceux qui de nature ne sont point dieux, mais maintenant puis que vous avez connu Dieu, ou*

Gal. 4. 9.

plustost que VOUS AVEZ ESTE' CONNVS DE DIEV, comment vous destournez vous en arriere apres les rudimens foibles & pauvres, ausquels vous voulès servir ? Car bien que le mot connoistre y soit simplement employé, cette emphatique correction pourtant, & cette opposition à la cōnoissance que les Galates auoient de Dieu, a vne tres-grande force, & emporte autant comme s'il se fust seruy du mot de pre-cōnoissance. Il est vray que pource que cette preconnoissance est le motif de nostre élection & predestination à la foy, & que la predestination en depend comme vne consequence, S. Pierre le prend (par vne maniere de parler assez ordinaire en l'Escriture, où ce qui suit est mis pour ce qui precede, & ce qui precede pour ce qui suit) pour cette particuliere predestination par laquelle Christ a esté ordonné pour estre enuoyé en la terre à la redemption du monde. Car il dit que nous auons esté rachetés de nostre vaine conuersation par le sang de Christ, comme de l'agneau sans macule & sans tache ; *des-ja preconnu* ^{r. Pier.} *deuant la fondation du monde, mais manifesté* ^{r. 20.} *és derniers temps pour nous.* Mais cela n'oste pas à ce mot en S. Paul sa signification primitive.

La seuerité de Dieu paroist aussi en ce conseil, en ce qu'il ne fait pas cette grace

Matth.
20. 16.
& 12.
14.

icy vniuerselle comme l'autre, mais la restreint à quelques-vns, & laisse les autres à eux mesmes. Car au lieu que la grace precedente regarde generalement tout le genre humain, comme nous l'auons cy-dessus déduit, celle cy n'en regarde qu'une partie seulement, & en laisse l'autre destituée. Et encore ceux qu'il eslit & separe d'avec les autres en cette maniere, sont-ils en beaucoup plus petit nombre, ce qui a fait dire à Christ qu'il y en a beaucoup d'appelés mais peu d'élus. Il est bien vray qu'en ce qu'il propose vn mesme Redempteur vniuersellemét à tous, pourueu qu'ils le reçoient, il tesmoigne vne grande charité aussi bien aux vns qu'aux autres. Et ceux qu'il a delaisés n'ont pas moins de sujet que ceux mesme qu'il a élus de reconnoistre sa misericorde enuers eux en cet égard. Que s'ils ne reçoient pas ce Redempteur, ils doiuent imputer cela à leur propre dureté & obstination; & si en consequence de leur incredulité ils demeurent eternellemét perdus, ils ne le peuuent non plus imputer qu'à eux mesmes. Car comme nous verrons cy-dessous plus au long, si Dieu est à l'égard des vns cause de la foy & du salut, il n'est pas cause de l'incredulité & de la damnation des autres. Si son eslection est efficacieuse dans les vns pour y accomplir reellement & de fait la condition de

laquelle le salut dépend, l'incréduité des autres ne vient pas de leur réprobation, comme de la cause qui l'opere par son efficace, mais de leur propre aveuglement & peruerfité à eux mefmes. Mais toutes-fois en ce qu'il vfe d'une telle mifericorde enuers les vns, qu'il y veuille furmonter cet aveuglement & peruerfité, & n'en vfe pas enuers les autres, & mefmes que ceux qu'il a abandonnez à la dureté de leurs cœurs font en beaucoup plus grand nombre que les autres, il y a de la iufte feuerité. Et c'est ce qui fait que viennent en l'efprit des hommes ces pensées que l'Apoftre rapporte en l'Epiftre aux Romains. *Or tu me diras. Pourquoi fe plaint-t-il encore? Car qui peut refifter à fa volonté? (Car il auoit dit auparauant, qu'il a mercy de celuy qu'il veut, & endurecic celuy qu'il veut.)* Mais à quoy il refpond par ces mots capables de rabattre toute l'audace de la chair. *Mais pluftoft, ô homme, qui es tu qui contestes contre Dieu? la chofe formée, dira-t-elle à celuy qui l'a formée, pourquoi m'as tu ainfi faite? Le potier de terre n'a-t-il point puiffance de faire d'une mefme mafle de terre un vaiffeau à honneur & un autre à des-honneur? Comme s'il difoit que fi les ouuriers ont la puiffance de difpofer de leur matiere comme bon leur femble, pource qu'elle eft à eux, encore que la matiere qu'ils employent à*

Rom.
9. 19.

Rom.
9. 18.

Rom.
9. 20.
21.

faire des vaisseaux à deshonneur ne l'aïé pas plus merité que de ceux que l'on destine à vsages hōnorables, beaucoup plustost aura-t-il esté en la liberté de Dieu, souuerain auteur de toutes choses, la masse du genre humain estant vniuersellement corrompuë, d'en prendre vne partie pour la sanctifier, & laisser l'autre en cette naturelle pourriture qui empesche que les hommes qui en sont formés puissent estre autre chose que vaisseaux puans & infames.

Et c'est là cette liberté que i'ay dit se demonstrer encore en ce point. Car comme ainsi soit (& i'en ay des-ja dit quelque chose cy-dessus) qu'on puisse rendre quelque raison de la bonté laquelle Dieu tesmoigne à ses creatures, si elles conseruent l'integrité de leur origine, & de la iustice qu'il exerce sur elles si elles en degenerent, & mesmes de la misericorde qu'il leur octroye, si elles y ont recours avec asseurance & repentance, & que l'Escriture mesme ne taise pas les raisons de la dispensation de ces choses: Ny l'Escriture ne nous apprend autre raison de ce chois que Dieu a fait des vns pour leur eslargir le salutaire don de la foy, & de ce qu'il a laissé les autres hommes en arriere en leur condition, que la libre volonté de Dieu: ce qui pourroit autrement sembler estrange, veu que si la misere est vn object de compassion,

ils estoient également miserables ; & si la corruption du vice est vn object de vengeance, ils en estoient coupables également. Ny quãd vous en voudriés chercher ailleurs qu'en la Parole de Dieu , il ne seroit pas possible que vous en rencontrafiés aucune autre que cette mesme libre volonté. Car où la trouueriés vous ? Sera - ce en nos œures que Dieu ait de toute eternité preueu que nous deussions faire ? Nenny. Car toutes les bonnes œures non seulement suiuent la foy, & ne la precedent pas,

selon que l'Apostre dit , que *ce qui est fait sans foy est peché, & que sans la foy il est impossible de plaire à Dieu* : mais elles en dépendent comme de la cause dont elles sont necessairement & vniquement produites.

A raison dequoy il est dit que c'est elle qui *purifie les cœurs*. Et partant auant que preuoir de bonnes œures il falloit preuoir la foy, & Dieu ne pouuoit preuoir la foy en nous, s'il n'ordonnoit premierement de la y créer luy mesme. Ainsi dit l'Apostre que

nous ne sommes pas sauuez pource que auons fait de bonnes œures ; mais que Dieu nous a sauuez par grace par la foy , afin que nous fissions de bonnes œures & cheminassions en icelles. Et encores ailleurs expressement :

Que Dieu nous a sauuez & appellez par vne sainte vocation : non point selon nos œures, mais selon son propos arresté, & la grace la-

Rom. 1

14. 23.

Heb.

11. 6.

Act. 15

9.

Eph. 2.

6. 7.

2. Tim.

1. 9.

quelle nous a esté donnée en Iesus-Christ de-
 vant les temps eternels. Et propofant en
 vn autre lieu Iacob & Efau comme l'image
 de la grace que Dieu fait aux vns de les
 appeller efficacement par la vertu de
 fon Esprit en fuitte de fon eſlection, en laif-
 fant les autres en arriere ; Il les choiſit pre-
 mierement extremement égaux de condi-
 tion naturelle, enfans de meſme Pere & de
 meſme mere, conceus d'une meſme ventrée,
 pour eſtre produits au monde d'un meſme
 part. Puis il remarque que l'un a eſté pre-
 feré à l'autre par l'oracle diuin, le plus petit
 au plus grand, *des au parauant qu'ils euſſent
 fait ny bien ny mal* : pour monſtrer qu'en
 cette œconomie de ſa grace, Dieu n'a-
 uoit eu nullement égard à leurs œuures,
*aſin que le propos arreſté ſelon l'élection de
 Dieu demeurat ferme.* Sera-ce en la foy
 meſme ? Nenny encore. Car puis que la
 foy ne vient pas de nous, mais eſt vn don
 de Dieu ; auant que preuoir aucune foy
 en nous, il falloir que Dieu euſt ordonné
 de l'y mettre. Et nous cherchons la rai-
 ſon pourquoy il l'auoit ordonné ainſi. Et
 il appert aſſez que Dieu n'a pas ordonné
 de la donner à tout le monde, ſelon ce que
 dit l'Apoſtre Sainct Paul, *que la foy n'eſt
 point de tous* : autrement tout le monde
 croiroit, ce qui eſt plus que refuté par
 l'experience. A raiſon dequoy ailleurs il
 appelle

Rom.

9. 10.

11. 12.

2. Theſ

3. 1.

appelle la foy, *la foy des esleus de Dieu*: pour monstrier que Dieu en a particulièrement esleu quelques vns pour leur faire cette grace de croire. Mais ce ne peut estre la foy mesme, comme vne chose preueuë & antecedente, qui l'ait esmeu à les eslire pour croire plustost que les autres. Sera-ce donc finalement pource qu'il ait preueu qu'ils vseroient mieux de la grace salutaire qui leur est offerte que les autres? Non plus. Car le bon vsage de la grace salutaire consiste en ce qu'on l'embrasse par la foy, ou en ce qu'après l'auoir embrassée on la fait fructifier en bonnes œuures. Puis donc que nous auons monstrier que ce decret eternal de donner la foy, ne peut estre fondé sur la preuision de la foy ny des bonnes œuures, il s'ensuit necessairement qu'il n'a pas peu estre fondé sur ce que Dieu eust preueu le bon vsage de la grace.

Que si quelqu'un veut remonter plus haut, & subtilement distinguer entre les degres de l'efficace que Dieu desploye pour conuertir les hommes au salut, & dire que les derniers degrez ont esté adioustés pource qu'on n'a pas reietté les precedens, au contraire, qu'on en a bien vsé; nous retournerons à demander ce qui peut auoir induit Dieu à donner ces premiers degres d'efficace aux vns, & les dénier aux autres, qui ne les sentent point, & ne les sentiront ia-

mais ; & pourquoy il a ordonné que les vns vseroient bien de ces degrés precedens par lesquels ils ont esté préparés à recevoir les autres suiuan's , au lieu que tant d'autres qui les peuuent auoir receus également les ont perdus par le mauuais vsage qu'ils en ont fait- Car de recourir icy à la liberté de la volonté , c'est chose inutile. Veu que d'vn costé il a falu que Dieu ait ordonné de preuenir la volonté des vns de ses dons precedens , & ne pas preuenir celle des autres , & que de l'autre , la volonté de tous les hommes estant également serue de la corruption de peché , il est de tout point inimaginable cōment elle ait esté également preuenü en quelques vns , & que neantmoins les euenemens en ayent esté dissemblables. Il aura necessairement falu ou que la corruption ait esteint ces premiers degrés de la grace de l'Esprit en tous ; & neantmoins il appert que plusieurs croyent : ou qu'elle ne les ait esteints en aucuns ; & neantmoins on presuppōse que les euenemens en sont diuers : ou que Dieu ait ordonné de faire que dans les vns la volonté corrompü ne les esteigne pas & se laisse vaincre elle mesme , en consequence dequoy il ait agi en ceux-cy autrement qu'il n'a fait en ceux là ; & c'est ce dont nous cherchons la raison , & n'en pouuons trouuer d'autre que celle de la libre volonté de Dieu.

Aussi est-ce ce que l'Escriture nous enseigne. Car apres que S. Paul a proposé ce beau tableau de la differente grace de Dieu enuers les hommes en Iacob & en Esau, il se forme cette question; *Que lirons nous donc? y a-il iniquité en Dieu? Car en vne telle égalité de ces deux enfans, quelqu'un pourroit trouuer estrange vne faueur si differente.* Puis il respond: *Ainsi n'aduienne. Car il dit à Moÿse: i'auray mercy de celuy de qui i'auray mercy; & feray misericorde à celuy à qui ie feray misericorde.* Responce qui non seulement n'estoit ny necessaire ny à propos si on en eust peu trouuer ou dans les œuures des hommes, ou en la disposition & liberté de la volonté, mais qui exprime avec vne energie merueilleusement euidente que la chose depend absolument de ce que Dieu vse de sa mercy avec vne liberté toute entiere, & dont nous ne pouuons sonder autre cause que sa volonté. Ce n'est pas que Dieu qui est vne essence sage au dessus de tout ce que nous en pouuons comprendre, ait fait ce choix des hommes à tastons, & ietté sur eux le sort à l'auenture à qui periroit où ne periroit pas. Ainsi n'aduienne que nous ayons de telles pensées. Quoy que nous attribuions cela à la liberté de son bon plaisir, nous ne laissons pas de croire qu'il y a procedé avec son ordinaire sapience. Et S. Paul le nous donne

Rom.
9. 14.

Rom.
11. 13.

ainsi à croire, quand apres auoir proposé vn si bel exemple de cette liberté de Dieu en la vocation des Iuifs preferez à toutes les nations du monde : puis en la reiection des Iuifs & en la vocation des nations à sa connoissance : & finalement en la reünion de ces deux peuples en vn mesme Christ par la misericorde que Dieu doit quelque iour faire à la posterité d'Abraham, il s'escrie, *ô profondeur des richesses & de la sapience & de la connoissance de Dieu !* Monstrant que cela ne s'est pas fait sans que Dieu y ait vsé de sa sapience. Mais nous voulons dire qu'il n'y a dans les hommes aucune cause de cette diuersité de la faueur de Dieu enuers eux, & qu'il ne nous en a reuelé autre que sa volonté seule. Afin que nous qui croyons, soyons entierement redeuables de nostre salut à sa mercy : que ceux qui ne croient pas l'imputent à la duresse de leurs cœurs : & que ceux qui recherchent les causes pour lesquelles ceux-cy ont plustost creu que ceux là, ceux là ont esté plustost rejettés que ceux - cy, adorent les secrets de Dieu, qui ne se peuuent sonder, & reconnoissent qu'il est souuerainement libre en la dispensation de ses graces.





CHAP. X.

Que selon cette doctrine Dieu ne peut estre accusé d'acception de personnes, ny d'estre autheur de peché, ny cause de la perdition des hommes.

CEs choses expliquées en cette maniere, ie ne pense pas qu'il y ait aucun qui voulust crier alencontre, comme on a accoustumé de faire contre le point de la Predestination, que c'est imposer à Dieu qu'il ait égard à l'apparence des personnes, qu'il soit autheur de peché, & que par vne cruauté indigne de l'excellence de sa nature, il ait voulu comme de gayeté de cœur tirer de la gloire de l'eternelle perdition des humains. Car quelle couleur desormais y peut-t-il auoir en ces blasmes? Certes l'acception des personnes est vitieuse seulement, quand estant question de la comparaison de deux hommes ensemble & de leurs causes ou de leurs actions, celuy à qui appartient la décision de leur differend, ne

regarde pas à la nature de l'action ou de la cause dont ils plaident, pour rendre le droict à qui il appartient, mais à quelque condition de la personne, comme la richesse, ou la puissance, ou la beauté, ou à quelque autre chose qui ne fait rien à la cause, & qui concilie de la faueur. Tellement que celuy qui gagne sa cause, la gagne non pource qu'elle est meilleure que celle de sa partie aduersé, mais pource qu'il est plus riche & que le iuge espere de luy, ou pource qu'il est puissant, & que le iuge le redoute, ou mesmes pource qu'il est plus pauvre & que le iuge en a pitié. Car Dieu voulant que la iustice s'administre par la seule consideration du droit, sans meslange d'aucune passion qui nous y trauese, auoit defendu parmy le peuple d'Israël qu'on eust égard à la personne du pauvre en iugement. Ainsi il arriue ou que le droict l'emporte à la verité; mais neantmoins ce n'est pas en sa pure consideration, c'est par faueur; ou que le tort demeure victorieux, & la iustice opprimée; ce qui est de beaucoup le plus ordinaire.

Or icy ces choses n'ont point de lieu. Car comme nous auons descrit la nature des hommes cy-dessus, il y a entr'eux tous vne égalité toute entiere. Ils sont tous venus de la main d'vn mesme autheur, qui les recõnoist également pour son ouirage.

Ils sont tombés en mesme misere par vn mesme peché, c'est à sçauoir la reuolte du premier homme. En leur nature mesme ils sont également corrompus & par consequent également coupables. Cette corruption n'est pas, ou plus profonde, ou plus inueterée, ou plus inuincible en cestuy-cy qu'en cestuy là. C'est vne lepre qui nous est à tous pareillement incurable. Quelle condition donc ou quelle qualité peut-il y auoir eu dans les vns qui ait concilié la faueur de Dieu, qui ne se rencontre pas dans les autres? De vertu il n'y en auoit fibre ny apparence quelconque en aucun: de beauté, de richesse, de puissance & autres semblables qualités, ny il n'y en auoit non plus, ny quand il y en auroit eu, ce ne sont pas choses qui enuers Dieu puissent venir en consideration en vne action de cette nature. Et quant au peruertissement du droict qui suit ordinairement l'acception des personnes en iugement, y en a-t-il mesmes icy vne ombre? veu que ce qu'il donne à ceux-cy c'est de sa pure liberalité; & ce qu'il refuse à ceux là, il ny a loy ny aux cieux ny en la terre qui commande qu'il le leur donne? & mesmes que s'il consulte sa iustice seulement, elle requiert absolument qu'il le leur dénie. Dieu est le iuge de l'Vniuers, tous les hommes sont des criminels en sa presence. Il luy plaist de tesmoigner sa

clemence en pardonnant à ceux-cy, & de punir ceux là comme leur crime le merite. S'il y auoit en cela quelque chose de blasmable, ce seroit non pas qu'il punist ceux-cy, mais qu'il ne punist pas ceux là, & ainsi il seroit à reprendre, non pource qu'il auroit executé sa iusticesur les vns, mais pource qu'au preiudice de sa iustice qui requeroit que tous fussent punis, il se setoit en quelques vns laissé amollir à la clemence, qui semble tourner à blasme quand les crimes y trouuent impunité. Mais Dieu a remedié à cela, & a trouué en sa sapience le moyen de faire voye à sa clemence sans endommager sa iustice. Il offre donc la grace à tous les criminels également, & requiert seulement d'eux qu'ils ne la refusent pas & qu'ils ne s'en montrent pas indignes. Pour fauorable que puisse estre leur iugement en leur propre fait, qu'ils prononcent icy. Ou Dieu estoit-il tenu par aucune loy, soit de sa nature soit d'ailleurs, de leur offrir cette remission? Ou s'ils la refusent, sont-ils pas dignes de toutes sortes de supplices? Ils la refusent tous avec vne égale obstination, & la foulent aux pieds avec outrage; & adonc il passe toutes les mesures de sa misericorde enuers les vns pour amollir leurs cœurs & les ranger à leur propre bien, & par vne iuste seuerité abandonne les autres à la due

reté de leurs ames. La foy donc de ceux-là a-t-elle diminué quelque chose du blasme de l'incréduité de ceux-cy ? ou l'abondance de la grace de Dieu enuers les vns, pour leur donner la foy, a-t-elle donné aux autres quelque droit de se plaindre de Dieu, s'il ne la leur fait pas égale ? Certes il n'y a aucun des hommes qui ne s'estime libre en la dispensation de ses biens, pour en vser comme bon luy semble, quoy qu'il y ait entre tous les hommes vne estroite communion de sang, & quoy que nous n'ayons point de sujet d'offence & de mauuaise volonté contre ceux qui les nous demandent. Icy où il n'y a nulle communion de cette sorte entre Dieu & nous, & où il y a matiere d'ire implacable à cause de nos iniquités, nous plaindrons nous s'il ne leue pas toutes les bondes de sa misericorde à nostre fantaisie ?

Quant à estre autheur de peché il y a encore moins d'occasion de l'en accuser. Car de quel peché sera-ce ? De celuy du premier homme ? Non. Nous auons montré cy-dessus qu'il doit estre tout imputé à la tentation de Satan, & à ce que l'homme s'y est laissé seduire. Ny l'arrest de Dieu de ne l'empescher pas n'y a point operé ; ny la certaine & indubitable preuision de l'euenement fondée sur cet arrest, n'y a desployé aucune efficace. Sera-ce de la

corruption qui en suite a enuahi tout le genre humain , & en la domination de laquelle nous sommes dès le ventre ? Non plus. Car de mesmes que le premier homme s'est laissé tomber sans que Dieu ait mis la main à le pousser, il a engendré ses enfans contaminés de la mesme corruption que luy, sans que Dieu ait aucune part à la communication ou propagation de cette tache. Tout ce que la Prouidence de Dieu fait en cela est de benir la semence des hommes à foisonner , de les former & façonner avec vn émerueillable artifice , & de les preseruer de tous mauuais accidens , & puis apres auoir fauorisé leur naissance, prendre soin de leur éducation & de leur nourriture. Quant au peché, il passe des peres aux enfans sans que sa main en demeure souillée en façon quelconque. Sera-ce des pechés qui s'en ensuiuent necessairement , & qui rendent de plus en plus ce vice natutel incorrigible par l'accoustumance ? Tout de mesmes. L'homme estant vne creature actiue de sa nature , à mesure que ses facultés se desbroüillent de l'enfance & de l'empeschement que leur donne l'imparfaite constitution des organes du corps, il agist comme la condition de chacune d'elles le porte, l'entendement à conceuoir, la volonté à desirer ou à fuir les choses ; & le vice dont elles sont imbuës les accom-

pagne en leurs actions , & les penetre de plus en plus , sans que la Prouidence de Dieu y contribuë. S'il les conserue en vie, s'il maintient leurs facultés, s'il leur donne des forces pour agir à chacune selon sa naturelle condition, s'il leur propose des objets dont elles abusent au lieu qu'elles en deuroient bien vser, non seulement il ne leur fait point de tort, mais mesmes ou en toutes ou en la pluspart de ces choses il manifeste vne insigne bonté, dont la méconnoissance est pleine d'vne ingratitude extrêmement punissable. Sera-ce de cet acte mesme de l'incrédulité, comme on parle, par laquelle ils rejettent la grace laquelle il leur presente ? Nenny encore. Car s'il ne leur donne pas d'y croire, ce n'est pas à dire pourcela qu'il leur donne de n'y croire pas. Si, di je, il n'engendre pas la foy en eux, il ne s'ensuit pas qu'il y engendre le contraire. C'est bien le Soleil qui illumine la terre : mais ce n'est pas luy qui la rend tenebreuse. Elle a cela de sa naturelle opacité. C'est le Soleil encore qui l'eschauffe par l'entremise de sa lumiere : mais ce n'est pas luy qui quand il s'en recule en hyuer, la rend comme elle est, horrible de froidure. Elle a cela d'elle mesme & des vens qui y regnent. Si donc l'entendement de l'homme à qui la grace de Christ est offerte par l'Euangile, demeure

tenebreux nonobstant, si son cœur demeure dur comme les cailloux, ou froid comme la glace en ce qui la concerne, cela doit estre imputé à sa propre constitution dont luy mesme il est autheur, & aux tentations du malin, qui de cette mauuaise constitution tire ses auantages. Sera-ce donc finalement de ce qui en refusant la grace de Christ il deuiet plus endurecy qu'il n'estoit auparauant, & plus incorrigible encore en son mal, s'il se peut adjouster quelque chose à la dureté de sa condition precedente? Certes comme les choses pesantes tendent naturellement en bas, & plus elles s'y meuent & approchent du centre du monde, comme on parle, & plus leur mouuement y est violent, ainsi la corruption de l'homme tend naturellement au peché, & plus souuent il s'y porte plus cette corruption s'enracine & ses inclinations y deuiennent violentes: ce qui s'appelle endurecissement. Mais ny les choses pesantes n'ont cette inclination vers le centre que de leur propre naturel, ny la corruption de l'homme ce mouuement au mal que de luy mesme. Tout ce que la Prouidence de Dieu agist en cela est que pour punition d'une ingratitude & d'une obstination si grande, il liure, comme parle l'Apostre, les hommes à leurs propres passions, qui les emportent puis apres à toutes sortes

Rom.

I. 14.

d'actions infames, & lasche la bride à Satan, qui venant à y mesler ses tentations & *be-* ^{Ephes.}
songner avec efficace en ces enfans de rebel- 2. 2.
lion, leur creue de plus en plus les yeux de l'entendement, & leur oste toute faculté de distinguer entre les choses bonnes & mauvaises, esteignant ce petit reste de lumiere naturelle que Dieu pour la conseruation de la societé humaine, auoit laissé depuis le peché en la conscience des hommes. A raison dequoy il est si souuent dit que Dieu mesme les endurecit, non pource qu'il adiouste de soy quelque chose à leur meschanceté, mais pour ce qu'il ne l'oste pas, & que les passions des hommes ne viennent point à vn si horrible desbordement, & le Diable a auoir vn empire si absolu en leurs cœurs, sans quelque effect de sa iuste prouidence.

Or si Dieu ne peut estre accusé d'estre autheur du peché de l'homme, il ne luy peut non plus estre imputé qu'il soit cause de sa perdition. Car la perdition de l'homme consistant en la souffrance des peines, & toute peine ayant necessairement son rapport au crime en consequence duquel elle vient, comme à la cause qui la meritée, à qui imputera l'homme sa condamnation qu'à son peché propre? Les criminels qui sont euidentement conuaincus de ce qu'on leur met à sus, seroient-t-ils bien fondés

à appeller causes de leurs supplices, les Magistrats qui les leur infligent? Car nous auons veu à quoy Dieu auoit destiné l'homme en sa premiere creation, & bien loin d'y auoir en cela quelque veine de cruauté, qu'il ne s'y peut remarquer qu'une bonté merueilleuse. Et auons encôre veu ce que Dieu a fait pour le releuer de sa condamnation, & ne s'y peut remarquer non plus qu'une insigne & inestimable misericorde. Estant decheu de la iouissance de cette bonté par son propre peché, ayant mesprisé cette misericorde par son obstination au mal, la punition qui vient apres ne peut plus porter autre nom que celuy de iustice; voire de iustice exacte à merueilles, & d'autant plus exempte de tout blasme, qu'elle ne s'exerce qu'apres & pour vanger le mespris que l'homme a fait de la misericorde. Or ont les hommes accoustumé d'appeller en leurs magistrats cette iustice qui est employée à punir les crimes, vne vertu, & leur en donnent de la loüange. Ce donc qu'ils tournent à loüange à ces petits Magistrats de la terre, le tourneront-t-ils à blasme au Iuge vniuersel du monde? Parquoy bien que Dieu n'ait eu en la creation de l'homme autre chose pour but que de tesmoigner sa bonté, en l'œuure de la redemption que d'vser enuers luy d'une incomparable misericorde, il resulte neantmoins de

la gloire à sa iustice de la punition qu'elle fait du mespris de toutes les deux ; tant s'en faut qu'il puisse estre accusé d'auoir esté excessiuement rigoureux en l'exercicé de celle - cy , ou trop eschars & defectueux en la dispensation des autres.



CHAP. XI.

Du moyen par lequel Dieu accomplit cette condition de la Foy en ses Esleus , & rend sa Predestination d'un euenement certain & infallible , & de la connoissance qu'on en peut auoir.

LEs dispositions ou volontés par lesquelles Dieu a ordonné de faire quelque chose , moyennant que ses creatures executent tels ou tels commandemens, sont tellement arrestées que l'euenement en depend de l'execution ou inexecution de la condition apposée. Comme celle par laquelle il auoit ordonné de rendre la felicité du premier homme perpetuelle : c'est à

ſçauoir, s'il demeueroit perſeuerant en ſon
 integrité. Et celle par laquelle il auoit ar-
 reſté de donner au peuple d'Israël vne vie
 parfaitement heureuſe en la terre de Canaan:
 à ſçauoir, s'il euſt entierement obſerué la
 loy qu'il luy auoit donnée. Et celle par
 laquelle il a ordonné de ſauuer tous les
 hommes par noſtre Seigneur Ieſus: à ſça-
 uoir ſi par incredulité ils ne s'en monſtrent
 point indignes. Telle donc qu'eſt en cette
 forte de diſpoſitions de la volonté de Dieu,
 la certitude de l'exécution de la condition,
 telle auſſi neceſſairement eſt la certitude de
 l'euénement des volontés meſmes: & par
 meſme moyen la connoiſſance qu'on peut
 auoir de la certitude de l'un, depend de la
 connoiſſance de l'autre. Pource que com-
 me nous auons dit cy-deſſus, Dieu connoiſ-
 ſoit certainement les facultés de l'homme,
 & ſçauoit iuſques à quel point elles eſtoient
 pour reſiſter à la tentation du malin, il ſça-
 uoit auſſi certainement que l'homme dé-
 cherroit de ſon integrité, & partant que
 le conſeil de ſa beatitude perpetuelle ne
 pouuoit auoir lieu. La corruption de
 peché s'eſtant depuis eſpandue ſur tout
 le genre humain, & la loy requerant vne
 ſaincteté parfaite, il voyoit auſſi qu'il eſtoit
 impoſſible qu'Israël accompliſt la Loy, &
 partant impoſſible pareillement que l'eco-
 nomie de la Loy touchant la felicité de
 Canaan

Canaan reüssit. Et cette corruption ayant passé si auant en l'homme qu'elle a infecté iusques au fonds toutes ses facultés, & l'a rendu entierement incapable de croire au Redempteur si Dieu mesme ne forme la foy en son cœur, Dieu preuoit certainement & indubitablement qui seront ceux qui seront sauués, pource qu'il a resolu de leur donner de croire, & qui seront ceux qui ne croiront pas, pource qu'il a ordonné de n'agir pas de mesmes en eux. Ainsi eu égard à Dieu la connoissance de l'éuénement est claire & infaillible.

Pour le regard des hommes il en va autrement. Si Dieu s'estoit contenté de proposer la grace salutaire exterieurement seulement, à considerer la condition en laquelle nous naissons tous, il seroit aisé de deuiner qu'elle seroit vniuersellement reiettée. Comme il n'est pas malaisé de dire que le Soleil ne sera point recognu en vn pays où generalement tout le monde est aueugle. Mais pource que Dieu en a esleu quelques vns & delaisé les autres, & qu'il ne nous a pas reuelé qui ils sont particulierement, ny monstré leurs noms escrits dans son registre; nul ne peut estre pleinement assure de son prochain qu'il sera sauué, d'autant qu'il ne sçait pas non plus s'il est de ceux à qui il doit estre donné de veritablement croire. Suiuant ce mot de

l'Apostre, que *Dieu connoist ceux qui sont siens.*

Quant aux conseils qu'on nomme communement absolus, c'est à dire, par lesquels Dieu meu de sa pure volôté a resolu de faire quelque chose, sans auoir égard à condition quelconque, l'euenement en est absolument indubitable. Et Dieu sçait qu'il arriuera, non pource que telle ou telle condition le doit certainement preceder, mais pource qu'il a resolument déterminé de le faire. Mais la certitude qu'en ont les hommes ne peut despendre que de deux choses. L'vne est la consideration de l'euenement mesme, quand reellement & de fait il est arriué. Car si nous voyons faire vne chose qu'il n'y auoit que Dieu qui peust faire, il faut necessairement conclurre que puis qu'elle est faite, Dieu auoit ordonné qu'elle se feroit. Car tout ce qui se fait par l'operation de sa puissance, maintenant que le temps coule depuis la creation du monde, a esté ordonné deuant que le monde fust & de toute eternité. De cette sorte chacun fidelle sçait qu'il a esté esleu dés le commencement pour auoir la foy, parce qu'il la sent en soy mesme, & qu'elle a allumé en son entendement vne lumiere, engendré en sa conscience vne paix, & encommencé en sa volonté & en ses affections vne sanctification qui ne peut venir d'au-

tre cause que de la bonté & puissance diuine. De maniere que quand il vient à comparer les sentimens de son ame avec la description de la foy & de ses effects dās les esleus, qui se trouue en l'Escriture saincte, il ne reuoque nullement en doute qu'il ne soit du nombre de ces esleus, pour la conformité qu'il reconnoist entre la Parole de Dieu en ce poinct, & les mouuemens de son ame. L'autre est la reuelation que Dieu fait de son decret & de l'arrest de sa volonté en cet égard. Car pource qu'en Dieu cōme dans les autres causes intelligentes, quelles qu'elles soyent, il ne faut que le concours de deux choses pour produire vn effect, la puissance & la volonté, sçachans que Dieu est doüé d'vne puissance infinie, si nous sommes par luy mesme assurez de sa volonté, la certitude del'euuenement nous doit estre entierement indubitable. Ainsi bien que nous ne sçachions pas en particulier qui d'entre les hommes est esleu ou ne l'est pas, qui des hommes croit veritablement ou ne croit pas, n'y ayant que Dieu & le cœur de l'homme qui iugent de la verité & sincerité des mouuemens de sa conscience, si sommes nous pleinement assurez qu'il y en a qui croyent, d'autant que Dieu nous a reuelé en sa Parole qu'il en a esleu quelques vns pour croire. Et quand nous serions entierement ignorans de la

manierè en laquelle cela se fait , pour cela nous ne deurions pas estre moins asseurez & de la verité de l'actiõ de Dieu qui amene son Conseil à execution, & de l'euene-ment infailible qui en resulte.

De fait, combien y a-t-il de choses dont nous ignorons le *comment* , qui ne laissent pas d'estre , & que nous ne reuoquons non plus en doute que la verité mesme? Et encore choses ou importantes à la vie , ou mesmes en quoy la vie consiste ? Qui est-ce d'entre nous qui a iamais exactement compris , ou quelle est l'harmonie de toutes les parties & facultés du corps ensemble pour les fonctions de la vie que nous auons commune avec les animaux, ou quelle est la nature de l'empire que les facultés superieures de nos ames ont sur celles du corps , & l'exercice que nous en faisons en commandement d'vn costé & en obeyssance de l'autre ? Ou quelle est la nature des actions de nos esprits, soit qu'ils vacquent à la contemplation & comprehension des obiects qui leur sont proposez , soit qu'ils se tournent & reflexchissent sur eux mesmes pour se connoistre & la façon de leur intelligence? Certes il se trouuera, si nous y voulons prendre garde , en la distribution de l'aliment necessaire pour les forces & l'entretènement de l'habitude du corps , au mouuement vital de nostre cœur & de nos poul-

mons , aux fonctions des sens du corps & notamment des yeux, aux mouuemens des membres qui obéissent à ceux de l'entendement & de la volonté, & dans les opérations de l'entendement & de la volonté mesmes, des ressorts si cachez, des choses si abstruses & si profondes, que pour subtilement qu'en discourent les sçauans, si n'esclairciront-t-ils iamais tout : bien souuent plus subtilement ils en disputent, plus obscurcissent-t-ils la matiere, & ne s'entendent pas eux mesmes. Et neantmoins nous ne doutons aucunement de toutes ces choses qu'elles ne soyent, & accusons à bon droit d'auoir eu le sens renuersé, ceux qui en ont autresfois reuoqué la verité en doute. Quand donc nous n'aurions autre instruction de la nature de cette operation de Dieu en nous, que le sentiment de son efficace, ce seroit assez pour nous contenter, & pour consoler nos consciences. Et ie ne croy pas que la joye qu'auroit vn mort de se voir par la puissance de Dieu releué du tombeau, comme le pauvre Lazare, en fust beaucoup moins sensible pour ne sçauoir pas *comment* Dieu auroit refait en luy & rallumé la chaleur naturelle par laquelle nous viuons, & reioinct son ame à son corps pour l'animer de nouveau, & pour exercer toutes les fonctions de la vie par son entremise.

Neantmoins si nous considerons bien & la Parole de Dieu & la nature de l'homme, il sera aisé de recueillir de la comparaison de l'une & de l'autre, au moins autant comme il nous doit suffire d'en sçavoir, de quelle façon Dieu agist dans les hommes pour amener à effect le dessein de nous faire croire. Car croire, comme chacun le peut entendre, n'est rien sinon estre persuadé de la verité de quelque chose. Et pour estre digne de l'excellence de la nature de l'homme, cette persuasion doit estre accompagnée, & mesmes proceder de la connoissance de la nature de la chose que l'on croit. Pource que l'homme n'est pas vne nature brute, mais doiüée d'entendement, qui par consequent doit agir selon la connoissance qu'elle a des choses. Si donc la chose qu'on propose à nos entendemens est telle qu'il n'y faille rien chercher que la verité seulement, & se contenter de l'auoir comprise, l'entendement de l'homme doit acquiescer en la comprehension de la verité quand il l'a clairement apperceuë. Comme quand on a trouué la demonstration de quelque belle proposition geometrique, ou la raison claire & pertinente de quelque bel effect de la nature, ou dans les autres choses qui gisent en contemplation seulement, l'euidence de la verité que l'on cherchoit. Si la chose qu'en nous

propose est telle qu'outre la connoissance de la verité, il y faille encore chercher & la beauté de l'honnesteté & de la vertu, & l'vtilité coniointement avec la douceur de la iouissance; il ne nous faut pas contenter de la simple & nuë intelligence de ce qui est vray, mais il nous faut estre esmeus de l'amour de ce qui est honneste & beau, & touchés du desir de la iouissance de ce qui est vtile, conuenablement & proportionnément à son excellence.

Pour exemple, si on presente à vn homme que la necessité presse, vn riche tresor, ou à vn malade qui est menacé de la mort, vn bon medicament, cettuy là ne peut auoir vne vraye connoissance de sa poureté, & de la qualité du tresor qu'on luy presente, ny cettuy-cy vne vraye connoissance de sa maladie, du peril où il est, & de la vertu du medicament à l'en garantir, qu'il ne soit incontinent porté à le receuoir. S'il le refuse, il faut necessairement qu'il ignore sa poureté ou la richesse du tresor, sa maladie ou l'excellence du medicament. Que si c'est vn homme de l'humeur de quelques vns de ces anciens Philosophes qui mesprisoient l'or & l'argent, à qui on offre ce tresor, & qu'à cette occasion il n'en tienne compte; c'est signe qu'il ne s'estime pas poure; puis qu'il mesprise le moyen de s'enrichir, ou que s'il s'estime poure,

c'est d'une poureté à laquelle l'or & l'argent ne peuvent remedier ; le vuide de sa necessité doit estre rempli de quelque autre chose, comme pourroit estre la connoissance des arts & des sciences. Si le malade refuse le medicament, ou par mespris de la medecine en general ; c'est signe qu'il ne croit pas qu'il ait telle vertu qu'on luy dit ; ou par delicateffe à cause du mauuais goust & des trenchées qu'il en apprehéde ; c'est qu'il ne se croid pas si malade qu'il est : ou parce qu'il ne se soucie pas de mourir ; c'est qu'il n'estime pas que la vie soit si desirable, ou la mort tant à fuir, que pour leur consideration il se faille assuiettir à l'amertume des remedes. Ainsi le refus de l'un & de l'autre prouendra de l'estime qui se fait des choses, pour ne leur donner pas leur iuste valeur, & par consequent n'en auoir pas la vraye connoissance.

Dieu donc agist en deux façons enuers nous pour nous faire croire en Christ, Sauueur & Redempteur du monde. D'un costé il nous fait prescher son Euangile, comme vne doctrine d'une verité celeste, & qui surpasse infiniment en cet égard non seulement toutes les autres religions, qui ne peuvent estre que fausses, mais toutes les sciences humaines, quelque verité quelles contiennent. Et non seulement cela, mais comme la reigle d'une pieté & d'une vertu si

Sortable à l'excelléce de la nature humaine, que elle est seule capable de luy donner non vne telle quelle perfection des facultés d'entendement & de volonté par lesquelles elle excelle par dessus les bestes, mais mesmes de l'amener à vn point qui surpasse de bien loin sa condition naturelle, & l'estat de sa premiere origine. Et finalement comme le comble de nostre felicité; le seul moyen, di-je, de paruenir à l'immortalité heureuse & glorieuse, selon ce mot, que *cette est la vie euernelle de le connoistre seul vray Dieu, & celuy qu'il a enuoyé Iesus-Christ.* D'autre costé, pource que toutes les facultés de nos ames sont tellement corrompuës & penetrées du vice iusques au fonds, qu'elles sont totalement incapables d'appercevoir la verité & l'excellence de ces choses, il agist tellement en nos entendemens par son interieure vertu, qu'il en dechasse le vice & les tenebres, & les dispose à connoistre quelle est la misere de la condition en laquelle ils naissent, & quelle au contraire l'excellence de celle à laquelle l'Euangile les appelle: pour faire comparaison de leur naturelle ignorance avec la lumiere de sa verité, de leur naturelle corruption avec l'excellence de sa pureté & sainteté, & finalement de la malediction en laquelle nous gisons naturellement, avec le comble de sa felicité euernelle.

La chose nous estant proposée de cette façon, & nos facultés interieures estant si bien disposées par la grace de Dieu, il est impossible désormais que nous ne croyions; c'est à dire, que nous ne recevions la lumiere de cette verité, & que nous ne desirions ardemment d'estre iouyissans tant de la sainteté qu'elle communique, que de la félicité qu'elle presente. Par ce moyen l'euement de ce conseil de Dieu est indubitable. Ainsi l'enseigne manifestement S. Paul quand il ne demande pour les Ephesiens autre chose en ses oraisons, sinon que

Ephes. 1. 17. *le Dieu de nostre Seigneur Iesus - Christ, le*
 18. 19. *Pere de gloire, leur donne l'esprit de sapience & de reuelation par la reconnoissance d'iceluy: à sçauoir les yeux de leur entendement illuminez, afin qu'ils sachent quelle est l'esperance de sa vocation, & quelles sont les richesses de la gloire de son heritage es saints, & quelle est l'excellente grandeur de sa puissance enuers nous qui croyons. Car il estoit perüadé que pourueu qu'ils sceussent cela, & qu'ils eussent l'entendement si bien disposé qu'ils fussent capables de le clairement & certainement comprendre, toutes leurs affections en seroient esprises, & leurs volontez necessairement determinées à suiure ces choses. Et ailleurs il desire qu'ils puissent finalement comprendre avec tous les Saints quelle est la largeur, la profondeur*

Ephes. 3. 18. 19.

& la hauteur de la dilection de Christ, laquelle
 surpasse toute connoissance, afin qu'ils soyent
 remplis en toute plénitude de Dieu. Car
 c'est cette connoissance de la charité de
 Christ qui porte avec soy toute plénitude
 de vertus chrestiennes. Et c'est ce que
 Christ mesmes dit encore. Car apres
 auoir allegué ces paroles d'Esaié, & ils
 seront tous enseignés de Dieu, il adiouste, Iean 6^e
 quiconque a ouy du Pere & a appris vient à
 moy. Comme s'il vouloit dire, que pour
 venir à luy, c'est à dire, croire en luy,
 & estre participant du salut dont il est au-
 theur à tous ceux qui croient, il ne faut
 sinon estre enseigné de Dieu & apprendre :
 la connoissance que Dieu donne de l'ex-
 cellence des choses qu'il presente en son
 Euangile, tirant sans aucun doute apres
 soy tout ce qui est necessaire au salut & à
 la vie : connoissance, di-je, venuë de la
 puissance de l'Esprit qui se desploye avec
 efficace. De fait, pource que la chose est
 de soy fort difficile à cause de la dureté de
 nos cœurs, & de la resistance que nostre
 chair fait à ces choses, & que neantmoins
 l'euénement en est certain, toute repug-
 nance estant contrainte de ceder à cette
 puissance, l'Apostre se sert de ces termes
 au lieu sus allegué, que nous croyons selon
 l'efficace de la puissance de la force du Sei-
 gneur : voire il dit que c'est une excellente

Ephes.
 1. 19.
 20.

grandeur de sa puissance, laquelle il a desployée avec efficace en Christ, quand il l'a ressuscité des morts & l'a fait seoir és lieux celestes. Car seroit-t-il besoin d'une telle puissance s'il estoit question d'un effect vulgaire seulement? Et où vne telle puissance est desployée, se peut-t-il faire aucune resistance qui rende l'evenement douteux, ou qui preuale? Neantmoins pource que cela se fait par l'entremise de la connoissance de l'excellence de l'Euangile en tous les égards dont il a esté fait mention, le mesme S. Paul dit que la Predication, qui emmene captiues les pensées des hommes sous l'obeyssance de Christ, est avec *demonstration d'esprit & de puissance*; se servant d'un mot qui signifie cette sorte de raisons ou la verité est si euidente qu'elle force l'entendement à la recevoir, & surmonte toute resistance. Ainsi Dieu qui a arresté de donner la foy à ses esleus, execute ce decret d'une façon qui ne rend nullement l'evenement douteux, & assure parce moyen le salut à ceux qui ont part en cette eslection eternelle.

1. Cor.

2. 4.





CHAP. XII.

*Que par cette maniere d'agir Dieu
ne ruine point la nature de la
volonté de l'homme.*

IL est vray qu'il y en a plusieurs qui, ce leur semble, trouuent en cette doctrine vne grãde difficulté, c'est que l'homme ayant esté créé vne nature raisonnable, & par consequent libre en ses actions, il ne semble pas conuenable à la bonté & sagesse de Dieu, d'agir autrement en luy que d'vne façon accordante & proportionnée à sa nature. Si donc, disent-ils, l'euene-ment de cette operation est certain & in-uitable, & s'il est necessaire que cettuy là croye en qui Dieu agist de cette façon, il ne reste plus en luy de liberté de volonté. S'il luy reste vne liberté de volonté, l'euene-ment en est douteux, & par consequent l'eslection sera de mesmes incertaine & muable. Or n'estime-ie pas qu'il fust beaucoup necessaire aux Chrestiens de s'enquerir quelle est la nature de la volonté de l'homme & de sa liberté, pourueu qu'ils

sentissent par experience vne telle efficace de la grace de Dieu en eux, que non seulement ils creussent en Christ, mais mesmes qu'il leur fust impossible de ne pas croire. Car quel interest auons nous à la conseruation de cette liberté, si son office est de nous maintenir en tel estat que nous soyons autant portés à rejeter Iesus-Christ qu'à le receuoir, à nous priuer nous mesmes de l'esperance du salut, qu'à l'embrasser quand l'Euangile le nous presente? Certes si cette condition d'estre sauués, ou d'estre mis en tel estat qu'il soit impossible que nous ne soyons sauués, ne se pouuoit acquerir que par la perte de nostre liberté, nous la deurions souffrir gayement, & mesmes desirer d'en estre priué pour mettre l'esperance de nostre salut en seureté, & la rendre d'vne certitude necessaire & d'un euenement indubitable.

Pour le certain, de la faueur du Prince vient d'ordinaire, selon le monde, toute prosperité & grandeur. Si donc il y auoit quelqu'un qui fust tellement en la bonne grace de son Prince que la durée de sa bonne fortune dependist absolument de sa fidelité propre & de la perseuerance de sa volunté en l'amour qu'il porte à son Souuerain, est-il pas à presumer qu'il voudroit auoir esté reduit à cet estat, non de pouuoir haïr son Prince quelque iour, &

ainsi decheoir de sa faueur & de la bonne fortune qu'il y possède, mais de ne pouuoir iamais autre chose sinon aimer son Souuerain ardemment, en partie pource que c'est son deuoir, & en partie pource que c'est son bon-heur encore? Et s'il pouuoit acheter cette assurance au prix de la liberté de sa volonté, est-il imaginable quelle qu'elle soit, qu'il en plainnist en façon quelconque la perte? De vray, en conseruant cette pretenduë liberté de volonté qui le rend également capable de l'un & de l'autre, il n'en peut arriuer que l'un de ces deux euenemens; ou qu'il perseuerera en l'amour de son Prince, & ainsi determinera la liberté de sa volonté du costé où gist son bon-heur; ou qu'il conuertira l'amour qu'il porte à son Prince en haine, & sa bonne fortune en malheur. Car à peine se peut-t-il conceuoir qu'il demeure perpetuellement en la balance de l'indifference. Le premier est ce qu'il doit desirer; le second ce qu'il doit abhorrer & craindre. Si donc il venoit à perdre la liberté de sa volonté, pour demeurer inseparablement attaché à l'amour & à la bonne grace de son Prince, il ne luy en arriueroit que ce qu'il doit desirer ardemment. S'il garde cette pretenduë liberté, il n'en a autre gain, mesmes demeurant (s'il estoit possible) en indifference, que de se voir perpe-

tuellement en peril de ce qu'il doit abominer & craindre sur toutes choses. Et s'il se determine de ce costé tout à fait, l'avantage qui luy en reuient est vn crime des plus atroces qu'il commet, & sa ruine de fonds en comble.

Mais à quoy faire icy mention de peril? En la chose dont maintenant il est question, le mal est de tout point ineuitable. Car si Adam estant en son integrité, & en vne constitution si parfaite de ses facultés, à tellement experimenté à son grand malheur, & de tout le genre humain, les consequences d'une condition muable, que deuous nous attendre de la corruption suruenue en nos esprits par son peché, & de tant de tentations ausquelles nous sommes sujets de la part du monde & du malin, tandis que nous sommes au monde? Il vaudroit donc beaucoup mieux pour nous que nous perdissions cette liberté si nous l'auions, & asseurer par ce moyen l'esperance de nostre salut, que de nous conseruer à nous mesmes, avec vn si manifeste & comme ineuitable peril, la puissance de le perdre. Et ne faut pas craindre que pour cela nostre nature degenerast de quelque degré de son excellence. Car si la perfection de nostre nature consiste en la pieté & en la vertu, comme nous l'auons cy-dessus prouué briefuement, plus grandes

& plus profondement enracinées seront ces bonnes qualités en nous, plus haut aurons nous fait atteindre le point de nostre perfection, & plus seront en nous ces qualités fermes & perdurables. De sorte que si elles auoient esté renduës immuables tout à fait, en perdant cette liberté de nostre volonté, si telle nous l'auions, pour estre eternellement constans & immuables en la pieté & en la vertu, nous aurions bien perdu quelque chose de nostre naturelle condition, mais ce seroit vne perilleuse infirmité, pour acquerir vn plus haut degré de perfection & d'excellence. Et l'exemple des Anges & de l'estat futur de nostre glorification le monstre manifestement. Car nul ne doute que les Anges ne soyent à cette heure en estat de ne pouuoir pecher, & que nous ne deuions quand nous serons recueillis dans les cieux, estre d'vne condition toute semblable. Les Anges donc ont-ils perdu quelque liberté de leur volonté par la grace de leur confirmation, ou en deuons-nous perdre par nostre glorification future? Si ainsi est, c'est pour acquerir vne beaucoup meilleure condition, & sans comparaison plus souhaittable. Partant le plustost que nous souffrirons ce changement est le meilleur; plustost nous perdrons cette liberté, plus aurons nous à rendre graces à Dieu, & à

benir la predication de la doctrine de la foy, & l'efficace de l'Esprit qui l'a nous aura ratie.

Mais peust-estre qu'encore qu'il nous fust expedient ainsi, il n'est pas neantmoins seant à la sagesse de Dieu d'agir autrement en ses creatures que d'une façon convenable à leur nature. Ainsi soit. Mais puis que nous voyons que c'est nostre bien, & qu'il nous declare que telle est sa bonne volonté envers nous, est-ce à nous à nous enquerir si la manière en laquelle il la veut executer convient à sa sapsience ou non? Sommes nous si presomptueux, nous qui n'en avons pas mesmes veu les bords, de nous imaginer que nous puissions sonder le fonds de sa sagesse? Luy qui nous a formez, comme vn potier fait ses vaisseaux, sçait bien les anses par lesquelles il nous faut prendre. Luy qui nous a donné les facultez par lesquelles nous agissons, & qui en cōnoist les ressorts beaucoup mieux que nous, pource qu'il les y a mis, sçait bien ce qui peut ou arrester ou exciter leurs mouemens, & quels sont les moyens de les lascher ou de les tendre. Et si là haut il trouue bien les expediens necessaires pour tenir les esprits bien-heureux qui y sont consacrez, & les Anges, inseparablement attachez à leur bien, en telle maniere qu'il est absolument impossible qu'ils s'en dé-

prennent, sans toutes-fois déroger à la conduite de sa sagesse, il les sçaura bien trouver icy bas, & accorder la fermeté immuable de son eslection avec le naturel de nos facultez, sans rien diminuer pour cela de la gloire de sa sagesse. Au fonds voyons si l'operation de l'Esprit de Dieu en ce point est en quelque sorte mal conuenable.

Premierement quand il agit ainsi en nous, il ne nous rend ny aueugles en nos mouuemens, comme les choses destituées de sentiment, ny brutes & inconsiderés comme sont les bestes. Car qui est-ce des hommes qui croit en Christ ou de la mesme façon que les choses pesantes tendent en bas, & les legeres volent en haut, ou de la maniere en laquelle les bestes suiuent leur sensualité & les appetits qui les agitent, sans reigle, sans moderation, sans discours ny intelligence? Si cete operation de l'Esprit de Dieu en nous, nous reduisoit à cet estat, nous aurions à nous plaindre du changement arriué en nostre nature. Car ny la pieté & la vertu n'auroit plus de lieu en nous; en quoy toutesfois consiste nostre souueraine perfection: Ny non plus que les bestes ne goustent point le contentement qu'il y a en la possession des tresors, en la contemplation des fleurs de la terre & des estoiles des Cieux, en l'ouye de la musique

& des accords des instrumens, & en l'intelligence des sciences, nous ne sentirions point nostre felicité, & neantmoins c'est au sentiment que gist la douceur de sa iouissance. Mais tant s'en faut que la puissance de l'Esprit nous meue de cette façon, qu'au contraire elle ameliore nos entendemens & les facultés par lesquelles nous sommes hommes, nous donnant des cōnoissances & des lumieres d'intelligence & de nous mesmes & de la grace de Dieu

Ephes. nous, qui iamais autrement ne
 1. 17. nous fussent tombées en pensée. C'est
 Prou. pourquoy cet Esprit est nommé *l'Esprit de*
 1. 22. *sapience & de reuelation*, au lieu que ceux
 &c. qui en sont destitués sont dits estre *fols*,
 2. Cor. auoir *les yeux de l'entendement creués*, &
 4. 4. *cheminer en tenebres*.
 1. Ican
 1. 6.

Puis apres, quelque efficace que cet Esprit desploye en nous, il ne nous contraint ny violente pas pourtant. Car la contrainte gist à faire quelque chose contre sa volonté. Or qui a iamais ouy parler ou d'un homme qui creust quelque chose malgré qu'il en eust, ou d'un homme qui aimast quelque chose contre sa volonté ? La croyance est vne persuasion. Et on ne persuade personne par la force. Ce sont les raisons qui induisent les hommes à recevoir quelque verité, non la contrainte & la violence. Et l'amour est vn mouuement

de la volonté. Aimer donc est ou vouloir du bien à ce que nous aimons, ou nous vouloir à nous mesmes du bien par sa iouissance. Or ne se peut-il concevoir que la volonté vueille contre son vouloir, ny par consequent qu'elle aime par contrainte de violence. Ce donc que nous recevons la verité de l'Euangile est que nous l'appercevons, & qu'il est naturel à l'homme, que l'entendement qui apperçoit clairement & certainement vne verité, y acquiesce. Et ce que nous l'aimons, c'est à cause de sa naturelle excellence & de son vtilité que nous reconnoissons, pource qu'il est naturel à l'homme d'aimer ardemment & l'honneste & l'vtile, s'il le connoist veritablement & s'il le rencontre. Finalement si nous considerons la chose comme il faut, nous trouuerons que cette operation de l'Esprit en nous est merueilleusement conuenable à nostre nature, & par consequent à la sapience diuine mesme.

Dieu meut nos volontés & nos affections par l'entremise de nos entendemens, c'est conuenablement à leur nature. Car est-il pas clair que ces facultés inferieures dependent de la superieure & suiuent son mouvement ? Et qui est-ce d'entre les hommes qui ne puisse alleguer quelque raison de ce qu'il fait, & qui ne confesse qu'il est induit à le faire par cette raison ? Ceux-là

mesmes qui disent que la volonté agit quelques-fois contre le mouuement de l'entendement, afin de monstrier sa liberté, apperçoient & ils pas qu'en parlant ainsi ils assignent à cette action de la volonté cette raison qu'elle veut monstrier sa liberté : raison qui ne peut auoir de force en la volonté, puis que c'est vne raison, sinon que premierement elle ait entré en l'entendement, qui iuge de ce qui est expedient & de ce qui ne l'est pas, & s'il faut monstrier sa liberté ou non, puis en se determinant & resoluant là dessus, emmene la volonté de ce costé là, & se fait necessairement suiure ? Comme donc en vne machine où vne rouë depend necessairement de l'autre, & cette autre du mouuement d'un grand ressort, c'est vne conuenable maniere d'agir de mouuoir par le grand ressort la rouë qui le touche immediatement, & par celle-là encore l'autre; ainsi en ce bel agencement de nos facultez, ou les choses corporelles dependent de la volonté, & la volonté de l'entendement, c'est fortablement à nostre nature que Dieu excite nos affections & nos actions corporelles par le moyen de nos volontés, & nos volontés mesmes par l'interuention de l'intelligence.

Il meut nos entendemens par la connoissance de la verité, excellence, & vtilité in-

comparable de l'Euangile. Cest encore conuenablement à leur condition. Car y a-t-il rien qui soit plus accordant à leur nature que la conoissance de ces qualités? Ou mesmes y a-t-il chose qui leur conuienne qui ne soit de cette sorte? Qu'on ramasse toutes les choses qui sont capables d'arrester l'attention de nos esprits & nous induire à quelques actions, grandes & petites, hautes, moyennes, & basses, elles se reduiront toutes pourtant à quelqu'vne de ces categories; à sçauoir, ou qu'elles seront veritables, ou qu'elles seront honnestes, ou qu'elles seront delectables, ou qu'elles seront vtiles en quelque maniere. La plus conuenable maniere donc selon laquelle Dieu pouuoit agir en nostre entendement, estoit ou de luy proposer quelques vnes de ces choses separément, ou mesmes de les luy faire apperceuoir à la fois & toutes ensemble. Et c'est ce qu'il fait en la predication de l'Euangile, où elles concurrent toutes en mesme sujet, voire en vn souverain degre & qui excede infiniment la mesure de toutes autres choses. Il ouure nos entendemens & en dechasse les tenebres naturelles, afin que nous puissions clairement reconnoistre toutes ces choses en l'objet qui nous est proposé, & y desploye vne telle efficace qu'il est impossible & que nous ne les apperceuions & que nous n'y

cedions, quelque resistance qu'y facent au commencement nos affections & nostre raison charnelle. C'est encore conuenablement à la nature de nos esprits, qui plus ils sont excellens, plus necessairement & ineuitablement sentent ils en eux & sur eux la puissance & efficace de ces choses. Car comme ainsi soit, comme les Philosophes mesmes l'ont reconnu, que le souuerain bien de l'homme consiste conjointement en vne vertu & en vne felicité en laquelle il n'y ait rien à redire, & que naturellement & necessairement les hommes desirent leur souuerain bien en quelque chose que leur entendement, soit bon, soit mauuais, le constituë; il ne se peut faire que l'Euangile nous proposant en Christ vn souuerain bien qui excelle infiniment par dessus tout ce que les Philosophes en ont iamais peu penser, & l'Esprit de Dieu agissant en nous en telle maniere qu'il nous l'y fait reconnoistre tel, que nous ne le receuions auidement & ne le desirions de toute la puissance de nos ames. Et c'est ce que l'Apostre dit, *Qu'auant qu'il conuist nostre Seigneur Iesus il persecutoit l'Eglise de Dieu a outrance & la degastroit: Mais que quand ç'a esté le bon plaisir de Dieu de reueler son Fils en luy, il n'a point pris conseil de la chair ny du sang, mais la receu avec foy, & nonobstant tous encombriers a de tout*

Gal.

13. 15.

son pouuoir auancé sa gloire. Tesmoignant de mesmes des Iuifs que s'ils l'eussent connu, iamais ils n'eussent crucifié le Seigneur ^{1. Cor.} de gloire. Et ce qui est le souuerain poinct ^{2. 8.} de la sapience de Dieu en cecy, (ce qui aussi deuoit necessairement accompagner l'efficace de son Esprit en nostre vocation, & en estoit inseparable,) il fait ces choses d'une telle maniere, qu'au lieu de la tristesse dans laquelle sont trempées toutes les actions auxquelles nous sommes violentés, (car toute contrainte est naturellement facheuse) la foy est toute imbuë d'une ioye & contentement inenarrable: n'estant pas possible ou d'auoir connu de si excellentes verités, ou d'auoir gousté vne si agreable charité de Dieu enuers nous, ou de se voir deliuré d'une si espouuantable condamnation, ou de se voir esleué en vne si glorieuse esperance, ou de voir en foy les commencemens d'une si exquisite saincteté, sans en estre tout arrousé & comme enyuré d'un plaisir qui ne se peut exprimer, ny mesmes exactement comprendre. A raison dequoy S. Paul dit que *c'est la paix de Dieu qui sur-* ^{Phil. 4.} *monte tout entendement*, & S. Pierre que ^{7.} *eroyans en Christ nous nous esioysson* ^{1. Pier.} *en* ^{1. 8.} *luy d'une ioye inenarrable & glorieuse.*





CHAP. XIII.

*Que cette doctrine n'induit point à
sécurité, & n'esteint point le
soin de bien viure, au
contraire.*

DE ce que nous auons déduit cy-des-
sus, il a esté aisé de recueillir, qu'il
faut soigneusement distinguer la volonté
de sauuer les hommes, laquelle quelques
vns appellent, contre l'usage de l'Escritu-
re, la predestination au salut, d'auéc l'esle-
ction ou predestination à la foy, qui est le
moyen & la condition par l'accomplisse-
ment de laquelle nous y paruenons: dau-
tant que celle-cy est absoluë, comme on
parle, & ne depend d'aucune condition;
celle-là ne peut auoir lieu quant à son ef-
fect que par la presupposition de cette con-
dition prealable. Ce n'est pas qu'ordinaie-
rement on ne prenne ce mot de predestina-
tion, simplement pour le conseil de Dieu
qui regarde le salut, & qu'on ne le tienne
communement entre ceux qui sont ensei-
gnez par la Parole de Dieu, & qui ne

veulent point trop deferer à la volonté de l'homme, pour estre d'un euenement indubitable, de la mesme façon que si c'estoit vn conseil absolu & qui ne despendist de condition quelconque. Et semble mesmes que l'Apostre S. Paul prenne ce mot en cette signification quand il dit que ceux *que Dieu a preconns, il les a predestinés à estre rendus conformes à l'image de son Fils.* Car le salut & l'image de Christ, comme nous auons monstré cy-dessus, est vne mesme chose. Et il est clair que l'Apostre parle en cet endroit, non de tous les hommes également & generalement, mais de ceux que Dieu a preconns, c'est à dire, preuenus en toute maniere de sa misericorde, & separés d'entre les autres pour cette inestimable prerogatiue de la Foy. Mais la raison de cela est que la volonté de Dieu, qui concerne le salut, estant conditionnelle, & regardant tout le genre humain, & le genre humain estant vniuersellement corrompu de peché & incapable d'accomplir cette condition dont le salut depend, il arriue necessairement, non par aucun vice de cette volonté de Dieu, à la cōsiderer en elle mesme, mais par la dureté du cœur & l'obstination de l'esprit humain, que cette premiere volonté de Dieu, que quelques vns, comme i'ay dit, appellent predestination, contre le stile de l'Escritures

Rom.

8. 29.

est infructueuse pour ceux qui n'ont point de part en l'autre, c'est à dire en l'eslection. Le mot de predestination donc ayant ie ne sçay quoy d'emphatique, & semblant de uoir estre plustost donné aux conseils qui viennent à effect qu'à ceux dont l'incredulité & le defaut de quelque condition prealable empesche l'euenelement, l'Escriture sainte d'un costé n'a pas accoustumé d'appeller predestinés ceux qui n'ayans point esté esleus à la foy, rendent cette autre volonté inutile à leur égard, & de l'autre elle parle de ceux qui sont esleus à la foy, comme s'ils auoient esté absolument predestinés au salut, à cause de l'indubitable euenelement de la condition prealable. Et ainsi elle mesle, comme si ce n'estoit qu'un mesme conseil en leur égard, la volonté conditionnelle qui regarde le salut, avec l'eslection absoluë à la foy; pource qu'en ce qui les concerne, bien que l'une soit conditionnelle, elle est pourtant aussi certaine comme si elle estoit absoluë, à cause de la certitude infaillible & absoluë de l'euenelement de l'autre dont elle depend. Et c'est à peu pres la mesme raison pour laquelle cette mesme Escriture qui nous enseigne si disertement que Christ est mort vniuersellement pour tout le monde, en parle quelques-fois en telle maniere qu'il semble qu'elle vueille dire qu'il est mort

pour le petit nombre des esleus à la foy seulement. Comme s'il n'auoit souffert que pour ceux qui sentent le fruit de sa mort, & non pas pour ceux à qui leur propre incredulité rend cette mort infructueuse. Mais pource qu'il faut diligemment distinguer entre les manieres de parler qui sont nées de la consideration des euenemens seulement, & celles qui viennent de la consideration des conseils mesmes, & que nous traittons icy des conseils de Dieu en tout ce mystere, il nous faut bien donner garde de confondre cette disposition de la volonté de Dieu qui concerne le salut, & qui depend d'une condition laquelle Dieu requiert de tous absolument, avec l'eslection à la foy, selon laquelle Dieu a ordonné d'accomplir soy-mesme cette condition en quelques vns seulement.

Contre cette doctrine donc ainsi exposée, ne peut rien la calomnie dont on a accoustumé de charger la creance de la predestination, que s'il y en a quelques vns d'entre les hommes predestinés à estre saués, quoy qu'ils fassent ils ne peuvent manquer à l'estre : & s'il y en a quelques autres reprouvés eternellement, employassent-ils tout le soin qui se peut à obtenir le salut, ils sont pourtant forclos de toute esperance. Ce qui seroit capable d'appor-

ter au monde vne horrible confusion ; de rendre inutile la predication de l'Euangile, & d'esteindre tout soin de pieté & toute estude de vertu dans les ames des hommes. Est il donc question de la predestination à la Foy ? Certes nul ne peut dire, Encore que ie croye ie ne seray pas esleu à croire pourtant. Car tous ceux qui croient auoient esté auparauant en la misericorde de Dieu predestinés à croire, nul ne pouuant croire que par le don de Dieu, comme il a esté dit, & nul ne receuant ce don de Dieu qu'en vertu d'une eslection & predestination eternelle. Ny il ne peut pas dire, Encote que ie ne croye iamais, ie seray esleu & predestiné à croire nonobstât. Car tous ceux qui ont esté predestinés à croire ont la foy; s'ils ne l'auoient iamais, il seroit totalement absurd de dire qu'ils eussent esté predestinés à croire. Comme ce seroit vne extrauagance de dire que cettuy là auroit esté predestiné à voir, qui neantmoins auroit tous-jours les yeux fermés, ou que cettuy la auroit esté ordonné à viure qui n'auroit point esté, & qui partant n'auroit senty aucun mouuement de la vie. Certes l'Escriture sainte nous enseigne bien qu'il y en a peu d'esleus en comparaison des autres. Et l'experience l'a tous-jours monstré, le nombre de ceux qui croient estant tous-jours fort petit au prix

de ceux qui ne croient pas. Mais neantmoins elle ne nous a ny nommé ny designé ceux qui sont ordonnés pour cela, elle nous propose seulement & la charité de Dieu qui regarde vniuersellement tous les humains en ce qu'il leur promet le salut pourueu qu'ils croient, & le commandement de Dieu qui les regarde également, de receuoir par foy le Redempteur qu'il leur presente. De façon que nul ne se peut exempter de l'obligation qui naist du commandement, car il s'adresse à tous: & nul ne se doit décourager comme si la foy luy deuoit estre inutile, car la promesse du salut est également & vniuersellement donnée à tous ceux qui croient.

Y a-t-il donc quelqu'un à qui sa conscience rende tesmoignage que veritablement il croit. Il a en foy l'assurance de son eslection eternelle. Car s'il n'y a que ceux à qui il donne de croire qui ayent la foy, & si il ne le donne sinon à ceux à qui il a arresté de toute eternité de le donner, celuy qui croit veritablement ne peut douter qu'il n'ait part en l'ordonnance de cette eslection eternelle. Y a-t-il quelqu'un qui ne croye pas & qui persiste en son incredulité iusques à la fin? C'est bien vn tesmoignage certain par l'euénement qu'il n'estoit pas esleu pour auoir la foy, puis qu'il ne l'a pas eüe, mais ce ne luy peut estre

vne excuse deuant Dieu. Pource que ce qu'il
 n'a pas creu ne vient pas de la connoissance
 qu'il a eue qu'il n'estoit pas ordonné pour
 cela; mais de la dureté de son cœur & de la
 haine naturelle qu'il porte à Dieu & aux
 choses qui luy sont agreables. Ce qu'il
 en a fait n'a pas esté par respect à l'ordon-
 nance secrette de l'eslection de Dieu pour
 n'attenter pas au salut contre sa volonté,
 mais par vn intolerable mespris de la grace
 du salut que Dieu luy presentoit, & par
 vne punissable rebellion à son commande-
 ment qui luy enjoignoit de croire. Et de
 vray, la misericorde de Dieu enuers les
 hommes, en ce qui regarde les conseils de
 leur procurer le salut, ayant deux degrés;
 l'vn qui, comme il a esté dit, ne passe pas
 plus auant que de nous presenter la remis-
 sion de nos offences au Redempteur, &
 prendre vn souuerain plaisir en nostre salut,
 pourueu que par incredulité nous ne re-
 jettions pas cette grace; l'autre qui passe
 iusques à faire que nous croyions, & em-
 pescher que le salut ne soit reietté par nous:
 Ce premier degré est vniuersellement ma-
 nifesté à tous par la predication de l'Euan-
 gile, pour inuiter les hommes à la foy, avec
 cette resolution ferme & immuable de les
 sauuer s'ils croient. Pour cela l'Euangile
 crie par l'Vniuers, *Grace, Grace.* Ce
 second n'est particulièrement manifesté à
 aucun

aucun que par l'euénement ; c'est à dire par le sentiment de la foy engendrée en son ame. Et a esté expressement caché aux humains qui estoient ceux d'entr'eux que ce degré de misericorde regardoit , afin de n'estre point en achoppement aux autres & en empeschement à la predication de l'E-uangile. Par ainsi nul ne sçachant en particulier ce qui a esté ordonné de luy au conseil de Dieu , ne se doit presumer estre reprouvé , & forclos de l'esperance du salut, puis que Dieu l'y appelle ; ny dire , ie ne croiray pas pource qu'il me seroit inutile, puis que Dieu declare ouuertement que la foy fera vtile à salut également & vniuersellement à tous ceux en qui elle se rencontrera.

Et de vray, posé le cas (ce qui est entièrement impossible à cause de la dureté & corruption du cœur de l'homme) qu'il y ait quelqu'un du nombre de ceux à qui Dieu n'auoit pas ordonné de donner la foy, qui neantmoins croye veritablement , faisant par la seule force de sa nature ce que les autres font par l'efficace de la grace de Dieu en eux ; cestuy-la sera sauué sans que Dieu face aucun tort au decret de sa predestination eternelle. Pource que d'un costé il a ordonné de n'exclure du salut aucun de ceux qui croiront ; au contraire : & de l'autre , bien qu'il ait predestiné les

vns à croire ; c'est à dire , arresté de leur donner la foy , neantmoins il n'a pas predestiné les autres à ne croire pas , c'est à dire , arresté d'empescher qu'ils ne croient. Il s'est contenté de les laisser en leur naturelle condition , & de les conuier à croire nonobstant , afin que s'ils ont en eux quelque vertu de croire , ils la desployent. Et bien qu'il scache & preuoye certainement qu'ils ne croiront pas , sa preuision pourtant n'est pas cause de leur incredulité , c'est la corruption de leur nature. Mais s'il arriuoit (ce qui est totalement impossible à cause de l'ordonnance immuable de Dieu , & de son inuincible puissance à l'executer) que quelqu'un de ceux qu'il a predestinés à croire ne creust pas , ou que quelqu'un de ceux qui croient selon son eslection ne fust pas sauué , alors auroit-il manqué à sa predestination & à la fidelité de ses promesses.

Venons à la volonté de Dieu qui concerne le salut. Est-il question d'elle ? Certes si la doctrine de la predestination en cet égard peut apporter quelque dommage , il faut que ce soit ou en induisant les hommes à ne croire pas , ou en les induisant apres auoir creu à ne se soucier pas de la pieté & de la sanctification de la vie. Or tant s'en faut qu'elle les puisse induire à ne croire pas , que s'ils ont quelque connois-

ance du salut, elle les induit necessairement à croire. Car si l'amour que nous nous portons à nous mesmes, & le desir que nous auons naturellement d'une immortelle felicité, a quelque pouuoir sur nous, puis qu'il est impossible d'obtenir le salut proposé en l'Euangile sans la foy, qui doutera qu'il ne luy soit absolument necessaire de croire ? Et par consequent qui est-ce qui mettra la foy & l'incredulité en indifference ? Certes, comme il a esté dit, la nature a imprimé en l'homme vn si ardent desir de son souuerain bien, qu'en quelque chose qu'il le constituë, il est absolument impossible qu'il ne le suiue. Posé donc qu'il connoisse que ce souuerain bien gist au salut duquel Christ nous est autheur, & qu'il est impossible de l'obtenir que par le moyen de la foy, il faut necessairement & que ses desirs se portent vers ce salut, & que necessairement encore pour y paruenir il croye. Car il ne se peut pas conceuoir comment ne connoissant qu'un souuerain bien, & estant persuadé qu'il n'y a qu'un chemin pour y arriuer, il aime & desire son but, & que neâtmoins il mette l'unique moyen d'en iouyr en indifference. Tesmoin en soit que ceux d'entre les Marchands qui mettent leur souuerain bien selon le monde dans les richesses des Indes, ne craignent pas de s'embarquer pour y aller à trauers

tant de dangers des pirates & des naufrages. Et que les gens de guerre qui mettent leur souverain bien en la victoire sur leurs ennemis, se hasardent à tant de perils, & ne mettent en aucune consideration ny la mort ny les playes.

Or si cette doctrine n'induit pas au mespris de la foy, il est impossible qu'elle induise au mespris de la sanctification, veu que celle-cy depend necessairement de l'autre, & que telle est la nature de l'Euan-gile, telle est la nature de l'homme encore, si nous la considerons comme il faut, que quiconque a veritablement creu, celui-là aussi necessairement se sanctifie, & que quiconque neglige l'estude de la vraye sanctification, tant s'en faut que celui-là aye la vraye foy, qu'à peine mesmes en a-t'il l'ombre. Et c'est ce qui fait dire si expres-sément à S. Iean que *celuy qui est en lumie-re aime son frere, & que quiconque n'aime point son frere & dit qu'il est en lumiere, il est menteur & verité n'est point en luy. Et derechef, que qui hait son frere il est en te-nebres & chemine en tenebres, & ne sçait où il va, d'autant que les tenebres luy ont auen-glé les yeux.* N'estant pas possible que ces deux choses puissent compatir ensemble, la vraye connoissance de Christ Sauueur & Redempteur, en laquelle consiste la foy, & le defaut de la vraye charité en laquelle

I. Iean
2. 19.
II.

gist la sanctification de l'homme.

Il y a plus. Nous auons dit que le salut consiste en la reparation de l'image de Dieu en nous, & l'image de Dieu en deux choses, la sainteté & la félicité : & quant & quant que la sainteté en est la principale & la plus excellente partie. Ce seroit donc vne frenesie de dire, si ie suis predestiné ie seray sauué, de quelque façon que ie viue. Car c'est comme si quelqu'un disoit, Si ie suis predestiné à estre blanc, ie seray blanc encore que ie soye noir, & que ie me noircisse sans cesse : Si ie suis predestiné à estre homme de bien, ie seray homme de bien, encore que ie demeure vn meschant homme : Si ie suis predestiné à estre viuant, ie seray viuant, nonobstant que ie demeure eternellement gisant & pourry sous la tombe : Bref si ie suis esleu pour estre sauué, ie seray sauué, encores que de guet à pens ie me damne. Ce qui est le discours, non d'un homme de sens rassis, mais d'un maniaque

Car puis que le conseil de Dieu qui concerne le salut, regarde principalement à la sainteté, comment voulons nous que Dieu execute son conseil en nous sinon en nous sanctifiant ? Et comment nous sanctifiera-t-il sinon en illuminant nos entendemens & en reformant nos volontés ? Et comment pourroit subsister l'illumination

de l'entendement & la reformation de la volonté avec cette resolution determinée d'aimer les tenebres ? De fait si nos facultés raisonnables sont tellement composées naturellement, qu'elles soyent capables d'estre touchées de l'admiration & de l'amour des choses belles & excellentes, & de connoistre qu'en leur iouissance consiste leur perfection & leur but, puis que nous sommes appelez à estre reuestus du nouuel homme créé selon Dieu en iustice & vraye saincteté, c'est à dire, à porter l'image de Dieu mesme en ce qu'il y a de plus beau & de plus glorieux en sa nature, qui sera si brutal que de penser qu'il puisse paruenir à ce but en y tournant le dos, & en s'addonnant aux choses qui luy sont directement opposées ? Toutes choses tendent naturellement à leur but. Pour exemple, les pesantes vont en bas, & sont destinées par la nature à occuper le milieu du monde. Aussi est-ce là qu'est leur repos, & l'endroit qui leur a esté ordonné pour la conseruation de leur estre. Et elles s'y portent d'un instinct si violent, qu'il est impossible de les en destourner. Donnez donc à vne chose pesante, comme est la terre, quelque connoissance de sa nature & de son but, c'est à dire, de la fin à laquelle les loix vniuerselles du monde l'appellent, pensez vous que pour venir au centre de l'vniuers elle

essayast à s'esleuer contremont , & qu'elle s'imaginast pouuoir ainsi arriuer au lieu qui luy est ordonné pour repos par la nature ? Si donc la sapience de celuy qui a adressé toutes les choses du monde à leur fin , a esté telle que par le moyen des instincts qu'il leur a donnez , elles s'y portent mesmes sans intelligence , beaucoup plustost ayant esté donnée à l'homme la connoissance de la sienne , s'y portera-t-il par le moyen des desirs & des affections qu'excite en luy cette lumiere de sapience qui luy a esté communiquée par la grace de l'E-uangile.

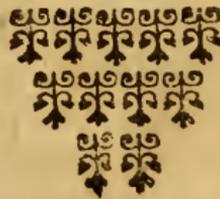
Quant à cette partie de l'image de Dieu qui consiste en la felicité , veu qu'elle est tellement attachée à l'autre , & qu'elle en depend de telle façon qu'elles sont entièrement inseparables , qui est - ce qui se promettra de les pouuoir desjoindre , & posséder la derniere separement , apres auoir foulé aux pieds la premiere & plus excellente ? Ou qui ne iugera que qui neglige celle cy , se forclost de l'esperance de celle-là , & par consequent qu'il les faut conioindre l'une à l'autre , & mesmes n'estimer presque la felicité que pource qu'elle est la resplendeur , s'il faut ainsi parler , de la pieté & de la saincteté qui la precede ? Mais ce qui fait que la doctrine de la predestination est attaquée de ces reproches , est que

la plus grande partie du monde s'abuse dans les pensées qu'il a de la nature du salut. Car pource que depuis le peché nous nous aimons de nature extrêmement nous mesmes, & que nous aimons Dieu extrêmement peu, ou pour mieux dire, que nous le haïssons & les choses qui luy sont agréables, quand on nous parle du salut nous nous imaginons incontinent nostre contentement & nostre aise. Pour ce qui est de la sainteté, ou nous n'y pensons du tout point, ou si nous y pensons, c'est seulement pour la faire seruir à l'acquisition de l'autre. De maniere que si Dieu auoit rompu la boucle qui les tient liées ensemble, nous mespriserions entierement la sainteté, & ne voudrions estre sauués que pour estre à nostre aise. Ainsi sommes nous de nature mercenaires & esclaves; pour n'aimer la pieté & la vertu qu'à cause de la recompense que nous nous promettons qui la suit: ne fuïons le vice qu'à cause de la priuation du bon-heur & du sentiment de la peine qui l'accompagne, & serions bien aises qu'avec l'accomplissement de nos plus desordonnées conuoitises, nous peussions obtenir l'immortelle felicité que nous demandons. Tellement qu'encore que nous portions le nom de Chrestiens, la pluspart pourtant en cet égard sont Mahometans, & ne se figurent autre Paradis que delicieux

& voluptueux, non tel qu'il doit estre principalement, saint & pur & chaste. Au lieu que ceux qui sont véritablement imbus de la foy en nostre Seigneur Iesus, & touchés de l'excellence de l'Euangile, considerent les choses en vn tout autre visage, & se sentent pour le moins autant obligés à la charité de Dieu pour la redemption de la puissance du peché par la sanctification, que pour la redemption de la condamnation qui le suit, par la remission de l'offense: pour auoir esté deliurés de ce qui merite la mort, que pour auoir esté retirés de la mort mesme: pour les commencemens de la vraye saincteté en eux, que pour les arres de la possession de son heritage: pour l'esperance d'estre quelque iour semblables à luy en pureté, quand ils le verront comme il est, que pour l'assurance de luy estre rendus conformes en gloire. Et neantmoins conioignans ces deux choses ensemble, & considerans en l'vne & en l'autre l'immense charité que Dieu y a desployée enuers eux, ils en sont ravis en admiration, & profondement esmeus du ressentiment & de la gratitude d'vne si incomprehensible misericorde. Ce qui est, si nous sommes véritablement Chrestiens, le plus vif & le plus efficace motif à la pieté & à la vertu, & qui represente le mieux la condition des esprits bien-heureux qui sont dans les

Cieux, & celle en laquelle nous serons, quand apres la resurrection du corps Dieu nous y aura recueillis en gloire. Car nous n'aimerons pas Dieu alors ou pour la crainte de la peine & de la malediction, dautant que nous en serons hors du peril: ou par l'esperance de la felicité, pource que nous en serons en iouissance: mais pource que Dieu est souuerainement aimable à cause de ses vertus & notamment de sa bonté, & qu'il ne s'est pas contenté de tesmoigner de la bonté en nostre endroit, il y a desployé vne immense misericorde, en enuoyât son vnique au monde pour nous racheter du peché & de la mort, & en surmontant par l'efficace de sa grace en nous, selon le propos arresté de son eslection, nostre naturelle incredulité, afin que cette redemption ne nous fust pas infructueuse. Et c'est cela que S. Paul appelle, *Contempler comme en un miroir la gloire du Seigneur à face descouuerte, & estre transformés en la mesme image de gloire en gloire, comme de par l'Esprit du Seigneur.*

2. Cor.
2. 18.





C H A P. XIV.

Que cette doctrine remplist la conscience des Fideles de joye & de consolation.

OR ne sçauroit-on exprimer de quelle consolation cette doctrine remplist ceux qui ont senti l'efficace de la grace de Dieu & de la predication de l'Euangile de Christ, laquelle se manifeste tant en la foy par laquelle ils l'ont embrassé, que dans le commencement de la vraye sanctification qu'elle engendre en leurs ames. Car cherchent-ils les assurances de leur predestination, & par consequent les tesmoignages de ce second degré de misericordieux amour de Dieu enuers les hommes dont nous auons parlé cy-dessus ? Ils n'ont point affaire de monter aux Cieux, pour voir si leurs noms y sont escrits, ny de demander à Dieu qu'il leur ouure ses registres. Mais comme qui voudroit sçauoir si Dieu auroit ordonné qu'il deust quelque iour viure au monde se considereroit soy-mesme. & le mouuement de son poulx & l'habitude de son corps, & les

fonctions de ses sens , & les desirs de ses affections , & les agitations de son entendement , & tireroit de là des marques indubitables de sa vie , d'où il viendrait à raisonner ainsi : Puis que toutes ces choses sont en moy , ie vi , & puis que ie vi , il a esté ordonné que ie viurois , la vie des hommes se produisant au monde selon le conseil de Dieu , & non pas à l'auanture. Ainsi le fidele voulant estre assure de son eslection à la vie spirituelle en Christ , tastera , s'il faut ainsi parler , le pouls de son ame , & recõnoissant en son entendement vne illumination extraordinaire , en sa conscience vne profonde paix par l'assurance de la remission , en sa volonté & en toutes ses affections vne vehemente charité enuers ce luy qui est autheur de cette paix & enuers les hommes ses semblables , & tout cela meslé d'vne viue & profonde esperâce d'vne autre vie que la terrienne ; trouuant , di-je , en soy toutes ces marques de la vie de Christ , il raisonnera que puis qu'il ne la peut auoir d'ailleurs que de la grace de Dieu , comme l'Escriture l'enseigne , & que cette grace n'est communiquée sinon en vertu de cette eslection ; il faut necessairement qu'il y ait part , & que Dieu l'ait aimé dès auparauant la fondation du monde. Or n'y a il personne qui ne iuge aisement combien grande consolation cette considera-

tion est capable de donner à vne bonne ame.

Peut on trouver quelque contentement à voir sa condition auparavant miserable, changée en vn estat excellent? Nous estions naturellemēt esclaves du peché qui regnoit absolument en nous, & par le peché esclaves de Satan qui besongne avec efficace és enfans de rebellion; sujets du royaume de tenebres, & ensevelis en elles dès nostre naissance; enfans du malin par l'imitation & la ressemblance de sa meschanceté, morts en nos fautes & pechés, & s'il se peut dire encore quelque chose de plus miserable. Par la foy en nostre Seigneur Iesus nous sommes mis en liberté, delivrés des liens & de l'empire de Satan, transportés au royaume de la merueilleuse lumiere de Dieu, adoptés pour estre du nombre de ses enfans & participans de sa nature, ressuscités de la mort & mis en la iouissance de la vraye vie qui gist en sainteté & iustice. Telle donc qu'est la ioye des esclaves qui se voyent mettre en liberté, des captifs qui se voyent destacher leurs liens & leurs chaisnes, des morts qui sortans du tombeau regardent la pourriture dont ils ont esté tirés, de ceux qui ont esté nourris en ces cachots tenebreux, quand ils se voyent produits en vne lumiere merueilleusement douce & plaisante, telle finalement que deuroit estre la ioye

d'un mal-heureux demon, s'il se voyoit comme refondu & conuertý en Ange, telle doit estre la consolation du Fidele quand il se compare avec soy-mesme, & la condition dont il se voit sorti avec celle où il entre. Voire d'autant plus que comme des choses les plus excellentes la corruption est plus grande, plus exquisite & belle est vne nature intelligente comme l'homme, quand elle est teinte des vertus esquelles consiste la perfection de son estre, plus laide & plus horrible deuiet elle quand elle en degenerate & passe en vne constitution contraire.

L'esperance de quelque grand bien est elle capable de nous donner du contentement ? La foy est necessairement accompagnée de l'esperance de la deliurance des maux que nous auons merités, & de la iouissance des biens que Christ nous a acquis, dont les vns & les autres excèdent toute imagination & comprehension humaine. Car ny les tortures, ny les gehesnes, ny les croix, ny les gibbets, ny les rouës, ny les feux, ny les horreurs les plus extremes n'egalent point ce que nous auons merité & qui nous attendoit : les images mesmes des estangs ardents de feu & de soulfre ne sont employées pour le nous représenter, sinon pource que c'est tout ce qui se peut dire & monstrier à nos entendemens de plus horrible & espouuantable. Ny les ban-

quets les plus delicieux , ny la fanté la plus vigoureuse , ny les tresors les plus grands, ny les gloires & les magnificences les plus insignes, ny les dignités les plus esclattantes de la terre n'egalent point ce que Christ nous a acquis : les couronnes mesmes des Roys , & la magnificence des Empires ne sont employées pour le nous descrire, sinon pource que ce sont les choses qui ont accoustumé de raurir d'une plus grande admiration, ou dauantage exciter les conuoitises des hommes. Car au reste si l'Apostre en faisant comparaison de ce que l'Euangile nous a apporté de felicité pour en iouyr dès maintenant en la connoissance de Christ, avec ce que les Peres ont veu sous l'Ancien Testament , a dit que selon le paroles du Prophete, *Ce sont les choses qu'œil n'a point*^{1. Cot.}
uenës , ny oreille ouyes , & qui ne sont point^{2. 9.}
montées en cœur d'homme, que Dieu a preparées à ceux qui l'aiment & qu'il a reuelées par son Esprit ; Nous le pouuons bien dire en plus forts termes en faisant comparaison de la gloire des Cieux où nous aspirons , à l'estat de cette terre icy , pour illuminée qu'elle soit de la connoissance de Christ par l'Euangile.

Finalemēt , pouuons nous tirer quelque consolation de l'assurance certaine & indubitable que iamais nous ne degenererōs de cet estat de saincteté auquel il a pleu à

Dieu de commencer à nous mettre par la foy en Iesus-Christ, mais que nous y persevererons iusques à la fin, & tant que nous soyons paruenus à la perfection dans les lieux celestes ? que iamais, di-je, nous ne retomberons au peril de la mort & de la malediction dont nous auons esté tirés, mais que pour le certain nous paruiendrons à la vie & à la gloire eternelle ? Nous l'auons en cette doctrine, & sans cela nostre consolation seroit tout à fait defectueuse. Puis que la foy ne vient pas de nous mesmes, mais que c'est vn don de Dieu, & que ce don là procede de sa libre volonté sans auoir eu égard à nos œuures, ny aux dispositions & preparations de nos esprits, ny à quelque condition que ce soit qu'il ait preueü deuoir estre en nos personnes, pourquoy changeroit-il le decret qui n'a eu autre cause que sa volonté, constant & immuable qu'il est en toutes autres choses ? Nostre salut eternel depend de cette condition que nous appellons la foy, cette foy depend de la grace de Dieu en nous & de la puissance de son Esprit, cette grace & cette puissance de l'Esprit depend du conseil de l'eslection de Dieu, & ce conseil n'ayant autre fondement que sa volonté, est constant & irreuocable, d'où s'ensuit necessairemēt que l'euenement de tout cela, & la iouissance du salut nous est de tout poinct indubitable, Que

Que di-je, que cela depend d'un conseil qui n'a autre cause que sa libre volonté? Certes cela est vray si nous venons à nous comparer avec ceux à qui il n'a pas fait pareille grace, & à rechercher la cause pour laquelle estans tous d'une mesme condition, il nous a neantmoins preferez à ceux là. Il n'y a autre raison de cela sinon qu'il luy a ainsi pleu, à luy *qui a mercy de celuy de qui il a mercy, & qui fait misericorde à celuy à qui il fait misericorde.* Mais neantmoins ce ne laisse pas d'estre vn traict d'une particuliere faueur qu'il nous a portée, vn certain degré d'amour dont il luy a pleu nous honorer, son bon plaisir ayant esté de nous *preconnoistre* en cette maniere, c'est à dire de nous preuenir de son amour, & de nous deuancer en sa misericorde. Or s'il nous a aimez iusques là dés auant que nous eussions la foy, que de nous la vouloir donner, ne nous aimera-t-il point assez pour la conseruer apres la nous auoir donnée? Si nous a tant aimez du temps que nous estions encore ses ennemis, comment ne nous aimera-t-il point dauâtage maintenant que nous sommes ses amis? Si sa misericorde a esté telle enuers nous du temps que nous estions enfans du malin, ses compassions seront elles diminuées d'autant que nous sommes ses enfans, & qu'il a commencé de reparer en nous la beauté de son

image ? Si apres auoir arresté d'enuoyer son Fils au monde pour racheter le genre humain il a ordonné de nous donner la foy, & par la foy de nous donner à son Fils, afin que cette redemption ne nous fust pas inutile, ne nous aimera-t-il point maintenant iusques là, qu'ayans commencé d'estre reellement participans de cette redemption, nous ne retournions pas en la malediction precedente ? Et cela dautant plus que la condition de ceux qui y retombent est beaucoup pire & plus malheureuse que de ceux qui n'en sont iamais sortis ? Si finalement il nous a tant aimez du temps que nous estions encore du monde, & que son Fils par cōsequent ne prioit point pour nous, & se cōtentoit de se presenter exterieurement au monde pour Sauueur, & au reste n'interposoit point l'efficace de son intercession en nostre faueur, (car ceux qui ne croyent point sont du monde, & il dit expressément *qu'il ne prie point pour le monde*) maintenant que nous ne sommes plus du monde & que nous sommes à Christ, que comme il l'auoit resolu en son conseil eternal, il nous a reellement & de fait donnez à luy & entez en luy par la foy pour estre faits vne mesme plante; comment ne rendroit-il point indissoluble cette saincte communion, & n'auroit-il point égard aux prieres de son vniue ? *Maintenant ie ne suis*

plus au monde, mais ceux-cy sont au monde Iean
 & ie vien à toy. Pere saint, garde les en ton 17. 11.
 nom, voire ceux que tu m'as donés, afin qu'ils
 soyent un, ainsi que nous. Je ne te prie point
 que tu les ostes du monde, mais que tu les Verf.
 gardes de mal. Ils ne sont point du monde, 15. 26.
 comme aussi ne suis ie point du monde. San-
 Etise les par ta verité, ta Parole est verité. 17.
 Or ne te prie- ie point seulement pour eux,
 mais aussi pour ceux qui croiront en moy par Verf.
 leur parole: Affin que tous soyent un, ainsi que 20. 21.
 toy Pere, es en moy & moy en toy, à ce qu'eux
 aussi soyent un en nous. En effect ce second
 degré de l'amour de Dieu, dont depend son
 eslection, en produit necessairement vn
 troisieme, aussi tendre & vehement, aussi
 constant & invariable que l'autre. C'est
 celuy qu'il nous porte depuis qu'il void que
 par sa grace nous commençons à porter les
 traicts de son image. Selon ce second degré
 il nous a aimés pour nous adopter en Christ,
 & nous faire ses enfans; selon ce troisieme
 il nous aime pource que ayans esté réelle-
 ment & de fait adoptés, nous sommés des-ja
 ses enfans & participans de la saincteté de
 sa nature: Selon ce second degré il nous a
 aimez afin que nous l'aimassions; selon ce
 troisieme il nous aime pource que nous
 l'aimons au reciproque. Selon ce second
 degré il nous a aimés afin de commencer
 en nous l'œuure de nostre salut; selon ce

troisième il nous aime pource qu'il est desja bien auancé, & qu'il nous le veut parfaire. Et c'est ce qui fait que l'Escriture sainte quelques fois, l'Apostre S. Paul entre les autres saincts Escriuains, considerant combien grandes ont esté les misericordes de Dieu enuers ses esleus, & formant de cette consideration des ratiocinations pour leur consolation par l'assurance de leur perseuerance en cette grace, parle de l'enuoy du Fils de Dieu au monde comme s'il auoit esté ordonné seulement pour eux, & que les autres hommes n'eussent point de part en la propitiation qu'il a faite des pechés, quoy que comme nous auons dit cy-dessus, il ait esté enuoyé pour sauuer tous les humains, pourueu que par incredulité ils ne se monstrent point indignes de la misericorde qui leur est présentée. Pource que si vous faites comparaison de l'amour que Dieu a montré aux hommes en cette dispensation, au prix de celuy qu'il a porté & qu'il continué aux esleus, l'autre dont l'effect depend de l'execution de la condition qu'il exige d'eux, n'est quasi pas considerable, quoy qu'il soit merueilleusement grand à le considerer precisément & absolument en luy mesme. Et si vous auez égard au fruiet qui resulte de la propitiation faite par Christ, l'incredulité des vns empeschant qu'ils n'en reçoient aucun, fait

qu'en cette comparaiſon il ſemble que Dieu ait eu ſeulement égard à ceux à qu'il a ordonné de la rendre fructueuſe. Nous finirons donc ce petit traité par les memorables paroles de cet excellent Apôſtre. *Nous nous glorifions*, dit-il, *és tribulations*, ſçachans que la tribulation produit patience, & la patience eſpreuue, & l'eſpreuue eſperance. Or l'eſperance ne confond point, pour autant que la dilection de Dieu eſt eſpanduë en nos cœurs par le S. Eſprit qui nous a eſté donné. Car du temps que nous eſtions encore dénuez de toute force, Chriſt eſt mort pour nous qui eſtions meſchans. A grand peine aduient-il que quelqu'un meure pour un iuſte : mais encore pourroit-il eſtre que quelqu'un pourroit mourir pour quelque bienfaiteur. Mais Dieu recommande du tout ſa dilection enuers nous, en ce que lors que nous n'eſtions que pecheurs Chriſt eſt mort pour nous. Beaucoup pluſtoſt donc eſtant maintenant iuſtifié en ſon ſang, ſerons nous ſauuez de l'ire par luy. Car ſi lors que nous eſtions ennemis nous auons eſté reconcilié à Dieu par la mort de ſon Fils ; beaucoup plus eſtans des-ja reconcilié ſerons nous ſauuez par la vie d'iceluy. Et ailleurs. Nous ſçauons que toutes choſes aydent enſemble en bien à ceux qui aiment Dieu, à ſçauoir à ceux qui ſont appellez ſelon ſon propos arreſté. Car ceux qu'il a preconnus il les a auſſi predeſtinez à eſtre rendus conformes à l'ima-

Rom.
5. 3. 4.
& ſui-
uans.

Rom.
8. 17.
29. &
ſuiuans

ge de son Fils ; afin qu'iceluy soit le premier
 nè entre plusieurs freres. Et ceux qu'il a
 predestinez il les a aussi appellez : & ceux qu'il
 a aussi appellez il les a aussi iustifiez : & ceux
 qu'il a iustifiez il les a aussi glorifiez. Que
 dirons-nous donc à ces choses ? Si Dieu est pour
 nous qui sera contre nous ? Luy qui n'a point
 espargné son propre Fils , mais la liurè à la
 mort pour nous tous , comment ne nous eslargi-
 ra-t-il toutes choses avec luy ? Qui intentera
 accusation contre les esleus de Dieu ? Dieu est
 celuy qui iustifie. Qui sera celuy qui con-
 damnera ? Christ est celuy qui est mort , & qui
 plus est qui est ressuscité , lequel aussi est à la
 dextre de Dieu , & qui fait mesme requeste
 pour nous. Qui nous separera de la dilection
 de Dieu ? sera ce oppression , ou angouisse , ou per-
 secution , ou famine , ou nudité , ou peril , ou
 espee ? Ains en toutes ces choses nous sommes
 plus que vainqueurs en celuy qui nous a ai-
 mez. Car ie suis assure que ny mort , ny vie ,
 ny Anges , ny Principautez , ny puissances , ny
 choses presentes , ny choses à venir , ny hautesse
 ny profondeur , ny aucune autre creature ne
 nous pourra separer de la dilection de Dieu ,
 qu'il nous a monstrée en Iesus-Christ nostre
 Seigneur.

A luy gloire es siecles des siecles ,

A M E N.

F I N.



ESCHANTILLON
 DE LA DOCTRINE
 DE CALVIN,
 Touchant la Predestination.



N T R E les choses pour lesquelles les Predicateurs de l'Eglise Romaine diffament le nom de Calvin, la doctrine de la Predestination semble estre la principale. On oit continuellemét retentir dans leurs chaires que ce personnage enseigne que Dieu a créé la plus grande partie des hommes expressément pour les damner, mesmes sans consideration de leurs offenses. Que pour l'execution de cette sienne volonté il a ordonné que le premier homme pecheroit & enuelopperoit en mesme condamnation toute sa race : de sorte qu'il luy a imposé pareille necessité de pecher, que si de sa main, à laquelle on ne peut resister, il l'auoit precipité en vne ruine ineuitable. Dauantage, que pour aggrauer la condamnation des hommes il leur a donné vne loy qu'il est

impossible d'accomplir, & que puis apres il les condamne pour l'auoir trangressée : ce que ne font pas les plus cruels d'entre les tyrans. Que Dieu voyant les hommes en cette miserable condition, a bien enuoyé son Fils en la terre, mais non pas pour faire la propitiation de leurs pechez, son sacrifice n'estant destiné qu'à la redemption de fort peu d'entre les hommes. Et que quand il suffiroit pour tout le genre humain, c'est inutilement pour la plus grande part, d'autant qu'il ne leur en donne aucune connoissance. Pour la fin, que mesmes à ceux à qui la mort de Christ est annoncée, Calvin la rend inutile de tout poinct, en ostant aux hommes toute faculté de croire parce qu'il esteint le franc-arbitre: Et si nonobstant il veut que pour ne croire pas ils appesantissent leur condamnation, & amassent peine sur peine. Puis là dessus, comme ces Messieurs sont vehemens orateurs, ils declament contre nous, comme si nous estions les plus execrables d'entre les hommes.

Or quant à la premiere de ces accusations, avec quelle apparence de raison en peut on charger ce personnage, qui dit si expressement que *si on s'enquiert de la cause qui a emeu Dieu à créer toutes choses des le commencement, & qui l'induit à conseruer toute chose en son estat, on ne trouuera*

Inst.
lib. 1.
chop. 5.
§. 1.

rien que sa seule bonté, laquelle seule devoit bien suffire pour nous attirer en son amour, veu qu'il n'y a nulle creature, comme dit le Prophete, sur laquelle sa misericorde ne s'estpande? Et afin qu'on ne pense pas qu'il l'entende des creatures destituées d'intelligence seulement, (bien que la bonté de Dieu reluise plus clairement en la creation de l'homme que d'aucune autre chose) il dit ailleurs que cette parole du Psalmiste, Pourquoi aurois-tu créé en vain tous les enfans des hommes, vient d'une maxime premiere qui est veritable, à sçauoir, que Dieu a créé les hommes & les a mis au monde afin de se monst^rer Pere enuers eux.

Sur le
Pl. 89.

Et afin encore qu'on ne pense pas qu'il se soit voulu monst^rer Pere en cette vie seulement pour prendre plaisir apres aux tourmens eternels de ses creatures, mesmes sans consideration de leurs pechez, (quoy que Brutus & Manlius, pour aigre que fust la tremp^e dont ils estoient, ne seurent sur leurs enfans qu'à cause de leurs crimes) apres auoir magnifiquement discouru des œures de Dieu, & des vertus qu'il y a manifestées, il conclud ainsi. Il faut donc confesser qu'en chacune œure de Dieu, & sur tout en la masse vniuerselle, ses vertus sont peintes comme en des tableaux, par lesquelles tout le genre humain est conuié & alleché à la connoissance de ce grand ouurier, & d'icelle à

48.

Inf.
lib. 1.
chap. 5
§. 10.

Inst.
lib. 2.
chap. 1
§. 3.

*une vraye & pleine felicité. Et ailleurs en-
core, que nous ne pouuons penser à la fin
pour laquelle nous sommes créés, que cette co-
gitation ne nous soit comme un aiguillon pour
nous stimuler & poindre à mediter & desirer
l'immortalité du royaume de Dieu.*

Or ne mets-ie pas cela en auant ou pour dire qu'il y ait pareilles obligations de communion entre Dieu & ses creatures qu'entre les peres & les enfans ; car la difference est extreme. Ou pour rien diminuer de l'authorité absoluë que Dieu a sur toutes choses s'il en vouloit vser : car leur ayant donné leur estre, & de plus estant d'une nature infiniment excellente au dessus de la leur, il a aussi sur elles vne puissance infinie. Et quand il auroit eu quelque autre dessein en les creant , ce ne seroit pas à elles à ouvrir la bouche en plaintes contre sa volonté. Mon intention est seulement de monstrier que ce grand homme ayant reconnu que Dieu n'vse pas de ce sien droit, mais le trempe tousjours en vne bonté innarrable, a essayé de celebrer cette bonté conuenablement à son excellence. Et partant s'il luy arriue quelquesfois ou de dire que Dieu a predestiné vne partie des hommes à la mort, ou de nier que tous hommes ayent esté creés pour la vie, il faut entendre ce mot de creation, non du dessein de la premiere, telle que nous l'eussions eue

en Adam s'il fust demeuré en son integrité, mais de cette entremise de la prouidence de Dieu qui se monstre en la production des hommes par la generation ordinaire, qui est infectée de la contagion du peché du premier homme : Et celuy de Predestination, de l'arrest par lequel Dieu a ordonné ce qu'il auroit à faire de chacun homme tiré de cette masse corrompuë. Comme de vray il est constant par ses escrits qu'il a creu que la Predestination de Dieu s'exerçoit sur les hommes considerez comme décheus de leur integrié, & partant ne pouuans plus estre qu'un obiect de sa iustice à les considerer en eux mesmes. A quoy ce beau passage seruira de preuue suffisante. *Si quelqn'un nous assaut de ce propos, pourquoy Dieu en a predestiné quelques vus a damnation, lesquels ne l'auoient point merité, veu qu'ils n'estoient pas encore : nous luy demanderons d'autre part en quoy c'est qu'il pense Dieu estre redeuable à l'homme s'il l'estime en sa nature. Puis que nous sommes tous contaminez de vices, il ne se peut faire que Dieu ne nous ait en haine : & ce non pas d'une cruauté tyrannique, mais par une equité raisonnable. Si ainsi est que tous hommes de leur condition naturelle, soyent coupables de condamnation mortelle, de quelle iniquité, ie vous prie se plaindront ceux lesquels Dieu a Predestinez à mort? Que tous les enfans d'Adam viennent*

Inst.
lib. 3.
chap.
23. §. 7.

debatre contre leur Createur de ce que par ſa prouidence eternelle auant leur natiuité ils ont eſté deuoiuez à calamité perpetuelle : quand Dieu au contraire les aura amenez à ſe connoiſtre que pourront-ils murmurer contre cela? S'ils ſont tous prins d'une maſſe corrompue, ce n'eſt point de merueilles s'ils ſont aſſuiettis à damnation. Encore verrons nous cy deſſous quel lieu la miſericorde tient en cette Predeſtination.

Au
Traitté
de la
Prede-
ſtination

Pour ce qui regarde le peché d'Adam, ie n'en produiray qu'un paſſage qui deuroit fermer la bouche à toute calomnie. Quand on parle de la Predeſtination s'aduerty les Chreſtiens qu'il leur doit ſouuenir que tous ceux qui ſont morts & damnez en Adam ſont iuſtement laiſſez en leur damnation : que ceux qui de nature ſont enfans d'ire, periſſent à bon droit. Ainſi que nul n'a dequoy ſe plaindre que Dieu uſe de trop grande rigueur enuers luy, puis que tous portent leur coulpe & damnation en eux meſmes. Il remonſtre auſſi que quand on viendra iuſqu'au premier homme, on trouuera qu'il s'eſt laiſſé tomber de ſon bon gré; comme ainſi ſoit qu'il fuſt crée pur & entier : & que de là il eſt aduenu qu'il s'eſt plongé en perdition avec tous les ſiens. Car combien qu'il ne ſoit point cheuz ſans que Dieu l'ait ainſi preneu & ordonné : toutes-fois cela ne fait rien pour le releuer de coulpe ou pour enuelopper Dieu en la faute d'iceluy.

Car nous auons tous-jours à considerer qu'il s'est volontairement priué de l'integrité & droiture que Dieu luy auoit donnée: qu'il s'est volontairement assuietty en la seruitude de Satan: en somme que c'est de son bon gré & de son vouloir qu'il s'est ruyné. Puis il adiouste. On ameine cette excuse, qu'il ne pouuoit eiter ce qui auoit esté ordonné de Dieu. Mais puis que la transgression est volontaire cela est plus qu'assez, à le rendre coupable. Car à proprement parler la droite cause & naturelle du peché n'est pas le secret conseil Dieu, mais la volonté de l'homme, qui est toute manifeste. Et en fin il illustre cela par des comparaisons, & montre que c'est vne temerité & vne folie insupportable d'aller chercher dans les secrets abysses de la prouidence de Dieu la cause de ce dont nous sommes conuaincus par nostre propre conscience. Car au reste de quelque costé qu'on se tourne, & quelque opinion qu'on tiéne en l'explication de la doctrine du peché d'Adam, si faut-il y reconnoistre quelque conduite de la prouidence de Dieu, quelque mouuement de sa volonté, dont on ne scauroit sonder les raisons; ne fust ce que celuy du decret de ne l'empescher pas, veu que c'estoit chose entierement en sa puissance.

L'accusation de l'impossibilité de la loy donnée expressement pour rendre plus grieve la condamnation des hommes, semble

Inſt.
iib. 2.
ch. 7.
5. 5.

eſtre la plus atroce, & veritablement c'eſt là plus inique. Car en quoy eſt-ce que Caluin la conſtituë ? *l'appelle impossible*, dit-il, *ce qui n'a iamais eſté veu & eſt ordonné par la ſentence de Dieu, que iamais ne ſera.*

Quand nous regarderons depuis le commencement du monde, ie di qu'il n'y a eu nul de tous les ſainctſ, lequel eſtant en cette priſon de corps mortel ait eu vne dilection ſi parfaite, iuſques à aimer Dieu de tout ſon cœur, de de toute ſon ame, & de toute ſa vertu. Ie di d'auantage qu'il n'y en a eu nul qui n'ait eſté entaché de quelque concupiſcence. Qui contredira à cela ? Ie voy bien quels Sainctſ imagine la ſuperſtition : c'eſt à ſçauoir d'une telle pureté qu'à grand peine les Anges du Ciel ſoyent ſemblables. Mais cela repugne tant à l'Eſcriture qu'à l'experience. Ie di encore plus, qu'il n'y en aura iamais qui viēne iuſques à un tel but de perfection, iuſques à ce qu'il ſoit deliuré de ſon corps. Puis il illuſtre & confirme cela par exemples & paſſages de l'Eſcriture.

Il faut donc conſiderer la Loy de Dieu en deux égards : ſçauoir, ou bien entant qu'elle preſuppoſe vne pureté & integrité originale, meſmes en ceux qui n'ont point encore l'vſage de la raiſon : ou bien entant qu'elle exige vne obeyſſance parfaite & accomplie de tous ceux qui en vſent. Pour le premier, le plus vehement des aduerſaires

de Calvin, s'il porte seulement le nom de chrestien, l'accusera-il pour auoir enseigné que la Loy de Dieu soit en cet égard d'exécution impossible ? Qui est-ce de toute la posterité d'Adam qui ne soit infecté du peché originel ? En la puissance de qui d'entre les humains est-il de ne le pas estre ? Nostre Sauueur en a esté garenty, comme deuât estre le Sainct des Saincts, & l'agneau sans macule & sans tache. Aussi a-t-il esté conceu d'vne façon extraordinaire, par la vertu du Tout-puissant sans interuention humaine. Deuant ny apres luy il n'y en a iamais eu, il n'y en aura iamais aucun autre. Mais quand la Vierge bien-heureuse auroit eu cela par priuilege special, (ce que l'occasion ne requiert pas que ie debate maintenant) cela empescheroit-il qu'on ne dist qu'en cet égard la Loy est d'impossible accomplissement à toute la race humaine ? Si donc l'impossibilité de la Loy aggraue nostre condamnation, & si pour l'enseigner ainsi il en reiallist quelque blasme sur la iustice diuine, ceux-là qui déchirent le nom de Calvin, en sont aussi coupables que luy, & ont autant d'intérest que nous soit à soudre la question, soit à le defendre.

Quant à l'observation parfaite de ses commandemens que la Loy exige de tous ceux qui vsent de la raison humaine, si

l'impoſſibilité en dependoit de la nature de la Loy meſme, la creature pourroit ce ſemble pretendre deuant Dieu quelque excuſe de ſon impuiſſance. Comme ſi Dieu nous auoit commandé d'arreſter le mouuement du Soleil, ou le cours des riuieres, & qu'il euſt laiſſé noſtre nature en l'eſtat auquel elle eſt, deſtituée des forces neceſſaires pour y atteindre. Car ny quand nous aurions le plus grand deſir qui ſe puiſſe, d'y obtemperer, nous ne le pourrions pas, ny quand Adam en ſon integrité l'eũt de meſmes voulu, il ne l'eũt pourtant ſceu faire. Mais la Loy n'eſt pas de cette nature. Tous ſes commandemens ſe recapitulent en deux, c'eſt à ſçauoir d'aimer Dieu de tout noſtre cœur & de toute noſtre penſée, & noſtre prochain comme nous meſmes. Si donc vous la conſiderez en elle meſme, y a-t-il là rien d'impoſſible à l'homme ſi vous n'auetz égard qu'aux facultez naturelles d'entendement & de volonté qui ſont en luy, & non au vice qui y eſt ſurueũu par la cheute du premier pere ? Car puis qu'il a vn entendement, il peut connoiſtre Dieu & ſon prochain; & puis qu'il a vne volonté il peut aimer & l'vn & l'autre; & ſ'il n'y auoit point de peché en luy, il n'auoit rien qui l'empeschait d'y deſployer ſes facultez avec toute ſorte de vehemence; & les y deſployant avec toute la

vehemence

vehemence qui selon la nature entiere se pourroit, Dieu ne luy demanderoit rien dauantage. Car d'un costé l'obiet du commandement, comme on parle, seroit proportionné à la faculté naturelle qui est en nous; & de l'autre l'action de cette naturelle faculté, à l'excellence de l'obiet mesme. Et partant il n'y a que nostre propre vice qui nous en empesche.

Il y a donc vne sorte d'impuissance qui vient de ce que nous n'auons pas les facultez naturelles necessaires pour obeir, qui peut estre appellée naturelle elle mesme, mais pour laquelle on ne nous peut pas dire meschans. Et il y en a vne autre procedante de ce qu'ayans les facultez naturelles, c'est à scauoir l'entendement & la volonté, elles sont si vicieuses en nous, que leur vice nous rend entierement incapables d'obeyr, qui à cette occasion peut estre appellée morale: & tant s'en faut que celle-là puisse nous excuser, que plus elle est grande & profonde en nous, plus sommes nous meschans, & par consequent plus dignes de punition & de haine. Car ce seroit vne chose estrange que pour estre si auares & si ambitieux, si gourmans & si yurogues, si adonnez aux sales voluptez de la chair & si opiniastrés en nos courroux, si enforcelez de l'amour des fausses diuinitez, ou si amateurs de nos opinions erronees, qu'à cause

de cela il nous eſt entierement impoſſible d'aimer Dieu & ſon image qui conſiſte en pieté & en vertu , nous pretendiſſions n'eſtre pas coupables deuant Dieu de ce que ſa Loy nous eſt impoſſible. Dieu donc eſt ſi bon & ſi equitable qu'il ne nous donne iamais de loix qui nous ſoyent impoſſibles eu égard à cette premiere ſorte d'impuiffance: bien loin de nous punir pour les auoir violées. Mais bien loin auſſi que cette ſeconde le doie empescher de nous donner celle qu'il nous impoſe , que ſ'il ne le faiſoit il manqueroit aux choſes dignes de ſa diuinité, n'y ayant rien plus digne de Dieu que de commander aux hommes qu'ils imitent la ſaincteté dont il leur donne l'exemple. Que ſi , comme dit Calvin , il a ordonné que iamais homme n'accompliſt ſa Loy; c'eſt à dire, reſolu de ne ſanctifier aucun iuſques à ce point qu'il n'y ait rien à redire en ſon obeyſſance, il en a de ſi bônes raiſons que ſa creature ne l'en ſçauroit accuſer qu'avec trop d'audace. Et ce ſeroit choſe merueilleuſement déraiſonnable de luy imputer noſtre corruption, ſoubs ombre qu'il ne la guerit pas, noſtre cheute & noſtre calamité, ſoubs ombre qu'il ne releue pas nos ruïnes.

Au moins , diſent-ils , apres cela ne deuroit-il pas dénier aux reprouuez le Redempteur qu'il a donné aux autres Et

Caluin enseignant qu'ils n'ont point de part en cette redemption, ne fait pas Dieu iniuste à la verité en ce qu'il punit les pecheurs, mais iuge dur & seuer merueilleusement, qui n'vle enuers eux d'aucune misericorde. Certes s'il auoit pleu à Dieu traiter tout le genre humain comme il a fait les demons, sans auoir aucun soin de nous releuer, nous n'aurions dequoy nous plaindre. Combien moins si en rachetant quelcun d'entre les humains il auoit voulu expressement exclurre de cette grace tout le reste? Que si Dieu l'a peu faire s'il l'eust voulu, si l'Escriture enseigne qu'il l'ait fait, Calvin a peu sans faire aucun tort à la gloire de la misericorde de Dieu, maintenir la verité de l'Escriture. Et si Dieu ne l'a pas fait & que son Escriture ne l'enseigne pas; si est ce pourtant que puis que Dieu l'a peu sans blasme de trop de seuerité, quand Calvin l'auroit enseigné, il pourroit bien estre accusé de n'auoir pas bien entendu l'Escriture en ce poinct, mais non d'auoir attribué à Dieu chose indigne de sa nature

Mais c'est à tort qu'on luy fait ce reproche. Voicy ses paroles sur ce celebre passage, Dieu a tant aimé le monde, &c. *Christ descouure icy & monstre la premiere* Iean 3. *cause & comme la source de nostre salut: &* 16. *ce afin qu'il n'y ait nulle doute de reste en*

nous. Car nos eſprits ne ſçauoient trouver de repos iuſques à ce qu'on vienne à l'amour gratuite de Dieu. Tout ainſi donc qu'il ne faut point chercher toute la matiere de noſtre ſalut ailleurs qu'en Chriſt, auſſi faut-il voir dont Chriſt nous eſt venu, & pourquoy il nous eſt offert pour Sauueur. Icy nous eſt enſeigné l'un & l'autre diſtinctement : que la foy en Chriſt apporte vie à tous : & que ce que Chriſt nous a apporté la vie, c'eſt d'autant que Dieu aimant le genre humain ne veut point qu'il periſſe. Item. Voicy un los excellent de la foy, qu'elle nous garantiſſe de perdition eternelle. Car il a voulu clairement exprimer que combien qu'il ſemble que nous ſoyons nais à la mort, toutes fois deliurance certaine nous eſt offerte en la foy de Chriſt : & que ainſi il ne faut point que nous craignons la mort laquelle autrement nous pend ſur la teſte & nous menace. Et a mis ce mot de generalité, *Quiconque*, tant afin de conuier tous hommes à participer à la vie, qu'afin d'oſter toute excuſe aux incredules. A cela meſme ſe rapporte auſſi le mot de monde duquel il a uſé cy-deſſus. Car iacoit qu'on ne trouue rien au monde qui ſoit digne de la faueur & grace de Dieu, ſi eſt-ce pourtant qu'il ſe monſtre propice à tout le monde, quand ſans exception il exhorte tous hommes de venir à la foy de Chriſt, laquelle n'eſt autre choſe qu'une entrée en la vie. Au reſte qu'il nous ſouuienne

que la vie en Christ est tellement promise en cōmun à tous ceux qui croiront, que toutesfois la foy n'est point commune à tous. Car Christ est bien offert & comme mis en venë à tous : toutesfois il n'y a que les estus auxquels Dieu ouvre les yeux afin qu'ils le cherchent par foy. Derechef sur ces mots. Voicy l'Agneau de Dieu, &c. En disant le peché du monde, il estend indifferemment cette grace à tout le genre humain : afin que les Juifs ne pensent que le Redempteur soit enuoyé pour eux seuls. Mais de cecy nous recueillons que tout le monde est enferré en vne mesme condamnation, & d'autant que tous hommes sans exception sont coupables d'iniustice deuant Dieu, qu'ils ont besoin de reconciliation enuers luy. Iean Baptiste donc en nommant generalement le peché du monde, nous a voulu faire sentir nostre propre misere & nous exhorter à chercher le remede. Maintenant nostre deuoir est de receuoir & embrasser ce benefice qui est à tous offert : tellement que chacun en son endroit soit resolu que rien ne l'empeschera de trouuer reconciliation en Christ, pourueu qu'ils viennent à luy en foy. Et au Commentaire sur l'Epistre aux Romains, il dit que l'Apôstre S. Paul fait la grace commune à tous hommes, pource qu'elle est présentée à tous, non pas que par effect elle s'estende sur tous. Et en adiouste la raison. C'est que combien que Christ ait souffert pour les pechez de tout le

Iean 1.
29.Rom.
5. 18.

monde, & soit offert par la benignité de Dieu indifféremment à tous ; si est-ce neantmoins que tous ne l'apprehendent pas. Et au liure de la Predestination il soût vne obiection presque en mesmes termes. Il obiecte, dit-il, puis que la grace de Christ est espardiue sur tous ceux qui ont peché, qu'il faut que tous soyent esleus ou bien qu'il n'y ait que les esleus qui aient peché. Or ie confesse que la grace de Dieu est tellement vniuerselle, que toutesfois Dieu n'appelle pas à soy tous hommes selon ce propos déterminé dont parle Sainct Paul, qui emporte un mouuement certain du Sainct Esprit. Et apres s'estre au mesme endroit proposé l'obiection d'un sien aduersaire en ces termes ; Puis que Iesus Christ est le pardon pour les pechez de tout le monde, qu'il faudroit mettre les reprobuez hors du monde si on les veut exclurre de la grace de Christ. Il respond que la solution de cet argument se pourroit prendre de ce qui est assez commun. Que Iesus-Christ a suffisamment souffert pour tous, mais que l'efficace & le fruit de sa mort ne parvient que iusques aux esleus. Puis apres auoir rapporté vne seconde responce, il conclud en fin, que la dispute n'est point, à sçauoir, si Iesus-Christ est venu pour purger les pechez du monde. Car cela est, dit-il, sans contredit. Mais cependant cette sentence se doit conioindre à l'opposite, qu'il est venu à celle fin que quicon-

que croira en luy ne perisse point; mais ob-
tienne la vie eternelle.

Et comme il enseigne vniuersellement
que nous ne pouuons obtenir remission de
nos pechez qu'à cause de la mort du Re-
dempteur, pource qu'il faut necessairement
que Dieu haïsse le peché, & que le sang de
Christ entretienne afin de nous rendre Dieu
appaisé, il dit aussi constamment que Dieu
veut que tous hommes soyent sauuez,
pource qu'ils se conuertissent à luy par
foy & repentance. Outre ce que i'en ay
allegué ailleurs, ce passage est memorable.
Dieu au regard de la Loy & de toute la do-
ctrine des Prophetes prononce qu'il veut que
tous soyons sauuez. Et à dire la verité si nous
considerons bien à quelle fin tend la doctrine
de Dieu, nous trouuerons que tous indifferem-
ment sont appellez à salut. Car la Loy a esté
la voye de la vie, ainsi que tesmoigne Moïse,
C'est icy la voye, cheminés en icelle. Item, 33.
c'est icy vostre vie. Dauantage Dieu s'est
luy mesme offert de son bon gré au peuple
ancien pour luy faire misericorde: finalement
la doctrine celeste doit viuifier vn chacun. Et
l'Euangile quoy? c'est la puissance de Dieu en
salut à tous croyans, dit Sainct Paul. Ce que
dit icy Ezechiel est tres veritable, que Dieu
ne veut point la mort de celuy qui perit,
quant au regard de la doctrine: car l'exposi-
tion s'ensuit incontinent apres, conuertissez-

Com-
ment.
sur S.
Iean
ch. 3.
16.

Com-
ment.
sur
Ezech.
ch. 18.

vous & vous viurez. Pourquoi Dieu ne ſe delecte-t-il point de la mort de celuy qui meurt? pource qu'il conuie tout le monde à repentance & ne refuſe perſonne: puis qu'ainſi eſt donc il ſ'enſuit qu'il ne prend point de plaiſir à la mort de celuy qui meurt. Et afin qu'on ne luy obiecte pas qu'il attribué à Dieu de teſmoigner en ſa parole de vouloir vne choſe que neantmoins il ne veut pas, il dit ailleurs, que Dieu ne deſire rien plus ſinon que les pecheurs reuiennent au chemin de ſalut: & repreſente en ſon Commentaire ſur le douzième chapitre de S. Iean, noſtre Seigneur Ieſus en cette maniere, c'eſt qu'ayant laiſſé pour quelque temps la perſonne de Iuge ſouuerain, il offre le ſalut indifferemment à tous, & eſtend benignement ſes bras à tous, afin que tous ayent bon courage à ſe repentir. De ſorte qu'en prononçant ces mots, Si aucun oit mes paroles, & ne les croit point, ie ne le iuge point, &c. c'eſt autant comme ſ'il euſt dit: Voicy ie ſuis icy pour appeller tous, & ayant mis en oubly la perſonne de iuge, i'ay cette ſeule deliberation d'attirer tous generalement, de deliurer de mort ceux qui ſemblent eſtre des-ja deux fois perdus. Puis de rechef: Il eſt vray que bruſlant d'un grand deſir de voſtre ſalut, ie me deporté de mon droit de vous condamner & taſche entierement de ſauuer ce qui eſt perdu: mais ne penſez pas que pour cela vous ſoyez eſchappez de la

main de Dieu. Car quand s'auroy la bouche du tout fermée, si est-ce toutes-fois que la Parole qui aura esté reietée & mesprisée de vous, sera seule iuge competent. Apres cela que veut on de Calvin dauantage? A-t-il pas assez témoigné qu'il ne tient pas à Dieu que tout le monde ne soit sauué? Que la porte de la misericorde n'est fermée à personne? Que par consequent Christ a fait la propitiation des pechez de tous les hommes? S'il auoit, par maniere de parler, pris le sang de la nouvelle alliance entre ses mains, pour en arrouser par le commandement de Dieu tout le genre humain, auroit-il fait dauantage?

Caluin ayant vne fois monstré à ceux de l'Eglise Romaine, qu'il parle de la charité de Dieu enuers le genre humain, en ce qui concerne la mort de nostre Seigneur Iesus, autant & plus auantageusement que scauroient faire ceux qui le veulent rendre odieux aux peuples, il ne deuroit auoir procez à demesler avec personne touchant ce que cette mort de Christ n'est pas également annoncée à toutes les nations de la terre, & que iadis les Gentils n'en ont eu aucune connoissance. Car s'il y a de la difficulté à concilier ces deux choses ensemble, que Christ est mort pour tous les hommes, & que neantmoins tous les hommes n'ont pas connoissance de cette

mort par la predication de l'Euangile , il n'y doit pas estre plus empesché que ses aduersaires. De fait, c'est chose entierement inutile de recourir aux eschappatoires de quelques vns , qu'ou bien Dieu refuse la predication de sa Parole à certains peuples à cause des pechez de leurs ancestres , veu que tous nos ayeuls , qui sommes Gentils d'extraction , ont esté également idolatres. Ou bien qu'il preuoit que la predication ne produiroit point de fruct parmy certains autres : veu que si Dieu mesme ne desploye la puissance de son Esprit en la conuersion des cœurs , nous l'auons tous également dur & incapable d'estre amolli par la seule predication externe. Ou bien finalement qu'il a donné cela aux merites cachez de quelques vns : car , bon Dieu ! quels merites peuuent auoir des gens sur qui , à cause de leur peché, la malediction de Dieu repose naturellement, & qui sont enfans d'ire dès le ventre ? On ne peut donc auoir recours qu'à la seule volonté de Dieu, dont il n'y a moyen de sonder la cause.

Et neantmoins encore pourroit icy Calvin prendre quelque auantage. Car est-ce pas assez à luy d'auoir disertement enseigné que Dieu témoigne sa misericorde aux plus barbares nations en sa patience & en sa longue attente ? Apres auoir discoursu de

la connoissance qu'on peut auoir de Dieu par la voye de la nature, *Voicy*, dit-il, *mon intention*, c'est que Dieu non seulement ayant vne fois creé ce monde, il le soustient par sa puissance infinie, il le gouuerne par sa sagesse, garde & preserue par sa bonté, & sur tout a le soin de regir le genre humain en iustice & droicture, le supporter par sa misericorde: l'auoir sous sa protection: mais aussi qu'il nous faut croire qu'il ne se trouuera ailleurs qu'en luy vne seule goutte de sagesse &c.

Item, *Quelle matiere nous donne t'il de considerer sa misericorde, quand il ne laisse point de continuer sa liberalité si long-temps enuers les pecheurs, quelques miserables qu'ils soyent, iusques à ce qu'ayant rompu leur perversité par sa douceur, il les ramene à soy comme vn Pere ses enfans, voire par dessus toute bonté paternelle? Et finalement, car cela sera traitté vn peu plus amplement ailleurs, Que le Seigneur en ce qu'il a usé autresfois de douceur & benignité enuers les Gentils a monstré qu'il est celuy auquel il nous faut conuertir & retourner, si nous desirons auoir bien & felicité, & quant & quant qu'il nous redresse en assurance d'attendre & receuoir misericorde de luy. De vray inuiter à repentance, c'est assés témoigner sa misericorde, & témoigner sa misericorde est en quelque façon annôcer le benefice de la mort de son Fils. D'où vient que ceux qui*

Inst.
lib. 2.
chap. 2
§. 1.

Inst.
lib. 2.
ch. 5.
§. 7.

Com-
ment.
Rom.
2. 4.

l'ont ſuiuuy, & qui, ſi nous auions quelque autre Maistre que N. Seigneur Ieſus, ſe conteroient entre les diſciples de ce perſonnage, interpretans comme luy des Gentils ce meſme paſſage Rom. 2. 4. *ne connoiſſant pas que la benignité de Dieu te conduiſt à repentance*, y drefſent ce Commentaire. *Conduire eſt plus qu'inviter, voire meſmes qu'appeller; car c'eſt mener comme par la main à reſiſſance. Et partant c'eſt indignement qu'on en abuſe à pecher licentieuſement. L'Apoſtre donne donc à entendre que les biens-faits de Dieu, meſmes enuers les impies, ſont ſi grands, qu'ils en deuroient eſtre conduits à rechercher & honorer vn Dieu ſi benin. Ce ſont donc des beſtes & non des hommes, qui n'en eſtans point émeus en prennent occaſion de meſpriſer Dieu dauantage. Ce ſont des fols à toute extremité; qui oſent encore ſe promettre impunité en vne meſchanceté ſi eſtrange. Au reſte pour brutale que ſoit cette ſtupidité, c'eſt vne ignorance malicieuſe, de laquelle ils ne ſe peuuent excuſer: car c'eſt vne eſpece de monſtre de paſſer nonchalamment par deſſus vne choſe ſi manifeſte. Icy donc nous eſt enſeigné quelle eſt la cauſe de la patience de Dieu enuers les impies, afin qu'on ne penſe pas qu'il ne s'irrite pas de leur meſchanceté, ou qu'il l'approuue & la recompense. Ce Pere tres-benin les appelle à repentance, differant leurs ſupplices, afin qu'ils ne periffent en leur*

impieté. Ainsi deuant le deluge il donna au monde six vingts ans de temps pour se conuertir. Ainsi Sainct Pierre nous enseigne que Dieu differe par sa patience le iour du Seigneur, ne voulant point qu'aucun perisse, mais que tous viennent à repentance. Puis ils adioustent : Or ne faut-il pas croire que cela contrenuie à la iustice de Dieu. Car sa iustice veut que les impies, entant qu'ils sont impies, soyent punis de mort ; selon cette reigle, l'ame qui aura peché mourra. Mais la bonté en delayant les peines inutile à repentance les impies, afin qu'ils ne soyent plus impies, mais qu'ils deuiennent pures creatures de Dieu, en la perdition desquelles il ne prend nullement plaisir, mais en leur salut, selon ce passage : Je suis viuant, que ie ne veux point la mort de celuy qui meurt, mais qu'il se conuertisse & qu'il viue. Soit donc que les impies viennent à repentance ou non, la bonté de Dieu paruient tous-jours à son but, & ne contrarie nullement à sa iustice. Car s'ils viennent à repentance, la bonté atteint son but en leur salut, en ce que les peines qui leur estoient deuës sont transferees sur Christ le Mediateur. S'ils mesprisent la benignité de Dieu, derechef en cela la bonté de Dieu obtient ce qu'elle s'est proposé, c'est qu'ainsi Dieu paroist n'estre point authour de leur perdition, & que sa iustice en les punissant en sera d'autant plus illustre. Et poursui-

Pisca-
tor.

uent, qu'au reſte la recompenſe que l'A-
poſtre promet ſoit au Iuif, ſoit au Grec,
en ces paroles, A ceux qui par patience à
bien faire cherchent gloire, honneur &
immortalité, la vie eternelle, *ne peut eſtre
donnée à perſonne qu'en la ſeule conſideration
de Chriſt, bien que l'Apoſtre ſemble parler
des bonnes œuvres.* Mais qu'il ſ'exprime
ainſi pource que iuſques là il n'a parlé que
de ce qui ſe peut connoiſtre par la voye de la
nature: de laquelle il eſt aiſé de recueillir que
Dieu eſt remunerateur de la pieté & de la
vertu, mais non pas que Chriſt nous a meritè
le ſalut par ſa mort ignominieufe. Tout
cela conformemēt à la doctrine de ce grand
homme dont i'entrepris icy la deſenſe,
qui ſur ce celebre paſſage, 2. Pierre 3. 9.
*Ne voulant point qu'aucun periſſe, mais que
tous viennent à repentance, dit, qu'il faut
eſtimer qu'il en prend tout ainſi de la durée
du monde, que de la vie de chacun homme.
Car Dieu prolongeant le temps à cettuy-cy &
à cettuy là, en endure & ſupporte iuſques à
ce qu'il ſ'amende: ſemblablement il differe
la fin du monde, afin qu'il donne à tous loisir
de ſe repentir. De ſorte que c'eſt un amour
de Dieu admirable enuers le genre humain,
de vouloir que tous ſoyent ſauvez, & eſtre
preſt de recueillir à ſalut des gens qui ſ'en
alloyent perir d'eux meſmes.*

Mais en fin, diſent ces Meſſieurs, que

fert à Calvin de louer si haut la misericorde de Dieu, veu qu'en despoüillant l'homme de son franc-arbitre, il le rend non seulement incapable de se conuertir aux témoignages de la patience de Dieu, mais mesmes de croire en l'Euangile quand on le luy annonce? Car est-ce pas cela dresser vn banquet deuant des gens à qui il est impossible d'en manger, & puis les punir rigoureusement de ce qu'ils n'ont pas estendu la main vers les viandes? Si ainsi est qu'il n'y ait en l'homme aucune faculté de croire en l'Euangile de Christ, ou la sagesse de Dieu le deuoit empêcher de le leur offrir ainsi inutilement, ou si l'amour qu'il nous porte l'a induit à le nous presenter indifferemment, il deuoit aussi donner indifferemment la grace d'y croire. Or est-ce où il faut permettre à ce grand homme de s'émouuoir, n'estant pas possible que qui a quelque zele à la gloire de Dieu, quelque veine d'humilité Chrestienne, supporte cette hardiesse sans indignation. C'est pourquoy à cette question, *Quel propos y a-il que Dieu appelle à soy ceux lesquels il sçait qu'ils n'y viendront point*; il respond en quelque lieu par les paroles de S. Augustin. *Veux tu disputer avec moy de cette matiere? Plustost émerueille toy & t'escrie avec moy, O hauteffe! Accordons nous tous deux en ébahissement afin de ne point perir en erreur.*

Rom.
s. 18.

Inst.
lib. 3.
chap.
22. s.
10.

1. Cor. Et de vray si d'un costé la Parole de Dieu
 2. 14. enseigne que *l'homme animal ne peut com-
 prendre les choses qui sont de Dieu : Que la
 Rom. chair ne se peut assubiettir à la Loy de Dieu :*
 8. 7. *Que les hommes ont naturellement un
 Ezech. cœur de pierre, & par consequent inflexible
 36. 26. à la volonté de leur createur : Que de
 nature ils sont enfans d'ire, morts en leurs
 Eph. fautes & pechès : Que nul ne peut venir à
 2. 1. Christ si le Pere qui l'a enuoyé ne le tire, &
 Jean 6. choses semblables : Et que de l'autre elle
 44. nous apprenne constamment, comme Cal-
 uin le reconnoist, que Dieu veut que tous
 hommes soyent sauuez, & qu'il les conuie
 & serieusement & affectueusement à repen-
 tance, veut-on, s'il ne peut demesler toutes
 les difficultez qui se presentent en cela, ou
 qu'il déroge quelque chose à la bonté de
 Dieu enuers le genre humain, ou qu'il at-
 tribuë quelque chose à l'esprit humain
 contre l'Escriture, plustost que de confes-
 ser modestement son ignorance ? Il luy
 suffit donc de respondre qu'encore que l'in-
 uitation exterieure n'auance rien sans l'o-
 peration interieure de Dieu, on n'en doit
*imputer la faute qu'à la peruersité de l'esprit
 humain, & non à la bonté diuine.**

De fait, il faut icy considerer la bonté
 de Dieu, sa liberté à la dispenser, & la
 sagesse qui se peut remarquer en cette dis-
 pensation. Quant à sa bonté, certes ce
 seroit

seroit vne chose comme prodigieuse si on s'offensoit qu'il en vst enuers les hommes, veu que c'est son propre d'estre bon & misericordieux; que nous ne tenons nostre estre & nostre conseruation que de ces siennes proprietes; que si nous n'estions point si meschans, l'autorité du commandement, par lequel il nous ordonne d'estre benins & pitoyables, ne nous y deuroit pas plus efficacieusement inciter que le bel exemple qu'il nous en donne; & qu'en fin pour liberalement qu'il vse de sa misericorde enuers nos voisins, il ne nous en dechet rien pourtant, les tresors de sa misericorde estans aussi ouverts pour nous, si nous ne nous montrons point indignes. De sorte que nostre œil ne doit point estre mauuais de ce que quant à luy il est bon, ny enuier sa benignité à ceux à qui il la tesmoigne en quelque maniere. Pour le regard de sa liberté, veu qu'il ne doit rien à personne, & que ce qu'il communique de bien à sa creature mesmes parfaitement sainte, c'est de pure bonté; ce qu'il en fait sentir à la pecheresse, c'est de pure misericorde, qui est-ce qui luy taillera les mesures de sa liberalité, & qui luy ordonnera d'vser autrement qu'il ne luy plaist de sa misericorde enuers ceux qui de droit ne peuuent rien attendre de luy que les vengeances de sa iustice? Luy permettrons nous

point au moins la liberté qu'aucun de nous ne souffriroit qu'on luy rauist, non seulement de distribuer à sa volonté ses biens à ses amis, mais d'en faire également, comme il luy plaist, ou inegalement participans ses ennemis mesmes? Finalement quant à sa sagesse, c'est vne outrecuidance digne de toutes sortes de rigoureux chastimens, que de vouloir determiner de ce qui luy cōuient ou qui ne luy conuient pas, & penser ordonner des actions qui en dependent. Et si non les singes seulement & les cheuaux, mais les serpens & les insectes se vouloient mesler de controller le gouvernement des Estats, ils auroient plus de raison, que nous de censurer la conduite de la sagesse de Dieu, quelque chose qu'elle entreprenne. Mais au fonds qu'est ce qu'en cela nostre raison trouue à reprendre? Si Dieu inuitoit les arbres & les cailloux à se repentir, on le pourroit trouuer estrange. Comme ses creatures ne peuuent auoir commis de peché, aussi ne se peuuent elles repentir, priuées qu'elles sont mesmes de sentiment pour rien soit ouir soit apperceuoir des inuitations à repentance. S'il donnoit des commandemens de pieté & de iustice aux animaux destituez de la raison, il y auroit subiet d'esbahissement: ce que cette sorte de creatures a de viuacité d'imagination, n'ayant

aucune proportion avec vn si grand effect que de pouuoir conceuoir la difference qui est entre la pieté & l'impieté, le vice & la vertu, & obtemperer aux loix qui incitent à l'vn & retirent de l'autre. S'il ordonnoit à des aueugles d'admirer sa puissance en contemplant le Soleil, ou a des sourds d'estre attentifs à la predication de l'Euangile de son Fils, s'il ne leur ouuroit ny les oreilles ny les yeux, on s'en pourroit émerveiller, veu que la priuation des organes necessaires pour cela, engendreroit en eux cette impuissance physique ou naturelle dont i'ay parlé cy-dessus, qui les empescheroit d'obeyr quand ils en auroient le plus vehement desir du monde. Mais puis que ces inuitations, ses commandemens & ses loix s'adressent à des hommes qui ont tous les sens du corps ouuerts aux obiects qui se presentent deuant eux, & l'entendement extremement éveillé à toutes autres choses qu'à celles qu'il leur commande, & les affections viues & vehementes à merueilles vers tout ce qui n'a rien de commun avec l'Euangile de Christ, ou qui luy est directement contraire, y a-t-il rien contre sa sagesse s'il vse, ou de sa bonté pour les ramener par ses inuitations à leur salut, ou de son autorité pour leur imposer les loix auxquelles la nature de leur facultez les oblige? S'ils n'obeissent pas, il en faut ac-

cuser leur peruersité ; s'ils ne le peuuent pas , c'est que leur peruersité est extreme. Mais ni il n'est nullement necessaire que cette inuincible peruersité resserre tellemēt les actions de sa bonté, qu'il n'en puisse vsfer enuers eux : ny qu'elle luy oste l'authorité d'exiger d'eux ce qu'ils ne peuuent refuser sans crime. Il les conuie à se repentir. *Qui* les en empesche que leur meschanceté & l'obstination insurmontable qu'ils ont à mal faire ? Il leur commande de croire qu'il a esté si pitoyable enuers eux que d'enuoyer son Fils en la terre pour les racheter s'ils ne reiettent point cette grace par incredulité, & le leur a ainsi fait prescher par ses Apostres, & le fait encore cōtinuellement resonner à leurs oreilles : qu'est-ce qui les induit à le démentir en ne croyant pas, & à accuser de fourbe ses seruiteurs quand ils leur annoncent cette nouvelle ? Selon ce que dit l'Apostre, *Que qui ne croit pas, fait Dieu menteur, pource qu'il ne croit pas au tesmoignage que Dieu nous rend qu'il nous a donné la vie en son Vniue.* S'il n'estoit pas vray, ils pourroient se deffendre ainsi deuant son iugement. Il n'y auoit point de raison d'adiouster foy à vne nouvelle non veritable. Mais l'Euangile ne crie autre chose sinon que Dieu les veut sauuer, pourueu qu'ils croient en son Fils,

I. Ican
5. 10.
II.

que s'ils perissent il n'y aura que leur incredulité qui en sera cause. Si encore qu'il soit vray, ils ne le scauoient pas, ils diroient, comment eussions nous creu en celuy duquel nous n'auions point ouy parler? Mais le son de la voix de ses Apostres est allé par toute la terre. Et s'il y a quelque nation si esloignée que cette voix, pour forte & resonnante qu'elle ait esté, n'y ait point encore retenti, ce qu'elle se montre si sourde à la voix des Cieux & de la Prouidence de Dieu, montre assés qu'elle ne presteroit point l'oreille à celle de l'Euangile. Partant cette impuissance de croire ne vient sinon de pure meschanceté. Or n'y a t-il point de raison que la meschanceté des hommes empesche Dieu d'estre bon: encore moins que leur obstination en la rebellion l'empesche d'estre Dieu, pour exiger d'eux, & ce qui conuient à l'excellence de sa nature pource qu'il est saint, & ce qui conuient à l'excellence de la nostre, qui auoit esté douïée d'incomparables facultés pour croire aux choses vrayes, & suiure celles qui sont bonnes. Et certes nostre Seigneur nous a comme

Rom.
10.

Luc 14
16. 17.
& suis
uans,

merueilleux banquet qu'il dresse deuant eux & auquel il les conuie en son Euangile, n'est pas vne impossibilité semblable à celle d'un homme perclus des pieds, & qui ne peut marcher, ou d'un manchot qui ne peut estendre la main, ou d'un homme autrement estropié de ses membres, à qui la volonté, quelque vehemente qu'elle fust, n'en peut rendre l'usage. Mais elle consiste en ce que les hommes ont naturellement les affections du cœur si attachées aux choses de la terre, qu'il ne se peut faire qu'ils s'en déprennent. *I'ay acheté, disent-ils, un heritage, il faut que ie l'aille voir: & i'ay pris femme en mariage, il faut que ie m'en aille avec elle: & i'ay acheté cinq couples de bœufs, il faut que ie les esprouue.* Iusques à mettre les mains sur les seruiteurs de Dieu & à les outrager, s'ils les importunent de se repentir & de croire. Surquoy Calvin fait ce Commentaire. *Voila comment il arriue communement que les meschans escument plus furieusement contre Dieu, d'autant qu'il les sollicite de plus près de leur salut. Et par ces paroles Christ signifie que les Iuifs ont tant esté adonnez au monde & aux choses terriennes qu'ils n'auoient pas le loisir d'approcher de Dieu: comme à la verité quand les sollicitudes du monde nous tiennent enuolopez, ce sont autant d'empeschemens qui nous retiennent du Royaume de Dieu. C'est bien une*

honte & grande vilenie, de ce que les hommes estant creés pour la vie celeste, sont du tout transportez apres les choses terriennes & caduques, par une stupidité brutale: mais c'est une maladie commune. Ainsi à peine s'en trouue il de cent un qui prefere le Royaume de Dieu aux richesses caduques. Et combien que tous ne soyent pas malades d'une mesme sorte de maladie, toutes-fois chacun a sa cupidité qui le tire de l'autre part: tellement que tous s'égarent en une sorte ou autre. Il faut noter dauantage que les hommes profanes prennent de belles couleurs & bien apparentes pour reietter la grace de Dieu: comme si leur lascheté estoit a excuser quand estant du tout addonnez aux affaires de la vie presente, ils ne tiennent conte de l'heritage celeste. Mais nous voyons icy comment Christ nous oste d'entre les mains toutes ces vaines couuertures, sous lesquelles nous nous flattons nous mesmes, &c. Je laisse maintenant à iuger à toute personne raisonnable ou si vne ame naturellement engagée sous des vices de cette nature, si profondement enracinez comme ils sont en nous & en si grand nombre, a quelque franc-arbitre par lequel elle puisse d'elle mesme croire en l'Euangile de Christ quand on le luy presente. Ou si n'auoir point de franc-arbitre pource que nous sommes entierement sous l'empire de nos passions, nous pourroit estre

legitime excuse deuant Dieu, si nous ne croyons pas en son Euangile. / Ou pour la fin, si pour représenter la nature de l'homme telle qu'elle est, viue au mal à merueilles, mais entierement morte au bien, & cependant crier si haut que Dieu inuite les hommes à repentance & à salut, Calvin doit estre accusé d'estre ennemy de sa misericorde.

Mais quoy que c'en soit, dira peut-estre icy quelcun, tant y a qu'il enseigne que Dieu a predestiné vne grande partie des hommes à mort & condamnation, & d'une predestination certaine & irreuocable : & ce sont termes qui se trouuent assez communement en ses liures. Comment donc est-ce que cela se peut accorder avec ce qu'il enseigne que tous hommes sont appelez à salut, & mesmes avec tant d'affection & tant d'instance ? Certainement pour difficile que fust la reconciliation des sentimens de Calvin en ce poinct, si seroit-il de l'équité de ces Messieurs d'attrempier l'aigreur que cause en leurs esprits la consideration de cette predestination, de la pensée des choses que ce personnage dit en recommandation de la bonté & misericorde diuine. Je vous prie y pourroit-il auoir en ses autres expressions quelque chose de si dur & de si scabreux que ces paroles icy n'amollissent ? *Cette iustice, dit il, dont parle*

L'Apostre en ces mots, Dieu est-il seulement Dieu des Juifs, ne l'est-il point des Gentils ? &c. n'appartient point plus aux Juifs qu'aux Gentils. Or il estoit bien besoin d'insister sur ce point : afin qu'on dōnast au regne de Christ son estendue par tout le monde. Il ne demande danc pas simplement & precisement si Dieu est Createur des Genils : ce qui estoit tout notoire & hors de doute : mais à sçavoir mon s'il ne se veut pas declarer aussi leur Sauueur. Car puis qu'il a fait égal tout le genre humain, & l'a rangé tout à vne condition, s'il y a quelque difference entr'eux, elle vient de Dieu & non pas d'eux, veu qu'ils sont égaux en toutes choses. Que s'il est vray que Dieu veut faire tous peuples de la terre participans de sa misericorde, le salut & la iustice, qui est necessaire à salut, s'estend aussi à tous. Parquoy ce mot de Dieu emporte icy vne relation & correspondance mutuelle, qu'on trouue souuent en l'Escriture, Je seray vostre Dieu & vous sereZ mon peuple. Ierem. 30. 32. Car ce que Dieu pour un temps s'est esleu vn peuple peculier, n'abolit point ce principe de nature, Que tous sont formez à l'image de Dieu, & entretenus au monde en esperance de l'éternité bien-heureuse. Toutes-fois il vaut mieux s'employer à expliquer vn peu plus nettement la doctrine de Caluin, & en accordant ses hypotheses dōner aux manieres de parler dont il se sert, vne

interpretation qui raisonnablement leur conuienne.

Il est, comme i'ay remarqué cydessus, assés euident par les escrits de ce grand seruiteur de Dieu, que le dessein de la creation d'Adam & de tous ses descendans, s'ils fussent demeurés en leur premier estat, n'a rien de commun avec ce qu'ordinairement nous nommons la Predestination : cette action de Dieu qui porte ce nom en la Theologie, ayant pour obiect l'homme tombé en malediction & non en l'integrité de sa nature. De sorte que si quelquesfois il s'exprime en telle maniere qu'il semble aucunement mesler le conseil qui regarde la creation, & celuy de la Predestination ensemble, il en faut prendre la raison de ce que tous les conseils de Dieu estans eternels, & formés, s'il faut ainsi parler, en vn mesme moment, pource que Dieu n'a pas besoin d'agencer, comme nous faisons, en sa pensée ses conseils les vns apres les autres selon la difference des obiects ou de leurs qualités, ce personnage considere quelques foistous ces decretz en gros. Mais au reste il ne laisse pas ailleurs de distinguer exactement entre les diuers respects que cette volonté de Dieu ainsi considerée en confus, a aux diuers obiects qu'elle s'est proposée, ou aux diuerses qualités & conditions qui peuvent estre en vn mesme

obiect en mesme temps, ou s'y succeder les vnes aux autres. Or en la premiere integrité de l'homme, la qualité que Dieu consideroit en luy estoit sa saincteté, & partant Dieu traittoit avec luy selon la relation qu'il auoit avec sa pure & simple bonté, sans aucune fibre de misericorde. Mais Dieu ne peut plus considerer l'homme en cet estat puis qu'il en est decheu : il faut necessairement qu'il le considere comme pecheur, & partant comme ayant vne qualité qui se refere soit à sa iustice, soit à sa misericorde, soit en diuers égards à toutes ces deux proprietés ensemble. Dieu Donc ayant pour obiect deuant les yeux les hommes en cet estat, estoit en pleine & absoluë liberté de le punir selon sa iustice s'il vouloit, sans vser d'aucune misericorde enuers luy, non plus qu'enuers les Anges decheus de leur origine. Mais neantmoins ce que Christ & l'Apostre S. Paul appellent en Dieu vne certaine inclination à aimer les hommes, (ce qu'ils semblent ainsi nommer comme par excellence, en comparant l'homme avec les autres ouurages de Dieu quels qu'ils soyent) ayant preualu, il a resolu d'vser enuers luy de misericorde. Et partant c'est en la dispensation de cette misericorde qu'il faut considerer la Predestination.

Caluin donc considere la misericorde de

Jean
3 16.
Tit. 3.
4.

Dieu en deux manieres. Car premierement il remarque en la parole de Dieu vne soit vertu, soit proprieté en luy qui le rend enclin à pardonner vniuersellement à tous ceux qui sont repentans, mais aussi qui exige necessairement la repentance de la creature pecheresse. De façon que si elle ne se repent & ne croit, il est impossible que Dieu luy pardonne. Voila pourquoy il dit, que la misericorde de Dieu est ouuerie à tous les pecheurs: mais pouruen qu'ils y recourent par foy. Que Dieu ne desire rien plus sinon que ceux qui perissoient & se precipitoient en la mort, retournent au chemin de salut. Mais qu'il faut noter comment c'est que Dieu veut que tous hommes soyent sauués, assauoir apres qu'ils se seront conuertis de leurs voyes. Que Dieu veut que tous hommes soient sauués. Mais qu'il faut obseruer cet ordre que Dieu est prest de recevoir tous à repentance, afin que nul ne perisse. Que pour iouyr de cette miserable succession de peché il suffit d'estre homme, pource qu'elle reside en la chair & au sang: mais que pour iouyr de la iustice de Christ, il faut necessairement estre fidele, d'autant que la communion d'iceluy s'acquiert par foy. Et pour n'accumuler point beaucoup de passages, ie me contenteray d'un qui en vaudra plusieurs autres. Sur ces mots. Et si le meschant se conuertiz de toute son iniquité, &c.

Com-
ment.
Rom.
11. 32.

Com-
ment.
2.
Piet.

Com-
ment.
Rom.
5. 17.

Ezech.
18. 21.
22.

Il escrit ainsi. Dieu par cette sentence en donnant esperance de pardon, inuite & exhorte à repentance tous ceux qui ont transgressé la Loy. Or cette doctrine est sur toutes digne d'estre bien notée, c'est à sçavoir que Dieu a les bras estendus par maniere de dire, & se presente de son bon gré, prest à recevoir tous tous ceux qui se voudront amender. Car le desespoir nous precipite en une rage : & davantage il endurecist nos cœurs par obstination. Voila pourquoy il est necessaire que Dieu nous tende la main pour nous inuiter à repentance. Voila donc à quoy sert ce passage du Prophete, à sçavoir si tost que le pecheur se sera converty de son impieté, que Dieu le recevra à mercy. Nous voyons maintenant qu'il ne nous reste aucune excuse, si nous ne sommes incitez & émeus quand Dieu nous inuite si doucement & humainement nous testifiant qu'il nous sera propice, si nous desirons de tout nostre cœur de nous reconcilier avec luy. Mais il requiert une repentance vraye & non feinte. Or c'est icy une bonté de Dieu qui ne se peut assez priser, de ce qu'il luy plaist mettre tous nos pechez en oubly, si tost qu'il apperçoit que nous avons desir de nous retourner à luy, voire à bon escient & sans fiction.

Puis apres il considere cette misericorde entant qu'elle ne se contente pas d'exiger la repentance, comme vne condition necessairement prealable à la remission des pechés;

mais qu'elle a resolu de creer elle mesme cette condition en la creature, à ce que reellement & de fait elle obtienne la remission des offences. Et au lieu que la precedente est vniuerselle, celle cy est particuliere : au lieu que celle-là depend d'une condition, & que par consequent l'euenement est en cet égard en suspens, celle icy engendrant la condition rend l'euenement certain & necessaire : au lieu que celle-là est constante autant comme la condition l'est, celle cy est invariable, pource que d'elle vient necessairement la condition & sa perseuerance. De celle cy donc il parle en cette maniere sur ces mots, *J'auray mercy, &c.* Par cet oracle Dieu a declaré qu'il n'est detteur à homme quelconque : & que tout le bien qu'il leur fait procede d'une beneficence & liberalité gratuite: en apres que cette beneficence sienne est libre, tellement qu'il en use enuers ceux que bon luy semble : finalement que ce qu'il fait bien à certains hommes & estend sa bonne affection enuers eux & non pas enuers tous, il est impossible d'en trouver cause plus haute que sa voloné. Car les mots emportent autant comme s'il eust dit, celui auquel j'ay une fois determiné de faire misericorde, iamais ie n'en osteray ma misericorde : & ie continueray ma benignité à iamais enuers celui vers lequel j'ay arresté d'estre benin. Certes en parlant ainsi

Rom.
9. 15.

il allegue son decret volontaire pour la souveraine & la plus haute cause de ce qu'il fait grace, & quant & quant donne à entendre qu'il a specialement destiné sa misericorde à certaines personnes. Car d'un costé ceste façon de parler precisément & qu'il trenche ainsi court, exclad toutes causes venans d'ailleurs, cōme quand nous voulans attribuer vne puissance de disposer de quelque chose, nous disons ie feray ce que ie feray: D'autre part aussi ces mots, à qui, expriment notamment que la misericorde ne sera point commune indifféremment à tous. Car c'est oster à Dieu cette liberie, depuis qu'on vient à lier son eslection aux causes externes.

Et de cette diuerse maniere de considerer la misericorde de Dieu, resultent necessairement deux choses. La premiere, que posant, comme nous l'auons remarqué cy-dessus, qu'il est impossible que Dieu nous soit propice sinon par la satisfaction de Christ, d'autant qu'il est necessaire qu'il haïsse le peché, & par consequent ceux en qui le peché se trouue, il parle de la mort de Christ en deux diuerses manieres. Car entant qu'elle a osté l'empeschement à cette premiere sorte de misericorde qui est comme vne espece de vertu en Dieu & a sa relation à quelque condition qui est en la creature, il dit, cōme nous auons veu cy-dessus, qu'il est mort uniuersellemment

pour tous hommes, pourueu qu'ils croyent en luy. Mais entant qu'il n'y en a que quelques-vns que cette ſeconde ſorte de miſericorde regarde, il dit qu'il eſt mort pour ceulx là, voire pour ceulx là ſeulement. Pource que quant à ceulx là, il n'eſt mort pour eux ſinon à la condition qu'ils croyent. Pour ceulx-cy, d'autant qu'il eſt abſolument ordonné qu'ils croiront, il peut eſtre dit abſolument mort pour eux : pource que le decret par lequel il leur eſt donné de croire, encloſt neceſſairement celuy du ſalut qu'on obtient par la foy. Car puis que la foy eſt l'vnique moyen pour paruenir au ſalut, comment ſe pourroit il faire que Dieu euſt ordonné de donner la foy à quelques vns, ſans viſer quant & quant au but auquel la foy eſt deſtinée.

L'autre choſe eſt, que ſelon cette diuerſe maniere de conſiderer la miſericorde de Dieu, il parle diuerſement de la volonté de Dieu touchant le ſalut des hommes, & des promeſſes de ſalut qui nous ſont faites en Ieſus-Chriſt. Car eu égard à la premiere, il dit que Dieu veut que tous hommes ſoyent ſauuez, mais pourueu qu'ils croyent. Il dit que c'eſt vn decret de ſauuer les hommes ; mais qui produit ſeulement des promeſſes conditionnelles. Il dit que Dieu promet indifferemment le ſalut à tous hommes : mais que ces promeſſes ſont conditionnelles.

conditionnelles. Et cela est clair par vne infinité d'endroits de ses escrits ; cettuy-cy entre les autres. Nos aduersaires amènent à l'opposite ces sentences, *Que Dieu veut que tous soyent sauués, & qu'il ne veut point la mort du pecheur, mais qu'il se conuertisse & qu'il viue. Mais d'autant que le Prophete exhorte le peuple à penitence, ce n'est pas enuueilles s'il dit, Que Dieu veut que tous hommes soyent sauus. Mais la correspondance qui doit estre mutuelle entre les promesses, monstre assez que telles promesses sont conditionnelles. Dieu declare à ceux de Ninie, comme aussi aux Roys de Gerar & d'Egypte, qu'il fera ce qu'il a determiné de faire. Apres qu'ils ont euité la punition dont ils estoient menacez, lors il appert qu'elle ne leur a point esté denoncée sinon qu'ils fussent demenez obstinez : & toutesfois la menace estoit simple & precise comme si c'estoit un decret qui ne se peust renoquer : mais apres que Dieu les a humiliez & estonnez par le sentiment de son ire, il redresse ceux qui ne sont point du tout desesperez, leur donnant esperance de pardon, afin qu'ils sçachent qu'il y a encore remede à leur mal. Aussi à l'opposite, les promesses qui conuient tous les hommes à salut, ne determinent point precisement que c'est que Dieu a determiné en son Conseil estroit : mais ce qu'il est prest & appareillé de faire à tous ceux qui seront amenez à foy & repentance.*

Au
Traité
de la
Pred.

Mais vient-il à parler de ceux la ſeulement que Dieu a eſleus d'entre les autres pour les donner reellement à ſon Fils ? Alors il ne craint pas de dire que les promeſſes de Dieu leur appartiennent priuatiuement aux autres. Pource qu'il conſidere tellement les promeſſes conditionnelles de l'Euangile, que quant & quant il y meſle ceux qui ſont abſoluës, d'engendrer la foy en ſes eſleus. Ce paſſage en fera foy entre les autres, qui vient immediatement en la ſuitte du precedent. *C'eſt choſe certaine que les hommes ne ſont point conuertis à Dieu par leur propre mouuement, & que le don de penitence n'eſt pas commun à tous. Car c'eſt l'un des deux articles de l'alliance, laquelle Dieu ne promet point faire ſinon avec ſes enfans & en ſon peuple eſleu : à ſçauoir d'eſcrire ſes loix en leurs cœurs. Car nul homme de ſain iugement ne dira que cela ſoit promis generalement à tous.*

Jerem.
31.

2^o m.
Rom.
10. 16.

Puis quand il faut traiter de l'euenemēt de ces promeſſes, il fait tousjours dépendre les cōditionnelles de celles qui ſont abſoluës, & l'executiō de celles qui ſōt abſoluës, de la pure eſlection de Dieu, qui ſelon cette ſeconde ſorte de miſericorde en a eſleu quelques vns & laiſſé les autres en arriere. Ces beaux paſſages en teſmoigneront pour tous. *Il ne ſ'enſuit point autremēt aucun profit de la parole ſinon quand Dieu eſclaire par la lumiere de ſon*

Esprit : & voila la difference qui est entre la voix extérieure de l'homme & la vocation intérieure : laquelle seule est accompagnée d'efficace, & est propre aux esleus seulement, dont il appert facilement comment aucuns concluent fort hors de propos, disans que tous hommes indifferemment sont esleus, pource que la doctrine de salut est uniuerselle, & pource que Dieu conue à soy tous hommes indifferemment. Car la generalité des promesses seule & en soy, ne fait point le salut commun à tous, mais plustost au contraire cette reuelation speciale dont le Prophete fait mention, le restreint aux esleus. Item, La dispute n'est point de sçauoir si Iesus-Christ est venu pour purger les pechez de tout le monde: car cela est sans contredit : mais cependant cette sentence se doit conioindre à l'opposite qu'il est venu afin que quiconque croira, &c. Iean 3. Et defait nous ne sommes pas sur cette question, à sçauoir quelle est la vertu de Christ, quel bien il nous a apporté, ou que c'est qu'il a en soy : mais à qui c'est qu'il se donne, & lesquels il fait vraiment participans de sa grace. Or si la iouissance que nous auons de luy consiste en foy, & la foy procede de l'Esprit d'adoption, il s'ensuit que nul ne peut estre participans de Christ, sinon celuy qui a esté adopté, & choisi de Dieu pour estre de ses enfans. Car aussi S. Iean au chap. II. notamment exprime que l'office de Iesus-

Au
Traitté
de la
Pred.

Christ est de recueillir par sa mort les enfans de Dieu en un. Dont ie conclu que combien que la reconciliation faite par luy se presente à tous, que c'est un priuilege special aux esleus, d'estre assemblez en l'esperance de vie. Et au mesme liure. Il semble à beaucoup que puis que Iesus-Christ est Redempteur de tout le monde, & qu'il a commandé que son Euangile fust communément presché à tous, que cela ne s'accorde point avec vne eslection speciale de certain nombre. Car l'Euangile est vne ambassade de paix pour reconcilier le monde avec Dieu, tesmoin S. Paul, & se presche comme luy mesme dit, afin que ceux qui l'oyent soyent sauuez. Je respon briuement que Christ a tellement esté ordonné à salut à tout le monde, qu'il sauue ceux qui luy ont esté donnez du Pere: qu'il est la vie de ceux desquels il est le Chef: qu'il reçoit & accompagne avec soy en tous ses biens, ceux que Dieu a voulu adopter par son bon plaisir, pour estre ses heritiers. Il n'y a rien de tout cela qu'on puisse nier. L'Apostre dit que ce passage d'Esaye a esté accompli en luy, me voicy & les enfans que Dieu m'a donnés. Et Iesus-Christ prononce haut & clair qu'il gardera tout ce qui luy a esté donné du Pere, afin que rien ne puisse perir. L'Escriture tesmoigne par tout qu'il n'epand la vie sinon en ses membres. Or quiconque ne confesse que c'est un don special, que d'estre enté au corps de Christ,

n'a iamais deuëment leu l'Epistre aux Ephesiens. De la il s'ensuit que la vertu de Christ n'appartient sinon aux enfans de Dieu. Nos aduerjaires confessent que la grace uniuerselle qu'ils mettent en auant ne peut mieux estre estimée que de la predication de l'Euangile. Parquoy le nœud de la matiere gist en cela que nous sçachions comment la doctrine de l'Euangile offre salut à tous. Je ne nie pas qu'elle ne soit à tous salutaire de sa nature: mais voicy la question que nous debattons; Si Dieu en son conseil eternal a ordonné à tous indifferemment salut en icelle (c'est à sçauoir d'un decret absolu,) C'est chose notoire que tous sont appellez en commun à foy & penitence: qu'un mesme Mediateur est proposé à tous pour les reconcilier à Dieu son Pere. Mais d'autre-part cela est aussi notoire, que nul ne iouit d'un tel bien sinon par foy, afin que ce passage de S. Paul soit accompli.

Que l'Euangile est la puissance de Dieu en salut à tout croyant. Item. En l'Euangile Dieu tend la main indifferemment à tous: mais il ne prend par la main pour amener à foy, sinon ceux qu'il a esleus deuant la fondation du monde. Et finalement. Nous recueillons de ces paroles que Dieu choisit du monde ceux qu'il luy semble bon pour estre heritiers de la vie: & que ce chois n'est point fait selon le merite des hommes, mais depend de son bon plaisir & pure grace. Car ceux

Comment.
2. Pier.
3. 9.

Comment.
Iean
17. 6.

qui conſtituent la cauſe de l'eſlection ès hommes, il faut neceſſairement qu'ils commencent par la foy. Or Jeſus-Chriſt prononce apercement que ceux qui luy ſont donnez eſtoient a ſon Pere. Et il eſt certain qu'ils luy ſont donnez à ce qu'ils croyent, & que la foy decoule de cette donation, &c.

Au
de la
Predeſt

Et c'eſt pourquoy il fait en quelque lieu cette belle diſtinction de Legislatteur & de Pere. On dira peut eſtre, dit-il, que Dieu aura double volonté. Ce qui eſt contre raiſon, *veu* qu'il n'y a nul changement ne diuerſité en luy. Et ſemble bien que Dieu ſe moquerait des hommes en faiſant ſemblant de vouloir ce qu'il ne veut pas. Mais ſi nous conioignons enſemble ces deux articles, *Que* Dieu veut que le pecheur ſe conuertiffe & viue: toute calomnie ſera aiſement abbatuë. Dieu demande qu'on ſe conuertiffe. Par tout où il trouue conuerſion, il ne veut nullement frustrer du loyer de vie qu'il promet. Ainſi entendons que Dieu veut la vie du pecheur comme la conuerſion. Or quant à la conuerſion, il la veut ſelon qu'il y conuie & exhorte tout le monde par ſa Parole. Or cela ne contreuient point à ſon conſeil ſecret auquel il a determiné de ne conuertir ſinon ſes eſleus. Et ne faut point que pour cela on le repete variable, en ce qu'en illuminant tous hommes par la predication exterieure, il fait office de Legislatteur, & ainſi appelle tous hommes à

vie : & cependant il se monstre Pere seulement enuers ses esleus, les regenerant par son Esprit.

Et cela pource premièrement que les legiflateurs se contentent de faire publier leurs edicts exterieurement, & ne donnent point la vertu d'y obeyr : au lieu que si vn Pere en donnant des loix à ses enfans auoit la puissance de l'executer ainsi, il fleschiroit sans doute leurs cœurs à obeyssance. Et puis apres cette bonté que Dieu tesmoigne indifferemment aux hommes en leur faisant proposer la doctrine de salut, deuant à la pluspart inutile à cause de leur incredulité, il n'y paroist plus que l'authorité du commandement, dont le mespris attire malediction sur leurs testes. Au lieu que l'efficace de l'Esprit conuertissant les cœurs des esleus, la bonté de Dieu y reluit mesmes au dessus de l'authorité du commandement, & l'euenelement en gist en ce glorieux tiltre d'enfans de Dieu, & en la possession de l'heritage du Pere celeste, dont l'Esprit d'Adoption est vne arre & vn gage indubitable.

Iean 1.
12.
Rom.
8. 15.
16. 17.

Si donc nous voulons reconnoistre bonne foy, Calvin parlant de la Predestination n'a nullement égard à cette premiere maniere en laquelle il faut considerer la misericorde diuine. Car il n'y peut auoir de Predestination selon le style de l'Escriture & de la Theologie, ou il n'y a ny eslection

des vns ny reprobation des autres , & où Dieu est également prest de receuoir à salut tous ceux qui se conuertiront & embrasseront par vne vraye foy la satisfaction que son Fils luy a renduë. Car la reprobation emporte exclusion , & icy nul n'est exclus pourueu qu'il croye. Et l'eslection emporte separation & distinction de quelques vns d'avec les autres : & en cet égard la condition de tous est égale: ils seront tous également sauués s'ils se repentent tous véritablement & s'ils croient. Et le mot de Predestination estant tel que selon le langage de l'Escriture il emporte quelque chose d'absolu & de déterminé , dont l'euement est infallible , il ne peut proprement conuenir à ce qui est purement conditionel. Et partant si quelcun s'en sert il faut que ce soit ou par allusion , ou par concession , en s'accommodant au stile de son aduersaire , ou pour rendre la dispute moins embarrassée & plus coulante : comme l'Apostre S. Paul appelle souuent contre leur nature non l'Euangile seulement , mais la grace de l'Esprit de sanctification , vne Loy. pource qu'il disputoit contre les Iuifs , qui auoient tous-jours le mot de Loy en la bouche. Mais Calvin a égard à cette seconde maniere de considerer la misericorde de Dieu , selon laquelle elle n'exige pas la condition , mais la crée en

l'homme. Car c'est là qu'il y a eslection & reprobation : Dieu en ayant voulu choisir les vns pour leur donner la foy afin de les amener à salut selon son propos arresté, & laissant en cette dispensation selon sa iuste feuerité & la souueraine liberté de sa volonté, tous les autres en arriere.

Or est-ce proprement l'eslection qui s'appelle Predestination selon le langage de l'Apostre. Pource que c'est vn decret non seulement absolu & entierement irreuocable, mais qui consiste en la volonté ferme & arrestée d'executer quelque chose reellement, en telle façon que cela ne depende que de la pure volonté de Dieu & de l'employ de son infinie puissance : c'est à sçauoir de créer la foy dans les hommes afin qu'ils embrassent Christ le Sauueur, & que par ce moyen ils paruiennent à la vie. Et non de la créer en telle façon qu'il depende puis apres de la volonté de l'homme de la conseruer ou non, mais de la y maintenir inesbranlable iusques à la fin : d'autant que comme nous auons veu es paroles de Calvin cy-dessus, cet amour de Dieu est immuable. Mais quant à la reprobation, ce n'est pas predestination proprement, pource qu'encore que ce ne soit pas, comme on parle, sans y penser, que Dieu ait ordonné de ne donner pas la foy à quelques vns, & par consequent de ne

les amener pas efficacement au ſalut; & que ce ſoit vn conſeil deliberé, il ne conſiſte pas pourtant en vne volonté de Dieu reſoluë & déterminée d'exécuter quelque choſe par ſa propre puiſſance, mais ſeulement de ne donner pas cela ſans quoy il eſt abſolument impoſſible d'auoir le ſalut. Comme de vray tous les hommes eſtans naturellement morts en peché, & par le peché aſſubiectis à condamnation de mort, ſi Dieu a arreſté de toute eternité, comme certes il l'a fait, d'en reſſuſciter quelques vns, il n'eſtoit point beſoin qu'il fiſt de decret de faire mourir les autres. Il n'a rien falu ſinon les laiſſer en leur naturelle corruption, & en la condamnation qui néceſſairement s'en enſuit. Car au reſte comme vn corps mort, ſi Dieu ne le retire de la mort par ſon infinie puiſſance, va toujours ſe pourriſſant & empuantiſſant davantage: ainſi vn homme que Dieu ne re-genere pas par la vertu de ſon Eſprit, accumule ſans ceſſe peché ſur peché, & s'en-ueloppe de plus en plus en vne malediction irremediable.

C'eſt pourquoy ſi ce grand personnage ſe fert ſouuent de cette maniere de parler, que Dieu a predeſtiné vne partie des hommes à la mort, il la faut interpreter par les lieux où il met cette predeſtination en vne reiection pure & ſimple: & encore en

Vne reiection par laquelle il les a laissez en arriere au decret de la distribution de la grace de la foy, dont la reiection du salut suit par consequence certaine & y est necessairement enuveloppée. Ainsi escrit-il en son Commentaire sur l'Epistre aux Romains, chap. 9. v. 11. Car deuant que les enfans fussent nez, &c. *Il commence maintenant à monter plus haut, & vient à monstrier la raison de cette diuersité, declarant qu'elle ne consiste qu'en la seule eslection de Dieu. Car insques icy il auoit touché en peu de paroles qu'il y auoit quelque difference entre ceux qui sont enfans d'Abraham selon la chair: à sçauoir, combien que par la Circocision ils soyent tous appelez à la participation de l'Alliance que toutesfois la grace de Dieu ne monstre pas son efficace en tous: & par ce moyen que ceux la sont enfans de la promesse lesquels sont participans du benefice de Dieu. Voila la difference qui est entre ceux qui croyent, & ceux qui ne croyent pas. Quant à l'exterieur ils sont appellez à l'alliance de Dieu indifferemment, mais pource qu'ils ne croyent pas tous, ils n'en entrent pas tous indifferemment en reelle iouyssance. Mais d'où procedoit cela, il s'en estoit teu, ou pour le moins n'en auoit touché que quelque mot en passant, & assez obscurément. Or maintenant il rapporte ouuertement toute cette diuersité à l'eslection de Dieu,*

voire & icelle gratuite & laquelle ne despende aucunement des hommes : tellement que quant au salut des fideles il ne faut rien chercher de plus haut que la bontè de Dieu. Pource que c'est luy qui l'offre misericordieusement, & donne aussi misericordieusement d'y croire. Et quant à la perdition des reprenez, il ne faut chercher rien de plus haut que sa iuste severité. Pource que bien qu'il leur ait offert le salut, il les a voulu iustement laisser en leur aveuglement & corruption naturelle, de laquelle vient necessairement l'incroyance. Voila donc pour la premiere proposition. Comme la benediction de l'Alliance separe la nation d'Israël d'avec tous autres peuples, ainsi l'eslection de Dieu discerne & fait la difference entre ceux mesmes qui sont d'icelle nation, entant qu'il predestine les uns à salut, les autres à damnation eternelle. La seconde proposition est, Il n'y a autre fondement de cette eslection que la pure bontè de Dieu, & mesmes apres la cheute d'Adam, misericorde, qui embrasse ceux qu'il luy plaist, sans avoir du tout aucun égard aux autres. La troisieme, le Seigneur en son eslection gratuite est libre & n'est point obligé ou astreint à une necessité de conferer à tous également la mesme grace : mais plustost au contraire il LAISSE ceux qu'il veut, & prend ceux qu'il veut. De sorte que cela ne s'appelle Predestination

finon eu égard à ce qu'il ne s'est pas fait temerairement , mais par bon conseil : & que l'euuenement en est aussi certain, à cause de l'inuincible corruption de l'homme , comme est certain l'euuenement du' decret par lequel Dieu a resolument ordonné d'amener ses esleus par la foy à la vie eternelle. Mais icy la cause propre de l'euuenement est le decret de Dieu, qui execute puissamment ce qu'il a resolu. Là la cause propre de l'euuenement est l'inuincible dureté du cœur humain , qui ne peut estre amolly par la simple inuitation exterieure.

Partant la premiere & principale controuerse de Calvin avec ses aduersaires en reuient là , que Dieu ayant esté si bon que de creer tous les hommes à la vie , s'ils fussent demeurez en leur estat ; qu'ayant esté si misericordieux que de leur vouloir donner son Fils pour racheter vniuersellement tous ceux qui se conuertiroient à luy d'vne serieuse repentance, & croiroient en ce Redempteur , il faut chercher la raison pourquoy les vns croient & les autres ne croient pas , les vns refusent le salut qui leur est offert , & les autres l'embrassent. Pelagius a enseigné autresfois que cela vient de la part de l'homme , qui vse des facultez qu'il a de croire , comme il luy plaist , mesmes sans aucune assistance de la grace de l'Esprit : plusieurs autres auoient

bien icy quelque grace de l'Esprit, mais veulent neantmoins que l'usage en depende de la liberte de la volonte de l'homme, pour croire ou ne croire pas comme bon luy semble. Saint Augustin entre les autres, au temps de l'Eglise ancienne, Calvin en ces derniers temps, entre ceux qui ont mis la main à la reformation, ont maintenu selon la Parole de Dieu que cela vient de la pure efficace de la grace, qui conuertit les vns interieurement, & se contente d'inuiter exterieurement les autres. Et cela paroist, outre vne infinité d'autres semblables, par ce beau passage. *Combien que les promesses du salut soyent vniuerselles, toutes-fois elles ne contrarient nullement à la Predestination des reprobués, moyennant que nous regardions l'accomplissement d'icelles. Nous sçauons que les promesses de Dieu nous sont valables quand nous les receuons par foy: au contraire, quand la foy est aneantie, qu'elles sont abolies. Si la nature des promesses est telle, regardons maintenant si elles contreuiennent à la Predestination de Dieu: c'est qu'il est dit que Dieu a determiné dès le commencement lesquels il vouloit prendre en grace, & lesquels il vouloit reiecter: & neantmoins qu'il promet indifferemment salut à tous. Je dy que cela conuient tres-bien. Car le Seigneur en promettant ainsi, ne signifie autre chose sinon que sa misericorde est exposée*

Inft.
lib. 3.
ch. 24.
s. 16.

à tous ceux qui la chercheront. Or nul ne la cherche sinon ceux qu'il a illuminés. Finalement il illumine ceux qu'il a predestinez à salut. Or ceux là experimentent la verité des promesses seure & certaine, tellement qu'on ne peut dire qu'il y ait quelque contrariété entre l'estection eternelle de Dieu, & ce qu'il offre le tesmoignage de sa grace à ses fideles. Mais pourquoy nomme l'Escriture tous les hommes? C'est afin que les bonnes consciences reposent plus seuremēt, voyant qu'il n'y a nulle difference entre les pecheurs moyennant qu'on ait foy. Et d'autre part que les iniques n'alleguent point qu'ils n'ont nul refuge pour se retirer de leur misere, veu qu'ils le reiettent par ingratitude. Comme ainsi soit donc que la misericorde de Dieu soit presente aux uns & autres par l'Evangile, il n'y a que la foy, c'est à dire l'illumination de Dieu, qui discerne entre les infideles & incredules: à ce que les premiers sentent l'efficace de l'Evangile, les seconds n'en recoivent nulle utilité. Or cette illumination a l'estection eternelle de Dieu pour sa reigle.

De là naissent d'autres questions. Car pource qu'il n'y peut auoir vne si grande difference en l'euement, qu'il n'y en ait pareillement au conseil dont l'euement depend, on dispute quel doit estre ce conseil qu'on nomme Predestination, qui met cette difference entre les hommes. Ceux

contre qui Calvin diſpute tirent la raiſon de la Predeſtination de Dieu, ou de la preſcience des merites cachés de celuy-cy ou de celuy là, ou de la preuiſion du bon uſage de la grace, dependant de la liberté de la volonté humaine. Calvin inſtruit par la parole de Dieu reſpond, que ſi vous cherchez en particulier la raiſon pourquoy Dieu a eſleu celuy-cy & celuy-là, vous n'en trouuerés aucune autre que ſa pure miſericorde. Et ſi pourquoy Dieu a reprouué les autres; vous n'en rencontrerés aucune que ſa iuſte ſeuerité, qui les a voulu laiſſer, ſans leur faire aucun tort, en leur naturelle corruption. Mais ſi en les comparant les vns avec les autres, vous vous enquerés de la raiſon pourquoy il a pluſtoſt eſleu ceux-cy que ceux là, veu qu'ils eſtoient tous également perdus & corrompus, vous n'en trouuerés aucune que ſa libre volonté, ſuiuant cet oracle, *I'auray mercy de celuy de qui i'auray mercy, & feray miſericorde à qui ie feray miſericorde.*

En ſuite, pource que Dieu eſt ſi bon & ſi ſage qu'il n'agit en ſes creatures que conuenablement à la nature qu'il leur donne, & qu'on s'imagine que l'homme ayant vn entendement & vne volonté, doit eſtre le maïſtre de ſes actions, on debat quelle eſt la nature de l'efficace de la grace en l'eſprit de l'homme, & quelle eſt la façon
de la

de la rencontre de ces deux choses ensemble en sa conuersion. Ceux contre qui Calvin dispute, soustiennent que Dieu agit en telle maniere qu'il laisse en la puissance de l'homme de resister ou de ne resister pas à sa volonté, & de rendre sa grace efficace ou frustratoire. Mais ce personnage bien enseigné par la Parole de Dieu, tient ferme pour le parti contraire : & reconnoissant qu'il ne faut que deux choses en toute cause intelligente pour produire necessairement son effect, à sçauoir la puissance & la volonté, la puissance de Dieu estant infinie, & sa volonté de créer la foy en quelques vns d'entre les hommes, determinement absoluë, quelle que soit la nature de l'esprit & de la volonté de l'homme, il faut necessairement que celuy en qui Dieu agit de cette façon là, croye, l'esprit de Dieu illuminant tellement son entendement, & sa main se rendant tellement maistresse des mouuemens de sa volonté, qu'il est ineuitable qu'elle ne se face suivre.

Et enfin, le salut n'estant pas promis a quelque apparence de foy seulement, qui meue legerement l'esprit de l'homme & & pour vn peu de temps, mais a vne foy constante & d'une inuincible perseuerance: on conteste encore à qui doit estre renduë la loüange de sa fermeté. Les aduersaires

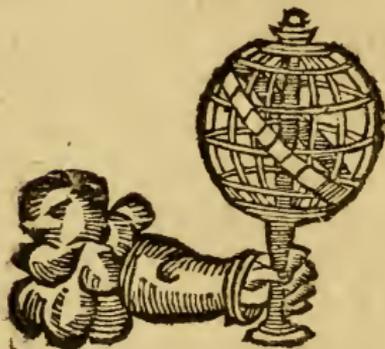
de Calvin l'attribuent encore à la mesme liberté de la volonté de l'homme : & par consequent en rendent la perseuerance douteuse , & tout ce conseil de nostre salut , de perilleux euenement Au lieu que Calvin reprenant la chose dès sa source , & considerant que cet amour duquel Dieu a embrassé quelques vns dès les temps eternels , & les a esleus pour leur donner la foy afin que par elle ils viennent au salut , n'est fondé que en luy mesme & en sa volonté absoluë, immuable comme sa nature , & que d'ailleurs cet amour se redouble infiniment à mesure qu'il nous considere comme membres de son Fils, entez en son corps par la foy ; il enseigne que celuy qui a commencé en nous ce bon œuure le parfera, & ne permettra pas que chose quelconque nous rauisse nostre esperance. Ioint que quiconque croit en Christ est desja en quelque façon en possession du salut, en ayant reçu l'Esprit d'adoption & de sanctification : or qui y a vne fois mis la main ne le peut perdre. Que Christ intercede enuers son Pere pour ceux qui luy ont esté donnez : Or cette intercession ne peut-estre que souuerainement efficace. Et finalement que Christ nous a promis de nous garentir, & a pris nos ames & nostre salut en sa garde : or est-il plus puissant que

tous nos ennemis , & si nostre corruption & l'inconstance de nostre volonté fait que nous n'ayons point de pires ennemis que nous , il est plus puissant que nous mesmes.

Que donc les aduersaires de Calvin regardent maintenant si pour auoir enseigné que l'homme ne peut rien en son salut, pour en auoir attribué toute la gloire à Dieu, & en ce qui regarde la Predestination ou eslection, & en ce qui concerne les choses qui en dependent, & pour en auoir assuré à chacun fidele la consolation de l'assurance de son adoption, & son esperance, il a merité d'estre le perpetuel obiect de leurs inuectiues, & que son nom soit entre eux en vn si merueilleux diffame. Mais quoy qu'il en soit, ce nom sera en immortelle benediction entre ceux qui aiment la verité. Et bien que ce Personnage se soit reconnu homme comme les autres, & qu'il estoit si modeste qu'il eust sans doute soumis ses sentimens au iugement de l'Eglise de Dieu, que Christ a rachetée par son sang, & qu'il gouerne par son Esprit, si ne doute-je pas, s'il estoit resuscité d'entre les morts, qu'il ne maintint de nouveau cette verité à la gloire du Seigneur Iesus. Voire il le feroit d'autant plus viuement & plus constamment que la lumiere celeste dont son ame bien-heureuse

est maintenant remplie la haut, luy feroit encore voir plus clairement qu'autresfois celle de la verité que Dieu nous a reuelée en sa Parole.

FIN.



REPLIQUE



R E P L I Q U E
 A M O N S I E V R
 D E L . M .

Sur son offre d'une Conferencé
 amiable pour l'examen de ses
 Moyens de reünion.

*Où sont traittées diuerses questions
 Theologiques.*



M O N S I E V R

Ceux qui vous ont donné l'aduís
 que i'ay mis la main à la plume
 sur vostre Liure intitulé L E
 M O Y E N D E L A P A I X C H R E S T I E N N E ,
 ne vous ont pas trompé. Il y a des-ja
 long-temps que sollicité par quelques vns
 de mes amis, personnages que vous auez
 en grande recommandation, i'entrepris
 l'examen de vostre Esclaircissement sur la
 doctrine de la Iustification, & du merite des

œuvres. Et vous auriés veu les effects de cette entreprise beaucoup plustost, si mon labeur n'auoit point esté retardé par la communication que plusieurs en ont eüe, & par la lenteur de la presse qui roule icy fort pesamment. I'espere pourtant que la premiere partie en sortira au iour auant que cette Replique y puisse paroistre. Ce qui me dispensera de dire icy les raisons qui m'y ont porté. Car vous les aurez veuës assez au long en la peface que i'y ay mise, & ie m'asseure que vous ne les improuuerés pas. Que si la seule opinion que vous auez eüe de l'equité, candeur & sincerité de mon procedé, a fait que cette nouvelle vous a donné de la joye, i'ay tout sujet d'esperer qu'elle s'augmentera lors que la chose mesme paroistra entierement conforme à vostre opinion. De ma part ie reçooy vne grande satisfaction de voir la disposition de vostre esprit, & les bonnes inclinations que vous tesmoigués à rendre nostre communication vtile au public, en mettant à part tout ce qui peut estre esloigné de l'affection à la verité de Dieu, & de la charité Chrestienne. Mais pource que i'aime mieux que mon Traitté monstre de luy mesme mes intentions, & qu'en cette dispute ie ne respire autre chose que l'edification de l'Eglise de Dieu, & vostre propre bien & salut, ie m'abstiendray d'en faire

dauantage de protestations. Pour ce qui regarde la responce qu'il vous a pleu faire à ma lettre, si ie ne preuoyoy que pour y satisfaire i'excederay de beaucoup la mesure ordinaire de cette sorte d'escripts, ie m'estendroy dauantage sur diuerses choses que vous m'y aués representées. Les eloges que vous m'y donnés d'abord, & que ie ne reçoÿ sinon entant que ce sont des effects de vostre bonne volonté, me fourniroient nouvelle matiere de remercimens. La façon honneste, genereuse & Chrestienne de laquelle-vous faites profession de vouloir agir avec moy, demanderoit sa loüange. Le choix que vous auez fait d'un seul des poinçts importans de ma lettre pour y respondre, en passant entierement les autres sous silence, meriteroit sa consideration. La protestation que vous y renouuellés encore que vous voulés viure & mourir en la communion de nos Eglises, tireroit sans doute de ma plume des témoignages de la ioye que i'en reçoÿ, & de nouveaux vœux à Dieu à ce qu'il vous donne de perseuerer en cette bonne pensée. Et cette aigreur que vous retenés tousjours contre Monsieur Daille, & dont vous ne poués vous empescher de donner des preuues par celle de vostre stile, ne passeroit peut estre pas sans emporter quelques marques du ressentiment que i'en ay.

Mais il vaut mieux que ie vienne tout droit à démeler la querelle qui est en la chose mesme, & que ie laisse en arriere tout cela en quoy l'interest des personnes peut estre tant soit peu meslé. Ce que ie veux faire, moyennant la grace de Dieu, avec autant d'equanimité & de franchise tout ensemble, non seulement que vous m'en enjoignez, mais que vous en pouuez desirer de qui que ce soit, qui entre avec vous en cette lice. Car ie sçay bien que ie dois ceder à beaucoup d'autres la gloire d'y pouuoir apporter vne grande suffisance, & ces qualités que vous m'attribués. Pour le reste, i'essayeray de tout mon pouuoir à faire que personne ne m'y deuançe. Si Dieu vous fait la grace de reconnoistre la verité, comme i'espere qu'il me fera celle de la vous représenter clairement, ie ne plaindray pas la peine qu'il y faudra prendre, & acheterois volontiers de mon sang cét excellent fruiçt de nostre charitable contention. Sinon, ie ne desespereray pas pourtant qu'en fin vous n'y reueniez, & que Dieu ne suscite quelque autre qui s'y employe avec plus de succez & d'efficace. Cependant ie me seray acquitté envers vous de ce deuoir auquel ie me sens obligé, & le public aura ce tesmoignage de mon affection à la deffense de la verité de l'Euangile. Ie me propose donc pre-

mierement de vous contenter sur ce que vous dites, que n'ayant pas bien compris vostre doctrine touchant l'operation de la grace qui engendre la foy, i'ay pris vn circuit non necessaire en ma ratiocination contre vous, & ay esté obligé de vous faire quelquefois dire des choses qui sont entierement esloignées de vostre pensée. Puis apres, de vous produire les raisons pour lesquelles ie croy que tous les hommes sont de leur nature également méchans, vous expliquer mes sentimens là dessus, & refuter les vostres avec les raisons dont vous les appuyez. En troisiéme lieu, expliquer vn peu plus au long ce qu'à mon aduis on doit tenir de l'efficace de la providence de Dieu, & de la dispensation de l'esprit de seruitude, qui met quelque difference entre les hommes en ce degre de leur meschanceté. En quatriéme lieu, refuter vostre opinion touchant les causes de la foy, la maniere de leur operation en nous, & maintenir celle que vous avez voulu combattre. En cinquiéme lieu, examiner cette doctrine que vous inculquez si souuent, que la grace de l'Esprit de Christ qui illumine interieurement les entendemens, accompagne tousjours, & enuers tous la predication extérieure de l'Evangile, & est de mesme estenduë avec elle. Et pour la fin me defendre contre vostre

accusation, sur ce que j'ay dit en quelque lieu, que cette grace de l'Esprit qui produit la foy en nous, procede d'un principe qui est hors de l'estenduë de l'alliance Evangelique precisément & estroitement considerée en elle mesme. En quoy ie pense que j'auray entierement satisfait à tout ce qui me concerne en vostre escrit. Car quant à ce long discours sur la reünion, que vous faites à la fin, ie ne puis croire que vous ayez voulu m'engager à y respondre, veu qu'il est tout fondé sur l'extraict que vous y faites de quelques propositions d'un escrit de Monsieur Daillé. Il a beaucoup plus d'interest en cela que moy, &, comme chacun sçait, beaucoup plus de suffisance, pour vous remarquer les fautes que vous y commettez, & monstres contre vostre pretention, la necessité des causes de nostre separation d'avec l'Eglise Romaine.

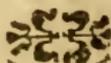
Pour commencer par le premier de ces points, quand vous ne m'aurez point fait l'honneur de me decouvrir particulièrement quelque chose du secret de vostre dessein, & de vos premieres Theses, j'auroy, comme les autres, apperceu par les escrits que vous avez publiés depuis, que vous ne vouliés pas au commencement qu'elles fussent entenduës. En cette celebre controuerse que nous auons avec l'Eglise de Rome sur la matiere du Sacrement, & en

cet usage si vniuersel de ces mots, de *Presence réelle du Corps de Christ*, de *Transsubstantiation*, de *Manducation corporelle*, de *Participation à la Chair & au Sang du Fils de Dieu*, qui en a rendu l'intelligence facile aux enfans mesmes, quelle apparence que vous vous en fussiés seruy en vne signification si differente ? Qui pourroit en cela deuiner la participation aux souffrances de Christ par la patience dans les afflictions de la Croix, & le changement des promesses des benedictions temporelles de la Loy, en celles des benedictions spirituelles de l'Euangile ? Depuis, encore que vous vous soyez vn peu esclaircy en l'explication de vos sentimés, si oseray-je vous dire franchement qu'ils ont tousjours tenu quelque chose de ce premier dessein. Ce que ie n'impute nullement à faute de clarté en vos conceptions, ny de facilité à les exprimer, comme il semble que vous l'ayez pris quand vous vous estes monstré si sensible à ces mots de ma lettre, *J'aimerois mieux me tenir à la responce que Monsieur Cameron faisoit à cette question, que d'y respondre aussi foiblement & obscurément comme vous faites.* Je sçay, Monsieur, les graces que Dieu vous a départies, & ie voy que hors la Theologie, vous vous expliqués en toutes choses clairement, & quelques-fois mesme vn peu trop fortement. Mais

vous aués voulu en ces commencemens couvrir de quelques ombres les lumieres que vous nous promettés, ou pour nous en aiguifer le desir, ou pour les autres raisons que vous en auez par deuers vous: si ce n'est plustost que la matiere mesme n'ait pas respondu à la force ny à la clarté naturelle de vostre esprit. Et ie ne le diroy pas si hardiment, sçachant quelle est la mediocrité de ma capacité, si ien'auois veu diuers grands personnages faire cette plainte de vos escrits, qu'ils ne sçauoient bien souuent par ou saisir vos sentimens, tant les idées que vous en representés sont aucunes fois tenebreuses. Ioignez, s'il vous plaist, à cela, que vous n'auéz pas iugé à propos d'imiter la nature en la production des animaux parfaits, & mettre hors tout d'un coup toute vostre doctrine en un corps, de façon que nous en peussions apercevoir les proportions, & voir la correspondance que ses parties peuuent auoir ensemble. Ayant resolu de changer à peu prés toute la cõstitution de nostre Theologie, vous vous estes pris tantost à l'écorce & tantost au bois, en auez transformé icy vne branche, & là l'autre, comme vous l'estimés duisible à vos intentions. De façon qu'excepté le point de la Iustification, sur lequel vous aués dit ouuertement ce que vous en pensés, il nous a esté iusques-icy difficile de

bien comprendre à quoy doit aboutir cette metamorphose. Encore me semble-t-il qu'en l'explication de la doctrine de la Justification, vous établissés quelques hypotheses, qui ne s'accordent pas bien avec celles que vous avez posées dans les Theses de la Predestination, & qu'en quelques autres rencontres vous vous enveloppez en des repugnances assez manifestes. C'est ce qui a fait qu'encore que ie pensasse auoir aucunement entendu vostre doctrine sur l'efficace de l'operation de la grace de Dieu en nous, & qu'ainsi i'eusse bien peu luy aller tout droit à la rencontre, sans prendre le destour que vous m'objectez : i'ay neantmoins estimé qu'il estoit plus à propos de faire ainsi, pour enceindre si bien de toutes parts l'erreur que vous y commettez, qu'il ne luy restast aucun eschappatoire. Et ie pense, quelque bruit qu'elle y face en se debattant, que vous voyez-bien vous mesmes qu'elle ne s'en peut pas desfaire. Neantmoins, si vous avez encore quelque peine à le reconnoistre, i'espere que ie vous en deliureray avant que de venir à la fin de cette Replique. Quant à ce que vous vous plaignez que ie vous fais dire quelquesfois des choses à quoy vous n'aués pas pensé, veritablemēt ie m'en estonne. Car en tout ce discours où ie dispute contre vous touchant l'operation de la grace, depuis la

page 33. iufques à la 39. de ma lettre, ie ne vous impute chose quelconque, finon d'auoir dit comme les Arminiens, que l'entendement des hommes à qui l'Euan-gile est prefché, est également affecté par l'illumination de la grace. Encore ne le fay-je qu'avec vn, *ce semble*, qui, comme vous fçauuez, tient l'affirmation en fufpens. Cependant, quoy que les Arminiens dient là deffus, (& nous en verrons quelque chose au progrez de cette difpute) c'eft vne doctrine laquelle vous enfeignez tout à defcouuert, & ne penfez pas que l'Euan-gile puiſſe eſtre iuſtement appellé le mi-niſtere de l'Efprit, s'il n'eſt accompagné de la grace interieure enuers tous ceux à qui on l'annonce. Et ne vous accrochez pas, s'il vous plaift, à ce mot *également*. Ou il faut neceſſairement que vous abandon-niez cette propoſition, que la grace de l'Efprit ſuit tous-jours & enuers tous la predication exterieure de la Parole : où il faut que vous reconnoiſſiez qu'elle la ſuit également enuers tous ; l'inegalité, comme nous verrons, ne s'y pouuant adiuſter avec le reſte de vos hypotheſes.





*De l'égalité de la corruption
des hommes.*

MA I S afin que vous ne vous plaigniez plus que ie pren le circuit trop long pour vous enfermer , ie viens au particulier de la dispute touchant l'égalité & inégalité de la corruption de la nature humaine. Vous avez dit , Monsieur , que ce qui fait que d'entre les hommes à qui l'Euangile est presché , les vns croient, & les autres ne croient pas, c'est qu'en cette commune corruption de la nature, il y a quelques vns d'entre les hommes non regenez , qui ne sont affectez en leur volonté que du simple amour d'eux-mesmes: les autres vont iusques à l'excez & au souverain degré de l'amour de soy-mesme, qui est l'orgueil. Qu'en ceux-cy le mal est tel, qu'il ne peut estre surmonté par la grace: mais il la surmonte. En ceux là il y a du mal à la verité ; tel neantmoins qu'il ne peut surmonter la grace , & est surmonté d'elle. De sorte que la raison de la difference de l'euenement doit estre prise de la diuersité de la disposition du sujet sur lequel la grace opere. Sur cela i'ay demandé

si cette diuersité de disposition du sujet vient de la nature des hommes ou non; & ay presumé que vous ne diriez pas qu'elle vient de leur nature. Ma raison estoit que vous ne voudriez pas vous ietter en ce grand inconuenient qui naissoit de vostre doctrine, que de leur nature les vns fussent moins mauuais que les autres. Adioustât que l'Escriture sainte nous fait tous egaux en ce qu'il y a de naturel en nous, & que c'est vn tesmoignage d'orgueil de penser que de sa nature on ait esté moins orgueilleux que son compagnon. C'est ce que vous chastiez si viuement; & me demandez si ie le croy ainsi & si ie trouue grand inconuenient à dire vne chose que tous les aages, tous les peuples, tous les pays, tous les liures des Payens & des Chrestiens, en somme l'expérience de toute la terre tesmoigne & confirme vnanimement ? iusques à vous émerueiller à quoy ie pensoy quand ie vous escriais cela. Aristote auoit raison de dire que l'admiration vient de faute d'entendre. Car si vous eussiez bien entendu ce que ie vous disois, pour certain vous ne vous en fussiez pas si fort estonné. Je sçay que ce mot de *Nature*, & en l'Escriture sainte, & au langage ordinaire des hommes, signifie quelquesfois toute cette dispensation dont Dieu a vsé enuers les nations, à qui il n'a point reuelé sa Parole. En quoy la

Nature

Nature est opposée à cette autre dispensation par laquelle Dieu s'est manifesté, premierement aux Patriarches par visions, & songes, & oracles, puis apres aux Iuifs par Moÿse, & les autres Prophetes, & finalement aux Chrestiens par la predication de l'Euangile; & me suis expliqué ailleurs de la raison pour laquelle en cette opposition cette premiere œconomie est appellée de ce nom de nature. C'est en ce sens que l'Apostre dit, que *le prepuce est de nature*, & que les Gentils font *de nature*, ou *naturellement les choses qui sont de la Loy*. Je sçay aussi qu'en cette dispésation Dieu a desployé l'efficace de sa prouidēce, non seulement au gouvernement du mōde, mais aussi au gouvernement des esprits des hommes mêmes: de sorte qu'ils n'ont aucune pensée, & n'exécutent aucuns desseins, sinon selon qu'elle les regit, & qu'elle administre tous les euenemens des choses. Mais vous sçavez aussi que ce mot de *nature*, & en l'Escriture sainte, & en nostre commun langage, notamment en ces questions Theologiques, signifie la constitution de l'estre des choses, & de l'homme en particulier, tel que nous le devons tirer d'Adam, mise à part toute consideration de l'operation de la prouidence diuine. De façon que ces mots, *nature des hommes*, au raisonnement dont ie me suis seruy contre vous, signifie

Q

cette disposition de nostre estre , non eu égard à la difference que Dieu par sa providence peut mettre entre les hommes non regenez, mesmes sous cette dispensation: mais telle qu'elle seroit, si Dieu les abandonnoit tous également à la corruption de leur peché originel , & à la conduite de leur franc-arbitre. Et que telle fust mon intention , vous le pouviez aisement recueillir , premierement de ce que i'ay dit par deux fois *leur nature* , pour monstrier que ie parle de la nature humaine seulement precisement considerée en elle mesme : puis apres de ce qu'ayant monstrier que cette difference ne peut venir de la nature des hommes , ie dis , *Il faudroit donc en revenir à quelque dispensation particuliere qui auroit empesché es uns ce qu'elle n'auroit pas empesché es autres.* Ce qui monstrier que i'oppose la constitution purement naturelle des hommes , à la dispensation & operation de Dieu en eux , quelle qu'elle puisse estre. La nature humaine donc considerée en cet égard est-elle corrompue également en tous , ou non ? Car ie ne voy point encore , que vous ayez ouvert clairement vos sentimens là dessus : ou si vous l'avez voulu faire, vous vous contredites à vous mesmes. En un endroit il semble que vous le niez en respondant ainsi à ma question. *L'usage des biens & des maux départis aux hommes*

selon l'alliance de nature, est ce qui les rend ou plus ou moins mauvais. Les hommes en la nature usent des uns & des autres par leur franc-arbitre. Et par leur franc-arbitre (par lequel ils ne deviennent iamais bons) ils sont neantmoins plus ou moins mauvais que les autres : Doctrine que vous auoüez auoir parsemée en diuers endroits de vos theses. Pag. 28.

Ainsi attribuez-vous cette difference au franc-arbitre de l'homme. Ailleurs il semble que vous l'affirmez. Car à ces mots, que c'est un tesmoignage d'orgueil de penser que de sa nature on ait esté moins orgueilleux que son compagnon ; Vous respondes que ie commets vn sophisme sans y penser, en disant de sa nature, au lieu de dire par la nature, pource que Dieu est aussi Maistre de la nature, & dispensateur de toutes les causes d'icelle. Tellement que si quelqu'un est moins mauvais & moins orgueilleux qu'un autre par la nature, cet effect doit estre attribué principalement à l'operation de Dieu, qui par les causes de l'Alliance de nature a reprimé en celuy-là l'amour de soy-mesme, ou en a adressé les actions par les voyes d'honesteté & de modestie. A quoy vous adjoustez que ceux d'entre les Philosophes qui en ont creu autrement, ont esté souuerainement orgueilleux. Ainsi vous ostes cela au franc-arbitre de l'homme, & l'attribuez à l'operation & moderation

de la prouidence diuine. Il est vray qu'on peut encore demander comment vous entendez cette operation là ; si elle gist seulement en la dispensation extérieure des biens & des maux qui meuuent le franc arbitre de l'homme, comme les objets ont accoustumé de mouuoir les facultez, & rien d'auantage ; ou bien si elle gist aussi en quelque efficace, quelle qu'elle puisse estre, qui modere au dedans le franc-arbitre mesme, & face qu'il vse de ces biens & de ces maux, autrement que de soy-mesme il ne feroit sans elle. Et derechef là dessus encore vous ne vous accordez pas avec vous mesme. Car en quelque lieu où ie vous dis, que le cœur de l'homme est totalement indomptable par les choses externes, quelles qu'elles soyent, si Dieu ne desploye au dedans quelque efficace de sa puissance, vous dites que *quand Dieu dompte l'orgueil de l'homme par les causes de l'alliance de nature, il le fait exterieurement. Que tout le ministère de la vie, (c'est à dire selon vous, toute l'œconomie de l'alliance de nature) est externe. Que quand Dieu desploye l'efficace de sa puissance par la loy, il la déploye au dehors, & non au dedans.* Mais ailleurs vous dites assez manifestement le contraire. Voicy vos paroles. *Cependant si en parlant de cet effect, par lequel les vns sont rendus moins mauvais, on dit, comme vous faites,*

Pag.
75.

Pag.
35.

que celuy qui est tel, l'est de sa nature, cela se pourroit prendre en tel sens qu'on osteroit l'interuention de l'operation de Dieu, & toute la moderation de sa prouidence, pour ateribuer à l'homme seul la cause de ce qu'il est tel. Auquel cas certes se seroit l'orgueil mesme, où nous voyons aussi tomber en ce genre la pluspart des Philosophes, qui disent que l'homme doit bien rendre graces à Dieu pour la prosperité de ses vignes & de ses oliues; mais que nul ne doit faire sacrifices pource qu'il est deuenu sage ou vertueux. La prosperité des vignes & des oliues, comme ie croy, est de la moderation externe de la Prouidence. La sagesse & la vertu consiste dans les mouuemens interieurs de l'esprit, qui se manifestent au bon vsage de ces choses. Si donc toute l'operation de Dieu en l'alliance de nature est externe, pourquoy voulez-vous que les Philosophes rendent graces à Dieu aussi bien pour les choses du dedans comme pour celles du dehors? Et si vous les blasmez si seuerement de ce qu'ils s'attribuent les bons mouuemens du dedans, qui se tesmoignent en l'vsage des choses externes, pourquoy ne voulez-vous pas que l'operation de Dieu en eux soit autre qu'externe, & consiste seulement en la representation & dispésation des objects exterieurs? Partant en attendant, ou que vous vous esclaireissiez dauantage, ou que vous rec.

conciliez vos sentimens , ie vous monstre-
 ray premierement que la nature de l'hom-
 me, considerée comme i'ay fait, est égale-
 ment corrompuë en tous. Puis apres ie
 vous diray mon sentiment touchant les
 causes de la difference qui est entre les
 hommes non regenez, & comme il les
 faut rapporter à la Prouidence Diuine.
 D'où resultera la solution de tout ce que
 vous dites contre cette doctrine.

Thef.
 42. Vous dites en vos theses de la Predesti-
 nation que *par le premier peché de l'homme,*
& par la peine qui l'a suivy, entant qu'elle
a esté infligée selon les causes de l'alliance de
nature, laquelle le peché auoit violée, tout
le genre humain qui est issu d'Adam, &
compris en cette mesme alliance de nature se-
lon la condition de la naissance, laquelle est
commune à tous, a esté infecté d'une pareille
tache. D'où est aussi venu que comme Adam
estant assuetti à la peine, a eu la volonté
inclinée & determinée à l'amour de soy-mes-
me, & a esté de necessité fait pecheur, ainsi
aussi ont esté tous ses descendans. Là, où
 par ce mot de *pareille*, vous entendez que
 nul n'a esté exempt de cette condition, bien
 que les degrez de la corruption ayent esté
 inegaux, ou que tous ont esté infectez de
 cette tache en pareil degre. Si c'est le pre-
 mier, ie ne compren pas comment le peché
 originel soit venu en consequence du pre-

mier peché & de la peine qui luy est infligée, & selon la condition de naistre d'Adam, laquelle nous est commune à tous, & qué neantmoins, nous en soyons inegalement entachez de nostre nature. Car nous ne naissons pas moins d'Adam les vns que les autres. Et si le peché originel est vne peine de l'actuel lequel il a commis, il n'y a nulle raison, puis que la relation & communion que nous auons avec le premier pere est égale en tous, que le peché soit plus imputé aux vns qu'aux autres, pour estre puny en eux inegalement. Si c'est le second, au moins ay-ie des-ja obtenu cela de vous, qu'en la nature humaine, considerée comme ie la considere maintenât, la corruption du peché originel est *également* esparduë. Si donc il paroist apres quelque difference entre les hommes en croissant, il faudra, ou quelle vienne de la force du franc arbitre de quelques vns, qui reprime cette peruerse inclination naturelle, que les autres par leur mesme franc-arbitre suiuent à l'abandon. Ce qui, par vostre adueu mesme, est d'vne doctrine d'orgueil. Ou que la corruption & la disposition du franc-arbitre, selon cette corruption, estant égale en tous, la difference qui y est vienne d'ailleurs que de leur nature. Ce que mon obiection auoit pretendu.

Mais quoy qu'il suiye de vos paroles,

l'Écriture l'enseigne ainsi ; & s'il se falloit estonner de rien , ce deuroit estre de ce que vous pretendez le contraire. Vous sçavez
 Jerem. 17. 9. que ce passage de Jeremie , *que le cœur est desesperément malin par dessus toutes choses*, est pris par les anciens & les modernes pour vne description de la nature humaine. Que si vous consentez à cette opinion , comme ie ne voy rien qui vous oblige , voire qui vous permette de vous en departir , il faut que vous entendiez cette malice desesperée, ou de ceux qui sont moins, ou de ceux qui sont plus mauuais. Si des plus mauuais, ce n'est pas vne description de la nature humaine, puis qu'il y en a beaucoup qui ne sont pas desesperément malins, & par dessus toutes choses. Si des moins mauuais, comment est moins mauuais qu'un autre celuy qui l'est desesperément & par dessus tout ? S. Paul le dit encore plus clairement. Car au commencement de l'Épistre aux Romains il met premierement cette proposition en auant , *que l'ire de Dieu se reuele tout à plein du Ciel sur toute iniquité & iniustice des hommes*. Or y a-t-il en ces paroles, comme le docte Beze l'a remarqué , vne hypallage toute manifeste, & assez ordinaire entre les Hebreux, pour dire, *sur l'impiereté & l'iniustice de tous les hommes*. Pource que ces mots, *d'autant qu'ils detiennent la verité de Dieu en iniustice*, conuien-

nent à tous : Et ceuxcy encore, *pource que ce qui se peut connoistre de Dieu est manifesté en eux*, &c. Dieu s'estant tellement reuelé en ses ouurages, que cette sorte de reuelation est commune & égale à tous les hommes du monde. Et le dessein de l'Apostre requiert qu'il ait voulu parler ainsi. Car il veut prouuer qu'il n'y a qu'une mesme sorte de iustification pour tous, à sçauoir la foy en Christ, d'autant que tous les hommes du monde sont également exclus de la iustification par les œuures. Il prouue donc cette proposition, que l'ire de Dieu se reuele sur tous les hommes du monde, par la description & le dénombrement de vices tels & en si grand nombre, que ie croy que vous m'accorderez qu'il a eu intention de représenter vn débordement extreme, & auquel il ne se peut rien adiouster. Or ne seroit pas cette ratiocination conuenable, si la proposition estant vniuerselle, la preuve ne comprenoit aussi vniuersellement tous les hommes. Ce qui montre que l'Apostre a pensé, ou que tous les hommes ont este actuellement tels qu'il les décrit, ou que s'ils ne l'ont pas esté actuellement, leur nature ne doit pas laisser d'estre estimée toute semblable, la difference venant d'ailleurs que de leur franc-arbitre. Car c'est comme s'il disoit, Voila la peinture du genre humain. Voyez si des gens ainsi

faits peuvent esperer iustification par leurs œuvres. A quoy sert encore ce qu'il dit, que cet horrible débordement est venu de ce que Dieu les a abandonnez à eux mesmes. C'estoit luy qui retenoit la corruption de leur nature auparauant: & tout aussi-tost qu'il a cessé d'agir en eux pour la reprimer, elle s'est laissée aller à toutes ces infametez qu'il raconte. Pourquoi donc s'il y en a eu quelques autres dont le vice ait semblé plus modeste & plus réglé, ne l'attribuons nous pas à cette operation de Dieu qui les a reprimez? Et pourquoi n'estimerons-nous pas encore, que si cette operation eust cessé, ils eussent esté entierement semblables aux autres? Mais encore n'est-ce pas sur cela principalement que ie fay force. Apres auoir ainsi descrit la vie de ceux qui ont esté les plus dissolus & les plus infames, les plus cruels & les plus dénaturez, les plus horribles, & les plus abominables, il se tourne au cōmencement du chapitre second vers ceux qui les condamnoient, & qui toutes-fois ne valoient pas mieux qu'eux, & dit, *Pourtant ô homme quiconque tu sois, tu es sans excuse, car en ce que tu iuges autruy, tu te condamnes toy-mesme, veu que toy qui iuges fais les mesmes choses.* Or est ce passage fort diuersement interpreté. Mais de quelle façon qu'on l'entende, il est également fort pour monstrier l'égalité de la corrup-

tion de nostre nature. Car si vous l'entendez des Magistrats, & notamment de ceux qui gouvernoient la Republique de Rome, comme font Chrysofome, Oecumenius, & quelques autres; vous égalez les Catons & les Scipions, les Metelles & les Cicerons aux plus meschans hommes. Ce que vous trouvez si estrange en ma doctrine; & si vous le prenez des Philosophes, comme ont fait entre les modernes, Bucer, martyr, Beze, Bullinger, & tant d'autres; vous mettez les Socrates & les Platons, les Seneques & les Plutarques en mesme Categorie avec ces detestables. Si vous l'expliquez des Iuifs comme ont fait Luther & Tolet, vous n'avez pas meilleure opinion de la nature de la nation Iudaïque, que des pires d'entre les Gentils. Et si, comme Calvin, vous entendez ces *Saintereaux*, comme il parle, c'est à dire ces hypocrites, qui soit en l'un, soit en l'autre peuple, Iuifs, di-je, & Gentils, ont si bonne opinion d'eux mesmes, sous ombre que leur vie, à la regarder exterieurement, semble estre moins reprehensible, vous faites leur condition égale à tous en ce qui est de leur nature. Car saint Paul distribuë manifestement tous les hommes non regenez en deux bandes; dont l'une comprend ces débordez à toute extremité, & l'autre ceux qui se vantoient de plus de modestie en leurs deportemens;

& neanmoins il les fait tous aussi meschans les vns que les autres. La preuue que ie tireray des lieux du troisieme chapitre que vous auez all. gué, mais que vous n'auetz pas entendu, sera encore plus euidente. A la fin du second il a égalé les Iuifs aux Gentils en ce qui est des causes de la iustification. Au commencement du troisieme il preuient vne obiection, & y respond, en accordant que les Iuifs ont eu de grandes prerogatiues. Au verset neuvieme, il preuient la pensée des Iuifs qui estoient pour tirer de sa concession touchant ces prerogatiues quelque aduantage pour la cause de la iustification, & nie que pour cela leur condition soit plus excellente. Ce qu'il prouue parce qu'ils sont tous coupables deuant Dieu, & demonstre incontinent qu'ils sont tous coupables, par les passages qu'il allegue des Pseaumes. Là vous ne nierez pas qu'il choisit dans les Pseaumes de Dauid les lieux esquels ce Prophete a representé la meschanceté des plus meschans hommes qui fussent en la Iudée de son temps, & que Dieu auoit entierement abandonnez à eux mesmes. Et n'en faut point d'autre preuue que le recit de ces paroles. *Il n'y a nul qui entende, il n'y a nul qui recherche Dieu. C'est un sepulcre ouuert que leur gosier; Ils ont frauduleusement usé de leurs langues; sous leurs*

lèvres il y a venin d'aspic, desquels la bouche est pleine de malediction & d'amertume. Leurs pieds sont legers à respandre le sang. Destruction & misere est en leurs voyes.

Encore ces mots ont plus de force dans les lieux mesmes d'où l'Apostre les tire. Apres cela il conclut, *Or sçavons nous que tout ce que la Loy dit, elle le dit à ceux qui sont sous la loy.* Que veut il donc dire? Certes ou sa ratiocination ne conclut pas, ou il dit que cette description qu'il fait de la condition des Iuifs conuient vniuersellement à tous ceux de cette nation : car ils estoient tous sous cette dispensation qu'il appelle du nom de Loy. Et partant tous les Iuifs estoient aussi méchans que ceux contre qui Dauid fait ces inuestiues si vehementes. Si donc il y auoit de la difference entr'eux, il faloit qu'elle vint d'ailleurs que d'eux mesmes & des mouuemens de leur franc-arbitre. En ce qui regarde le franc-arbitre l'Apostre les fait tous semblables.

Mais pourquoy faut-il que ie vous prouue par la parole de Dieu ce que quelques Payens ont recognu eux mesmes? Platon, ou qui que ce soit, qui est l'auteur de cét ancien dialogue intitulé, *De la vertu*, introduit Sociate prouuant que la vertu ne vient pas ny de nature, ny d'education, & recōnoissant qu'il est dif-

ficile de dire d'ou elle vient, & concluant en fin son discours par ces belles paroles, *J'ay opinion que la possession de la vertu est une chose diuine entre toutes, & que les hommes deuiennent bons comme les deuius & les Prophetes sont tels par inspiration diuine. Car ceux là ne se font point tels ny par nature, ny par art, mais par l'inspiration des Dieux. D'ou vient quelquesfois que les gens de bien predisent les choses qui doiuent arriuer aux Republiques par quelque diuine inspiration, plus clairement & plus certainement que les Prophetes mesmes. C'est pourquoy ce mot est souuent en la bouche du vulgaire, C'est un diuin personnage. Et les Lacedemoniens, quand ils veulent louer quelqu'un magnifiquement, ils l'appellent Homme diuin. Ce que font aussi souuent Homere, & les autres Poëtes. Quand donc Dieu veut faire quelque grand bien à une Republique, il y suscite & y forme des gens vertueux. Et au contraire pour les punir il les leur oste. Il me semble donc que la vertu ne s'acquiert point par discipline, ny par nature, mais que c'est Dieu qui la donne à ceux qui l'ont. Or croy-je que vous estimez que toute l'excellence des Payens consistoit, non en ce que quelques vns d'eux possedassent les vraies vertus: mais en ce que les vices des vns estoient moindres que ceux des autres. Et j'ay quelque regret qu'un homme Chre-*

stien comme vous, ait affirmé, voire d'une asseueration si forte, ce que ce Payen a nié es propres termes esquels vous l'affirmez. Au reste tout le monde scait ces deux beaux vers d'Homere, que *Tel est l'entendement des humains, que Iupiter le donne à chacun d'eux de iour en iour.* Plutarque aussi & quelques autres Philosophes, qui se sont meslez d'expliquer la mythologie de ce Poëte, disent que ces frequentes apparition des Dieux & des Deesses pour empescher tãtost Achille, & tantost Agamemnon, de faire quelque mauuais coup, ne signifient rien sinon la prouidence & la diuinité, qui refrene, comme il luy plaist, les passions les plus turbulentes. En vn mot, Iuuenal n'auroit pas dit, *Orandum est ut sit mens sana in corpore sano,* si ce n'auoit esté vne commune conception que c'est Dieu qui met la difference qui est entre les hommes, quelle qu'elle puisse estre. Et nous auons accoustumé d'appeller cela estincelles de verité demeurées de reste au milieu des espaisles tenebres du mensonge. Au lieu que nous nommons orgueil & presomption insupportable, ces paroles de Ciceron & de Seneque, que nul sage ne rend graces à la Diuinité pource qu'il soit iuste & vertueux. Ce que nous n'aurions pas droict de faire si la difference du sage au fol, du vertueux au meschant, dépendoit

du franc-arbitre de l'homme, & non de l'operation de la prouidence Diuine. Voila, Monsieur, à quoy ie pensois quand ie vous ay dit, que ce seroit vn grand inconuenient qui naistroit de vostre doctrine, si vous faisiez les hommes de leur nature moins mauuais les vns que les autres. Mais ie ne sçay à quoy vous pensiez vous-mesme, quand pour prouuer le contraire par la parole de Dieu, vous auez allegué les paroles du Seigneur comparât Corasin & Betsaïda avec Tyr & Sydon, disant qu'en sa bouche ceux-cy ont esté moins orgueilleux que ceux là. Quoy donc ? croyez vous que cette comparaison se face à intention de dire, que reellement & de fait les Tyriens & les Sydoniens fussent moins mauuais que les Iuifs, & cela encore de leur nature ? Vous croyez donc aussi que nostre Seigneur a voulu dire, que de leur nature ils estoient bien disposez à croire en l'Euangile, s'il leur eust esté presché. Car vous ne pouués recueillir cette moins mauuaïse constitution des Tyriens & des Sydoniës, sinon de ce que Christ prononce que s'il eust fait ses merueilles en Tyr & en Sydon comme en Corasin & Betsaïda, on s'y fust repenty avec sac & cendre. En quoy il semble que vous attribuez autant au franc-arbitre de l'homme, comme font les Pelagiens, & que vous auez vne merueilleuse opinion de la

volonté

volonté de Dieu enuers l'homme. C'est qu'il a voulu que son Euangile ait esté presché parmy des gens que cet orgueil dont vous parlez, auoit tellement saisis, qu'il estoit impossible que la puissance de l'Esprit mesme l'y surmontast; & en a refusé la predication à ceux qui par l'humiliation de leurs cœurs estoient bien disposez à croire. Comme si Christ eust pris plaisir à parler aux rochers, & à refuser ses instructions aux hommes. Vous pouuez vous ressouuenir de l'interpretation que feu Monsieur Cameron donnoit à ce passage. C'est vne maniere de parler hyperbolique dont nous seruons ordinairement pour exaggerer vne chose par la comparaison d'vne autre. Comme si ie vouloy reprocher à quelqu'un la dureté impitoyable de son cœur, ie luy diroy qu'on trouueroit plus de pitié en vn Turc ou en vn Tartare. En quoy ie ne pretendroy pas attribuer quelque loüange d'humanité à ces nations si diffamées de barbarie; mais seulement représenter emphatiquement la rigueur inflexible du cœur de celuy à qui i'aurois affaire. Et ne croyez pas, s'il vous plaist, que ce soit vn tour de l'agilité de son esprit, comme vous luy reprochez en quelque lieu d'en auoir vsé en autre chose. Vous trouuerez cette interpretation dans Calvin, au Traitté du

Ezech.
16. 51.

franc-arbitre contre Pighius, & dans Aluarez mesme, dans les disputes des aydes de la grace. Chrysoftome aussi semble auoir eu la mesme pensée en ses Homelies sur ce passage; car il dit que ce que nostre Seigneur adiouste encore la comparaison de Sodome, il ne le fait pas *absolument*, mais pour adiouster du poids à son accusation & à son reproche; & que c'est vne maniere de parler semblable à celle d'Ezechiel, *Tu as iustificié tes sœurs en toutes les abominations que tu as commises.*

Voyons à cette heure quelle est la dispensation de la prouidence Diuine, qui cause l'inegalité qui se trouue entre les hommes non regenez. Je dis donc par prealable, qu'il faut vser de beaucoup de circonspection en la consideration des actions & des passions humaines, pour iuger si l'inegalité qui y paroist, est vne marque certaine que leur corruption interieure soit inegale. Les actions d'un hypocrite & d'un profane sont extremement differentes à les regarder au dehors. L'un se reuest de l'apparence de pieté, qui de soy-mesme est belle & louïable: l'autre descouure ses vices tout à nud, ce qui de soy-mesme fait horreur aux yeux des hommes. Figurez-vous pourtant que l'un est hypocrite, & l'autre profane au souuerain degré, ils ne vaudront pas mieux l'un que l'autre

Et s'il y a quelque chose de plus & de moins en leur meschanceté, peut estre que c'est l'hypocrite qui l'emporte à la balance. Dauantage, les diuers obiects sur lesquels les passions des hommes s'exercent, nous font quelquesfois iuger de leur disposition interieure autrement qu'il ne faut, pource qu'au iugement humain le vice n'y paroist pas si ennemy de la nature. L'objet de la cruauté fait qu'elle engendre de l'horreur; car on n'y void que sang & que meurtre. Celuy de l'ambition au contraire semble auoir quelque chose de grand & de glorieux, ce qui produit les actions éclatantes, & que d'ordinaire on estime genereuses. Pour cela il ne s'ensuit pas qu'un homme extremement ambitieux soit moins meschant deuant Dieu qu'un homme extremement cruel. Dieu haït bien le sang à la verité, mais il ne luy fait point de peur comme à nous; & il ne fulmine pas dauantage contre les meurtriers que contre les sourcils esleuez & les yeux hautains, les nauires de Tarscis & les hautes montagnes. Je croy mesmes que toutes les paillardises de Demetrius, surnommé Poliorcetes, n'ont pas esté en si grande abomination à la Diuinité, que cette ambition demesurée par laquelle il a souffert qu'on nommast les Ambassadeurs qu'on luy destinoit, du nom de ceux qu'on en-

uoioit aux Oracles. Et cette clemence de Cesar qui a esté tant celebrée par les anciens & les modernes, n'a pas empesché que son ambition n'ait plus espandu de sang en l'Empire Romain, que la brutale ferocité de Caligula & de Neron tout ensemble. Pource donc qu'encore que de leur nature les hommes ayent en eux les semences de tous les vices, si est-ce qu'il est impossible qu'ils les exercent tous également, en partie d'autant qu'il y en a de contraires les vns aux autres, comme l'auarice & la prodigalité; en partie parce que l'esprit de l'homme n'est pas capable de tant de passions souuerainement tenduës en vn mesme temps en tant de lieux, il faut necessairemēt que les vns s'appliquent à vn obiect & les autres à l'autre, selon que la prouidence de Dieu regle nostre corruption extremement vague & indeterminée d'elle-mesme. Mais pour estre diuersement appliquée, elle n'en est pas moindre pourtant: & y a tel qui paroist clement, qui ne l'est sinon pource que cela sert à son ambition. Si la cruauté y seruoit, il seroit aussi prest de la y employer comme la clemence. Car il y a ie ne sçay quelle collusion entre cette sorte de demons, qui fait que l'vn cede volontiers, afin que l'autre regne. Je diray plus. La diuersité des actions vicieuses qui s'exercent par

deux diuers hommes sur vn meſme obiet, n'induit pas inégalité en la vehemence de leurs inclinations à les faire. Car les conceptions de nos eſprits, & les mouuemens de nos volontés ſemblent bien eſtre en noſtre diſpoſition : mais l'execution depend ſouuent de choſes qui ne ſont pas en noſtre uiſſance. Croirez-vous donc que celuy qui n'eſt retenu de s'abandonner aux voluptez du corps que pource qu'elles rui-
nent la ſanté, ſoit moins vicieux que celuy que cette crainte n'empêche point de pe-
cher, pource qu'il eſt fort & vigoureux? Ils ſont, ſans doute, auſſi meſchans l'vn que l'autre. Et ie m'imaginé que vous n'auiez pas bien conſideré cela, quand vous auez comparé Iruſ à Agamemnon, & eſtimé que le premier eſtoit plus humble, pource qu'il eſtoit gueux, & l'autre ſans doute, orgueilleux, pource qu'il com-
mandoit à l'armée de toute la Grece. Qui vous a dit qu'Iruſ ne fuſt point auſſi or-
gueilleux entre les gueux, qu'Agamemnon l'eſtoit entre les Capitaines? Ou que ſi Iruſ euſt eſté en la place & en la fortune d'Agamemnon, il n'eſt pas eſté autant imperieux que luy, & autant inſupportable à Achilles & aux autres? Certes comme Homere nous deſcrit Terſite, il n'eſtoit pas de beaucoup plus grande cōdition qu'Iruſ:
& neantmoins entre les autres vices qu'il

Illiad.
2.

luy attribué, qu'il estoit vn bauard, vn discoureur à louïage, il le fait si glorieux, qu'il vouloit οἶος ἐριζόμεναι βασιλευσιν, luy seul contester contre les Roys, & auoit bien l'audace de dire des iniures à Agamemnon mesme. Qu'eust-il donc fait s'il eust esté en sa place? Or n'ay-je pas allegué tout cela pour dire qu'effectiuement il n'y ait eu nulle difference entre les Payens quant à la disposition interieure de leur esprit. Je fay volontiers cette ciuilité à Ciceron, de croire que mesmes quant à ses inclinations naturelles, il estoit moins sanguinaire, moins incendiaire, moins débordé que Catilina. Je l'ay seulement dit pour montrer que ce seroit très mal prendre ses mesures, que de iuger du dedans par le dehors, ou de nier qu'en vn homme il y ait telles ou telles passions, sous ombre que sa condition ne luy permet pas de les mettre en évidence.

Pour ce qui regarde cette efficace de la prouidence Diuine dont nous parlons, on la peut considerer ou au temps de nostre formation dans le ventre, ou en celuy de nostre education pendant l'enfance; ou en celuy de l'aage auquel nous suiuous la conduite de nostre propre raison en nos actions. Et quant au temps de la formation, ie dis que dès la premiere conception des hommes Dieu preside de telle façon sur

la nature, & gouerne si puiffamment cette corruption originelle, que les vns, quand ils viennent à croistre, font enclins à vne chose, & les autres à vne autre; dans les vns les conuoitises du corps sont plus tenduës, & dans les autres moins. Soit qu'en quelques vns la temperature & la constitution physique, qui depend de la volonté de Dieu, meslant & petrissant à son plaisir les principes de nostre estre, produise cet effect: soit qu'il iette és vns quelques semences de ce qu'on appelle vertus politiques, militaires & morales, & és autres non: soit qu'en quelque autre maniere il laisse dans les vns la concupiscence à l'abandon, dans les autres il commence à la moderer, de sorte qu'il paroist puis apres vne manifeste difference aux actions qui en procedent. De là vient que quelques vns sont dits *εὐγενῆς ἀπὸς ἀρετῶν*, *bien nez à la vertu*, comme Pisistratus au iugement de Solon dans Plutarque. C'est à dire, ceux quibus de meliore luto finxit praeordia Titan, comme dit le Poëte. Ce que Ciceron appelle *igniculos virtutum à natura accepisse*; rapportant à la nature ce qu'il eust mieux fait d'attribuer à la prouidence Diuine. Pour le regard de l'enfance, c'est premierement de cette Prouidence encore que dépend le soin de l'education des enfans, & que les vns rencontrent ou des

peres, ou des gouverneurs, qui les forment de bonne heure, & lors, comme dit le mesme Plutarque, que la matiere est encore tendre & susceptible de bonnes impressions: les autres sont laissez à leur propre conduite, ou tombent entre les mains de gens qui les corrompent par leur mauuaise institution, & par l'exemple; de sorte que leurs naturelles inclinations au mal deuiennent extremement violentes, & tout à fait incorrigibles. Ce que tous les anciens Philosophes ont à bon droit estimé de merueilleusement grande importance. Iusques là qu'Aristote estime, que toute la vie en dépend: *ὁ μικρὸν διαφέρει*, dit-il, *τὸ ἔπος ἢ ἔπος εὐδύς ἐκ νέων ἐδίξεναι, ἀλλὰ πάμπλου, μᾶλλον ὃ τὸ πᾶν.* Et toutesfois il se trompe: car cette education ne profite de rien, si cette mesme Prouidence n'agit au dedans, pour empescher que les peruerses inclinations ne l'emportent par dessus l'institution, comme Socrate mesme reconnoist qu'il est arriué à Cleophantus fils de Themistocle, & à plusieurs autres enfans de grands & illustres personnages de la Grece, en qui la mauuaise nature a preualu sur la bonne education. Ce qui a esté si ordinaire que la chose a passé en Prouerbe: *Heroum filij noxa.* Icy donc peut auoir lieu cette belle comparaison d'Hippocrate: Que nostre nature est com-

Arist.
Eth.
lib. 2.
cap. 1.

me le champ ; les enseignemens & les preceptes comme les semences : l'institution dès l'enfance , comme le soin de semer en bonne saison : le lieu & les compagnies, comme l'air d'alenuiron , qui contribue quelque chose à la nourriture de la plante : la diligence & assiduité des Gouverneurs, comme celle de la culture : & le temps finalement , comme celuy qui est nécessaire à la plante pour prendre sa iuste grandeur, & la force qui luy conuient. Mais il y faloit encore adiouster cette efficace nécessaire pour faire que tout prenne accroissement. Car comme en l'acquisition des vrayes vertus , ny le planter ny l'arrouser n'est rien, si Dieu n'inspire la grace de son Esprit au dedans, cōme l'Apostre enseigne : Ainsi en l'acquisition de cette ombre de la vertu , qui fait les vns non bons , comme vous reconnoissez, mais moins mauuais que les autres , tous les soins exterieurs sont inutiles , si Dieu ne réprime en quelque façon les passions au dedans par la moderation de sa Prouidence. Et finalement encore cela ne suffiroit-il pas si Dieu ne continuoit la mesme chose en cēt aage auquel nous ne dépendons plus de la conduite des autres. D'autant qu'ainsi que les riuieres vn peu plus rapides minent peu à peu leurs leuées ; & si elles viennent à s'enfler, les rompent & les emportent de vio-

le *iugement* que l'homme fait de la grace, qui luy est présentée, ou au moins l'action qui suit necessairement ce *iugement*, si ie viens à vous demander pourquoy vne mesme grace estant pareillement offerte à l'orgueilleux & à l'humilié, ils en font vn iugement different, vous ne pouuez en cette comparaisson alleguer aucune raison de la difference, sinon celle qui est prise de cette constitution qui est purement naturelle, comme dependant des causes de l'alliance de nature, sans aucun meflange des choses qui appartiennent à l'Euan-gile.

Vous voyez, comme ie croy, Monsieur, que si ie vous ay dit que la responce que vous faites à la question de la maniere de l'operation de la grace, est *foible & obscure*, ce n'est pas que ie ne peusse dire rondement & ouuertement qu'elle est *fausse*. Mais ie pensoy que vous supporteriez plus doucement le reproche de foiblesse & d'obscurité en vos sentimens, que celuy de mettre en auant des doctrines fausses en chose de telle importance qu'est la religion. Et n'eusse pas creu que de cette expression en laquelle ie pensoy vous dire la verité par vne circonlocution capable de vous la faire entendre, vous eussies voulu tirer cõt aduantage, que bien que la verité que vous proposez soit tendrette & obscure,

si ne

si ne le faloit-il pas rcietter pourtant. Afin donc que ny vous ny moy ne nous y abusions plus , ie vous dis sans circuit , puis que cette façon genereuse vous plaist, que vostre opinion non seulement n'est pas veritable , mais qu'elle est extremement dommageable à la verité de l'Euangile. Au reste , quant à ce que vous m'accusez de nier & affirmer tout ensemble vne mesme chose d'vn mesme sujet , d'autant que pour prouuer que cette doctrine de l'humiliation legale ne peut auoir lieu , i'ay dit que la condition des hommes est sujette à beaucoup de maux, & que neantmoins il y a peu de ces humiliés, l'orgueil regnât en la multitude des autres, ie le prens seulement comme vn ieu & vn esbattement de vostre pensée. Pour peu que ie merite d'estre estimé , vous n'aués pourtant pas cette opinion de moy, que ie soy pour me contredire si manifestement en vne periode de si peu de lignes. Apres auoir prouué que cette preparation que vous vous imaginés au sujet sur lequel la grace doit operer , ne peut estre la nature humaine, entant qu'elle est la nature humaine , ie dis que si elle peut auoir lieu , il faut que ce soit par quelque dispensation particuliere comme est la legale. Puis ie viens à considerer distinctement en la dispensation legale la denonciation verbale de ses iuge-

mens, la réelle infliction des peines temporelles à cause des transgressions, & l'esprit de seruitude qui l'accompagne. Dis que la simple denonciation verbale de ses iugemens ne peut operer cette difference entre les hommes. Adjouste que l'infliction réelle des iugemens de Dieu sans operation interieure ne le peut non plus. Et mon argument est, que si elle le faisoit, cette humiliation seroit d'aussi grande estenduë, comme s'estend la dispensation des maux qui accompagnent la transgression de la loy. Or est-il que vous mesmes ne sçauriez nier qu'elle n'est pas de si grande estenduë. Car la plus part des hommes souffrent de grands maux & en grand nombre, & vous aduoiiés qu'il y a peu de ces humiliés : car il y en a peu qui croyent. Si donc i'argumente contre vous par vos propres maximes & concessions, est-ce à dire que ie me contredise moy-mesme? Ie parle à vous, Monsieur, & selon vous, & s'il y a de la contradiction elle est entre vos sentimens, & non entre les parties de ma raciocination. Vous le pouviez assez reconnoistre des paroles qui suivent, où ie dis qu'il faut necessairement, que ceux en qui Dieu n'agit point interieurement, s'enorgueillissent contre luy en la souffrance de leurs maux, & le blasphemement ; *d'auant que le cœur de l'homme est*

soialement indomptable aux choses externes, si Dieu ne déploye au dedans quelque efficace de sa puissance. Croiriés vous donc, qu'après auoir confessé qu'il y eust de ces humiliés, comme vous les vous figurés, ie fusse pour dire six lignes apres si disertement, qu'il est impossible qu'il y en ait, & qu'il faut necessairement qu'il en arriue au contraire ? Mais quelquesfois faute de victoires reelles, pour se contenter on s'en forge d'imaginaires. Sur tout est agreable ce que vous me dites, que ie montre ma modestie, & que ie suis bien aisé à contenter en ce que i'ayme mieux rien, c'est à dire la responce de feu Monsieur Cameron, que quelque chose, c'est à dire, que la vostre. Il est clair à cette heure que vostre responce est moins que rien. Examinons briefuement si celle de Monsieur Cameron est quelque chose.

Il disoit donc qu'en la grace que nous auons par l'Euangile, il faut considerer premierement l'object qui nous y est proposé, c'est à sçauoir Iesus-Christ en qualité de Redempteur ; qu'à cette raison on peut appeller grace obiectiue, pource qu'elle est proposée exterieurement à recevoir. Puis apres l'esprit qui dispose le sujet & ses facultés, qu'à cette raison on peut appeller grace subiectiue, d'autant qu'elle déploye son efficace à faire que ce

fujet soit capable de recevoir l'object. Et tenoit, comme la raison y est évidente & sans contredict, que ces deux choses sont absolument nécessaires pour produire la foy, comme pour produire la vision, qui est l'action de l'œil entant qu'il est œil, il faut nécessairement vn object extérieur qui soit illuminé, & vne faculté visive en l'œil qui reçoive les especes. Car figurés vous vn homme qui ait les meilleurs yeux du monde, & ostés quant & quant tout object & toute lumiere de deuant ses yeux, il ne verra rien. Et au contraire proposés à vn homme des objects bien illuminés, & vous figurés en mesme temps qu'il n'a point d'yeux, il est absolument impossible qu'il voye. Quant à cette grace que j'appelle subiective, il disoit qu'elle consiste en ce que Dieu par la puissance de son Esprit illumine l'entendement de l'homme, c'est à dire, luy oste l'aveuglement naturel qui l'empesche de bien iuger des choses. Comme s'il ouvroit les yeux à ceux qui les auroient naturellement fermés, ou comme s'il en ostoit les taves & les écailles à ceux qui les auroient naturellement couverts, ou comme s'il ouvroit les nerfs optiques à ceux qui les auroient bouchés, & y inspiroit les esprits qui n'y alloient point auparavant, ou finalement, comme s'il donnoit les yeux-mesmes. Car bien que

par le peché nous n'ayons pas perdu la faculté de l'entendement (autrement nous ne serions plus hommes) si est-ce que cette faculté en a esté tellement saisie , qu'il est besoin d'autant de puissance pour l'en deliurer , comme s'il la falloit creer tout de nouveau apres qu'elle auroit esté perduë. C'est pourquoy l'Escriture ne fait point de difficulté de dire que Dieu nous donne *vn cœur nouveau* , nous oste le cœur *de pierre* que nous auions, pour nous en donner vn de chair , & choses semblables. Il disoit encore que telle est la conuenance & correspondance qui est entre vne faculté bien disposée, & l'object qui luy est propre, quand il est conuenablement proposé, qu'il est absolument impossible que l'operation de la faculté ne soit conforme à la nature de l'object mesme. Comme il est ineuitable qu'vn œil naturellement bien constitué ne voye les choses visibles, quand il s'ouure sur elles, & que de leur part elles sont colloquées en lieu qui leur fournit toutes les conditions necessaires pour estre veuës. De sorte que quand on presente à l'intellect Theoretique vn object qui luy est proportionné, comme est la demonstration claire & aisée de quelque belle proposition geometrique , si quant à luy il est naturellement vif & attentif à ce qu'il luy est proposé, il est impossible qu'il ne

la comprenne , & que l'ayant comprise il n'y acquiesce. Et ainsi quand on presente à l'intelleçt pratique vn object qui luy est proportionné , il est impossible qu'il ne le iuge tel qu'il faut, les conditions de la bonne constitution & attention du sujet, prealablement posées. A cela il adioustoit, que telle est la nature & l'agencement des facultés de l'homme, que la volonté suit necessairement le iugement & le mouuement de l'entendement pratique. De sorte que de la mesme façon que la raison pratique prononce sur les objects, & determine de ce qu'il faut ou ne faut pas faire à raison d'eux ou en leur égard ; tel est aussi sans doute le mouuement de cét appetit raisonnable, pour receuoir ou rejeter, pour s'aprocher ou reculer des choses que la raison luy presente. Et finalement il disoit que les appetits corporels, comme sont l'ire & la conuoitise, sont tellement sous-ordonnés à la volonté, que telle qu'est la disposition de celle-cy, tels aussi sans doute, sont les mouuemens des autres. Ainsi croyoit-il que de l'illumination de l'entendement dependoit tout, comme de la grande & maistresse rouë qui fait iouër toutes les autres. Posez donc selô luy, que Dieu illumine l'entendement conuenablement, & propose à l'entendement ainsi disposé, nostre Seigneur Iesus reuestu de ses vrays

qualités, & tel qu'il nous est présenté en l'Euangile, il faut de toute necessité que l'entendement croye, & qu'en suite la volonté & le reste des appetits, reçoive les impressions que la vraye foy engendre, l'amour, di-je, de Dieu, & du prochain tout ensemble. Que trouués vous donc en cela à reprendre? Vous ne nierés pas si vous ne voulés nier la raison mesme, que ces deux graces ne doiuent estre distinguées, celle, di je, qui presente l'object, & celle qui dispose le sujet. Quand vous le nierés, l'Escriture ne laisseroit pas de les distinguer pourtant, & nous par la grace de Dieu de l'entendre. Vous accorderés de mesmes, que pour la production de la foy il faut qu'elles se rencontrent, & que séparées, elles seroient inefficacieuses. Vous aduoiés aussi que la principale operation de cette grace subiectiue est sur l'entendement. Et reconnoissez de mesmes conforme à la verité cette autre hypothese, que la volonté suit le iugement de l'entendement practic, & les autres appetits les mouuemens de la volonté. Vous ne contesterés pas que là où le sujet est bien disposé, & l'object proposé conuenablement, il ne doive necessairement resulter de l'operation de la faculté vn effect conuenable à l'object : autrement vous renuerseriés la certitude de toute connois-

fance, voire mesmes de celle que nous acquerons par les sens, & nous reduiriés à la condition des Sceptiques. Qu'est-ce donc qui vous trouble ? C'est, dites vous, que vous n'apperceués pas, en cela la solution de vostre question, comment l'homme estant affecté d'orgueil en la volonté, son entendement practic peut bien iuger de la grace, & dites que Monsieur Cameron n'a ny veu ny expliqué cette difficulté, & n'a rien dit en respondant que c'est demander la raison d'un principe. Certes, Monsieur, quand cette difficulté ne se pourroit resoudre, il ne faloit pas abandonner vne doctrine qui d'ailleurs a tant d'appuis en la verité, pour en embrasser vne autre qui fourmille d'inconueniens sans comparaison plus insolubles & plus dommageables. Mais pardonnés-moy si ie vous dis que vous trouués de la difficulté où il n'y en a point. Car comme ie le vous ay remarqué cy-dessus, vous confondés la grace obiectiue avec la subjectiue, & demandés comment la medecine, ou la saignée peut guerir l'œil, veu que l'œil teint de la iaunisse colore les objects qu'on luy presente. Question indigne d'un homme doiüé d'une intelligence pareille à la vostre. A la verité l'intellect demeurant affecté du trouble & des tenebres qui luy viennent de l'orgueil de la volonté, ne

peut iuger de l'object, comme il faut, non plus que l'œil mal disposé iuger des choses visibles qu'on luy propose. Mais l'efficace de cette grace se déploye en ce que l'entendement pratique soit deliuré du trouble & des tenebres qui luy viennent de l'orgueil, à ce qu'il voye si clairement l'object, qu'en vn moment il le recoiue, & que tout ensemble la mauuaise disposition de la volonté se change. Comme la vertu de la medecine ou de la saignée se déploye en ce que l'humeur dont l'œil estoit imbu se retire & se dissipe, & qu'en mesme temps l'œil voye les choses telles qu'elles sont, & que la mauuaise temperature des humeurs se change. Car laissés l'homme en son naturel, la peruerse disposition de son intellect practic, & de sa volonté tout ensemble, (facultés tellement alliées, que quelques grands Philosophes ne les prennent que pour vne) l'object ny entrera pas avec ses vrayes qualités; mais se reuestira des qualités qui dominant és facultés mesmes. Employés en mesme temps vn puissant & lumineux object, & vne grande & puissante vertu sur la faculté, en vn instant & par vne mesme operation de la grace, l'object entre, & la peruerse disposition cede. Ainsi est-il tres-vray que vous demandez la raison d'un principe. Pour l'expliquer dauantage

vions de comparaison. Que l'entendement pratique soit comme l'air quand le Soleil est en l'autre hemisphere. Les tenebres qui luy viennent de l'orgueil ou de la malice de la volonté, comme celles qui viennent de l'opacité & des broüées de la terre. Christ proposé en l'Euangile, comme les especes visibles des choses. La grace de l'esprit comme la lumiere du Soleil. Je dis que tandis que le Soleil est en l'autre hemisphere, les tenebres qui viennent de la terre occupent tellement l'air, qu'elles le rendent entierement inepte à recevoir les especes visibles des choses. Mais le Soleil vient il à se leuer, en vn mesme instant & par vne mesme operation les tenebres de l'air se dissipent, & les especes visibles des choses s'y impriment. Et ne faut point demander comment l'air estant tenebreux a peu recevoir les choses qu'il ne peut recevoir que quand il est deliuré de tenebres, veu qu'en mesme temps les tenebres se dissipent & font place aux images des choses. La comparaison ne quadre pas en ce que la terre demeure tousjours telle de sa nature, & la volonté change. Mais c'est que la volonté depend du iugement de l'entendement, & suit ses determinations, au lieu que l'air n'a point de puissance sur la terre. Tirons pour cela quelque éclaircissement de la doctrine

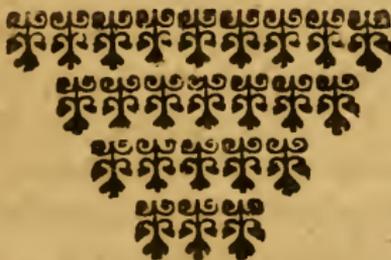
d'Aristote és choses morales. Vous scaués qu'il veut que les vices & les vertus ayent tellement leur siege dans les appetits , que neantmoins l'entendement soit affecté de mesmes. De sorte que comme il enseigne que la Prudence , qu'il conte entre les vertus intellectuelles , est necessairement accompagnée des morales ; aussi est-il impossible , selon luy , qu'un homme soit vraiment doué des vertus morales , qu'il n'ait aussi en quelque degré fort considerable , celle-là qui est intellectuelle. Quoy que c'en soit, la mesme raison qu'il y a entre la mauuaise disposition de l'entendement & les vices moraux , est entre les vertus morales & la bonne disposition de l'intellect. Figurons nous donc un homme vicieux selon la doctrine d'Aristote, & cherchons comment , selon luy encore, il passera en vne constitution contraire. Là , sans doute , le Philosophe n'aura pas recours à l'aneantissement que vous proposez , ny à l'humiliation legale. Il dira selon ses principes , que pour changer les habitudes , il faut trouuer quelque moyen de rendre l'entendement d'un tel homme extremement attentif & arresté sur les obiects qui luy sont presentés , pour en iuger conuenablement , & l'amener par ce moyen à faire quelques actions contraires à ces mauuaises habitudes. Puis repeter

cela, & le repeter encore iusques à ce que par la frequente réiteration de mesmes actes, il se reueste soy mesme de qualités contraires aux precedentes. Que si vous luy demandés comment estant desja imbu de mauuaises qualités, l'entendement pratique d'un tel homme pourra iuger des obiects comme il faut, veu que chacun iuge des choses selon qu'il est disposé: il vous dira, peut estre, qu'à la verité si l'entendement & les autres facultés sont tellement saisies & occupées du vice, qu'il ne luy reste plus aucune estincelle de lumiere, ny aucune fibre de force pour agit selon la nature des obiects, vn tel ne changera pas sa constitution. Et tel est l'estat de celuy dont il dit, que si vne fois il est iniuste, il est impossible qu'il redeuienne iuste. Mais que si le vice n'est point venu à ce degré d'empieter absolument & vniuersellement toute la faculté, il n'est pas inconuenient que la force qui luy reste, excitée par l'attention, ne produise quelque acte contraire à l'habitude. Puis cela s'éclaircit & s'augmente par la frequente repetition de mesmes actes, & gagne en fin tellement qu'il surmonte & chasse les habitudes opposées. Car selon Aristote, il n'y a point d'autre moyen de deuenir de vicieux vertueux. Et si vous insistés encore qu'ainsi il ruine luy mesme

son axiome, que chacun iuge selon ce qu'il est disposé, il vous dira, que comme le vertueux fait quelques fois des actions vicieuses, ce qui n'empesche pas que d'ordinaire il ne iuge des choses conuenablement à sa vertu, ainsi peut-il bien arriuer qu'un homme vicieux face vne action de vertu, ce qui n'empesche pas que d'ordinaire il ne iuge selon son vice. Et l'un & l'autre ne laissera pas de retenir & l'habitude & la denomination qui conuient à l'habitude, d'autant qu'une arondelle ne fait pas le Printemps, comme il parle. Mais que si l'un & l'autre y retournent souuent, le vertueux à n'vser pas de sa vertu & de la connoissance qu'il a de la nature des choses morales; le vicieux à ne suiure pas les suggestions de son vice, & à agir conuenablement à la raison, ils passeront comme insensiblement à un estat contraire. D'autant que c'est le propre des actions d'encliner les facultez aux choses qui leur sont conformes, & par consequent de diminuer les habitudes opposées. Car qu'est-ce autre chose *habitude*, sinon l'inclination ferme & determinée de la faculté à vne certaine sorte d'actions? Et partant comment se changent les habitudes qu'en s'inclinant & s'accoustumant à des actions contraires? Selon la doctrine d'Aristote donques il seroit absolument

impossible qu'un homme passast du vice à la vertu, & de la vertu au vice; s'il estoit absolument impossible de mesmes que l'intellect ne produisist quelquesfois des operations contraires aux habitudes desquelles il est principalement imbu. Suiuant cela Monsieur Cameron vous respondroit, qu'à la verité en l'homme animal il ne reste par la nature aucune estincelle de bonne lumiere, aucune fibre de vraye force au bien. En quoy Aristote & tous les autres Philosophes, se sont extremement abusés. Nostre estre est corrompu dès les principes, & sa corruption se va tousjours accroissant à mesure que nous croissons en aage, & que par nos actions nous enracinons nos habitudes de plus en plus. Mais ce qu'Aristote a pensé y estre de reste en la plupart des vicieux, l'Esprit de Dieu l'y met en ses esleus. Et ce qu'Aristote a pensé estre foible en son commencement, & auoir besoin d'estre réueillé & augmenté par la repetition de mesme actes, Dieu le rend puissant par les degrés qu'il adiousté à l'illumination. De façon que le changement qu'Aristote a voulu estre introduit en l'ame d'un vicieux par petits degrés & de iour en iour, d'autant que les premieres actions sont proportionnées à ce qui les produit, c'est à dire foibles :

Dieu le fait quand il luy plaist en vn moment, d'autant qu'un puissant principe tel qu'est celuy qu'il fournit, ne peut produire que de puissans actes. Et comme par le mesme moyen par lequel Aristote veut que s'acquierent de nouvelles habitudes, les mauuaises se perdent; par la mesme operation par laquelle Dieu donne de recevoir l'object qui est reuelé en Christ, la disposition contraire se dissipe. Ainsi demeure veritable cet axiome au sens auquel Aristote le propose, que chacun iuge selon ce qu'il est disposé, sans qu'il soit besoin de cette pretendue humiliation que vous introduisés, pour faire passer l'ame de l'homme de sa corruption naturelle en vne constitution contraire.





De la grace de l'Esprit qui accompagne la parole, & de son estendue.

A P R E S auoir ainsi & refuté vostre doctrine, & maintenu celle de Monsieur Cameron touchant l'operation de la grace, il faut maintenant parler de son estendue. Il n'est pas icy question de cette grace que j'ay cy-dessus nommée obiectiue. La chose est claire d'elle-mesme, qu'elle est commune à tous ceux à qui l'Euangile est presché. C'est à dire que Dieu l'offre indifferemment par la predication, qu'il commande indifferemment de la receuoir, qu'il promet indifferemment le salut à tous ceux qui la receuront. Nostre dispute est de la subiectiue, c'est à dire de l'efficace de l'esprit, que vous voulés accompagner la parole enuers tous. Surquoy j'ay à faire trois choses briuement. La premiere est de voir avec quelle raison vous niez auoir dit que la grace de l'esprit est également dispensée à tous ceux à qui l'Euangile est presché, & n'estimés pas que les Arminiens mesmes le dient, comme

comme ie le leur impute. La seconde, que ie refute ce que vous en croyez, & maintienne la doctrine des Euangeliques par la parole de Dieu. La troisieme, que ie responde aux raisons dont vous appuyez vostre sentiment. Et pour la premiere, comme ie le vous ay desja remarqué, ie ne vous auois pas dit affirmatiuement que vous fissiez cette grace subiectiue égale en tous: mais seulement *qu'il sembloit* que vous la fissiez telle. Et ce que ie n'auoy pas voulu affirmer resolument, & que vous niez expressément auoir dit page 58. vous le dites assés ouuertement vingt lignes apres. Ce qu'on pourroit, à bon droit, trouuer estrange. Voicy vos paroles: *Je n'ay point dit non plus que tous sont également affectez par l'illumination de la grace, en quoy vous m'estimez semblable aux Arminiens. Je ne pense pas mesmes que les Arminiens le dient.* Et en la page suiuiante vous escriués ainsi. *Voicy ce que ie dis sans obscurité comme i'estime. C'est que de deux personnes, ou de plusieurs, qui auront receu une PAREILLE mesure de grace, l'un sera conuertey par l'efficace de la grace, l'autre ne le sera pas.* Et cette grace là vous entendés qu'elle soit interieure & de l'esprit. Receuoir donc pareille mesure de grace, & estre également affecté par l'illumination de la grace, est-ce pas vne mes-

me chose ? Quelle difference y a-t-il entre vne *pareille* mesure & vne mesure *égale* ? Je sçay bien que vous dites qu'il y en a quelques vns qui sont illuminés en l'intellect pratique, & les autres ne le sont pas. Mais c'est comme si vous disiez que les vns croient & les autres ne croient pas. Car vous enseignés que l'illumination de l'entendement pratic & la foy n'est qu'une mesme chose. Or quand ie vous ay imputé de dire que tous sont également affectés en l'entendement par la grace, ie n'ay pas pretendu vous imputer que vous enseignés que tous croient. Dieu mercy ie ne suis pas inconsideré iusques là. I'ay seulement voulu dire que ce que les vns sont conuertis & les autres ne le sont pas, cela vient purement & simplement, selon vostre doctrine, de ce que les sujets sont diuersement disposez par la dispensation legale, & non pas de ce que les vns ayent receu vne grace que les autres ne reçoient pas. Est-ce donc pas ce que vous dites, quand vous la leur faites *pareille* ? Il est vray que vous escriués ainsi : *C'est que de deux on de plusieurs, &c.* Et ne dites pas *de tous*. Mais puis que vous enseignés en vne infinité de lieux, que cette grace de l'esprit dont nous parlons, accompagne la predication de l'Euangile *enuers tous* : dites nous vn peu la raison

pourquoy estant *pareille* en plusieurs qui croient & qui ne croient pas, elle ne fera pas *pareille* és autres ? Pour moy i'aduoué que ie ne la puis comprendre. Ceux qui la reçoient plus abondante, en ont ils plus qu'il n'en faut pour produire la foy ? Ie ne le pense pas. Car Dieu ne fait point de choses superflues. Que si aucun n'en reçoit plus qu'il n'en faut pour auoir la foy, ceux qui en cette inégalité en reçoient moins, n'en reçoient pas assés pour croire. Or est-ce là cette grande plainte que vous faites contre ceux qui appellent la grace extérieure suffisante, en disant qu'il est impossible qu'elle soit suffisante si elle n'est accompagnée de tout ce qui est nécessaire pour produire la foy és hommes. Car s'il n'y en a pas assés en la mesure de ceux-cy pour produire la foy, il leur manquera quelque degré nécessaire : & ainsi bien que vous adioustiés la grace intérieure à l'extérieure, toutes deux pourtant ne seront pas suffisantes. En quoy les Arminiens auront autant de sujet de se plaindre de vous comme de nous autres. Et la mesme raison les oblige à dire, ne le voulsent-ils pas, que la grace intérieure est également distribuée à tous. Car premierement ils affirment tous, comme vous faites, que la vocation externe est tous-

jours accompagnée de l'interieure Et quand on leur a dit qu'Arminius auoit hesité là-dessus, ils l'ont defendu en maintenant le contraire. Puis apres ils enseignent tous que cette grace composée de ces deux parties *est suffisante* pour amener les hommes à la foy, & par la foy au salut. Si donc il y a de l'inegalité en la distribution de cette grace, il faut qu'elle consiste ou en ce qu'és vns elle est plus que suffisante, és autres suffisante seulement. Ce que nous auons desja reietté par cette raison que vous reconnoissés valable, que Dieu ne fait point de choses superflüës. Ou en ce qu'y ayant des degrés en la foy, elle est donnée aux vns suffisante pour produire vne plus grande foy, és autres pour en produire vne moindre, mais tant y a, suffisante. Or ainsi ay-ie ce que i'ay pretendu. Car ny à vous, ny à eux, ie n'ay voulu imputer autre chose, sinon que vous dites que tous ceux à qui la predication exterieure est adressée sont en cela traittés également, qu'ils reçoient tous & par le dehors & par le dedans vne grace suffisante pour les conuertir. Au mesme sens que ie diroy que selon la doctrine des Euangeliques, Dieu distribuë à ses esleus la grace de son Esprit également. En quoy ie ne mettroiy pas l'égalité en la parité des degrés de la foy. Il est clair

Arnol.
adu.
Mol.
cap. 36.
§. 4.

que Dieu l'engendre plus grande és vns qu'és autres : & partant il faut qu'il y ait quelque disparité dans les degrés de la grace. Mais ie la mettrois en ce que il n'y en a aucun d'eux qui ne la reçoive en la mesure nécessaire pour croire. Mais à quoy faire est-ce que ie vous ameine par raisonnement à ce que vous dites en paroles expressees ? Vous ^{Thef.} enseignez que ceux qui disent *que Iesus-18 de*
Christ est mort pour tous, & que le salut est ^{Præd.}
offert à tous en sa mort sous la condition de
la foy, doivent aussi nécessairement, s'ils ne
se veulent contredire, faire la cause de la
foy égale à tous. Or cette cause de la foy vous la posez en l'illumination de l'esprit. Puis donc que vous voulez que Christ soit mort pour tous, ou vous faites l'illusion égale à tous, ou vous vous contredites vous mesmes.

Venons au point de la controuerse qui est de plus grande importance. Et pour le traiter clairement, posons l'estat de la question. Vous auez en quelque lieu fort bien distingué entre le premier acte de l'Esprit qui produit la foy en nous : & le second, duquel depend la consolation & la sanctification. Or quant à celuy-cy nous n'en sommes pas maintenant en dispute. Car il n'y a aucun des Euangeliques qui n'accorde que Dieu promet son

Esprit de sanctification & de consolation à tous ceux qui croiront, & qu'il le communique à tous ceux qui ont creu par la predication de sa parole. Cen'est pas que l'experience ne monstre que mesmes enuers ceux qui ont creu, la predication exterieure n'est pas tousjours accompagnée du sentiment actuel de l'Esprit de consolation & de sanctification. Car combien y a-il de gens de bien à qui par infirmité il arriue de dormir ou d'auoir l'esprit ailleurs pendant le temps qu'on lit ou qu'on presche la parole de Dieu, voire sur les lieux où elle deuroit auoir plus d'efficace sur l'esprit des hommes ? Mais tant y a que Dieu donne cet Esprit à tous ceux qui ont creu, & bien que les temps & les momens de la dispensation d'iceluy soyent en sa puissance, pour le faire sentir effectivement aux siens, si est-ce qu'il n'y a iamais de faute en l'execution de sa promesse. La question est donc touchant le premier acte de l'esprit qui est destiné à engendrer la foy : Sçauoir, si quand l'Euangile est presché à ceux qui n'ont pas encore creu, enuers qui que ce soit qu'il soit presché, il est accompagné de quelque operation intérieure. Et vous soustenez avec les Arminiens, que l'Euangile n'est presché à aucun qui ne soit illuminé en l'intellect theoretique par le moyen de cette grace.

Nos gens ayant entrepris la refutation de cette doctrine contre Arminius, y ont employé de deux sortes d'argumens : les vns pris de l'experience, les autres de la parole de Dieu. Quant à l'experience, ils ont dit, Premièrement, Qu'on void beaucoup de gens qui ne sont en façon quelconque touchez de la predication de la parole. Secondement, Qu'il y en a mesmes beaucoup qui ayans ouy prescher l'Euangile l'ont reietté avec risée comme vne chose absurde. Tiercement, Qu'il s'en est veu qui au sortir de la predication, interrogez s'ils en auoient retenu quelque chose, asseuroient qu'ils ne sçauoient pas mesmes si le Prescheur auoit parlé Latin ou François. A cela les Arminiens apportent des responses auxquelles ie ne sçay pas si vous consentirez, mais au moins sçay-je bien que vous ne le deuez pas faire. Car à la premiere de ces raisons, Arnoldus dit contre Monsieur du Moulin, Que si quelques vns ne sont point touchez de la predication de l'Euangile, cela vient de leur faute. Qui en doute ? Mais veu que l'efficace de l'Euangile se considere ou en la consolation qui suit la foy, ou en la generation & production de la foy mesme, s'ils ne sentent pas l'Esprit de consolation, c'est leur faute, car ils n'ont pas creu : & il n'est promis qu'à ceux qui

croient. Pour le regard de la foy, s'ils ne croient, c'est leur faute encore. Car Christ leur est offert pour croire en luy, & n'y a que leur malice naturelle qui les en empesche. Mais nous disons que si Dieu leur donnoit son Esprit, comme vous & les Arminiens pretendez, ils ne commettraient pas cette faute. Puis donc qu'ils la commettent, l'Esprit ne leur a pas esté donné. Que si vous dites que l'illumination de l'intellec[t] theoretique ne produit pas necessairement la foy, & qu'il faut quelque chose davantage, à sçavoir la disposition du sujet telle que vous l'imaginés; pour ne retourner pas à disputer de cette disposition, au moins accorderés-vous que cette illumination de l'intellec[t] theoretique est quelque chose considerable, puis qu'elle est capable de conuertir le pratique mesme dans les sujets ainsi disposez. Car combien faut-il que la vertu de l'Esprit soit grande pour conuertir l'entendement pratique du mal au bien? Si donc tout le monde receuoit cette grande mesure de l'Esprit en l'intellec[t] theoretique, seroit-il possible qu'elle n'engendrast point au moins quelques émotions, & pour ainsi dire, quelques essais de la foy, si elle n'engendro[it] la foy mesme? Certes vous dites qu'elle luitte contre l'orgueil, bien qu'elle en soit surmontée. Cette guerre donc se

pourroit-elle ainsi demener en l'entendement de l'homme sans qu'il en sentist quelque chose? De dire, comme fait Arnoldus, que la parole est bien accompagnée de l'Esprit, mais que les hommes n'en sentent pas l'efficace, pource qu'ils n'y sont pas attentifs, il me semble que c'est parler comme celuy qui disoit que le Soleil reuient la nuict par le mesme chemin par lequel il a passé le iour, mais qu'on ne le void pas, pource qu'il est nuict. Car comme si le Soleil retournoit par là, il empescheroit qu'il ne fust nuict, si l'Esprit accompagnoit la parole enuers ces gens là, il leur donneroit de l'attention. Est-ce là cette subtilité dont ces grands esprits se vantent? Arnoldus adiousté qu'on ne peut pas nier qu'il y en a beaucoup qui entendent bien ce qui est contenu en la parole, mais neantmoins ils n'y consentent pas. Ce qui monstre qu'ils ont receu l'Esprit, d'où vient l'intelligence, mais qu'ils l'ont reietté. Mais quant à vous, Monsieur, vous estes trop entendu pour penser qu'en cét argument il y ait aucune force. Car vous sçauéz que l'entendement produit de deux sortes d'actes en l'intelligence des choses. L'un est purement & simplement naturel, & consiste en la conception des choses mesmes, pour sçauoir, comme on dit, *πὸ τὸ λεγόμενον*, ce que c'est qui se pro-

pose. L'autre est accompagné d'acquiescement, d'agrément & d'approbation, ou d'un mouvement contraire à ceux-là, d'auersion, di-ie, & de refus. Ce dernier icy accompagné d'acquiescement, est de l'Esprit de Dieu quand il est question de l'Euangile. Mais puis que ceux dont cét homme parle n'acquiescent pas à l'Euangile, ains le reiettent, ils n'ont pas receu l'Esprit en cét égard. Quant à l'autre, il n'est point besoin de la puissance & de l'illumination de l'Esprit pour la produire. Un homme excité par sa seule curiosité, qu'il peut fort bien auoir d'ailleurs que de la grace de l'Esprit, & vsant de ses seules facultés naturelles, peut aisement comprendre ce qu'on luy dit sans l'efficace d'aucune grace. Faut-il donc vne vertu de l'Esprit de Dieu pour faire conceuoir à un homme doué d'entendement, le sens de cette proposition, que Iesus Christ est mort en la croix pour le salut du monde ? Nullement. Aussi capable eust esté Cesar d'entendre cela de la bouche de saint Paul, comme de celle de Cicéron, que Dejotarus ne luy auoit point dressé d'embusches. Pour l'autre acte de l'entendement qui consiste à comprendre la verité de cette proposition & y acquiescer, il faut necessairement que l'efficace de l'Esprit se déploye. A la seconde raison ils respondent, que ceux

qui se rient de l'Euangile sont dits en l'Ecriture resister au saint Esprit. Puis apres, qu'il est impossible de se rire d'une chose sans l'auoir entenduẽ. Or est-il que l'intelligence vient de l'Esprit. Et quant à la premiere de ces responses, ie voy que vous y consentez. Car vous alleguez ce passage à mesme dessein. C'est pourquoy ie n'y touche pas, & le remettray à l'examen de vos raisons. Pour l'autre, ie viens de la refuter sur la raison precedente. Puis que ceux-cy se moquent de l'Euangile, ils ont aucunement compris par leur entendement naturel ce qui leur est dit. Et pour cela il n'est point besoin de grace surnaturelle. Mais puis qu'ils se moquent de ce qui leur est dit, la grace necessaire à ce que l'entendement iuge de l'Euangile comme il faut, ne leur a pas esté donnée. Sur la troisieme ils distinguent en deux manieres. Premièrement, qu'autre chose est de disputer de la parole mesme, & autre de disputer de la predication. Puis apres, qu'autre chose est de disputer de la predication comme elle a esté faite par les Apostres, & autre de celle qui souuent a lieu en ce temps. D'autant que les Predicateurs au lieu de prescher la parole de l'Euangile clairement, s'embarassent souuentefois tellement en questions difficiles, qu'ils ne s'entendent pas eux-mesmes. Et

s'ils s'entendent eux-mêmes & sont entendus par les autres, si est-ce que quelques-fois ils ne preschent pas la parole de l'Evangile, mais s'amuse à discourir des voyages des Indes, & choses semblables. A la verité si ces Messieurs ont veu des Predicateurs de cette sorte, qui depuis le commencement iusques à la fin de leur sermon ne fassent que baliuerner, ils ont raison de penser que l'argument qu'on en prendroit, ne choqueroit pas leur hypothese. Il n'y a nulle apparence que l'Esprit de Christ accompagne des propos si esloignés de la nature de sa parole. Mais auez vous iamais veu de tels Predicateurs entre nous ? Ou ont ils creu que nous prenions nos argumens des sermons de cette nature ? Nous les prenons de ceux esquels Christ est annoncé, & qui neantmoins ne sont non plus entendus par quelques vns, que si on leur preschoit en langue estrangere. Quant à la Predication des Apostres, i'aduoüe certes qu'elle a representé le Seigneur Iesus avec plus d'évidence que la nostre. De sorte que si l'Esprit accompagne necessairement l'Evangile selon les degrés de son évidence, il a deu estre beaucoup plus efficaceux en leur bouche qu'en la nostre. Mais de cela que suit-il, si la doctrine des Arminiens est de mise, sinon qu'au moins à proportion de l'éui-

dence de nostre predication, l'Esprit la doit accompagner enuers tous? Et partant que leur doctrine n'est pas de mise, puis que l'experience monstre qu'enuers quelques vns, à qui il est presché avec quelque évidence, l'Esprit ne l'accompagne du tout point? Où donc l'experience parle si clairement, que seroit-il besoin de disputer dauantage? Voyons pourtant ce que l'Escriture en enseigne.

Le premier passage que ie produiray est Iean 6. 45. *Quiconque a ouy du Pere, & a appris, vient à moy. Là, monsieur, venir à Christ, c'est croire en luy. Ouyr donc & apprendre du Pere est quelque chose différente de croire. Car autrement nostre Seigneur diroit, que quiconque croit en luy, croit en luy. Ce qui ne seroit pas digne de sa sagesse. Quelle est donc cette action du Pere par laquelle nostre Seigneur dit qu'il nous enseigne? Est-ce l'humiliation par la dispensation legale? Il semble que vous le disiez page 44. en ces termes. *Cette dispensation par laquelle Dieu reduit les vns à l'estat d'humiliation & d'aneantissement par le sentiment de leur misere, est l'œuvre du Pere, prealable à l'œuvre du Fils qui nous viuifie, & de laquelle œuvre du Pere parle le Seigneur, quand il dit, Mon Pere travaille dès le commencement, & ie travaille aussi. C'est la maniere par ou le Pere**

296 de l'estendue de la grace

cultive la terre , afin que la semence de l'E-
 vangile y germe. Mais pour ne repeter
 point ce que j'ay dit cy-dessus , que cette
 dispensation est vne merueilleuse discipline
 du Pere celeste, pour preparer les hommes
 à la foy , veu que de foy elle ne peut pro-
 duire que des murmures & des blasphemes;
 Comment s'accorderont ces paroles de
 Christ, que *quiconque est enseigné de Dieu*
vient à luy, avec vostre hypothese qu'il y
 en a beaucoup qui sont humiliés de cette
 façon là, qui ne croient pas pourtant ? Et
 puis seroit-ce pas se moquer du monde
 que d'interpreter des vexations & puni-
 tions legales ces paroles d'Esaye si pleines
 de consolation , d'où nostre Seigneur tire
 ce passage. *Affligée, tempestée, destituée de*
consolation, voicy ie m'en vay coucher des
escarboucles pour tes pierres, & te fonderay
sur des saphirs. Et feray tes fenestragés
d'agathes, & tes portes seront de pierres de
rubis, & tout ton pourpris de pierres pre-
cieuses. Aussi tous tes enfans seront enseignez
de l'Eternel, & la paix de tes fils sera abon-
dante. Est-ce donc la rencontre de cette
 humiliation legale avec la grace de l'Es-
 prit ? Vous le dites incontinent apres.
C'est à cause du concours de cette dispensa-
tion de l'œuvre du Pere, avec la dispensation
de la grace du Fils, que nostre Seigneur dit,
Tout ce que le Pere me donne vient à moy, &

Es2. 54
 11. 12.
 13.

Page
 45.

quiconque a appris du Pere vient à moy.
Or est-il clair qu'en ces mots de Christ
l'action du Pere, par laquelle il tire, est
distinguée d'avec l'effect & le mouuement
qui s'en produit necessairement, qui est le
venir, & d'avec le but ou le terme auquel
tend le mouuement, c'est à sçauoir la *com-
munion de Christ*. Qu'appelés vous donc
en ce concours la dispensation de la grace
du Fils? Est-ce l'illumination de l'Esprit?
Si ce l'est, l'œuure du Pere est l'humilia-
tion legale. Ce que ie vous viens de
monstrer estre faux & impertinent. Est-ce
l'humiliation legale? Encore moins. Vous
soustenés par tout, qu'elle est hors la dis-
pensation de la grace de Christ. Com-
ment est-ce donc qu'à raison de ce con-
cours le Pere sera dit tirer les hommes
pour les amener à son Fils? Puis apres,
veu que ces mots, estre *enseigné de Dieu*,
ouyr du Pere, *apprendre de luy*, se rappor-
tent necessairement à l'illumination de
l'entendement, & que, selon vous; cette
illumination ne produit aucun effect sans
cette prealable preparation que vous ap-
pellés purement legale, comment est-ce
que le Seigneur luy attribuë icy non l'effect
seulement, mais vn effect necessaire & in-
dubitable, sans y faire mention quelconque
de la condition prealable, sans laquelle il
est absolument impossible que l'effect se

Republiques ? Car sans cette conduite de sa Prouidence, il n'y eust eu ny Polices ny Republiques, mais vn chaos espouuantable de toutes choses. Tellement que quelques semences de la religion mesmes y ont esté garaties au milieu de cette corruption & de ce débordement vniuersel du peché : & bien quelles en ayent esté infectées iusques à ce point, que de ne produire rien de bon, si n'y ont elles iamais esté entiere-ment esteintes. Ce que vous sçauiez auoir esté attribué par toutes sortes de Theologiens, & anciens & modernes, & d'un & d'autre party, à la conduite & à l'efficace de la Prouidence. Mais au reste, si vous voulez bien reconnoistre combien ç'a esté peu de chose que cette inegalité que Dieu par sa prouidence a mise entre les pecheurs, mesurez-la à la faculté qu'elle a ou mise ou laissée en eux pour croire en l'Euangile, & vous trouuerez que cet hōneste homme de Ciceron eust esté aussi mal-aisé à induire à croire en Christ, s'il luy eust esté presché, comme Catilina : & que les Apostres n'ont point receu de plus forte contradiction que de la part des Philosophes, dont la vie sembloit estre si réglée & si honneste. Alors vous sera-t-il aisé de comprendre, que puis qu'ils n'ont peu appercevoir la lumiere de l'Euangile du Fils de Dieu, le Dieu de ce monde auoit auéglé leurs en-

tendemens aussi bien que des autres. Or vn si grand auenglement ne pouuoit estre sinon accompagné d'une extreme deprauation des affections, quelque difference qui parust en l'exterieur de leur vie.

Ainsi tombent d'elles-mesmes toutes les choses que vous dites avec tant d'effort contre ma doctrine. Vous triomphez en ce que tout le monde a recognu de la difference entre les hommes non regenez. Ie le vous accorde. Mais ie vous di que cela n'est pas venu de *leur nature*, & comme ie l'ay remarqué, quand vous reuenez à vous, vous le reconnoissez vous-mesmes. Vous dites que vous ne reconnoissez que deux principes de nos actions, la nature & la grace, & estimez que ie n'en tiens pas dauantage: vous auez raison. Mais ie vous dis, que vous qui m'accusez de sophisme, abusez de l'ambiguité du mot de nature, comme ie croy, sans y penser. Car au lieu que ie l'ay pris pour nostre nature considerée en elle mesme, en la separant de la consideration de l'efficace de la Prouidence, vous la prenez pour toute cette dispensation en laquelle Dieu desploye cette efficace, bien qu'il n'y face point sentir celle de l'esprit de sanctification. Certes si vous opposez cette dispensation à la reuelation de la Parole, c'est *la nature*. Qui en doute? Mais si vous l'op-

posez à cette constitution de nostre estre que nous deurions tous tirer d'Adam par cétte commune loy, de naistre infectez du peché originel, appelez cette operation de la Prouidence comme vous voudrez, tant y a que ce n'est pas *nostre nature*. Quant à la comparaison que vous faites d'Adam avec Caïn, disant, que naturellement l'un estoit plus mauuais que l'autre; & que le peché de l'un en tuant son frere, a esté plus grand que celuy de l'autre, en transgressant le commandement que Dieu luy auoit donné: le fondement de l'objection que vous en tirez est fort foible & fort douteux. Quand il ne le seroit pas tant, la consequence en est nulle. Premièrement, qui vous a dit qu'entre le moment du peché d'Adam, & le moment auquel Dieu luy a donné l'esprit de repentance & de sanctification par le moyen de cet Oracle, *la semence de la femme, &c.* Dieu n'ait point agy en luy par la vertu incomprehensible de sa Prouidence, pour empescher qu'il ne deuint en ce temps-là aussi meschant comme la nature humaine le pouuoit estre apres sa cheute? Certes il en est des facultés de nos esprits à peu près comme de ces machines artificielles, dont les mouuemens dépendent de l'agencement de leurs parties, & d'un grand ressort qui les gouverne. A ces Automates il

peut arriuer telle secouffe en vn moment, que les roües en seront aussi disloquées, & les mouuemens aussi déreglés qu'ils peuvent estre. Et pour moy ie croy que si l'ouurier mesme n'eust mis la main à l'esprit d'Adam, cette seule premiere cheute eust causé dès incontinent en ses facultés tout le desordre qui y peut estre imaginable. Mais quand cela ne seroit pas, que fait-il à nostre question? Nous parlons de la nature infectée du peché originel, & vous m'alleguez Adam qui n'estoit pas pecheur de naissance comme nous. Posons donc que pour amener la corruption d'Adam au comble & à l'extremité dont la nature humaine peut estre capable, il eust falu necessairement qu'il y fust venu par degrez & par la reiteration de plusieurs mauuaises actions, confirmant de plus en plus ses habitudes. Il ne s'ensuiura pourtant pas de là, ou que le peché originel ne soit pas égal en ses descendans; ou que ses mauuaises & vicieuses suites ne doiuent pas estre égales de nature en tous; ou que s'il y a de l'inegalité au peché originel & en ses suites, cela ne vienne pas de quelque particuliere dispensation de la Prouidence de Dieu; ou finalement que cette dispensation de Dieu, & l'efficace qui en dépend, soit vne mesme chose avec la nature corrompue de l'homme.



De l'esprit de seruitude.

PAssons au troisieme poinct, qui est touchant la dispensation de l'esprit de seruitude. La premiere chose que vous me dites sur ce sujet est, que ce que i'en ay escrit, ie le tiens de feu Monsieur Cameron. Est-ce pour me faire honte ce que vous en dites ? Et que scauons nous de bon, que nous n'ayons appris de quelqu'un ? Afin donc, Monsieur, que ny vous ny aucun autre ne pense me tourner cela à reproche, ie vous declareray que tout ce peu que ie puis en l'explication de la saincte Theologie, ie le dois apres la lecture de l'Escriture, aux ouuertures que ce grand homme m'y a données : & qu'apres la grace que Dieu m'a faite de me donner la connoissance de sa verité salutaire, ie le beny singulierement de ce qu'il m'a fait approcher de ce personnage, qui outre les autres excellentes parties qu'il auoit (& chacun a ses dons & ses defauts en cette vie) n'a eu, comme i'estime, de son temps aucun qui le surpassast en cette partie de la Theologie, qui consiste en l'intelligence de la Bible. Et si i'ay appris quelque peu de luy, i'espere en recueillir ce fruit
entre

entre les autres , que ce peu aidera à vous ramener aux choses qu'il vous auoit enseignées , & que vous n'avez pas retenues. Car certainement où vous avez laissé ses sentimens , vous vous estes fouruoyé de vous mesmes. Mais comme c'est le propre de nostre nature que de faillir , aussi est-ce l'effect de l'esprit de Dieu en nous , de nous radresser en nos fautes. La seconde est que vous vous expliquez ainsi touchant l'esprit de seruitude , & sa dispensation. Cét

» Esprit, qui est l'esprit de Christ , a esté
» communiqué aux hommes en deux ma-
» nieres , selon les deux differentes œcono-
» mies dont Dieu a dispensé la promesse
» de salut aux hommes. L'une, lors que
» la grace promise en Iesus-Christ n'estoit
» pas encore manifestée, & que pour cette
» cause il a conduit son peuple par la dis-
» pensation de la loy , iointe à la promesse.
» L'autre , apres que la grace a este plei-
» nement manifestée en l'accomplissement
» des temps, que l'Euangile a esté reuelé,
» & qu'à cette cause l'œconomie de la loy
» a esté abolie pour les fideles. Sous la
» premiere œconomie l'Esprit cōmuniqué
à ceux qui estoient faits fideles & conuer-
» tis , estoit l'esprit de seruitude, duquel
» parle l'Apostre au lieu sus allegué. Et
» estoit ainsi appellé pource qu'ils estoient
» tousjours tenus en crainte , demeurans

„ sous la pedagogie de la loy. Car encore
 „ que par cet Esprit ils fussent vrayement
 „ faits enfans, ils n'estoient pourtant en
 „ rien differens des serfs à cause de l'usage
 „ de la loy qui engendre à seruitude. Mais
 „ sous l'Euangile, & sous l'œconomie de la
 „ grace pleinemēt reuelée, l'esprit de Christ
 „ donné aux fideles est l'esprit d'adoption
 „ par lequel nous crions Abba Pere. Puis
 vous me chastiez vn peu rigoureusement de
 ce qu'à vostre aduis, ie n'ay pas bien entēdu
 cette distinction, ny le passage auquel vous
 l'appliquez, Rom. 8. Or vous remercie-je
 bien affectueusement de ce que vous avez
 voulu me l'enseigner. Et vous, & qui
 que ce soit, me trouuerez tousjours dispo-
 sé à apprendre. Je sçay la bonne part
 que i'ay en cette commune condition de
 la nature humaine, qui nous rend l'en-
 doctrinement necessaire iusques à la vieil-
 lesse mesme. Neantmoins si vous n'avez
 eu autre but que de me l'enseigner, vous
 pouuiez bien vous exempter de cette peine.
 Car ie sçauoy fort bien la distinction de
 ces deux œconomies, & la diuerse efficace
 de l'Esprit de Dieu selon elles, à raison de
 laquelle il est appellé *de seruitude & d'a-*
adoption. Je l'auoy leuë en Calvin sur le
 chapitre 8. de l'Epistre aux Romains, où
 tout ce que vous dites de la difference de
 la reuelation de la grace, de la diuersité

de l'esprit de seruitude & d'adoption, & de la double œconomie selon laquelle ce mesme Esprit a esté dispensé aux fideles sous le vieil & le nouveau Testament, est expliqué plus amplement que vous ne l'avez fait, & exprimé plus fortement que ny vous, (supportez moy, Monsieur, s'il vous plaist) ny moy ne sçaurions faire. Je l'auoy veü en Bucer & en Martyr amplement expliquée de mesmes. Je l'auoy veü en S. Hierosme, briefuement à la verité, mais tres-clairement & tres-distinctement pourtant. Sainct Augustin mesme la touche assez manifestement en quelques endroits. Je l'ay preschée il y a quatorze ans, & l'ay fait imprimer il y a deux ans au quatrieme de mes Sermons de la nature de l'Euangile. Et n'ay iamais ny dit ny escrit non plus que Monsieur Cameron, qu'en ce lieu ou Sainct Paul nomme l'esprit de seruitude, il ne fust du tout point parlé des vrais fideles qui ont esté sous la dispensation legale. Mais quand ie l'auroy fait, la difficulté que les anciens & les modernes ont creu estre en ce passage, deuroit donner à mon opinion, pareil passe-port que chacun de ceux qui ont medité sur ce lieu a pretendu pour la sienne. Chrysostome le reconnoist si difficile, qu'à peine ose-t-il y toucher. Enfin pourtant il l'interprete de la loy seulement, & dit qu'elle est appellée

esprit, comme ailleurs elle est aussi nommée *spirituelle*. Et Theodoret, Occumenius, & autres ont esté de mesme opinion. Beze a creu qu'il n'y estoit pas question d'aucune vertu de l'Esprit de Dieu, & approche aucunement de l'opinion de Chrysostome. Mais neantmoins il adiouste fort modestement & charitablement que c'est sans preiudicier à l'opinion de Calvin, & des autres qui sont d'autre sentiment. Et ie voy qu'en cela il est suiuy en ce temps par quelques grands personnages. Entre les adersaires Tolet est de mesme opinion avec Calvin, & neantmoins il ne reiette l'interpretation des autres qu'avec retenue, d'autant qu'en chose difficile, & dont les enseignemens ne sont pas frequens en l'Escriture, les affirmations hardies ont quelque chose de vicieux. Ce qui me fait trouuer vn peu estrange que vous m'ordonniez si absolument *de tenir de vostre aduertissement, que l'esprit de seruitude n'est pas celuy qui opere par les seules causes de l'alliance de nature ou de la loy*. Excusez-moy, Monsieur, si ie vous dis qu'en matiere de Theologie ie suis vn peu difficile à vaincre par autre autorité que celle de Dieu, si ie ne voy d'ailleurs des raisons assés euidentes. Et partant vous me permettez d'en examiner vostre opinion. Non pour vous monstrez que ie ne suis pas aisé à

contenter, comme vous me reprochez en quelque lieu : mais pource que la raison le veut ainsi ; qu'il est question de la recherche de la verité, & que ce que vous auez iusques icy mis en auant, ne vous a point encore acquis le droict que nos entendemens dependent de vos assertions toutes nuës.

Je croy donc que vous m'accorderez que l'esprit de seruitude, quel qu'il soit, est ainsi nommé à cause de la ressemblance qui est entre quelques mouuemens de l'esprit de ceux qui l'ont receu, & quelques affections & mouuemens de l'esprit des esclaves. Car c'est sans doute à cette sorte de seruitude que l'Apostre fait allusion, comme il appert notamment par l'Epistre aux Galates, chapitre quatriesme. Or y auoit-il autrefois ordinairement deux passions és esclaves ausquelles cela se doit principalement rapporter. La crainte premierement, car cette sorte de gens estoit en perpetuelle tremeur par l'apprehension de la rigueur de leurs Maistres. Puis apres la contrainte en l'obeyssance ; car d'ordinaire c'estoient de meschans garnemens, qui ne faisoient aucun bien que par force, & qui pour faire beau-semblant à leurs Maistres, ne les en aimoient pas mieux pourtant. Que si de leur propre mouuement ils estoient quelquesfois portez à faire leur deuoir, ce n'e-

elle soit dans les degrés seulement, & non en l'espece de la qualité mesme ? La seconde chose considerable est, quel'Apôstre mettant cét endurcissement *en l'obscurissement des yeux, assoupissement de l'esprit, & surdité des oreilles*, il combat vostre opinion de la communauté de la grace interieure à enseignes déployées. Car ie vous prie comment celuy qui est illuminé interieurement par la grace de l'Esprit, peut-il estre dit aueugle, sourd, stupide, destitué de sentiment és choses spirituelles ? Ces paroles de Christ en la parabole du semeur me semblent formelles contre vostre doctrine. *Vn semeur, dit-il, sortit pour semer : & comme il semoit, une partie de la semence cheut aupres du chemin, & les oiseaux vinrent, & la mangerent toute.* Ce qu'il interprete apres ainsi. *Toute personne à qui il aduient d'oüir la parole du Royaume, & qui ne l'entend point, le mauuais vient & rait ce qui est semé au coeur. C'est celuy qui a receu la semence aupres du chemin* Là certes ie compren bien cōment quelqu'un peut ouyr la parole, & ne l'entendre pas, selon l'hypothese des Euangeliques. C'est qu'il comprend bien comme i'ay dit cy-dessus *τὸ τὸ λεγόμενον*. Pour quoy il n'est point necessaire que Dieu déploye l'efficace interieure de son Esprit. Mais que Dieu la y déploye, & que neantmoins vn

Matth.
13. 3. 4.

tel n'y entende rien, c'est ce que ie ne puis pas comprendre. Ce passage aussi qu'on a accoustumé d'alleguer du 16. des Actes touchant Lydie, s'accorde tres-mal avec vos sentimens. Car il est dit, que *Dieu luy ouurit le cœur pour entendre aux choses que Paul disoit.* Ou donc c'est là le premier acte de sa foy, ou estant desja femme pieuse, comme il est dit, qu'elle *estoit craignant Dieu*, ce qui ne peut estre sans vn notable degré de foy, c'en a esté vne augmentation, telle qu'en pouuoit engendrer la claire & distincte reuelation du Messie. Si c'est le premier, pourquoy est-ce que le Sainct historien nous décrit sa conuersion comme vne ouuerture de son cœur, c'est à dire de son intelligence, comme la cause de la difference qui estoit entre elle & les autres femmes dont il parle, au lieu qu'il falloit dire selon vos hypotheses, qu'elle auoit creu pource qu'elle auoit esté auparauant disposée par humiliation? Car c'est là, selon vous, la cause de la diuersité de l'euénement. Au reste, pourquoy est-ce qu'elle seule entre tant de femmes auroit esté ainsi humiliée? N'y auoit-il donc que cette marchande de pourpre, ou miserable, ou sentenciée? Et si elle eust esté en cét estat, eust elle eu tant de courage & tant de commodité de retirer les Apostres en sa maison? Si c'est vn accroissement de foy,

310 *De l'estendüe de la grace.*

comme il est clair par le texte, certes il ne s'est pas fait par accroissement d'humiliation. Tandis que Paul preschoit il n'auoit rien esté adiousté à ses souffrances. c'estoit vne augmentation de lumiere interieure par l'efficace de la grace. Or quelle est la nature de l'augmentation des choses de cette sorte, telle est celle de leur premiere generation. Seroit sans doute estrange la priere que l'Apostre fait pour les Ephesiens, si vostre opinion estoit veritable. *Je fay sans cesse memoire de vous en mes oraisons, à ce que le Dieu de nostre Seigneur Iesus vous doint l'Esprit de sapience & de reuelation, à sçauoir, les yeux de vostre entendement illuminez, afin de connoistre quelle est l'excellente grandeur de sa puissance enuers nous qui croyons, &c.* Car premierement, il n'estoit pas besoin de prier tant pour vne chose de laquelle la dispensation estoit absolument necessaire & reuelée telle, vostre hypothese posée. Puis que Dieu leur faisoit prescher l'Euangile, il ne se pouuoit qu'il ne leur donnast cét Esprit d'illumination. Puis apres, il deuoit en ces prieres faire au moins quelque mention de cette dispensation legale, sans laquelle l'illumination ne peut rien, voire de laquelle dépend absolument l'euene-ment de son efficace. Et finalement il n'estoit point besoin d'attribuer à cette il-

lumination vne si grande efficace qu'est celle de la puissance de Dieu qui ressuscite les morts. Car si vous la considerés en elle mesme, elle est commune à tous, & en la pluspart elle ne produit rien. Et si vous la considerés en son effect dans les croyans, il a esté produit sans effort, si vostre doctrine est vraye, puis qu'elle auoit trouué le sujet disposé à ne faire point de resistance. C'est à peu près ce qu'on dit, enfoncer vne porte ouuerte. Mais ie trouuerois encore beaucoup plus estrange la maniere en laquelle il falloit necessairement que saint Paul priaist Dieu pour obtenir efficace à son ministere. C'est qu'il luy demãdast ardemment qu'il enuoyast beaucoup de maux à ceux à qui il preschoit, n'estant pas possible que la semence germast sinon en vne terre ainsi deschirée du soc de diuerses tribulations. Or croy-je qu'outre le scandale qu'il eust donné aux particuliers, les Magistrats & Gouverneurs des Republicques s'en fussent offensez contre luy, comme contre vn homme, qui au lieu de prieres, eust fait des imprecations contre le bien de la societé humaine. Et vous qui faites tant d'estat de ces belles prieres de nostre liturgie, pensez vous que les loix du Royaume les endurassent, si nous demãdions à Dieu qu'il versast toutes sortes de chastimens sur nostre nation, afin

de la rendre susceptible de la foy de l'E-
uangile ? Ou que le public embrasse ces
moyens de reconciliation , selon lesquels
il faut necessairement que le monde soit
ou miserable ou infidele ? Pour nous, nous
sçauons qu'il est difficile qu'un riche entre
au Royaume des Cieux. Reconnoissons
bien que les aises & les auantages du monde
sont vn grand empeschement au fruct de
nostre predication. Mais neantmoins, pour-
ce que nous sçauons aussi qu'il n'y a tel
obstacle que la puissance de l'Esprit ne sur-
monte , quand il plaist à Dieu de la dé-
ployer , nous prions pour la prosperité de
l'Estat , & pour la conuersion des peuples
& des Gouverneurs coniointement , d'au-
tant que ces prieres s'accordent fort bien
ensemble. Et tel estoit le souhait de saint
Paul, qu'Agrippa fust comme luy, horsmis
ses liens & ses chaines. Me semble aussi
que si Dieu illuminoit l'entendement de
tous ceux à qui l'Euangile est presché, nul
ne le reietteroit sinon contre sa conscience.
Et neantmoins l'Apostre rend tesmoignage
aux Iuifs qui le persecutoient , qu'ils
auoient *le Zele de Dieu*, quoy qu'il ne fust
pas selon connoissance. Et comme j'ay
remarqué, nostre Seigneur dit, qu'il y en
a qui croient faire seruice à Dieu en met-
tant à mort ceux qui leur preschent l'E-
uangile. Et saint Estienne prie pour ceux

qui le lapident à cause de sa predication, sans doute à l'exemple de son Maistre, pource qu'ils le faisoient par ignorance. Nous lisons au quatorziesme chapitre des Actes, que les Lycaoniens furent premierement tellement ravis des miracles de Paul & de Barnabas, qu'ils leur vouloient sacrifier comme à Mercure & à Jupiter. Et puis, qu'ils chägerent tellement d'aduis à la sollicitation de quelques Juifs, que tout aussi-tost ils les lapiderent. Paroist-il là quelque estincelle de l'illumination interieure de l'Esprit? Cette belle operation de la grace aboutissoit-elle donc à leur imprimer de telles imaginations en la fantaisie? Il ne paroist du tout rien là sinon des naïves productions de l'esprit humain, capable d'entendre le sens de ce qu'on luy dit, capable d'estre subitement rauy de l'admiration de quelque merueille: mais au reste peruers & erroné en ses iugemens, & encore pour le moins autant inconstant dans les émotions qui en procedent. Ce passage du 28. des Actes est notable. *Le Saint Esprit a bien parlé à vos Peres par Esaïe le Prophete, disant, va vers ce peuple & di, vous orrez de l'oreille, & n'entendrez point, & en regardant vous verrez & n'apperceurez point. Car le cœur de ce peuple est engraisé, & ont ouy dur de leurs oreilles, & ont cligné de leurs yeux: afin qu'ils ne voyent*

des yeux , & qu'ils n'oyent des oreilles , & qu'ils n'entendent du cœur , & ne se conuertissent , & que ie les guerisse. Là voy-je bien l'operation des facultez naturelles , entant qu'elles sont naturelles. Mais de grace surnaturelle , & qui illumine l'entendement , ie n'en voy du tout point : Voy, ce me semble, clairement que ces paroles enseignent formellement le contraire de vostre doctrine. Car premierement, veu que ces mots , *ouyr des oreilles & regarder des yeux* , sont metaphoriques , & doiuent estre interpretez de l'operation de l'intellect , il est clair que l'Apostre reproche là aux Iuifs , qu'ils entendoient bien *πὶ τὸ λεγόμενον* , comme ie disoy tantost , *ce qu'on leur propose* mais qu'ils n'en aperceuoient point la verité , & par cōsequent ne le comprenoyent pas de cette comprehension qui est iointe avec acquiescement. Ce qui monstre que Dieu ne les auoit pas illuminez au dedans. Puis apres il fait mention d'une guerison opposée à leur mal. Si donc leur mal est d'auoir des yeux qui ne voyent point , & des oreilles qui n'entendent point , en quoy peut consister la guerison sinon en l'ouuerture des yeux & des oreilles ? Et comment se fait cette ouuerture là , sinon par le don de la grace ? Car l'humiliation legale ne donne ny oreilles , ny yeux , ny entendement , comme vous mesmes l'aduoués.

uoiés. Est-il donc pas manifeste que lors que Paul leur auoit annoncé Iesus, l'illumination de l'Esprit ne leur auoit pas esté communiquée ? En fin *dans les paroles qui suivent que ce salut de Dieu est enuoyé aux Gentils, & iceux l'orront* : l'Apostre veut-il pas dire que les Gentils se conuertiront, pource que Dieu leur donnera des yeux pour voir, & des oreilles pour ouyr, & entendement pour comprendre ce qu'il n'auoit pas donné aux Iuifs ? Or dites nous, s'il vous plaist, de quelle histoire vous pouuez tirer quelque couleur pour coulorer cette gramaire, que des yeux & des oreilles, & vn entendement soyent de grandes calamités temporelles qui ayent aneanti tous les Gentils qui se sont conuertis par la predication de l'Euangile. Finalement, si ainsi est que la grace de l'illumination soit commune, & que la diuersité de l'euement dépende seulement de la disposition du suiet : dites nous encore, ie vous prie, si ce ne seroit pas chose estrange, qu'ou l'Apostre parle de la foy, il ne parle jamais de cette pretenduë humiliation, & attribuë vniuersellement & constamment le tout à l'illumination de la grace ? Car comme ie l'ay dit ailleurs, l'object est appellé vne lumiere & vne verité, le sujet est appellé des yeux & vn entendement. L'action de Dieu sur ce sujet s'appelle ouuer-

ture & illumination des yeux de l'entendement : & l'operation de la faculté ainsi disposée, vne comprehension, vne intelligence, & vne veüë. Ce qui resulte de cette operation est vn estat de sapience, d'intelligence & de lumiere. Et au contraire le defect d'object, tenebres. Le defect de disposition en la faculté, aueuglement, & cœur destitué d'intelligence, & endurcissement de cœur & d'entendement, comme s'il s'estoit fait vn cal dessus, qui luy oste le sentiment. Et la negation de l'action de la faculté, clignement des yeux, & l'estat qui en resulte estat de tenebres. Et n'y a page en toute l'Escriture saincte où il n'y ait quelque terme, soit propre, soit metaphorique de cette nature. Quelle apparence que la difference qui est entre les hommes soit tousjours attribuée à cette grace, iamais à l'humiliation dont vous parlez, si comme vous le pretendez, la grace est commune à tous, & si de cette humiliation & non d'ailleurs doit estre prise la raison de cette difference?

Voyons à cette heure vos raisons. Autant que ie puis appercevoir vous en avez cinq principales. La premiere est, que si l'Esprit n'accompagne tousjours & enuers tous la predication de l'Euangile, l'Euangile ne peut estre appellé le ministere de l'Esprit. La seconde, que Dieu auoit pro-

mis par Ieremie que telle seroit l'alliance qu'il vouloit traiter au lieu de l'ancienne, c'est qu'il engraueroit ses loix dans le cœur de ceux avec qui il la contracte. Ce qui ne se peut faire que par l'interuention de l'Esprit. La troisieme, que si la cause de la foy n'est faite commune à tous, le salut mesme n'a point esté acquis à tous sous la condition de la foy. Ce que feu Monsieur Cameron avec plusieurs autres grands personnages ont enseigné. La quatrieme, que si la cause de la foy n'est commune à tous, la grace qui est offerte par la predication de l'Euangile ne peut estre dite suffisante au regard de ceux à qui il n'est pas donné de croire. Car comment seroit-elle suffisante, s'il est absolument impossible qu'elle engendre la foy? Et comment ne seroit-il absolument impossible qu'elle engendrast la foy, si la grace de l'Esprit est absolument necessaire à la produire? La cinquieme gist en quelques passages moins notables de l'Escriture, que nous verrons aussi en leur lieu. Quant à la premiere de ces raisons, ie mettray icy tout au long le lieu auquel saint Paul appelle ainsi l'Euangile. *Vous estes l'Epistre de Christ administrée par nous, & escrite non^{2.} Cor. point d'encre, mais de l'Esprit du Dieu^{3.} v. 3. vivant; non point en plaques de pierre,^{4. 5.} mais en plaques charnelles du cœur. Or*

318 De l'estendüe de la grace

auons nous une telle confiance en Dieu par
 Christ. Non point que nous soyons suffisans de
 penser quelque chose de nous, comme de nous-
 mesmes, mais nostre suffisance est de Dieu.
 Lequel aussi nous a rendus suffisans pour
 estre ministres du nouueau Testament: non
 pas de lettre, mais d'esprit: car la lettre tuë,
 mais l'Esprit viuifie. Que si le ministre
 de mort escrit en lettres, & engraué en pier-
 res, a esté glorieux, Comment ne sera plustost
 glorieux le ministre de l'Esprit? Là, sans
 doute, il fait opposition entre le ministre
 de la Loy & le ministere de l'Euangile: &
 de la Loy il dit, qu'elle a esté escrite en
 plaques de pierre, qu'elle est ministere de
 lettre, qu'elle tuë, qu'elle est ministere de
 condamnation. Et bien qu'il ne suiue pas
 exactement toutes les parties de l'antithese,
 si faut-il qu'en l'opposition cecy se trouue
 en l'Euangile qu'il est escrit en plaques
 charnelles du cœur, que c'est le ministere
 de l'Esprit, qu'il viuifie, qu'il est le mini-
 stere de iustification. Partant si ce qu'il est
 ministere de l'Esprit, emporte necessaire-
 ment qu'il communique actuellement l'Es-
 prit à tous ceux à qui il est annoucé, ce
 qu'il est escrit en plaques charnelles du
 cœur emportera aussi qu'il produit actuelle-
 ment cet effect en tous ceux à qui on le
 presche. Et de mesmes qu'aucun ne l'en-
 tend annoncer qui ne soit & iustifié & vi-

nifié par luy. Or voyez-vous l'expérience du contraire. Si donc la seule expérience vous suffit pour limiter la signification de ces paroles, & ne les estendre pas aussi loing que s'estend la predication, pourquoy ne nous suffira t'elle pas pour limiter les autres de mesmes ? Je dis donc que l'Euangile peut estre appellé ministere de l'Esprit en deux manieres. Ou bien au regard du premier acte de l'Esprit qui produit la foy : Ou au regard du second, qui produit la sanctification. Si du second il est le ministere de l'Esprit, en ce qu'à tous ceux qui ont creu sans en excepter aucun, Dieu donne son Esprit de consolation & de sainteté, quoy qu'il en dispense le sentiment actuel selon les temps & les momens qu'il iuge expedient en sa sapience. Si du premier, il est le ministere de l'Esprit non vniuersellement enuers tous ceux à qui il est presché, mais enuers les esleus de Dieu, qui se conuertissent par son efficace. Et bien que cela ne soit pas vniuersel, la denomination ne laisse pas de luy conuenir pourtant. Premièrement par comparaison avec la Loy. Car la Loy estoit bien preschée à la verité ; mais elle n'estoit accompagnée enuers aucun de la vertu necessaire, pour conuertir les cœurs & faire qu'on l'accomplist. Elle demouroit escritte en plaques de pierre, & n'entroit point en

celles du cœur. Au lieu que si l'Euangile ne conuertit pas tout le monde, si conuertit-il quantité de gens pourtant. Puis apres absolument encore à le considerer en soy-mesme ; Pource que bien qu'il ne conuertisse pas tous ceux qui l'oyent, si n'est-il iamais presché inutilement. Tousjours quelqu'vn croit où cette parole est annoncée : Car nous accordons bien cela & à vous & aux Arminiens, qu'il en est de la predication de la parole comme de la rosée qui tombe des Cieux, laquelle n'y retourne point sans effect. Mais au lieu que vous & eux estendez trop au large cette vertu qui la rend efficacieuse, en égard au nombre des sujets sur qui elle agit, & diminuez infiniment de sa puissance en la production de son effect : Nous la resserrons dauantage quant à l'estenduë, & recommandons, sans comparaison plus que vous, les degrez & la grandeur de sa vertu en la conuersion des cœurs. Car quant aux Arminiens, ils ne veulent pas qu'elle passe plus auant que de mettre la volonté en indifference, & nous, nous voulons qu'elle la determine puissamment. Pour vous, vous voulés à la verité qu'elle la determine; mais c'est dans les sujets qui sont prealablement disposez à ne luy faire point de resistance, & où par consequent elle ne fait point d'effort: si elle trouue de la resistance de la part de

l'orgueil, elle cede & fait paroistre sa foiblesse. Mais nous, nous voulons qu'il n'y ait ny orgueil, ny aucune autre telle perverse disposition de l'esprit humain, qu'elle ne vaille pour emmener les pensées des hommes prisonnières sous son obéissance. ^{2. Cor. 10. 5.} Selon laquelle donc de nos opinions de vous ou de nous, cette appellation de ministère de l'esprit convient-elle mieux à l'Euangile ? Certes, Monsieur, vous en direz ce qu'il vous plaira; mais neantmoins ie vous conseille d'en croire plustost à l'Apôstre qu'à vous mesme. Cette gloire qu'il donne à son Apostolat au lieu dont il s'agit, qu'il est le ministère de l'Esprit, (car il est clair que c'est pour recommander son ministère & celui de ses compagnons, qu'il en parle ainsi) est ailleurs descrite par luy en ces termes: *Ma parole & ma predication n'a point esté en paroles attrayantes de la sapience humaine, mais en evidence d'Esprit & de puissance. Afin que vostre foy ne soit point en sapience d'hommes, mais en puissance de Dieu.* Et neantmoins cette évidence d'esprit & de puissance n'est pas, comme ie croy commune à tous, non plus que la foy. Si elle estoit commune tous croiroient. Car quel moyen que l'entendement reiettaist cette DEMONSTRATION de l'Euangile ? Il recommande donc son ministère par la puissance de sa

vertu, & non parce que la grace interieure qu'il communique soit d'une grande estendue. Voyez aussi, s'il vous plaist le passage qui est 2. Cor. 10. 4. 5. La seconde de vos difficultez se resoût à peu près de la mesme maniere. Les mots de Jeremie sont. *Voicy*

Jerem. *les iours viennent*, dit l'Eternel, *que ie trait-*
 32 *teray une nouvelle alliance avec la maison*
 33 *d'Israël & avec la maison de Iuda. Non pas*
selon l'alliance que ie traittay avec leurs Peres
au iour que ie les prins par la main pour les
faire sortir hors du pays d'Egypte : laquelle
alliance ils ont enfreinte, & toutesfois ie leur
auoy' esté pour mary, dit l'Eternel. Car c'est
icy l'alliance que ie traiteray avec la maison
d'Israël, ie mettray ma loy au dedans d'eux,
& l'escrieray en leur cœur, & leur seray Dieu,
& ils me seront peuple. Un chacun n'ensei-
gnera plus son prochain, ny un chacun son
frere, disant, connoissez l'Eternel : Car ils me
cōnoistront tous depuis le plus petit d'entr'eux
iusques au plus grand, dit l'Eternel : d'antant
que ie pardonneray à leur iniquité, & n'au-
ray plus souuenance de leur peché. Si donc
ces mots, ie mettray ma loy au dedans d'eux,
& l'escrieray en leur cœur, ont l'emphase
que vous leur attribués, les autres qui sui-
uent la doiuent auoir pareille. Or à vostre
aduis ces orgueilleux qui resistent tous-
jours à l'Esprit, sont-ils le peuple de Dieu?
connoissent-ils l'Eternel de cette connois-

fance que d'escrit le Prophete ? Obtiennent-ils la remission de leurs pechez ? Il y a donc encore icy vne comparaison avec l'alliance de la loy, & cela en deux manieres. La premiere est en comparant l'alliance de grace avec l'alliance legale, precisément considerée en elle-mesme, & entant qu'elle est opposée aux promesses de Christ. Car ainsi Dieu monstre vne notable difference. Premièrement en l'euenement de ces deux alliances. La premiere a esté enfreinte, & l'autre ne le sera pas. La premiere a esté sans effect : la seconde ne le doit pas estre. Secondement dans les causes de ces euenemens ; C'est que Dieu a laissé l'accomplissement de la premiere au franc-arbitre de l'homme, qui estant corrompu n'a rien sceu faire de bien. Mais il accompagne la seconde de la vertu de son Esprit, pour faire que quelques vns croient, & ainsi l'accomplissent. Car i'appelle accomplissement de l'alliance, l'accomplissement de la condition, à laquelle toutes ces promesses sont faites. Or cela ne laisse pas d'estre vray, encore qu'il ne se verifie pas vniuersellement enuers tous les sujets ausquels l'Euangile s'adresse. Et non seulement il est vray en soy, mais il empesche que vostre hypothese ne puisse estre veritable. Car si l'inscription de la loy de Dieu és cœurs des hommes est l'illumination de la grace

dont vous parlés ; ou ce n'est pas la foy ; & neantmoins Dieu dit que ce l'est , puis que c'est cela parquoy il arriue que l'alliance de grace ne soit pas enfrainte comme la legale : ou la foy est commune à tous : Ce que l'experiance & vostre propre doctrine rejette. La seconde maniere est , en comparant l'alliance de grace avec la legale , entant qu'elle comprend toute cette œconomie , qui avec les commandemens de la Loy contient aussi les promesses de misericorde reuelée au Messie. C'est qu'encore que sous cette œconomie Dieu fust reconnu de ses enfans , & leur pardonnast leurs pechez , si est-ce que pource que cette remission s'estendoit à beaucoup moins de gens , & que cette connoissance estoit beaucoup plus obscure & plus imparfaite que sous l'Euangile , (car sous l'Euangile la propitiation s'estend à toutes nations , & la connoissance de l'Eternel a couuert la terre) ce qui a esté aux temps de la loy est estimé comme rien au prix de ceux de la grace. Mais ie croy qu'il vous seroit fort mal-aisé de tirer de là l'vniuersalité de la grace dont nous disputons , & n'estimant pas que vous l'entrepreniés , ie n'y insisteray pas davantage.

Quant à la troisieme de vos raisons , i'aduouë que vous me mettez en peine pour vous y respondre. Car si non seule-

ment vous ne vous estes pas apperceu de vous mesmes que l'inconuenient que vous objectés à Monsieur Cameron & à ceux qui sont de son sentiment, choque également vostre hypothese , mais mesmes si vous n'aués pas voulu le cõprendre quand ie le vous ay remarqué , que vous puis-je dire de si clair qu'il vous satisface ? Monsieur Cameron dit que Iesus-Christ est mort pour tous les hommes sous la condition de la foy. De là vous conclués, qu'il faut donc que la cause de la foy, c'est à dire, selon vous, l'illumination de l'Esprit soit commune à tous hommes. Et en adioustez cette raison, que Christ ne seroit pas veritablement mort pour eux, s'il ne leur auoit aussi acquis la grace en laquelle consiste la cause de la foy. Vous dites que Iesus-Christ est mort pour tous les hommes sous la condition de la foy, à raison dequoy il leur a aussi rendu l'illumination qui est la cause de la foy, commune. Monsieur Cameron eust recueilly de là que donc Dieu a aussi impetré à tous les hommes cette humiliation avec la grace mesme. Autrement ce ne seroit pas veritablement qu'il leur auroit acquis le salut, s'il ne leur auoit aussi acquis toutes les choses necessaires à l'obtenir. Cette plainte donc, qui est la plainte des Arminiens, que vous faites contre la doctrine de Monsieur Ca-

meron, tombe-t'elle pas également sur la vostre ? A cela vous me demandés, si ie ne voy pas que les Arminiens ont tout sujet de se contenter, en ce que selon vostre doctrine il n'y a que l'orgueil qui empesche les infideles de croire. Et Monsieur Cameron, comme ie vous ay desja representé, vous dira le mesme de son hypothese. Vous me dites, que les Arminiens s'offensent sur la doctrine de la reprobation, pource que l'incredulité des hommes est attribuée, selon l'hypothese de Monsieur Cameron, à la dispensation de la grace de Dieu, laquelle on dit n'accompagner pas de son efficace enuers plusieurs la predication de l'Euangile. Et moy ie vous dis que les Arminiens s'offensent de mesmes, pource que selon vous l'incredulité des hommes est attribuée à la dispensation de Dieu, laquelle ou n'a pas humilié le sujet comme il faut pour receuoir la grace, ou si elle l'a humilié elle n'a pas fait rencontrer la grace avec cette humiliation, sans lequel concours il estoit impossible que la grace fust receuë. Tombez-vous donc pas avec Monsieur Cameron en vn mesme inconuenient, que Christ ait acquis le salut à tous sous la condition de la foy, & neantmoins ne leur ait pas acquis toutes les choses necessaires pour croire ? Et ie vous prie ne vous eschappés pas par cette res-

ponse que c'est la grace qui est la propre cause de la foy, & que cette humiliation n'est que la cause *sine qua non*, qui luy est necessairement prealable. Car puis qu'elle luy est necessairement prealable, & qu'il est absolument impossible que la grace produise aucun effect sans elle, que sert aux reprovués que la propre cause de la foy leur soit donnée, si cette condition necessaire leur est refusée? L'évenement de l'incroyance n'est-il pas autant necessaire de cette façon comme de l'autre? Je vous ramenteray donc en peu de mots comment Monsieur Cameron deliuroit son opinion de cette difficulté, & vous verrés si cela servira à en developez la vostre. Il disoit que si Dieu par vn acte precis de sa volonté avoit au conseil par lequel il a ordonné de donner son Fils au monde, exclus absolument de cette satisfaction la pluspart de ceux qui y sont appellés par la predication, à son aduis on ne pourroit pas tenir ce qui jusques icy a esté creu en l'Eglise. *C'est que tous ceux qui sont appellés par l'Evangile sont serieusement appellés, & s'il faut ainsi dire, de bonne foy.* N'y ayant point d'apparence d'appeller serieusement & de bonne foy à la participation d'une chose laquelle on a en ce mesme poinct-là qu'on resoût de l'offrir, déterminé précisément & resolutement de ne donner point.

Synode
de Dor-
drecke
3. cha.
art. 8.

Comme ainsi soit donc que Dieu monstre serieusement & tres-veritablement par sa parole ce qui luy est agreable, c'est que ceux qu'il appelle viennent à luy, & que de mesmes il promette serieusement à tous ceux qui viendront à luy & qui croiront, la vie eternelle, & le repos de leurs ames: il ne croyoit pas que Dieu en ait exclus aucun, sinon que par son incredulité il se rende indigne de ce benefice. Si cela est, c'est purement & simplement la faute de ceux qui ne croyent pas, s'ils ne sont participans du salut. Et si c'est purement & simplement leur faute, pourquoy se plaindront-ils que le salut ne leur ait pas esté & veritablement acquis, & serieusement offert? Quelqu'un, dit-il, a rachetez des captifs lors qu'ils n'y pensoient pas, a payé leur rançon, & y a mis cette condition, que si quelqu'un d'entr'eux mesprise opiniastrement & avec un cœur endurcy, & cette liberté & l'auteur d'icelle, la rançon payée pour luy ne luy profite non plus que si elle n'avoit point esté payée. Figurez-vous donc que vous ayez à faire avec quelqu'un de ces desesperez-là, qui ait reietté la grace, qui ait craché au visage de son Redempteur, ne luy reprocherez-vous pas le benefice de sa Redemption? Que s'il vient à chicaner là dessus, & dire qu'il n'a pas esté racheté, puis qu'il est encore dans la prison & dans le ceps, ne luy respondrez vous pas, que

cela ne vient pas de ce qu'il n'ait pas esté racheté, mais de ce qu'il a superbement mespris, & la redemption & le Redempteur tout ensemble? Mais vous pouuez voir cette réponse plus au long en ses leçons, Tome. 3. P. 585. Prælec. Rom. 3

Pour le regard de vostre quatriesme raison, ie vous y remarqueray que ie m'estonne comment vous faites particuliere à M^osieur Cameron & à moy cette opinion, que la grace exterieure qui est offerte à tous ceux qui sont appellez, est suffisante pour le salut de ceux qu'on appelle; veu qu'au sens qu'il l'a proposée, c'est la doctrine de Calvin, de Hyperius, de Musculus, de Bullinger, de Pellicanus, d'Arctius, & de tant d'autres excellens personnages; & que c'est la distinction communement receüe en nos Escoles, que Christ est mort *suffisamment pour tous, & efficacement pour les seuls esleus.* Car si Christ est mort suffisamment pour tous, la mort de Christ est vne grace suffisante à tous, & la manifestation de cette mort vne grace suffisante de mesmes, au moins d'une suffisance conuenable à sa nature. Vous scaués aussi que tous nos Theologiens accompagnent N. Seigneur au Soleil, & la declaration de sa satisfaction, à la lumiere que le Soleil respand au monde, & n'y a nul qui suiuant cette comparaison n'aduoiast que cette lumiere est suffisante à sa façon, c'est à dire,

entant que la lumiere. Mais ce qui vous trouble est que vous confondés la suffisance & insuffisance de choses de nature differente & destinées à des fins differentes de mesmes, comme si leurs fins & leur nature estoient toutes semblables. Je vous dis donc encore vne fois que nostre Seigneur entant qu'il est presenté en l'Euangile est comme le Soleil, qui respand vne lumiere extérieure au monde. Et que la grace de l'Esprit laquelle est donnée à quelques vns est comme la vertu par laquelle nous seroient donnés des yeux, afin de voir cette lumiere. Comme donc le Soleil est suffisant pour faire que tout le monde voye; mais d'une suffisance qui luy conuient en qualité d'object seulement: & si i'auoy' dit que le Soleil suffit à faire voir tout le monde, vous ne voudriés pas m'imputer d'auoir dit qu'il suffit aussi à donner des yeux. Ainsi quand on dit que la grace extérieure est suffisante, à ce que tout le monde croye, c'est seulement en qualité d'object, & seroit demy insensé qui voudroit estendre plus loin cette suffisance. Au reste, Monsieur, ie ne voudroy nullement vous oster, ny à qui que ce soit, la liberté de dire vos sentimens: mais neantmoins il faut vn peu considerer de prés comment on les dit, principalement quand ont veut corriger seuerement les sentimens des autres.

Voicy

Voicy vos paroles. Vous voyez combien Monsieur Cameron & vous qui le suivez en cela, vous estes mespris d'appeller cette grace commune suffisante, puis que destituée de la vertu de l'Esprit. Car quand vous dites qu'elle est suffisante, pource que si ce n'estoit la malice du cœur de l'homme, elle produiroit en luy l'amour de Dieu, cette raison est inepte & fausse. Inepte, car si ce n'estoit la malice qui est en l'homme, il n'auroit que faire de grace. La grace n'est que pour oster le mal qui est en luy. Fausse, puis que la vertu de l'Esprit, selon vous, n'accompagne point telle grace, elle ne produiroit iamais en l'homme l'amour de Dieu, qui n'y peut estre engendré que par son Esprit. Pour moy, ie sçay qu'il me peut arriuer de dire des choses ineptes: quoy que ie m'en garde le plus que ie puis. Mais quant à Monsieur Cameron ses ennemis mesmes ne l'en accufoient pas. Voyons donc en quoy gist cette ineptie. Il y a, comme ie croy, de deux sortes de maux en l'homme. L'un est, qu'il est sujet à malediction à cause de son peché. L'autre, que naturellement il est aueugle aux choses qui sont capables de l'en deliurer. Et quant au premier de ces maux, i'estime que vous accorderez que la mort de Christ est vne grace suffisante pour l'en deliurer, pourueu qu'il croye. Figurez vous donc vn homme sujet

à malediction à cause de ses pechez precedents, & neantmoins vsant bien de ses facultez naturelles d'entendement & de volonté, pour iuger de la mort de Christ & de sa vertu, selon qu'elle est proposée en l'Euangile, celuy-là auroit besoin de la grace qui est en la mort de Christ, pour estre racheté de la malediction, & si n'auroit point besoin de cette grace de l'Esprit qui donne de croire. Car il croiroit par la force de sa nature & de son franc-arbitre. Il me semble donc qu'il n'est pas inepte de dire qu'il n'y a que sa malice qui l'empesche d'estre participant de cette grace de la satisfaction. Comme en l'affaire de ces captifs dont Monsieur Cameron vous parloit cy-dessus, il n'y a que le mespris qu'ils en font qui leur oste le fruiet de cette redemption. Il y a plus. Deux choses sont necessaires pour croire. Vn obiect veritable qu'on propose à vostre intellect: & vne disposition conuenable en vostre intellect pour le receuoir & y croire. Cet objet est clairement reuelé aux hommes en l'Euangile. Figurez-vous donc encore vn homme qui vse bien de ses facultez naturelles, ie dis qu'il croira sans la grace de l'Esprit. Et partant s'il vsoit bien de ses facultez comme il deuroit, la grace de l'Esprit ne luy seroit point necessaire pour croire. Ainsi donc encoren'y a-t'il point d'ineptie

à dire que la grace extérieure est suffisante à engendrer la foy, n'estoit la malice de l'homme. Comme ie vous disoy' que la lumiere du Soleil est suffisante à produire l'acte de la vision, sinon que ceux à qui elle est présentée sont aueugles. Je sçay bien, Dieu mercy, Monsieur, qu'il est impossible que cela arriue sans la grace de l'Esprit, comme il est impossible qu'un aueugle ouvre les yeux sans l'operation de la puissance Diuine. Mais puis que cét aueuglement spirituel de l'homme vient de malice, ie ne voy pas quelle ineptie il y peut auoir à dire que c'est la malice qui l'empesche, qu'autrement. La grace qui luy est offerte seroit suffisante. Aussi peu apperçoy-ie de la fausseté en cette raison. Nous aimons, comme ie croy, les choses selon que nous les connoissons; ce sont leurs qualités aimables qui engendrent leur amour en nos ames. Puis donc que Dieu & nostre Seigneur Iesus nous est reuelé en l'Euangile souverainement aimable, si nous vsions bien de nos facultés naturelles pour le connoistre tel, nous l'aimerions. Or est-il que c'est la seule malice qui nous empesche d'en vser. Et partant il n'est pas faux de dire, que cette grace objectiue seroit capable d'engendrer l'amour de Dieu en nos cœurs, n'estoit nostre malice qui l'en empesche. Il y a plus encore. Nous auons distingué

ailleurs les deux diuers actes de l'Esprit de
 Dieu en nous. Celuy qui engendre la foy,
 & celuy qui engendre la sanctification. Et
 nous auons monstré que celuy qui engendre la
 sanctification fait partie de la promesse de
 l'alliance, qui ne s'exécute qu'en suite de
 l'exécution de la condition. Mais qui s'exécute
 aussi indubitablement en tous ceux
 qui l'accomplissent. C'est à dire, en vn
 mot, que Dieu donne son Esprit d'adoption
 à tous ceux qui croient. Figurez-vous
 donc encore vn homme qui vse bien de
 ses facultés naturelles pour croire, ie dy
 qu'apres cela il receuroit l'Esprit de san-
 ctification. Car Dieu l'a promis à tous
 ceux qui croient. Puis donc qu'il n'y a
 que sa malice, comme nous auons veu
 cy-dessus, qui l'empesche de croire, il est
 encore de cette façon-là tres-vray de dire,
 qu'il n'y a que sa malice qui empesche que
 la grace qui luy est offerte en l'Euangile
 ne produise le vray amour de Dieu en son
 ame. Ainsi voyez-vous, comme ie croy,
 comment nous entendons que la grace ob-
 jectiue est suffisante. Quand à la subjectiue,
 qui donne les yeux, nous la faisons, sans
 doute, plus suffisante que vous: Car vous
 ne voulés pas qu'elle puisse oster autre
 auenglement que celuy que cause le simple
 amour de soy-mesme, qui, selon vous, est
 aisé à guerir, & la dites insuffisante à chas-

Traitté
 de la
 Iustific
 P. 161.
 162.

ser l'orgueil. Et nous disons qu'il n'y a ny orgueil ny autre telle peruerse disposition, qu'elle ne soit suffisante de surmonter en ceux à qui elle est donnée, voire qu'effectiuement elle ne surmonte. Et me semble que c'est proceder peu équitablement en cette affaire, de requerir de la grace exterieure vne suffisance qui soit hors de sa nature & de la fin à laquelle elle est destinée, c'est à sçauoir de seruir d'object; & d'oster à la grace interieure la suffisance qui conuient à sa nature & à sa fin, c'est à sçauoir de disposer tres-efficacieusement le sujet, en telle façon que necessairement l'operation s'en ensuiue.

Quant aux autres passages & raisons que vous allegués en cinquième lieu, à peine voy je aucune necessité d'y res- Pag 84
 dre. Vous dites, que *l'Euangile est la puissance de Dieu en salut à tout croyant*. Il est vray. Mais cela fait-il la grace interieure commune? Voyez-vous pas que c'est à *tout croyant* que l'Euangile est la vertu de Dieu en salut? Ou donc tous croyent, ou il n'est pas la vertu de Dieu enuers tous. En effect le sens de cette sentence est, ou que Dieu déploye par l'Euangile la vertu de son Esprit enuers quelques vns pour les faire croire: ou que Dieu déploye sa grande vertu en l'Euangile, pour amener effectiuement au salut ceux qui desja croyent.

Si vous la prenés en ce second sens, comme il n'y a que ceux qui croient qui soyent effectiuement sauués, Dieu ne déploye sa vertu qu'en ceux-là : & ainsi cette operation n'est pas commune. Si au premier, puis que la foy est l'euénement, & par consequent le caractere de l'operation de la vertu de Dieu par l'Euangile, & qu'il y en a peu qui croient, cette operation n'est pas commune, mais particuliere enuers quelques vns. Vous dites que *la parole de Dieu est viuante & d'efficace, & plus penetrante qu'une espée à deux trenchans, qui atteint iusques à la diuision de l'ame & de l'esprit, & des iointures & des moüelles, & est iuge des pensées & intentions du cœur.* Voila qui est bon. Mais entendés-vous cela de l'operation de la parole dans les esleus ou dans les repprouvés ? Si dans les esleus, vous ne faites rien à propos. Car il est question de prouuer que la grace interieure est commune. Si des repprouvés, veu que vous ne voulés pas que dans les repprouvés la grace & l'operation de l'Esprit passe l'intellect theoretique, dites nous vn peu s'il vous plaist, que c'est que cela, estre *plus penetrante qu'une espée à deux trenchans, & atteindre iusques à la diuision de l'ame & de l'esprit, & des iointures & des moüelles* ? Pour moy i'auoy creu, que cela signifioit quelque operation tres-eflica-

Heb.
4. 12.

cieuse dans le plus intime des affections, & ne pensois pas que l'intellec[t] simplement theoretique eust rien de si sensible. Nous vous accordons, Monsieur, que la vertu de Dieu agit en quelques reprouvés, autrement il n'y auroit point de gens qui pechassent contre le saint Esprit. Disons, que quand ceux qu'il a illuminés iusques à ce degré que l'Apostre dépeint ainsi, *avoir gousté le don celeste, avoir esté faits participans du saint Esprit, avoir gousté la bonne parole de Dieu, & les puissances du siecle à venir*, viennent à décheoir, la parole ne laisse pas d'estre accompagnée de quelque efficace en eux, pour engendrer en leurs consciences ces destresses, qui sont comme de profondes incisions, & des coups de rasoir extremement douloureux. Car ce n'est pas en ce lieu là seul que la destresse de l'esprit est comparée aux coups d'espee. Mais ie m'estonneroy fort que de ce qui arriue en quelques vns seulement, vous en voulussiez faire vne dispensation generale, & cela contre l'experience mesme. Car combien voyons nous de profanes qui n'ont iamais senty ces viues atteintes de la parole ? Quant à ce passage qui est Act. 7. 51. *Vous résistez tousiours au Saint Esprit*, ie m'asseure que quand ie ne vous en aduertiroy pas, vous reconnoistriés aisément, que pource que la parole est de la

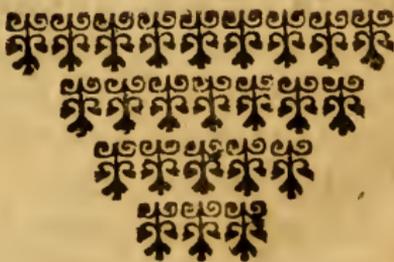
seule reuelation de l'Esprit, ceux-là sont dits resister à l'Esprit qui resistent à la parole. Et cela est clair par la mesme histoire de Sainct Estienne, où il est dit Act. 6. 10. que ceux à qui il preschoit *ne pouuoient resister à la sapience & à l'Esprit par lequel il parloit.* Ce qui signifie qu'ils ne pouuoient contredire à l'évidence & à l'esclat de la verité de sa predication, mais non pas qu'ils ne pouuoient rejeter la grace interieure de l'Esprit mesme. Vous dites que selon nostre doctrine, *en comparant l'esleu au reprouué, il est certain que cettuy-cy ne peut estre condamné comme coupable d'auoir reietté par incredulité ce que l'autre a embrasé par foy. Puis qu'il est evident que l'incredule ne reiette point ce que l'autre reçoit.* Cela est estrange. Si est-ce que Christ mort pour nos offenses, & resuscité pour nostre iustification, est présenté à tous les deux, & l'un le reçoit & l'autre le rejette. Distinguez donc, s'il vous plaist, la grace objectiue d'avec la subjectiue, la doctrine de la satisfaction & de la resurrection de Christ d'avec la vertu de l'Esprit, qui au dedans ouure l'entendement pour y croire. Car quant à cette seconde grace, à la verité le reprouué ne la rejette pas : Et si elle luy estoit donnée comme à celuy qui est esleu, il seroit impossible qu'il la reiectast. Mais cela n'empesche pas que

Page

73. 74.

par la malice de son esprit il ne reiette la premiere, & qu'ainsi il ne soit coupable. Il ne peche pas en ce que l'Esprit de Dieu n'opere pas en luy pour engendrer la foy. Mais il peche en ce qu'encore que Dieu n'opere point en luy par la vertu de son Esprit, neantmoins il ne croit pas, veu que l'object de la foy luy est presenté, & qu'il a vn entendement capable de l'appercevoir si la malice ne l'en empeschoit. Vous dites que *nostre doctrine attribue le defaut de l'incredulité à Dieu, & non aux hommes.* Cela est estrange encore. Est ce donc Dieu qui met en l'homme la malice qui l'empesche de croire? Il ouvre à cettuy-cy les yeux, à cét autre il ne les ouvre pas, & donc il est cause de l'aveuglement en celui qui demeure aveugle. Vous n'y songiés pas, Monsieur, quand vous raisonniés ainsi: vous auiés quelque autre chose en la pensée. Car ie m'asseure qu'il vous est arriué de pecher quelque-fois en vne occasion en laquelle vn autre ne pechoit pas, quoy que vous eussiés vn mesme object deuant les yeux. Dieu donc faisoit à cét autre vne grace qu'il ne vous faisoit pas. Pour cela voudriés vous dire, qu'il est la cause du peché que vous commettiés? Pardonnez-moy si ie le vous dis ainsi librement; car & vous & moy, comme vous dites, deuons hommage à la verité.

C'est vne fort peruerse Theologie, sous ombre que Dieu distribué la grace de son Esprit inegalement, de luy attribuer qu'il soit cause des pechés, desquels nostre propre conscience nous conuainc nous mesmes. Si Dieu est cause de l'incrudulité des hommes, c'est comme le Soleil est cause des tenebres de la nuit. Est-ce donc le Soleil qui proprement cause les tenebres? Elles viennent de la terre & de sa naturelle opacité, & le Soleil n'y contribué rien, sinon qu'il ne les chasse pas, s'il faut appeller cela contribuer quelque chose aux tenebres. Ce qui n'est que cause *defaillante*, comme on parle aux Escoles, n'est pas proprement cause, & l'effect ne luy peut estre attribué, sinon qu'elle soit tenuë de ne *defaillir* pas. Or ne pense ie pas que vous estimiés que Dieu soit obligé de rien enuers les reprobés.





*De l' Alliance Euangelique, &
de son estenduë.*

RESTE donc que ie vous responde pour ce qui me concerne en particulier touchant l'estenduë de l'alliance de l'Euangile, si la grace qui produit la foy est hors de son enceinte ou non. En quoy ie ne me veux pas plaindre des termes odieux desquels vous traités ma doctrine, iusques à ce que ie vous aye clairement monstré l'iniquité de vostre reprehension. Ce que ie feray premierement en vous interpretant mes sentimens, & respondant à vos objections. Puis apres en vous monstrant que vostre doctrine est en beaucoup plus forts termes sujette aux reproches que vous faites à la mienne. Voicy mes paroles és theses des Alliances. *C'est chose connuë que le nom d'alliance signifie quelquesfois en l'Escriture ces promesses de Dieu, qui ne sont fondées sur aucune condition, ny sur aucune stipulation de chose qui doine estre faite par les hommes, & qui pour cette cause sont appellées absoluës. Pour nous, nous considerons icy cette sorte d'alliances qui consistent en conuentions reciproques, &*

Theſe
2.

342 de l'alliance Evangelique

qui à cette occasion sont plus proprement appellés alliances. Cette distinction ainsi posée, ie considere puis apres l'alliance Evangelique en ce second égard, & examine les choses qui luy peuvent ainsi conuenir, de mesmes que les autres deux alliances dont i'explique aussi la nature. Et cela paroist par les theses 33. 34. 35. 36. & suivantes iusques à la 43. Là ie dispute de l'efficace de l'alliance Evangelique ainsi considerée, & dis que n'y ayant en cette alliance que la stipulation du deuoir d'un costé, & la promesse de l'autre, **S'IL N'Y AVOIT RIEN D'AVANTAGE** elle pourroit estre entierement inefficaceuse, d'autant que l'homme estant naturellement aueugle & corrompu, il ne croiroit pas, & que d'ailleurs il ne semble pas que l'alliance Evangelique denonce formellement & de par soy-mesme aucune vengeance. Mais qu'il y a deux choses, qui bien qu'elles ne soyent pas contenues en l'enceinte de l'alliance Evangelique considerée **ESTROITEMENT** en elle mesme, viennent & s'y adjoignent pourtant dehors, à ce quelle ne soit ou instituée pour neant, ou mesprisée impunément. Puis ayant expliqué ce qui concerne la denonciation de l'ire en la these 45. & montré que cette alliance ne peut estre impunément mesprisée, d'autant que la Iustice de Dieu en vange le mespris. Je viens à la

these 46. à parler de la cause de son efficace, & dis, Cette alliance ne peut aussi auoir esté instituée pour neant. Car bien que de nature il y ait és hommes un auenglement d'entendement, une dureté de cœur inuincible qui empesche que d'eux-mesmes ils ne puissent appercevoir la lumiere de l'Euangile, reconnoistre & embrasser le Redempteur, il survient pourtant de la part de l'eslection de Dieu, qui est hors l'enceinte de l'alliance Euangelique, une certaine force par laquelle les hommes sont efficacement appellez à salut, qui chasse ces tenebres, amollit la dureté du cœur, & accompagnant comme elle fait la predication externe, emmene prisonniere toute pensée sous l'obeyssance de Dieu. Et par ce moyen est executé ce que Dieu auoit autresfois predit, Ierem. 31. 32. & 32. 37. Voicy les iours viennent auxquels ie traiteray une nouvelle alliance, &c. Vous voyés que ie distingue entre l'alliance Euangelique estroitement considerée, & elle mesme considerée largement, & dis que c'est en cette premiere façon que l'eslection & la grace de l'Esprit qui en dépend est hors son enceinte. Si cela n'est ainsi, Monsieur, enseignés nous le contraire: car si elle est en l'alliance ainsi considerée, veu que comme vous l'aduoués en quelque lieu, & la chose est claire d'elle-mesme, il n'y paroist rien siqn la condition ou le deuoir d'un

344 *de l'alliance Evangelique*
costé, & la promesse de l'autre, il faut que l'eslection & la grace qui en dépend soit contenuë ou dans la stipulation de la condition, ou dans la promesse. Or quant à la condition, ie voy bien que nostre Seigneur dit que *Dieu a tant aimé le monde, qu'il a enuoyé son Fils, afin que quiconque croit en luy ne perisse point.* Ce qui montre bien que la Foy, par qui qu'elle soit renduë, sera sans doute gratuitement remunerée du salut : mais il ne dit nullement d'où vient que reellement & de fait on croye. Et de vray, quand Dieu stipule le deuoir par cette formule, il commande proprement, & dit, *croy & tu seras sauvé.* Mais il ne dit pas, *ie t'ay esleu afin de te donner de croire.* Que si ce mot là *croy*, encloist la cause de la foy qui est l'illumination de l'Esprit, & la cause de cette cause, qui est, selon les Euangeliques, l'eslection, autant que ce commandement aura d'estenduë, autant aura d'estenduë & l'eslection & l'illumination qui en dépend. Et puis que selon les Euangeliques encore cette illumination produit necessairement son effect, à sçauoir la foy, il y aura autant de gens qui croient, comme il y en a à qui il est cōmandé de croire. Voyés vous pas, comme ie le vous ay remarqué ailleurs, que ces deux phrases sont semblables, *croy & tu seras sauvé, & fay ces choses &*

tu viuras ? Comme donc si Dieu auoit donné à quelques vns la grace de *faire ces choses* pour viure, il faudroit que vous accordassies que cela viendroit de quelque chose hors l'enceinte de ce cōmandement *fay*, (car vous reconnoissés que de soy-mesme ce commandement n'enclost & ne donne pas la vertu d'y obtemperer ,) ainsi faut-il que si ce commandement *croy*, est executé, cela vienne d'ailleurs que du commandement mesme. Est-ce donc en la promesse ? Certes ce second acte de l'Esprit qui produit la sanctification y est contenu. Mais quant au premier qui produit la foy, veu que ce qui est contenu en la promesse ne s'execute qu'apres l'accomplissement de la condition, & que la faculté d'accomplir la condition, precede l'accomplissement mesme, il faudroit ainsi que la cause fust posterieure à son effect, & qu'une seule chose fust prieure & posterieure à foy-mesme. Ainsi, comme ie croy, la cause de la foy, cette cause di je, qui est necessairement suiuite de l'effect, est hors l'enceinte de l'alliance considerée en cette sorte. Considerons maintenant l'Euangile en toute son estendue, & non *estroittement* en cette formule, où ay-ie dit que la vertu de croire soit hors de son enceinte? Ie ne fay, comme vous scaués, que trois alliances. L'une de nature, l'autre de la loy, la troisieme de

l'Euangile. Quant à celle de nature, i'en exclus tout ce qui peut auoir quelque rapport à Iesus-Christ & à la redemption que nous auons en luy. Pour celle de la loy, tant s'en faut que ie luy attribuë de donner la grace de l'Esprit qui produit la foy, que ie ne luy attribuë pas mesmes, à la considerer precisement en foy, d'en proposer l'object, c'est à dire l'esperance de grace & de remission. A quelle dispensation donc puis-ie rapporter & l'eslection & la vertu de croire qui en dépend, sinon à la dispensation de l'alliance Euangelique? Ie le vous repete donc afin que vous ne vous y trompiés plus. Ie considere la dispensation de l'alliance Euangelique en deux manieres; ou plus estroittement, ou plus largement. En ce premier égard elle se contente de stipuler la foy & de promettre le salut. En ce second elle donne la cause efficace de la foy, pour venir à salut. Que si vous opposés ces deux égards l'un à l'autre, le premier est vne alliance vn peu plus proprement dite, pource qu'elle consiste en conuentions reciproques. Car telle est la nature des alliances que les hommes font entr'eux; d'où ce nom a esté emprunté. Le second est vne alliance vn peu moins proprement dite: mais neantmoins appellée de ce nom d'alliance en l'Escriture, qui nomme ainsi quelquesfois les promesses

messes purement absolus. En l'opposition de ces deux choses, cette seconde alliance n'est pas contenuë dans la premiere. Mais si vous conjoignés ces deux choses ensemble, elles sont toutes deux contenuës sous vne mesme dispensation, qui se peut bien certes nommer alliance Euangelique, puis que ce nom conuient à chacune de ses parties. C'est pourquoy Calvin les appelle articles d'une mesme alliance. Et si toute cette œconomie qui comprend en l'Ancien Testament deux choses de nature si differente, la loy, di-je, & les promesses de l'Euangile, est souuent appellée de ce nom *d'alliance* en l'Escriture sainte, pourquoy ne le seroit pas cette dispensation qui comprend deux choses d'une nature si accordante, & destinées l'une pour l'autre ?

Examinons à cette heure vos raisons contre cette doctrine. Vous dites en vostre escrit Latin thes. 20. Premièrement, que c'est vn nouuel Euangile & vne nouvelle voye de salut. Secondement, que cette voye n'est point celle de Dieu, & ne le peut estre. Puis vous proués que c'est vn nouuel Euangile par cét argument, que c'est là la principale raison de l'alliance de grace, qui la distingue de l'alliance de la nature ou de la Loy, & qui est principalement contenuë en la definition de l'alliance de grace que Dieu mesme a donnée. *C'est icy*

348 *De l'alliance Evangelique*

L'alliance que ie traitteray avec eux apres ces iours-là, dit le Seigneur, ie mettray mes loix en leurs cœurs & les escriray en leurs entendemens. De sorte que vous ne pensés pas qu'aucun puisse contredire plus ouvertement à l'Escriture que i'ay fait. Voyés donc comment ie respondray aisément à ce que vous dites & amplifiés avec vn si grand effort. Ou vous prenés en ce passage ce mot *d'alliance* en cette plus estroite signification, ou en celle qui a plus d'estendue. Si en la premiere façon, ie vous dis ce que i'ay dit ailleurs, que Dieu ne décrit pas là la nature de l'alliance Evangelique en soy. Car ainsi elle est toute contenuë en cette formule, *croy & tu seras sauué*: & ie vous ay desja monstré que cette formule ne comprend pas cette efficace. Ainsi Dieu descriroit seulement l'auantage qu'vne alliance a pardessus l'autre, en leurs diuers euenemens: C'est que cela, *fay ces choses & tu viuras*, n'a point eu d'effect, pource que Dieu n'a donné à personne de faire: cecy, *croy & tu seras sauué*, en a, pource que Dieu donne à ses esleus de croire. Si en la seconde, ie ne vous ay iamais dit, ie n'ay mesmes iamais pensé à dire que la grace de croire fust hors de l'enceinte de l'alliance de l'Euangile en cette façon, & reconnoy avec vous, que c'est là vn des caracteres par lesquels l'alliance de grace

est distinguée d'auec celle de la nature & de la løy. Appellés vous donc cela vn nouuel Euangile ? Vous venés apres à prouuer que ce n'est point la voye de Dieu & ne le peut estre par cette raison, que l'homme estant destourné de Dieu par son peché, & incapable de se conuertir de soy-mesme, Dieu qui le connoissoit tel n'a peu penser à le reparer par la redemption qui est en Iesus Christ, que quant & quant il ne pensast aux moyens necessaires pour le rendre participant de cette redemption, & par conséquent à luy donner la cause qui produit la foy, sans laquelle on ne peut entrer en sa communion. Et pensés que ceux qui ne voyent pas cela, ne voyent goutte en cette grande lumiere de l'Euangile. A quoy vous adjoustés que l'Escriture enseigne par tout que nous auons receu toute benediction spirituelle en Christ, & que la foy doit non seulement estre contée entre ces benedictions, mais estimée la source d'icelles. Finalement vous demandés, veu qu'il est dit que nous sommes esleus en Christ, s'il n'est pas clair que nous receuons le fruct de nostre eslection & adoption selon cette mesme alliance que l'Escriture appelle le secret de la volonté de Dieu, qui est son bon plaisir, lequel il auoit deuant les siecles ordonné en Christ. Pour respondre à tout cela,

350 *De l'alliance Euangelique*

ie ne me veux pas émouuoir dauantage.
Et pour le premier ie vous diray encore
qu'il faudroit premierement débarasser vos
propres opinions des difficultés dont vous
voulés enuelopper la creance des autres.
Si Dieu preuoyoit que l'homme corrompu
comme il est, ne pouuoit croire de soy-
mesme, aussi preuoyoit-il qu'il ne pouuoit
croire s'il n'estoit humilié, & si la grace
ne se rencontroit avec cette humiliation.
Comment est-ce donc que Dieu a peu pen-
ser à le reparer par Christ, sans penser quant
& quant à luy procurer toutes les choses
nécessaires pour entrer en sa communion?
Ie vous prie ne nous engageons point si
auant és pensées de Dieu ny en ses voyes.
Elles ne sont pas comme les nostres. Il
peut auoir eu de tres-bonnes & tres-sages
raisons de n'exclure pas par vn acte precis
de sa volonté, bonne partie des hommes
du salut auquel il les appelle si serieuse-
ment, & neantmoins auoir d'autres bonnes
& iustes & sages raisons pourquoy il n'a
pas voulu leur donner cette efficacieuse
illumination, qui seule conuertit ceux qu'il
appelle. Pour le second, ie suis d'accord
avec vous que tout ce que nous auons de
benediction spirituelle nous l'auons par
Christ, & donneray à la foy tel rang que
vous voudrés en ces benedictions spiri-
tuelles. Mais dites moy, ie vous prie, de

cela s'ensuit-il que la promesse de la foy soit contenuë en cette formule, *croys & tu seras sauué* ? Je voy bien qu'on peut inferer de là que Christ est le fondement, la cause, l'auteur, la fin, le tout de cette œconomie generale qui comprend en soy ces deux parties de l'alliance Euangelique. A quoy ie n'ay iamais rien dit de contraire. Mais que cela induise que l'une de ces parties soit comprise dans l'autre, & qu'elles doiuent estre confonduës, i'aduouë qu'il faut que vous nous donniés quelques nouvelles lumieres en l'art de raisonner pour me le faire comprendre. Quant au troisieme de vos argumens, voicy le passage auquel vous regardés, *Benit soit Dieu qui nous a benits en toute benediction spirituelle és lieux celestes en Christ, selon qu'il nous auoit esleus en luy deuant la fondation du monde, afin que nous fusions saincts & irreprehensibles deuant luy en charité: nous ayant predestinez pour nous adopter à soy par Iesus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté. Nous ayant donné à connoistre le secret de sa volonté selon son bon plaisir, lequel il auoit premierement arrêsté, ou en soy, ἐν αὐτῷ, ou en luy ἐν αὐτῷ.* Pour le present n'importe comment on life. De là vous conclués que donc cette seconde partie de l'alliãce Euangelique est contenuë dans la premiere, & que si Dieu nous a esleus en Christ pour

352 *De l'alliance Evangelique*

nous adopter à foy, & nous a benits en luy de toute benediction spirituelle, & mesmes de la foy, la cause qui produit la foy, est comprise en cette formule, *croys & tu seras sauve*. Pardonnés moy, Monsieur, ie ne voy point la force de cette ratiocination, & me sèble que vous vous y enferrés vous mesme. Car ce mot de foy, que vous comprenés entre les benedictions desquelles nous sommes benits en Christ, signifie ou l'effect mesme, ou la cause, comme vous la distingués d'avec l'effect. Si vous entendés l'effect, comment allegués vous ce passage pour prouuer que mon opinion ne peut estre la voye de Dieu, d'autant que Dieu n'a peu penser au salut des hommes qu'il n'ait aussi pensé à leur rendre la cause de la foy commune? Car cét effect là n'est pas commun. Si vous entendés la cause, puis que vous faites cette cause commune, & que saint Paul dit que cette benediction nous a esté communiquée en Christ, selon ce que nous auons esté esleus en luy, il faut que vous faciés l'eslection de pareille estenduë. Ce qui ne s'accordera pas avec vostre doctrine, & contredira manifestement à cette parole de Christ, qu'il y a *beaucoup d'appellez, mais peu d'esleus*. Parquoy en attendant que vous vous expliquiés là dessus, ie me contenteray de vous repeter pour le present en deux mots, que Christ

est le fondement & la cause de toute cette œconomie que nous appellons l'Euangile, & qu'à cette raison toutes les benedictions que nous receuons de Dieu, soit pour croire en vertu de son eslection, soit pour estre consolés & sanctifiés en consequence de ce que nous auons creu, découle de luy comme de sa source. Mais que neantmoins en considerant les parties de cette œconomie separément & en les distinguant l'vne de l'autre, la foy qui nous vient de l'eslection est hors de cette formule, *croÿ & tu seras sauué.* Et au contraire, le second acte de l'Esprit qui produit la sanctification, est contenu en cette promesse, *tu seras sauué*; mais est hors de cette autre, *l'escriray mes loix en leur entendement; &c.* Ce n'est pas que par consequence necessaire, vous ne puissiés prouuer que celuy qui a receu le second acte de l'Esprit, a receu le premier, à sçauoir la foy. Et de mesmes que celuy qui a receu le premier, ne reçoit aussi necessairement le second. Mais bien que l'vn se tire de l'autre par necessaire cōsequence, l'vn n'est pas l'autre pourtant. Et bien qu'ils découlent d'vn mesme principe, il ne s'ensuit pas qu'ils en découlent d'vne mesme façon entierement, & qu'ils se rapportent necessairement à vne mesme formule de cette alliance. En vostre escrit François vous triomphés encore vn peu

354 De l'alliance Evangelique

plus magnifiquement, & dites ainſi : Vous vous eſtes enuoloppé au plus faſcheux labyrinthe de tous les deſtours que les noſtres ayent cherché pour en ſortir, quand vous auez mis en auant que le decret de Dieu de donner la foy, eſtoit vn decret ſingulier hors l'enceinte de l'alliance de grace. Je vous prie, qu'elle penſée auez vous eu de feindre que le decret de donner la grace de la foy, ſoit vn decret hors l'enceinte de l'alliance de grace ? C'eſt choſe, comme vous voyez, dont la ſeule prononciation coupe la langue à celuy qui la dit. Pouuez vous vous imaginer que la diſpenſation des cauſes du ſalut ſoit hors l'enceinte de l'alliance de grace ? Qu'eſt-ce autre choſe ſinon mettre les cauſes du ſalut hors les cauſes du ſalut meſme ? Ieſus-Chriſt eſt l'alpha & l'omega, le commencement & la fin de l'alliance de grace. Pouuez-vous vous imaginer vn decret hors l'enceinte de l'alliance de grace, que vous ne vous l'imaginiez hors de Ieſus-Chriſt ? Sçachez donc, ſ'il vous plaiſt, que preſuppoſer vn decret de l'amour de Dieu enuers les hommes hors l'enceinte de l'alliance de grace, n'eſt pas choſe moins abſurde que de ſ'imaginer quelque choſe créée de Dieu hors l'enceinte du Ciel. A la verité ces mots là feroient peur à qui ſeroit vn peu trop aiſé à eſtonner. Mais ne nous eſchauffons pas. Je vous diſ donc premierement, que ce mot d'alliance de

grace est ambigu. Car ou bien l'alliance de grace est opposée à celle des œuvres seulement, & n'est considérée sinon entant qu'elle regarde la maniere de la iustification ; & ainsi ie croy que le decret de donner la grace de la foy est hors de son enceinte. Et faut necessairement qu'il en soit ainsi comme ie le vous ay monstré cy-dessus. Ou bien elle comprend & la maniere de la iustification, & le don des choses absolument necessaires pour y paruenir, comme est la disposition du cœur pour embrasser la satisfaction, & ainsi ie vous nie que i'aye iamais ne dit ne pensé que le decret de donner la foy soit hors l'estendue de cette alliance. Et c'est faute de m'auoir entendu, (car ie ne le veux imputer à autre chose,) qui le vous a fait ainsi prendre. Puis apres, cela n'empesche pas que Iesus-Christ ne soit l'alpha & l'omega de l'alliance de grace. Puis que ie vous dis que tout l'alphabet de la grace est compris entre ces deux formules ou articles, comme vous les voudrés nommer, *Croy & tu seras saané*, & *Je mettray mes loix*, &c. Et que nostre Seigneur les comprend tous deux, en est-il pas le commencement & la fin ? Quant à vostre comparaison du Ciel, ie n'en apperçoy pas bien les rapports avec l'alliance Euangelique en cette occurrence. Mais il n'importe pas

356 *De l'alliance Evangelique*

beaucoup. Je voudrois bien seulement vous demander comment vous entendés ces paroles, *Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils, &c;* Si cette charité que Dieu a portée au monde, & qui l'a induit à donner son Fils pour fonder en luy toute l'alliance de grace, est dedans ou dehors son enceinte. Car si vous la mettés dedans, vous en faites nostre Seigneur Iesus autheur & principe selon vostre doctrine: Et neantmoins il est mal-aisé de comprendre cōment nostre Seigneur puisse estre la cause qui a induit son Pere a le donner au monde. Si vous la mettés dehors, vous établissés vne chose qui a necessairement son rapport à l'alliance de grace, hors de son enceinte, & ainsi constitués quelque chose creé hors l'enceinte du Ciel. Encore vn coup, Monsieur, attendés, ie vous prie, à quand vous aurés des victoires reelles à triompher. Car pour se forger des ennemis, se faire beau-jeu à foy-mesme, & puis brauer magnifiquement, on n'en a pas plus de gloire.

Mais il est temps qu'à vostre tour vous rendiés raison de vos propres sentimens. En la mesme page où vous m'insultés avec tant de brauade, vous vous expliqués en cette sorte. *L'alliance de grace n'est autre chose que le decret & l'ordonnance eternelle de Dieu, procedée de son amour, pour con-*

muniquer l'effect souverain de sa bonté, & le bien immuable & infiny de sa nature, à l'homme le chef-d'œuvre de ses mains, par la communion avec son Fils eternal. A l'execution de ce decret a esté sous ordonné le decret de l'alliance de nature, par laquelle Dieu a voulu en creant l'homme, le chef-d'œuvre de ses mains, luy communiquer le bien muable de la nature. Comme sette alliance temporelle & muable & qui regarde seulement l'estat de l'homme selon la nature, en soy-mesme, & hors la communion avec le Fils de Dieu (en qui reside seul le bien infiny & immuable) est establee pour servir à l'execution de l'alliance eternelle: Aussi n'est-elle à l'homme qu'un moyen & non sa fin. Et le bien promis par cette alliance n'est pas le souverain bien de l'homme lequel il ne pouvoit obtenir qu'en la communion avec le Fils Eternel de Dieu. De ce moyen donné en la nature à l'homme, pour l'amener à la fin de l'acquisition du bien immuable en la communion avec le Fils Eternel de Dieu, il en a usé au contraire: & se l'est tourné en moyen de tomber dans le mal, opposé au bien immuable, ayant transgressé par la seduction de Satan le commandement que Dieu luy avoit donné pour adresser l'usage du bien muable à sa droite fin. Par laquelle transgression il a encouru l'effect des menaces opposées aux promesses de Dieu, & au lieu de l'usage continu des biens

358 De l'alliance Evangelique

de nature, il est rendu subiect à l'exercice des maux opposez. Mais Dieu qui ne pouvoit estre frustré de sa fin, selon sa sagesse infinie, a trouué le moyen de rapporter l'anelement de l'alliance de nature (par ou la transgression de l'homme l'a fait cheoir en la peine, & en la souffrance des maux opposez à ces biens) à la fin du décret de son alliance eternelle : Car pour cet effect Dieu a reuestu son Fils eternel de cette chair de peché miserable & affligée, afin qu'ayant en icelle expié le peché des hommes, & satisfait à la iustice du Pere par son obeissance accomplie, la porte de la grace & de la misericorde du Pere fust ouuerte par luy. Et que l'estat du salut & de la communion au bien eternel & immuable fust estably en sa croix & en sa souffrance. Tellement que tous ceux qui l'embrasseroient par vraye foy, recussent aussi (par l'esperance à la communion reciproque de la gloire en laquelle il est entré) l'Esprit qui forme en eux l'obeissance & la vraye iustice & sainteté, qui est la premiere partie du bien immuable que l'homme reçoit icy bas, & qui sera couronné là-haut de l'autre partie, qui est la mesme gloire en laquelle Iesus-Christ apparoisra. Comprenant ainsi le rapport des deux alliances de Dieu avec l'homme, & la dependance qu'a l'alliance de nature avec l'alliance de grace, à laquelle elle est sous-ordonnée, vous voyez qu'on ne peut

imaginer aucun decret de Dieu qui regarde le salut de l'homme, qui soit hors l'enceinte de l'alliance de grace.

La premiere chose que ie remarque en ce long discours est, que vous voulez que le decret de l'alliance de grace precede, & que celuy de nature suiue, comme luy estant sous-ordonné pour l'amener à execution. Ie demande donc si ce decret de l'alliance de grace qui precede en ordre celuy de la nature, est le decret de racheter le genre humain par Iesus-Christ mediateur, ou bien seulement le decret de communiquer le bien immuable de iustice & de felicité en la comunion du Fils, considéré entant qu'il est la sapience eternelle de Dieu, mise à part la consideration de la redemption. Car si vous dites ce dernier, ie comprens aucunement comment l'alliance de nature luy a esté sous-ordonnée, comme vn moyen tendant à sa fin. C'est que si l'homme eust bien vsé du moyen donné en la nature, il eust esté puis apres amené à sa fin de l'acquisition de la comunion du Fils de Dieu. Ce qui approche fort de ce que disent beaucoup d'honnestes gens, qu'apres quelque temps d'espreuue de son obeyssance, sa condition eust esté changée, & de terrestre & muable quelle estoit, fust deuenüe immuable & celeste. Mais premierement ie ne voy pas cōment

340 *De l'alliance Euāgelique*

vous pouuez appeller ce decret-là, alliance de grace. Veu que nous auons accoustumé d'appeller *grace* ce qui est donné pour remede au peché, & icy nous ne presupposons point de peché en l'homme. Vous pourriez donc appeller cela alliance surnaturelle, si bon vous sembloit, en l'opposant à l'alliance de nature. Mais ce mot de grace, qui signifie misericorde, ny conuient nullement. Puis apres, ie ne voy pas comment vous pouuez faire cela vn mesme decret & vne mesme alliance avec celle en laquelle nous sommes reellement participans de la communion de Christ. Car là, Christ est consideré seulement cōme Dieu, icy comme Dieu & homme. Icy il est consideré comme Redempteur. Là, il n'est point besoin de Redemption. En l'vn il faut auoir la foy pour la remission des pechez. En l'autre il n'y a ny remission des pechez, ny foy qui l'embrasse. Par l'vn nous attendons la resurrection du corps; en l'autre il n'y eust point eu de mort, ny par consequent de resurrection. L'vn ne pouuoit paruenir à sa fin par l'entremise du peché, mais de la saincteté seulement. L'autre presuppose necessairement le peché, & n'eust point eu de lieu si le peché ne fust point aduenu. En vn mot les differences y sont & grandes à merueilles, & en grand nombre. Si vous dites le premier,

ie voy bien que vous ne redoutez pas les inconueniens esquels semble tomber l'opinion de ceux que quelques-vns nomment Superlapsaires, pource qu'ils font preceder le decret de l'eslection à celuy de la chute de l'homme, & mesmes de sa creation. En quoy, s'il n'y auoit autre chose, vous pourriez estre supporté, ne fust-ce que pource que vous auriez de tres-grands personnages pour compagnons en cette hypothese. Mais aussi cela ne s'accorde t'il pas avec ce que vous dites, que l'alliance de nature luy auoit esté sous-ordonnée pour amener l'homme à la iouissance du bien immuable, par le bon vsage du bien muable, & que Dieu a reuestu son Fils eternal de cette forme de chair de peché, pource que l'homme auoit mal-vsé du bien temporel, & l'auoit tourné en mal pour soy-mesme. Car comment est-ce que Dieu se proposoit le bon vsage du bien temporel pour le moyen de paruenir à l'execution d'un decret qui ne peut auoir lieu que par le moyen du mauuais vsage de ce bien temporel mesme? Il faudroit donc que vous fissiés cette ordonnance de Dieu alternative, à peu près ainsi. Je veux communiquer le bien immuable à l'homme en la communion de mon Fils. Et cela ou par l'entremise du bon vsage du bien temporel que ie luy communiqueray; auquel cas

il entrera en la communion de mon Fils; entant qu'il est ma Sapience eternelle seulement. Ou par le moyen de ce que s'il en vse mal, ie le racheteray par mon Fils incarné; Auquel cas il entrera en sa communion, entant qu'il sera Dieu & homme, mediateur entre moy & les hommes. Je voy, Monsieur, que vous vous proposez de donner vne toute nouvelle face à la Theologie: Mais ie ne pense pas que vous puissiez faire approuver celle-là à beaucoup de gens. Pour moy ie vous aduoüe franchement qu'elle ne reuient nullement à mon goust. Je vous prie où mettez-vous là le decret d'election & de reprobation? Ce ne sera pas en la premiere partie de l'alternatiue. Car si le bon vsage du bien muable eust eu lieu, il n'y eust point eu de reprobuez. Si vous le mettez en la seconde, vous passcz en l'opinion de ceux qui mettent l'object de l'eslection & reprobation en l'homme déjà tombé, & abandonnez cette autre hypothese en laquelle vous vous estiez placé avec ceux que quelques-vns appellent Superlapsaires.

La seconde chose que ie veux principalement remarquer est, que vous mettez l'eslection & les causes mesmes de la foy hors de l'enceinte de l'alliance Evangelique. L'eslection premierement. Car vous voulez que cette ordonnance eternelle de Dieu,
que

que vous appelez l'alliance Euangelique, soit le dessein de donner le bien immuable à tous les hommes en la communion de son Fils, la redemption vniuerselle de tous les hommes sous la condition de la foy, & la donation commune de la cause qui produit la foy, à sçauoir l'illumination de la grace. Jusques là il n'y a point d'eslection, vous n'y mettez aucune difference entre les hommes. L'eslection donc est vn decret particulier par lequel Dieu a ordonné de faire rencontrer en quelques - vns des hommes, à l'exclusion des autres, l'humiliation legale, & l'illumination de la grace, afin que la foy en resultast necessairement, & mist reellement & de fait ceux qui sont tels, en la communion de Christ. Car c'est là qu'est la difference. Or dites moy vn peu, s'il vous plaist, en quel endroit vous mettez cela en l'alliance Euangelique? Car en cette description que i'en ay apportée cy-dessus, & en toute l'œconomie de vostre doctrine, ie ne luy trouue point de place. Que si vous dites que ce decret particulier est compris en l'autre, comme le moyen pour venir effectiuement à l'execution d'iceluy, pourquoy me chastiez vous si rudement pour auoir dit non la mesme chose, certes, mais quelque chose de beaucoup mieux, quand i'ay traité de l'Eslection & de la Grace de la foy qui en depend? Ven

mesmes que ie dis que cette eslection & sa dépendance est comprise dans l'enceinte de toute l'œconomie Euangelique, à laquelle ie donne ouuertement le nom d'Euangelique & d'alliance. Les causes de la foy aussi. Car vous dites bien, à la verité, que la cause de la foy c'est la grace, & constituez la grace en la predication exterieure & en l'illumination iuterieure, & voulez que ces deux choses dependent d'une mesme ordonnance, c'est à sçauoir l'alliance Euangelique. Si donc il ne falloit rien que cela pour produire infailliblement l'effect de la foy, on ne vous pourroit pas accuser de rien mettre hors de son enceinte. Mais pource que cela, qui, selon vous, est commun à tous, ne produit pas vn mesme effect enuers tous, & que partant il faut rendre quelque raison de la difference, vous auez recours, premierement à l'humiliation legale, qui dispose l'homme à estre susceptible de la conformité de Christ. Secondement, au concours de cette humiliation & de la grace tout ensemble. Or quant à l'humiliation considerée à part, soit que vous regardiez la dispensation externe des maux par lesquels elle est procurée, soit que vous regardiez l'efficace interne de la prouidence, que i'ay monstrée estre necessaire pour la rendre efficacieuse, il les faut, selon vous, rapporter purement & simple-

ment à l'alliance de nature, & nullement à celle de la grace. Je sçay bien que vous n'appellez pas cela propre cause de la foy, mais seulement cause *sine qua non*. Mais qu'importe comment v'ous l'appelliez, puis que de là depend le tout, à sçauoir l'euenement de l'operation de la grace? Les Arminiens disent-ils pas que la determination du franc-arbitre de l'homme n'est pas proprement cause de la foy? Qu'il ne faut donner cette loüange qu'à la grace qui la met en estat de se pouuoir determiner elle mesme? Crient-ils pas encore plus haut que vous qu'on leur fait tort de dire, qu'ils attribuent la foy à autre cause qu'à la grace? Comme donc quelque chose qu'ils puissent dire, nous ne laissons pas de leur reprocher iustement qu'ils donnent la loüange du croire à la volonté de l'homme, pource que, selon eux, c'est elle qui met la difference, & fait qu'une cause commune ait vn diuers euenement: ainsi ne laisseray-je pas de vous reprocher à bon droict que vous donnez la loüange de la foy à ce qui est hors l'enceinte de la grace, puis que ce qui fait que la cause qui est commune à tous, ait vn si different euenement, est, selon vous, hors de cette enceinte. Pour ce qui regarde le concours de ces deux choses ensemble, il dépend d'une dispensation qui est hors l'enceinte de la grace pareillement. Car autre chose est

l'ordonnance de donner la cause de la foy à tous, & la rendre commune, & autre la volonté de faire quelle se rencontre, ou ne se rencontre pas en tel ou tel sujet ainsi disposé. Cela peut estre de l'allié Evangelique selon vous: Cecy n'en peut estre en aucune façon, si vous voulez demeurer constât en vos hypotheses. Que si vous dites que le decret sous-ordonné est compris en l'enceinte du principal, celui qui tient lieu de moyen, en l'enceinte de celui duquel l'exécution tient lieu de fin: celui qui est particulier, sous celui qui est plus general: Je vous diray premierement que si vous voulez vous defendre par cette responce, c'est chose extremement inique de ne me pas permettre de m'en servir aussi, ou extremement estrange qu'en m'accusant vous n'avez pas apperceu que ie me pouvois ainsi defendre. Puis apres ie me puis ainsi defendre avec toute raison, puis qu'aussi bien l'un comme l'autre de ces deux articles de l'alliance de grace que j'ay cy-dessus expliqué, est de grace & porte le nom d'alliance. Mais vous ne pouvez vous defendre ainsi legitimement, puis que cette humiliation est purement de la dispensation de la nature, & que la dispensation de ce concours ne peut en façon quelconque porter le nom d'alliance, ny de nature, ny de grace. Voyez donc quel sujet j'auroy maintenant & de me plaindre

& de vous insulter. De me plaindre en ce qu'ayant si mal entendu mes paroles, vous les auez si odieusement traduites, m'accusant de forger vn nouuel Euangile, d'attribuer à Dieu des voyes qui ne luy peuuent conuenir, d'aller ouuertement contre l'Escriture sainte, & quoy non encore? De vous insulter, en ce que la faute que vous m'objectez à tort, vous est manifestement arriüée, & ne vous reste, si vous voulez vsfer de vostre generosité & candeur, aucun hōneste moyen de vous en lauer, que celuy d'en passer vne condamnation volontaire. Mais il me suffit d'auoir essuyé les blasmes que vous m'auuez voulu donner. Pour vous, ia n'aduienne que ie vueille prendre auantage de ce en quoy vous manquez, sinon pour vous redresser en charité, & empescher que les autres n'errent à vostre exemple.

Voila, Monsieur, ce que i'auoy à vous repliquer sur vostre responce. Car ie vous ay déjà dit que ie ne veux pas toucher au discours de reünion que vous faites à la fin. Soit Monsieur Daillé, soit quelque autre, qui mette la main à cette piece, il ne faudra pas à remarquer le perpetuel paralogisme que vous y commettez, en disant que si l'Eglise Romaine enseigne des doctrines contraires aux veritez fondamentales que nous reconnoissons estre demeurees au milieu d'elle, c'est à tort que nous accordons

qu'elles y sont demeurées. Comme si ce n'estoit pas chose plus qu'ordinaire qu'on tient deux propositions cōtradictaires l'une à l'autre ; pource qu'on n'en apperçoit pas la contradiction ! Il ne faudra pas à releuer cette autre faute que vous y commettez tout du long, de donner à la doctrine de l'Eglise Romaine vne couleur qui ne luy conuient pas, & que, ie m'asseure, elle desauoüeroit. Il ne faudra pas à iustifier les causes de nostre separation d'auec elle, & vous monstrez la nullité de vos moyens de reünion. Pour moy ie vous proteste en la sincerité de ma conscience, que si i'y voyois les conditions necessaires pour produire vne legitime reconciliation entre les Chrestiens, ie n'auroy point affaire de l'exhortation que vous me faites de le publier franchement, & n'y auroit ny pensée de la chair, ny crainte des hommes qui m'en empeschassent. Je me proposeroiy ce but que vous dites que vous auez, la gloire de Dieu, & la paix vniuerselle de la Chrestienté, à la consideration dequoy ie sçay, Dieu mercy, que celle de la vie n'a rien de comparable.

Et s'il y a quelque contentement à recueillir d'une entreprise, que ne pourrois-je point esperer avec vous d'un dessein qui deuroit auoir l'approbation de tous les gens de bien, & la benediction des Cieux, & laisser glorieuse à la posterité la memoire

de ceux qui l'auroient ou amené à chef, ou auancé, ou mesmes commencé tellement quellement, iusques à ce que Dieu par le téps, & le ministere de ses autres seruiteurs, parfist le reste? Mais la premiere de ces conditions, qui est que la reconciliation se face sans dommage à la verité de Dieu, défaut à vos moyens. Ceux qui ont escrit contre vos sentimens auant moy, le vous ont deu faire connoistre. Vous en auez deu voir vne preuue en ma dispute de la Iustification, & en vertez bien tost vne autre en celle du Merite. Cette Replique vous en fournira vne troisiéme de ma part: & quant aux autres poincts, ie preuoy tres-certainement qu'il en sera de mesmes. La seconde, qui est la possibilité de l'execution, ny defaudra pas moins. Et quelques hautes esperances que vous ayez conceuës du succès de vos intentions, il ne paroist és esprits des hommes aucune disposition à vous seconder ny de part ny d'autre. Où est celuy d'entre les Docteurs de l'Eglise Romaine qui vous tende les mains? Auez-vous quelque esperance d'approbation de la Sorbonne? Quant à nous, croyez-vous que tandis que nous voyons le Pape en ce haut trône où il s'est mis, disposant de toute la Religion Chrestienne à sa volonté; & la Messe si esloignée de l'institution de la Cene du Seigneur, & si pleine d'opinions qui en

corrompent & en renuersent toute la nature : & les Temples si remplis des objects d'une adoration estrangere, & les liturgies si resonnantes de litanies aux Saints & aux ames bien-heureuses : & les cœurs des hommes si comblez de l'opinion de leur franc-arbitre, & du merite de leurs vertus, & cela favorisé par vostre adueu mesmes, des decisions publiques de la creance de Rome ; la doctrine du Purgatoire , quoy que vous en vueilliez dire, si directement opposée à celle de la croix de Christ ; les vœux Monastiques en telle vogue, le seruice rendu à Dieu en langue incogneu aux peuples ; & en vn mot tout ce qui en a fait fuir nos Peres , en pleine vigueur ; croyez-vous , di-je, que tandis que tout cela subsiste, vos escrits & vos disputes nous y puissent faire la pente si douce, que nous y retournions sans aheurt , y puissions disposer nos consciences sans remords & sans scandale ? Nous n'y voyons que precipices & qu'escueils , n'auons rien plus à cœur que de demander à Dieu continuellement qu'il nous en garde. Et ne pouuons assez nous estonner comment vous nous exhortez si viuement de retourner d'où nous sommes fortis, & neantmoins protestez si hautement que nulle raison, nulle consideration, nulle esperance ne seroit capable de vous y conduire. J'espere que Dieu vous fera la grace

de demeurer en cette resolution , encore que si vous suiuiiez vos propres opinions vous en deuriiez prendre vne contraire. Car si la verité est en l'Eglise Romaine, & si nous ne nous en sommes retirez que par la voye de la méprise & de l'erreur, pourquoy aimés-vous mieux laisser le chemin le plus droict & le plus battu , pour demeurer en la compagnie de ceux qui se fouruoient ? Et ie veux que le fouruoyement ne mene pas à perdition , vaudroit-il pas mieux r'entrer en la communion où vous estimez que la verité est plus entiere ? A Dieu ne plaïse pourtant que ie vous y induise. Vos opinions sont en l'intellect theoretique , & le pratique se trouuera mieux disposé. Quelques considerations autres que celles de la Religion vous ont engagé en ce dessein ; & n'y eust-il desormais autre chose qui vous y retint, l'engagement est capable de le faire. Mais, vous auez tousjours quelque chose de meilleur & de plus fort en la conscience. De sorte que comme Ciceron disoit autrefois d'Epicure, qu'il suiuoit vn dogme pernicieux , & toutes-fois menoit vne vie fort honneste, la bonté de sa nature surmontant le vice de ses opinions ; on peut dire & esperer de vous que vostre doctrine est Romaine & vostre conscience Euangelique , la grace de l'Esprit de Christ preualant sur les erreurs de vostre creance. Et bien

qu'il y ait déjà quelque temps que ces deux choses luttent l'une contre l'autre en vostre esprit, si est-ce qu'en fin le bon party emportera la victoire. Quant à nous, persuadez que nous sommes entierement, que vous vous trompez, voire le nous persuadant d'autant plus que plus attentivement nous considerons & meditons les choses, n'attendez pas, s'il vous plaist, que nous faisons tort à la verité de Dieu, ny à nos propres ames. De ma part, ie vous remercie affectueusement de ce que vous avez cette bonne opinion de moy, que la charité & l'amour de la verité m'accompagnent, & beny Dieu de tout mon cœur de ce que les mouuemens de mon esprit correspondent à ce tesmoignage. Mais cette charité, permettez-moy de le vous repeter encore, s'émeut particulièrement de regret & de compassion de vous voir en ce train, & demande à Dieu par vœux continuels qu'il vous en retire. Cét amour de la verité a fait que j'ay entrepris & icy & ailleurs, de vous monstrez vostre erreur, & continueray tant que j'espereray que cette conference pourra apporter quelque vtilité à l'Eglise de Dieu & à vous mesmes. C'est ainsi que ie veux estre vostre antagoniste, en ce qui regarde vos opinions; mais vostre synagoniste en l'œuure de vostre salut; & ne vous attendez pas, ie vous prie, que

Et de son estendue. 353

ie le foy en autre chose. Le Seigneur Iesus qui vous a racheté de son sang, conferue son Esprit en vous, & dispose toutes vos pensées & vos affections à la gloire de la verité de son Euangile. Je l'en prie ardemment, & demeure,

MONSIEVR,

*Vostre tres-humble &
tres-affectionné
seruiteur,*

AMYRAVT.

De Saumur ce 1.

May 1638.



TABLE DES CHAPITRES.

- Chap. I. *Que c'est que la Predestination dont il s'agist* pag. 1.
- II. *Pourquoy Dieu a créé le monde.* pag. 2.
- III. *Pourquoy particulièrement Dieu a créé l'homme.* pag. 19.
- IV. *Pourquoy Dieu a permis que le premier hōmc pechast.* p. 26.
- V. *Quelles sont les suites du peché du premier homme.* pag. 40.
- VI. *Quel a esté le dessein de Dieu en l'enuoy de son Fils au monde.* pag. 52.
- VII. *Quelle est la nature du decret par lequel Dieu a ordonné d'accōplir ce dessein, soit pour son estendue, soit pour la condition de la foy dont il depend.* pag. 65.

T A B L E

- VIII. *Quelle est depuis le peché l'impuissance de l'homme pour l'accomplissement de cette condition* pag. 77.
- IX. *Quelle est l'eslection & predestination de Dieu par laquelle il a ordonné d'accomplir en quelques uns cette condition, & laisser les autres à eux mesmes, & quelle en est la cause.* pag. 87.
- X. *Que selon cette doctrine Dieu ne peut estre accusé d'acceptation de personnes, ny d'estre auteur de peché, ou cause de la perdition des hommes.* p. 101.
- XI. *Du moyen par lequel Dieu accomplit cette condition de la Foy en ses Esleus, & rend sa predestination d'un euenement certain & infaillible, & de la connoissance qu'on en peut*

DES CHAPITRES.

- avoir.* pag. III.
- XII. *Que par cette maniere d'agir Dieu ne ruine point la nature de la volonté de l'homme.*
pag. 125.
- XIII. *Que cette doctrine n'induit point à securité & n'esteint point le soin de bien viure, au contraire.* pag. 138.
- XIV. *Que cette doctrine remplit la conscience des Fideles de joye & de consolation.* p. 155.
- XV. *Eschantillon de la doctrine de Calvin touchant la predestination.* pag. 167.
- XVI. *De l'Egalité de la corruption des hommes.* p. 239.
- XVII. *De l'Esprit de seruitude*
pag. 302.
- XVIII. *De l'operation de la grace.*
pag. 225.

TABLE DES CHAP.

XIX. *De la grace de l'Esprit qui
accompagne la parole &
de son estenduë. pag. 282.*

XX. *De l'Alliance Euangelique &
de son estenduë. pag. 341.*

